La France normalise ses relations avec le Rwanda



Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15543 – 7 F

DIMANCHE 15 - LUNDI 16 JANVIER 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

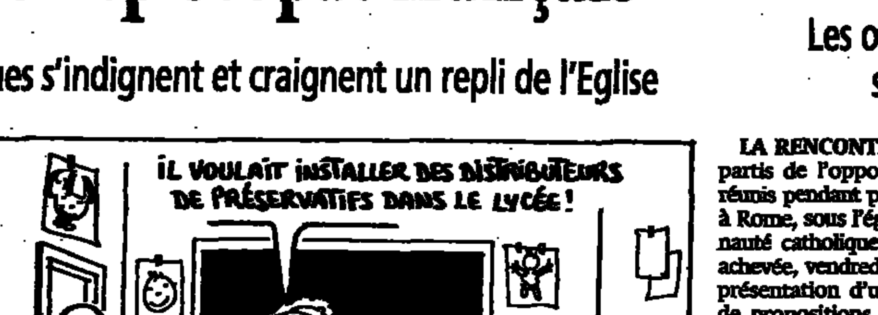
La révocation de Mgr Gaillot embarrasse l'épiscopat français

De nombreux catholiques s'indignent et craignent un repli de l'Eglise

L'ANNONCE de la révocation de Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux depuis 1982, a provoqué une vive émotion chez les catholiques et crée un malaise dans l'épiscopat français. Dans une déclaration au *Monde*, Paul Valadier, jésuite, qui fut lui-même écarté par sa hiérarchie de la rédaction en chef de la revue *Etudes*, *« regrette les effets pervers de l'autoritarisme »*.

Mgr Gaillot a été nommé évêque *in partibus* de Partenia, un diocèse disparu de Mauritanie. Le Saint-Siège lui reproche de *« n'avoir jamais tenu compte des conseils et des observations concernant sa façon d'exercer le ministère épiscopal en communion doctrinale et pastorale avec l'Eglise »*. Enfant terrible de l'épiscopat, Mgr Gaillot est réputé par ses prises de position sur des sujets de société, que ce soit l'usage de préservatifs comme moyen de lutte contre le sida ou l'ordination des hommes mariés.

Lire pages 10 et 15





Le gouvernement algérien est au pied du mur

Les opposants ont réussi à s'entendre sur des négociations de paix

LA RENCONTRE des principaux partis de l'opposition algérienne, réunis pendant près d'une semaine à Rome, sous l'égide de la communauté catholique Sant'Egidio, s'est achevée, vendredi 13 janvier, par la présentation d'une *« plateforme »* de propositions minimales, destinées à sortir l'Algérie de l'impasse, dans laquelle elle vit depuis l'interruption du processus électoral il y a trois ans. Les signataires, parmi lesquels le FLN (ancien parti unique), le Front des forces socialistes (FFS) et l'ex-Front islamique du salut (FIS), prônent le *« rejet de la violence »* et suggèrent l'ouverture d'une *« véritable négociation »* avec le pouvoir, seul moyen, selon eux, de trouver *« une issue pacifique et démocratique »* à la crise.

Fruit d'un laborieux compromis, « l'appel de Rome » met le pouvoir au pied du mur. La *« dynamique de paix »*, que cette initiative vise à enclencher, risque de susciter de fortes réactions au sein de l'armée et du gouvernement. Partisans de la guerre à outrance contre les islamistes, les « durs » du régime ne se résigneront pas à un changement de cap aussi radical, sans obtenir de solides garanties. De leur côté, les extrémistes islamistes, notamment les maquisards du Groupe islamique armé (GIA), ne verront sans doute pas d'un bon œil une telle évolution, qui, si elle se concrétise, les condamnerait à l'isolement.

A Alger, la radio nationale a condamné, vendredi, la deuxième rencontre de Rome – la première avait eu lieu fin novembre –, accusant les partis de l'opposition de s'être contentés d'*« endosser les points de vue du FIS »*. A l'étranger, les réactions ont été sensiblement plus positives. Après la France, qui, par la voix d'Alain Juppé, avait fait part de son *« intérêt »*, le département d'Etat américain a salué l'initiative de l'opposition comme un *« événement important »*, qui mérite d'être suivi de *« mesures concrètes »*.

Lire pages 2 et 15

Le « Rosebud » informatique de Bill Gates

Le garage a été creusé dans le roc pour contenir une grosse vingtaine d'automobiles. En bas de la pente, les pelleteuses ont aménagé un véritable estuaire avec rivières et cascades où les saumons pourront vivre et se reproduire comme en pleine eau. Sur le haut, les bâtiments forment un réseau de pavillons autonomes, couvrant la surface incroyable de 20 000 mètres carrés. On a conservé, en les contournant et en les intégrant, les arbres multicentenaires du terrain. Mais les murs sont couverts d'écrans vidéo de toutes tailles, et un nombre incalculable de micro-ordinateurs reliés gèrent toutes les « fonctions », de la surveillance à la cuisine, dans une domotique d'avant-garde.

Puces et nature, silicium et écologie. De Medina, dans la banlieue de Seattle, on est à dix minutes de canoë du centre-ville, en traversant le lac Washington. Le propriétaire avait prévu un coût de 15 millions de dollars. L'addition se monte déjà à 30 millions de dollars, et la résidence ne sera achevée qu'en 1996. *Pocket Money*. C'est de l'argent de poche. Bill Gates est l'homme le plus riche d'Amérique avec, à trente-neuf ans, une fortune estimée à 9 milliards de dollars. Chez Christies, à New York, en novembre 1994, il s'est porté acquéreur du seul manuscrit de Léonard de Vinci détenu encore par une personne privée, pour 31 millions de dollars. Le volume avait appartenu au milliardaire pétrolier américain Armand Hammer. Une mythologie succède à une autre : Armand Hammer, qui avait fait fortune depuis la révolution bolchevique grâce à ses amitiés soviétiques, symbolisait un monde divisé ; Bill Gates incarne un univers réunifié, communiquant en réseaux, connecté en temps réel.

Mais Bill Gates aurait plutôt pour modèle Henry Ford, dont le portrait orne son bureau. Parce qu'il vise la durée. Non sans doute pour lui-même, à l'image d'un Michael Jackson, mais pour Microsoft, sa firme, sa « boîte », fondée avec un ami d'enfance en 1975 afin de développer des programmes de micro-ordinateurs. Voix haut perchée, le visage où perce encore des traces d'acnée, les yeux bleu fade, la tignasse rousse, Bill Gates cultive sa légende d'enfant terrible des ordinateurs. L'adolescence est un argument marketing.

Mais Apple, autre société-champignon de la génération micro, a échappé à ses fondateurs, et l'on évoque son rachat par Matsushita, un japonais... Bill Gates redoute une mésaventure semblable. Il veut fonder non pas une dynastie mais un système : tout informatiser – éducation, information, santé, loisirs – en connectant tout le monde.

Gates après Ford. On passe de l'industrie au tertiaire. De l'usine au micro. Du sale au propre. Cette vision high-tech, la maison de Medina la concrétise. On songe au magnat de la presse Randolph Hearst, devenu Citizen Kane dans le film du même nom, d'Orson Welles. Empire de papier hier, réseau de puces aujourd'hui. Bill Gates investit dans l'art, mais l'art à la portée de tous. Un univers virtuel, pacifié et paisible. Un souvenir d'enfance, tout comme ce mot fétiche par lequel commence le film de Welles, dans le *Xanadu* de Kane, ce palais que Bill Gates fait aujourd'hui passer du rêve à la réalité, non loin de Seattle : *Rosebud*.

Eric Le Boucher



Lamberto Dini

L'Italie sort de la crise politique

LE SOULAGEMENT domine en Italie, aussi bien dans la presse que dans la classe politique et les milieux d'affaires, après la désignation, vendredi 13 janvier, de Lamberto Dini pour former le prochain gouvernement. Le style sévère de cet ancien directeur général de la Banque d'Italie, offrant un vif contraste avec la personnalité de Silvio Berlusconi, président du conseil démissionnaire depuis le 22 décembre 1994, semble rassurer les marchés financiers, bien que M. Dini ait fait partie, en tant que ministre du Trésor, du gouvernement sortant. La lire italienne, qui n'avait cessé ces dernières semaines de se déprécier, a regagné 1,4 % face au mark allemand (passant de 1 066 lires pour un mark vendredi matin à 1 051 en fin de journée). A la Bourse de Milan, le montant des transactions a doublé par rapport à la veille, et les valeurs ont progressé de 2,55 %.

En *« acceptant avec réserve »*, selon la formule d'usage, la mission que lui a confiée le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, M. Dini a indiqué qu'il entendait réunir une équipe de personnalités sans lien avec les partis politiques pour mettre en œuvre un *« programme bien délimité »* comportant en priorité les *« mesures d'austérité économiques et financières nécessaires pour renverser les tendances en cours »*. Reste à savoir s'il obtiendra une majorité au Parlement, toujours divisé entre les partisans de Silvio Berlusconi, qui demandent au plus vite des élections anticipées, et les partis du centre et de gauche, rejoints par la Ligue du Nord, prêts éventuellement à soutenir un gouvernement Dini.

Lire page 4

A Nazran, avec les réfugiés tchétchènes

L'ARTILLERIE russe a continué, vendredi 13 janvier, à pilonner sans relâche Grozny, sans pour autant réussir à chasser les dernières poches de combattants tchétchènes du centre-ville. Mais, à Moscou, le ministère de la défense a annoncé la prise du QG du gouvernement tchétchène, situé à proximité du palais présidentiel. Ce pilonnage, qui avait atteint la base de repli des insurgés dans le sud de la ville, s'est poursuivi la nuit tombée avec des fusées éclairantes. Notre envoyé spécial à Nazran, à la frontière ingouche, Dominique Le Guilledoux, a assisté à l'errance des réfugiés de Grozny.

Le commissaire russe aux droits de l'homme, Sergueï Kovalev, a déclaré : *« S'emparer d'une ville en ruine n'est que le début du conflit entre la Tchétchénie et la Russie, ou même d'une nouvelle guerre du Caucase. »* A Moscou, les députés de la Douma ont condamné, vendredi, l'opération militaire mais ont rejeté une proposition de loi visant à interdire l'utilisation des forces armées sur le territoire russe. Abandonné définitivement par les libéraux, Boris Eltsine s'appuie de plus en plus ouvertement sur l'ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski pour poursuivre la guerre.

Lire page 6



« Polichinelle » de Tiepolo (détail), vendu 368 530 francs.

Ventes mitigées chez Sotheby's

TROIS JOURS de ventes d'art ancien, au cours de la semaine écoulée, chez Sotheby's, à New York, ont eu des résultats mitigés. Le bilan s'élève à 177 millions de francs.

La grande affaire était la vente de la collection de Cyril Humphris, un des meilleurs spécialistes mondiaux de la sculpture ancienne. Les acheteurs sont demeurés réservés. Au point que les meilleures pièces n'ont pas trouvé preneur, à l'image d'un *Adonis* de Giovanni Bandini resté orphelin, tandis que la cote d'un *Polichinelle* de Giovanni Battista Tiepolo s'envolait.

Le Monde, qui publie désormais chaque samedi (dans son numéro daté dimanche-lundi) une chronique consacrée au marché de l'art.

Lire page 21

POINT DE VUE

Arrêtez le massacre ! *par Michel Rocard*

QUAND, voilà moins d'un mois, j'avais avec tristesse comparé la gauche à un champ de ruines, certains avaient trouvé mes propos excessifs. En sont-ils toujours sûrs aujourd'hui ? Il y a dans ce pays une gauche réelle, faite de milliers d'élus appréciés, de militants dévoués, d'électeurs fidèles et avisés. Mais cette gauche-là, désemparée, ne peut se faire entendre.

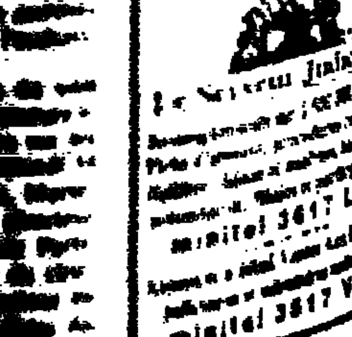
Il y a une gauche officielle, dont trop de dirigeants alimentent la cacophonie. Ceux-là ont d'ores et déjà tiré un trait sur la présidentielle. Ne l'avouer jamais, mais le penser toujours, et se préparer déjà à de nouvelles luttes fratricides.

Qui a le courage de s'exposer s'attire aussitôt des salves de barrage. Qu'importe toute pensée, l'essentiel est dans l'arrière-pensée. Au PS, ne laisser personne prendre, à l'occasion de la présidentielle, un poids qui pourrait, au lendemain de celle-ci, contrarier des intérêts de clan dans ce qui subsistera du parti. Hors du PS, profiter de l'occasion et de l'affaiblissement dramatique des socialistes, non pour défendre une ligne politique originale, mais simplement pour essayer de s'emparer d'une part de marché.

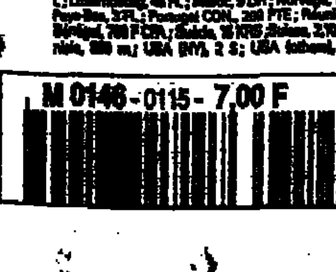
Que la gauche, tous responsables confondus, ait commis assez d'erreurs pour offrir à M. Balladur une probable victoire, peut-être. Mais si les chances de la lui disputer sont déjà sérieusement compromises, au moins n'est-il pas trop tard pour avoir un sursaut de dignité, pour ne pas abandonner les millions de Françaises et de Français à la désespérance, à l'humiliation de combats dérisoires quand tant de grands enjeux nous appellent.

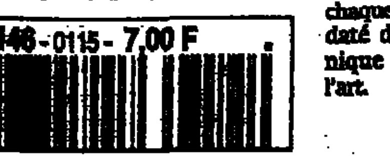
Ressaisissez-vous, camarades ! A défaut de victoire, rendez-nous au moins la dignité, reprenez le sens de nos principes, le sens de notre devoir, et arrêtez le massacre.

*Michel Rocard est ancien premier ministre et ancien premier secrétaire du PS.



Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 900 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.





M 0146 - 0115 - 7,00 F

NÉGOCIATION Les principaux partis de l'opposition algérienne, parmi lesquels le FLN (ancien parti unique) et le Front des forces socialistes, ont signé, vendredi 13 janvier, à Rome, avec le Front islamique du salut, une « plate-forme » de propositions destinées à sortir le pays de la crise. ● Les signataires proclament leur « rejet de la violence » et prônent l'ouverture d'une « véritable négociation » avec le pouvoir, considérée comme « l'unique moyen de parvenir à une issue pacifique et démocratique » de la crise algérienne. ● La radio nationale a dénoncé, vendredi, cette proposition de « contrat national », accusant ses signataires de s'être contentés d'« endosser les positions connues du FIS ». ● A Washington, l'initiative de l'opposition a été accueillie favorablement, le département d'Etat souhaitant qu'elle soit suivie « par des mesures concrètes ».

L'opposition algérienne propose au pouvoir un « contrat national »

Réunis à Rome, les principaux partis d'opposition algériens, dont le Front de libération nationale, le Front islamique du salut et le Front des forces socialistes, veulent obliger le pouvoir à engager un vrai dialogue

EN PRÉSENTANT, vendredi 13 janvier, à Rome, leur *« plateforme pour une solution politique et pacifique de la crise algérienne »*, les principaux partis d'opposition n'ont pas signé la fin de la guerre. Ils ont d'abord, et avant tout, brisé un monopole : celui de l'initiative politique, que seul, jusqu'à ce jour, le pouvoir détenait. Par cet acte d'indépendance, les signataires de Rome ont bousculé l'image, profondément enracinée, d'un Etat tout-puissant, d'un Etat-patriarche, hors duquel rien ne se fait. Mais ils ne lui ont pas pour autant tourné le dos. Le succès d'un véritable *« dialogue national »*, expliquent-ils, est question de méthode : le pouvoir a échoué, mais l'idée reste bonne.

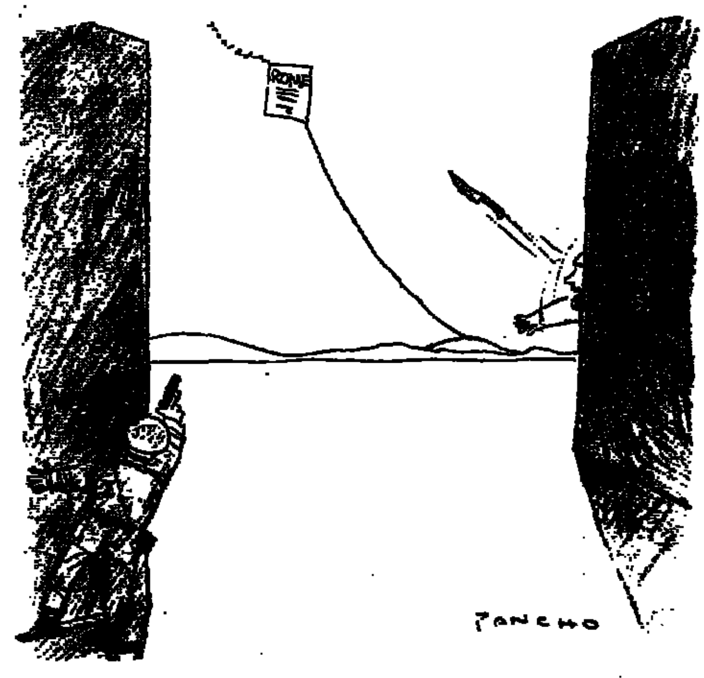
En guise de préambule, les signataires – parmi lesquels les trois « poids lourds » de la scène politique algérienne : le FLN (ancien parti unique), le Front des forces socialistes (FFS) et le Front islamique du salut (FIS) – font leur « profession de foi » politique et énoncent les *« principes »* et les *« valeurs »* qui les unissent et les engagent. Y figure, notamment, le *« rejet de la violence »*, comme moyen d'*« accéder ou se maintenir au pouvoir »*. Formule-clé, qui condamne implicitement les groupes armés islamistes, partisans de la guerre sainte pour renverser le pouvoir, et la nomenklatura dirigeante, pour qui la répression à outrance est une manière de le garder.

Cette condamnation de la violence ménage néanmoins l'armée, à laquelle est offerte, de manière déguisée, une issue de secours, le retour aux casernes. Les militaires n'ont pas à s'impliquer *« dans les affaires politiques »*, rappelle simplement le texte. Les signataires, qui proclament leur attachement au *« respect de l'alternance »* et au *« multipartisme »*, énoncent ce qui fonde, à leurs yeux, l'identité culturelle de l'Algérie : l'islam, l'arabité, mais aussi *« l'amazighité »*, autrement dit la culture berbère – en faveur de laquelle le FFS, tout comme le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), militent activement.

INDICES DE MODERNITÉ

Ce souci de pluralité se retrouve dans la présence, à Rome, d'une femme, Louisa Hanoun, présidente du Parti des travailleurs (d'obédience trotskyste), qui a créé, en 1989, aux côtés de Khalida Messaoudi, la première association féministe d'Algérie. S'ils ne sont sûrement pas fortuits, ces indices de modernité ne doivent pas, cependant, faire illusion. La réunion de Rome n'avait pas pour objet de définir un projet de société. L'objectif affiché n'était pas de construire, sur le papier, une sorte de « maison-Algérie » idéale, mais d'en sauver les habitants.

Dénonçant les *« risques de guerre civile »*, qui menacent *« l'intégrité physique du peuple, l'unité du pays et la souveraineté nationale »*, les signataires de Rome soulignent *« l'urgence d'une solution globale »*, capable de redonner l'espoir *« à une population qui aspire à la paix, à la stabilité et à la légitimité populaire »*. Pour que les débats – nécessaires – sur le rôle de l'islam ou la laïcité, puissent s'engager, il convient, dans un premier temps, de sortir le pays de la spirale de mort dans laquelle il est happé, et de fixer le cadre d'une compétition politique équitable.



En préalable à toute négociation entre l'opposition et le pouvoir, les signataires de Rome suggèrent, en premier lieu, de « remettre en selle » l'aile politique de la mouvance islamiste. Pour cela, la *« libération effective des responsables du FIS »* s'impose. Le FIS lui-même doit être réhabilité par *« l'annulation de la décision de dissolution »* prise à son encontre, en mars 1992. Enfin, un double appel est lancé, à l'adresse du pouvoir d'abord – sommé de mettre fin à *« la pratique de la torture »*, aux *« exécutions extra-judiciaires »* et aux *« représailles »* contre la population civile –, aux groupes armés islamistes, ensuite – dont on exige qu'ils appellent *« à la cessation des exactions et des attentats contre les civils, les étrangers, et de la destruction des biens publics »*.

La *« dynamique de paix »* ainsi enclenchée pourrait, à terme, estiment les signataires, déboucher sur une trêve en bonne et due forme, chacune des parties concernées lançant un *« appel urgent et sans ambiguïtés pour l'arrêt des affrontements »*. Pas question, cependant, d'acculer le pouvoir et les islamistes à un tête-à-tête à l'issue incertaine, qui marginaliserait les partis progressistes et les organisations *« pacifiques »* (associations, syndicats, etc.).

GARDE-FOU

En guise de garde-fou, les signataires suggèrent qu'une conférence nationale, *« dotée de compétences réelles »* et qui réunirait les responsables du pouvoir et les *« forces politiques représentatives »*, soit chargée d'assurer la bonne application des accords et de nommer un gouvernement provisoire qui gérerait les affaires, jusqu'à l'organisation d'élections *« libres et pluralistes »*. Cette déclaration-programme place le pouvoir au pied du mur. L'argument des partisans de l'*« éradication »*, qui jugent impossible, voire nuisible, toute espèce de dialogue avec la mouvance islamiste, a subitement perdu beaucoup de sa force. La stratégie est d'enfoncer un coin dans le « front » islamiste, en isolant des extrémistes, adeptes de la *« guerre totale »* et du terrorisme, ceux qui acceptent les règles du jeu politique.

D'un côté, il y aurait le FIS, face « présentable » du fondamentalisme musulman, de l'autre le Groupe islamique armé (GIA), abandonné par tous à sa dérive guerrière ? On peut donc craindre que ce dernier, pour échapper à ce piège, ne redouble de violence afin d'apparaître, plus que jamais, comme un interlocuteur incontournable.

De la même manière, on peut s'interroger sur les effets qu'aura « l'appel de Rome » au sein de la nomenklatura militaire qui, jusqu'alors, a réussi à sauver les apparences de son unité. L'homme fort du pays, le général Mohamed Lamari, directement engagé dans la lutte antiterroriste, ne se résignera probablement pas à changer son fusil d'épaule sans de solides garanties. Mais, dans le contexte actuel, qui est en mesure d'engager son autorité et sa crédibilité sur de simples promesses ? C'est là tout le pari que font les signataires de la plateforme romaine.

Catherine Simon

Réactions circonspectes dans les rues d'Alger

ALGER
correspondance

« Pourquoi s'être réuni à Rome et non pas à Alger ? » Samia, mère de famille, ne contient pas sa colère contre les dirigeants du FLN et du Front des forces socialistes (FFS). Les prises de position de la presse locale, hostiles à tout dialogue avec les islamistes, ont assurément fait mouche. A ses yeux, en effet, le colloque de Rome est une *« ingérence étrangère »* dans les affaires de son pays.

« Sur quoi chercher à s'entendre là-bas alors que c'est ici que le sang coule ? » s'interroge-t-elle. La jeune femme reprend, mot pour mot, les commentaires acidulés de la radio et de la télévision algériennes, accusant tout de go ceux qui ont participé à cette réunion de soutenir *« le terrorisme et la mafia politico-financière »*. Enseignant à l'université, Brahim critique la position du secrétaire général du FFS dont il ne se doutait pas, explique-t-il, qu'il *« ferait un jour le jeu des groupes armés »*. La mort dans l'âme, il avoue donc sa déception à l'encontre de Hocine Aït Ahmed, *« un patriote pourtant et un démocrate convaincu »*.

SENTIMENT DE DÉPIT

La peur du dialogue avec les islamistes, la rancœur envers les pays étrangers – la France surtout – et la méfiance à l'encontre de ceux qui *« vivent en exil »* ne sont pas étrangères à ce sentiment de dépit. Sentiment d'autant mieux partagé par la population que, tétanisée par les médias locaux, elle ne trouve rien à redire aux discours officiels qui ont cherché à la mobiliser contre le colloque de Rome. A preuve, les marches récemment organisées à l'intérieur du pays, notamment à Sétif, dans l'est, et à Aïn Turk, dans l'ouest, et les témoignages d'hostilité largement diffusés par la télévision.

En réalité, les partisans du dialogue – beaucoup plus nombreux que ceux qui le rejettent – mettent en doute les arguments que le pouvoir leur a servis pour dénigrer le colloque de Rome, et qui parlent *« d'ingérences étrangères, notamment italienne et américaine »*. Ainsi, pour Malek, cadre supérieur, il ne devrait pas *« y avoir d'obstacle au dialogue entre le pouvoir et l'opposition maintenant que celle-ci vient de s'entendre sur les termes d'un contrat national »*. Il se demande *« qui a intérêt, une fois encore, à empêcher la réunion des forces réellement représentatives »* puisqu'un timide espoir de solution à la crise est en train de naître. – *(Intérim.)*

■ **ASSASSINAT** : Abdelmajid Yahiaoui, journaliste du quotidien arabophone progouvernemental *El Chaab*, a été tué par balles, vendredi 13 janvier, dans le fief intégriste de Baraki, dans la banlieue d'Alger. Il est le troisième journaliste assassiné en huit jours et le vingt-sixième depuis mai 1993. – (AFP)

Les partis signataires

● **Front islamique du salut** (FIS) : légalisé en septembre 1989, le « parti de Dieu » avait remporté les élections municipales de juin 1990 (54,2 % des suffrages exprimés) et le premier tour des élections législatives du 26 décembre 1991 (24,59 % des suffrages exprimés). Le FIS, dont les principaux dirigeants, Abassi Madani et Ali Benhadj, purgent actuellement une peine de douze ans de prison, a été dissous, en mars 1992, trois mois après l'annulation du processus électoral.

● **Front de libération nationale** (FLN) : l'ancien parti unique, dirigé depuis la fin de 1988 par Abdelhamid Mehri, est arrivé en deuxième position, derrière le FIS, lors du premier tour des élections de 1991 (12,17 %, seize sièges). Ses liens maintenus avec le personnel au pouvoir ne l'ont pas empêché de devenir, depuis 1994, l'une des « locomotives » de l'opposition.

● **Front des forces socialistes** (FFS) : fondé en septembre 1963, un an après l'indépendance, par l'un des chefs « historiques » de la guerre de libération, Hocine Aït Ahmed, exilé depuis juillet 1992 en Europe. Le FFS, à dominante kabyle, avait obtenu, avec 3,85 % des suffrages exprimés, vingt-cinq sièges au Parlement, lors du premier tour des élections de 1991.

● **Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA)** : créé, en mars 1984, à Chantilly, en France, par l'ancien président Ahmed Ben Bella, aujourd'hui âgé de soixante-dix-huit ans.

● **Parti des travailleurs (PT)** : sa présidente, Louisa Hanoun, seule femme chef de parti, est aussi l'une des fondatrices de l'Association pour l'égalité, premier groupe féministe, créé en 1989 à Alger.

● **Ennahdha (Mouvement pour la renaissance islamique)** : légalisé en mars 1990, ce petit parti recrute essentiellement dans le Constantinois, dont est originaire son fondateur, l'imam Abdallah Djaballah.

Une plate-forme pour une « issue pacifique et démocratique »

« LES RISQUES de guerre civile sont réels, menaçant l'intégrité physique du peuple, l'unité du pays et la souveraineté nationale, souligne, dans son préambule, la plate-forme pour une solution politique et pacifique de la crise algérienne. (...) *Le pouvoir n'a initié que de faux dialogues qui ont servi de paravents à des décisions unilatérales et à la politique du fait accompli. Une véritable négociation reste l'unique moyen pour parvenir à une issue pacifique et démocratique. »*

Les participants s'engagent, sur la base d'un *« contrat national »*, autour de principes *« sans l'acceptation desquels aucune négociation ne serait viable »* : restauration de l'Etat algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes de l'islam, conformément à la déclaration du 1er novembre 1954 ; rejet de la violence et de toute dictature ; respect de l'alternance politique et de la légitimité populaire ; garantie des libertés fondamentales et consécration du multipartisme.

La plate-forme insiste sur *« la non-implication de l'armée dans les affaires politiques, le retour à ses attributions constitutionnelles de sauvegarde de l'unité et de l'indivisibilité du territoire national »*. Elle précise que *« les éléments constitutifs de la personnalité algérienne sont l'islam, l'arabité et la berbérité ; la culture et les deux langues concourant au développement de cette personnalité doivent trouver dans ce cadre unificateur leur place et leur promotion institutionnelle, sans exclusion ni marginalisation »*.

PRÉALABLES

La plate-forme pose plusieurs préalables à l'ouverture de négociations : libération effective des responsables du FIS et de tous les détenus politiques ; ouverture du champ politique et médiatique ; annulation de la décision de dissolution du FIS ; plein rétablissement des activités de tous les partis ; levée des mesures d'interdiction et de suspension des journaux, des écrits et des livres ; cessation immédiate, effective et vérifiable de la pratique de la torture ; arrêt d'exécution des peines capitales, des exécutions extrajudiciaires et des représailles contre la population civile ; appel à la cessation des exactions et des attentats contre les civils et les étrangers, ainsi que de la destruction des biens publics ; constitution d'une commission indépendante pour enquêter sur ces actes de violence.

« Une dynamique nouvelle pour la paix, ajoute la plate-forme, *implique un processus graduel, simultané et négocié comprenant : d'une part, des mesures de détente réelles – fermeture des camps de sûreté, levée de l'état d'urgence et abrogation du dispositif d'exception –, et, d'autre part, un appel urgent et sans ambiguïté pour l'arrêt des affrontements. (...) Les partis s'engagent à respecter la Constitution du 23 février 1989. Son amendement ne peut se faire que par les voies constitutionnelles. (...)*

»Les parties prenantes aux négociations doivent définir une légalité transitoire pour la mise en œuvre et la surveillance des accords. Pour cela, elles doivent mettre en place une conférence nationale, dotée de compétences réelles, composée du pouvoir effectif et des forces politiques représentatives. Cette conférence définira les structures transitoires, les modalités et la durée d'une période de transition, la plus courte possible, devant aboutir à des élections libres et pluralistes qui permettent au peuple le plein exercice de sa souveraineté. »

« PÉTITION INTERNATIONALE »

Les parties prenantes à la négociation *« s'opposent à toute ingérence dans les affaires internes de l'Algérie » (...)*, *« demeurent convaincues que la solution de la crise ne peut être que l'œuvre exclusive des Algériens et doit se concrétiser en Algérie »* (...), *« décident de lancer une pétition internationale pour appuyer l'exigence d'une solution politique et pacifique en Algérie »*.

Les voisins maghrébins sur la défensive

L'AIR TRANQUILLE ou satisfait qu'affichent Marocains et Tunisiens n'est plus vraiment de mise face à la montée de la violence en Algérie. Même si ce chaos sert de repoussoir à bon nombre de ceux qui l'observent en voisins.

La Tunisie se targue d'avoir, dès la fin des années 80, mesuré le « péril vert » et d'avoir pris, en conséquence, les mesures de tous ordres nécessaires pour le contrer.

Dirigeants et militants de la cause islamiste ont été embastillés ou contraints à l'exil. Le mouvement Ennahdha a ainsi été rayé du paysage politique d'un pays, que l'ancien président Habib Bourguiba avait tenté de convertir, non sans succès, aux vertus d'un laïcisme de bon aloi.

Le mieux serait-il l'ennemi du bien ? Le président Ben Ali et les siens se sont volontiers laissé prendre au piège d'une politique répressive qui, sous prétexte de traquer les islamistes dans leur moindre retranchement, aboutit, de fil en aiguille, à faire la chasse au plus inoffensif des contestataires, sous un vernis démocratique qui ne trompe plus personne. Cette obsession sécuritaire pousse notamment le régime tunisien à museler les médias, bien discrets sur ce qui se passe chez les voisins algériens, dès lors qu'il est question de dialogue, voire à interdire l'usage des antennes paraboliques... comme en Arabie saoudite. Par manque de sang-froid et de lucidité, la tentation totalitaire des uns nourrit ainsi la tentation totalitaire des autres.

« PERPÉTUELS SUSPECTS »

Le Maroc, pour sa part, n'en finit pas d'arguer du fait que le roi est « commandeur des croyants » pour se croire – ou du moins pour se dire – à l'abri de tout aventurisme religieux. Mais l'attentat commis, en août 1994, contre un hôtel de Marrakech, qui avait coûté la vie à deux touristes espagnols, a montré la vanité de cette prétention. *« Il faut cesser de faire l'autruche*, insiste Hind Taarji, auteur des *Voilées de l'islam, en nous considérant différents parce que nous sommes porteurs d'une autre histoire. »*

Ce n'est un secret pour personne que les islamistes ont investi sans bruit le terrain scolaire et universitaire, où ils occupent désormais de solides positions. Aujourd'hui, les disciples de cheikh Abdesslam Yassine, le chef du mouvement fondamentaliste Justice et Bienfaisance, n'hésitent plus à hausser le ton. Ils se plaignent d'être de *« perpétuels suspects »* aux yeux du pouvoir, et dénoncent *« les excès de despotisme de l'autorité »*, l'autorité royale s'entend.

« Il y a un vide qui donne le vertige, constate Mohamed Ennaji, professeur d'économie à l'université de Rabat. *Les partis traditionnels n'ont pas l'ombre d'un projet de société. Le chômage se développe parmi les jeunes. La situation de l'enseignement est désastreuse, et l'on risque, à l'avenir, de former des diplômés analphabètes, faciles à endoctriner. »*

Comme le souligne Khaled Jamaï, rédacteur en chef de *L'Opinion*, le quotidien du parti de l'Istiqlal, *« il n'y a pas d'autre solution que de renforcer l'Etat de droit et de promouvoir une politique de justice sociale »*. Hassan II l'a bien compris, qui, pour relever ces défis, cherche à ouvrir le jeu politique. A sa manière.

Jacques de Barrin

Tarek Aziz : l'Irak « compte sur la coopération avec Paris »

Bagdad prévoit la levée prochaine de l'embargo pétrolier

Bien que le Conseil de sécurité de l'ONU ait reconduit, jeudi 12 janvier, l'embargo imposé à Bagdad en 1991, le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, demeure optimiste. Il estime que, lors de sa prochaine réunion en avril, le Conseil devrait partiellement lever les sanctions qui frappent son pays.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

« Le travail de la Commission spéciale (chargée du désarmement de l'Irak) *est presque terminé, et d'ici à fin mars, le Conseil de Sécurité devrait recevoir un rapport définitif sur le désarmement de l'Irak, ce qui aboutira à la levée de l'embargo pétrolier »*, déclare M. Aziz, dans un entretien accordé au *Monde*, vendredi 13 janvier. Détendu et optimiste, il affirme que son pays est *« déterminé »* à clore le chapitre du désarmement, pour *« enfin »* entamer la reconstruction du pays.

Son optimisme n'est qu'à moitié partagé par les inspecteurs de la Commission spéciale : *« On ne peut pas* (d'ores et déjà) *dire avec certitude que notre rapport semestriel du mois d'avril sera définitif*, explique l'un d'eux. *Il y a encore des lacunes dans l'information que nous fournit Bagdad. Ils ne coopèrent que quand ils savent que nous pouvons obtenir l'information ailleurs »*, ajoute-t-il. M. Aziz veut bien admettre qu'il existe *« des lacunes »* – surtout des *« trous de mémoire »* dit-il – pour ce qui concerne les informations sur les programmes d'armement passés de son pays. *« La perfection n'existe pas, et certains pays respectables du Conseil reconnaissent cette vérité »*, plaide-t-il.

C'est un peu le même argument qu'a développé le représentant français, devant le Conseil de sécurité, lors du débat sur la reconduction des sanctions imposées à l'Irak. *« Que demande le Conseil à la Commission spéciale ?* s'est interrogé Jean-Bernard Mérimée. *Lui demande-t-il de garantir à cent pour cent que toutes les armes de destruction massive ont été éliminées sans faille aucune ? (...) En d'autres termes, lui demande-t-il la perfection ? »* La réponse américaine à cette question est positive. *« Puisque l'Irak n'a cessé de mentir depuis quatre ans, il n'est plus fiable. Il faut que l'on soit sûr de ses intentions pacifiques à l'avenir. Il faut tout savoir »*, répète l'ambassadeur américain Madeleine Albright.

« UN PAYS RICHE ET FIER »

« Washington a ses propres raisons de vouloir maintenir les sanctions, rétorque le vice-premier ministre irakien. *Ils veulent garder l'Irak hors du marché pétrolier aussi longtemps que possible, pour que leurs alliés, l'Arabie saoudite et le Koweït puissent continuer à vendre davantage de pétrole que leur quota de l'OPEP. »* C'est, selon lui, la seule vraie raison des Américains. *« Ils savent à présent*, insiste-t-il, *que leur objectif de renverser le régime irakien ne peut plus être atteint. »*

Certains pays européens ont demandé à Bagdad de rassurer ses voisins sur ses intentions, en leur proposant des *« mesures de confiance »*, telle la notification préalable de manœuvres militaires. Le gouvernement irakien, affirme M. Aziz, est disposé à dissiper les craintes de ses voisins *« mais il faut que cela se fasse lors de réunions face à face. Or le Koweït et l'Arabie saoudite ont systématiquement refusé de telles rencontres. »*

Alors que les organisations humanitaires et le rapporteur spécial des Nations unies sur les violations des droits de l'homme en Irak, Max Van der Stoel, affirment que le gouvernement irakien continue de persécuter les populations kurdes (au nord) et chiites (au sud du pays), M. Aziz affirme que la répression a cessé depuis 1992.

En revanche, il perd son calme lorsque l'on aborde la question de la vente de pétrole à des fins humanitaires, sous le contrôle de l'ONU, comme le prévoient les résolutions 706 et 712 du Conseil de sécurité. *« Mais enfin*, s'indigne-t-il, *l'Irak n'est pas un mendiant, c'est un pays riche et fier. »* Or l'application de ces résolutions, ajoute-t-il, équivaudrait à établir un *« gouvernement de l'ONU »* sur le territoire irakien pour surveiller *« la façon dont nous dépensons notre argent. »*

La France, qui a toujours été *« le principal partenaire »* de l'Irak, gardera *la même place »*, une fois les sanctions levées, dit-il. *« Dans les domaines pétrolier, de l'aviation civile, de la reconstruction, des communications et dans bien d'autres secteurs, nous comptons sur la coopération avec Paris »*, ajoute-t-il. Et, lorsqu'on lui demande s'il y aura de la place en Irak pour les compagnies pétrolières américaines, M. Aziz répond : *« Nous le voulons bien, mais pas dans les mêmes conditions qu'en Arabie saoudite. Je vous le répète : l'Irak est un pays fier... »*.

Afsané Bassir Pour

La longue marche de Jean Paul II vers la Chine

Aux Philippines, le pape a adressé un message à tous les catholiques chinois et imposé des conditions à une rencontre avec des fidèles de l'Eglise « patriotique » délégués par Pékin

MANILLE
de notre envoyé spécial

Avant de présider, au Parc Rizal de Manille, un gigantesque rassemblement qui devrait attirer, samedi soir 14 janvier, plus d'un million de jeunes Philippins et étrangers et, dimanche 5, deux millions de fidèles, le pape a adressé sur les ondes de Radio-Veritas, station catholique qui diffuse dans toute l'Asie, un message sans précédent, destiné à *« l'ensemble »* des catholiques de Chine et dans lequel il les appelle à une mutuelle compréhension. Pour le souverain pontife, le succès du combat pour la liberté religieuse en Chine passe, en effet, par la réconciliation entre l'Eglise *« patriotique »* de Chine, placée directement sous le contrôle du régime communiste et non reconnue par le Vatican (elle compte environ 4 millions de fidèles), l'Eglise dite *« clandestine »*, restée fidèle à Rome, et tous ces catholiques qui ne veulent pas choisir entre la compromission et la persécution et affirment reconnaître l'autorité du pape. C'est parmi les *« patriotiques »* qu'une délégation de vingt-un prêtres et laïcs, encadrée par trois responsables politiques, a été désignée par Pékin pour participer, du 10 au 15 janvier à Manille, au rassemblement mondial de la jeunesse. Après y avoir réclamé le remplacement du drapeau de Taïwan par celui de la République populaire de Chine – jusqu'à faire pression sur les autorités des Philippines et menacer de repartir à Pékin –, ils ont exprimé le désir de rencontrer le pape et concélébrer la messe, dimanche 15, avec lui et les centaines d'autres prêtres philippins et étrangers.

Des prêtres chinois de l'Eglise *« patriotique »* ont déjà concélébré la messe avec des prêtres étrangers – cela s'est récemment produit en Belgique et France –, mais avec la *« bienveillance discrète »* réclamée par le Vatican. Un tel geste renouvelé à Manille, en présence du pape lui-même, aurait une autre portée religieuse et politique. La délégation du Saint-Siège à Manille a donc exigé des prêtres *« patriotiques »* chinois qu'ils fassent d'abord *« profession de foi »* dans les enseignements du magistère romain et dans l'autorité du collège des évêques et du pape.

UNE ÉCHARDE AU CŒUR

Si les délégués de Pékin acceptaient de telles conditions – qui devront faire l'objet d'*« une déclaration publique sous le contrôle de la hiérarchie catholique locale »*, a précisé samedi devant la presse Joaquim Navarro-Valls, porte-parole du Saint-Siège –, ce serait un changement de cap de la politique religieuse de la Chine. Il équivaudrait à une reconnaissance du pape par une association « patriotique », créée dans les années 50 précisément en vue de séparer les fidèles chinois d'un pape considéré comme le souverain d'une puissance étrangère.

La Chine occupe une place à part dans la *« géopolitique »* de Jean-Paul II. Ce pape d'origine polonaise, dont plus personne ne conteste le rôle qu'il a joué dans la chute du communisme en Europe de l'Est, n'a de cesse de rappeler qu'un septième de l'humanité vit encore prisonnière de cette idéologie. Ses proches assurent même que la Chine reste l'écharde au cœur de Jean-Paul II et que son dernier grand combat sera précisément celui de la liberté religieuse derrière la célèbre muraille.

Sans céder sur les principes, toute occasion est donc bonne, pour lui, d'adresser des signaux aux Chinois, comme il vient de le faire à Manille. Il avait déjà demandé à plusieurs représentants de l'Eglise de se rendre dans ce pays, parmi lesquels le cardinal philippin Jaime Sin, d'origine chinoise, Mère Teresa et, en septembre 1993, le cardinal Etchegaray, de la Curie romaine. En visite à Séoul en 1989, le pape exprimait même, pour la première fois, son désir de se rendre, un jour, en Chine.

UNE PARTIE SUBTILE

Entre le régime de Pékin, qui a rompu en 1957 ses relations diplomatiques avec le Vatican pour cause de reconnaissance de Taïwan, mais qui aujourd'hui est soucieux de sortir de son isolement international, et le pape, en charge d'âmes dans cet immense pays, s'est donc engagée une partie subtile, analogue à la diplomatie du *« ping-pong »* qui avait précédé le dégel diplomatique sino-américain. Mais l'exercice est délicat, car chaque *« petit pas »* de Rome en direction de Pékin et des catholiques *« patriotiques »* est interprété comme un *« coup de poignard »* par les clandestins restés fidèles au pape, dont les évêques sont en prison, en résidence surveillée ou à l'étranger comme Mgr Gong Ping-Mei, ancien évêque de Shangaï, qui a passé trente ans de sa vie en prison et que le pape a nommé cardinal en 1991.

Même si les prêtres chinois acceptaient, dimanche à Manille, les garanties exigées par le Vatican, il faudrait régler deux questions autrement plus redoutables avant une éventuelle reconnaissance entre la Chine populaire et le Saint-Siège : celle des liens du Vatican avec Taïwan, directement à l'origine de la rupture en 1957, et celle de la nomination des évêques dans l'Eglise *« patriotique »* de Chine, qui reste subordonnée aux autorités de Pékin.

Henri Tincq

Londres craint pour la vie de deux Britanniques enlevés en Sierra Léone

LE FOREIGN OFFICE s'alarme du sort des deux ingénieurs britanniques enlevés, le 7 novembre 1994, dans le nord du pays et a indiqué, vendredi 13 janvier, qu'il tenait les ravisseurs pour *« responsables »* de leur sécurité après des menaces de mort proférées à leur encontre (*Le Monde* du 14 janvier). Membres du Service des volontaires de la coopération outre-mer, Robert D'Cruz, trente ans, et Calum Murray, vingt-cinq ans, ont été capturés par les rebelles du Front révolutionnaire unifié (RUF).

Selon des sources officielles britanniques, le RUF a menacé, jeudi, de tuer ses otages si le gouvernement sierra-léonais exécutait un lieutenant-colonel de l'armée régulière, condamné à mort, la veille, par la cour martiale de Freetown pour avoir pris fait et cause pour les rebelles.

La rébellion sierra-léonaise, qui a déjà fait entre 5 000 et 7 000 morts, a été déclenchée, en mai 1991, par un ancien caporal de l'armée, Foday Sankoh, contre le régime du président Joseph Momoh. C'est une vaste nébuleuse, dont les membres se confondent souvent avec des soldats renégats. A son arrivée au pouvoir, en avril 1992, à la faveur d'un coup d'Etat qui renversa le général Momoh, le capitaine Valentine Strasser avait fait de l'écrasement des rebelles un objectif prioritaire.

Après avoir occupé les provinces du centre-est et du sud-est du pays, notamment la région de Koidu, située à 250 kilomètres à l'est de Freetown – la plus riche par ses ressources diamantifères et agricoles –, le RUF a été repoussé dans quelques « sanctuaires » par des offensives de l'armée.

Fin 1993, la propagande officielle assurait que Foday Sankoh était *« malade »*, *« au bord du suicide »*, voire *« retranché dans une grotte »*, jusqu'à ce qu'il réapparaisse, en novembre 1994, pour revendiquer, par liaison-radio, l'enlèvement des deux Britanniques. Au cours des trois dernières semaines, le RUF – dont les effectifs restent inconnus mais qui compte dans ses rangs des milliers d'enfants soldats – a lancé plusieurs attaques dans le centre et l'est du pays, menées le plus souvent par de petits groupes armés, qui pillent et tuent indistinctement, sans que l'on sache à qui ils obéissent.

F. F.

L'église philippine s'oppose à la mise en place d'une politique de contrôle des naissances

LE COMBAT virulent mené par l'Eglise des Philippines et le cardinal Sin contre le contrôle des naissances pourrait faire croire que cet archipel de 66 millions d'habitants – le pays le plus peuplé de la zone après la géante Indonésie – est très avancé dans ce domaine. C'est l'inverse. Selon les dernières enquêtes internationales, alors qu'en Thaïlande, 68 % des femmes mariées en âge d'avoir des enfants utilisent une méthode contraceptive quelconque, et 50 % en Indonésie, la proportion n'est que de 34 % aux Philippines. Et encore faut-il considérer que, sur ce chiffre, 21 % des femmes ont recours à des méthodes « modernes » (pilule, et surtout stérilisation), les autres aux « méthodes traditionnelles », alors que la contraception moderne domine en Indonésie, comme en Thaïlande.

Dans ces deux derniers pays, les dirigeants ont engagé depuis longtemps des programmes importants – et efficaces – de contrôle des naissances. Aux Philippines, l'opposition de l'Eglise a freiné le mouvement. En 1987, Cory Aquino a fait supprimer de la Constitution l'article qui confiait à l'Etat *« la responsabilité de réaliser et de préserver des taux de croissance démographique propres à promouvoir le bien-être national »*.

SUCCÈS PARTIEL

Le gouvernement du général Ramos a certes mis la planification familiale au nombre des instruments de développement ; il souhaite augmenter le taux global de contraception pour le porter dès 1998 à 50 %, pour ramener à moins de 2 % la croissance annuelle de la population, actuellement supérieure à 2,3 %, et ralentir ainsi l'augmentation du sous-emploi. Mais, pour éviter de provoquer l'Eglise, le général en a limité la portée : *« Nous n'essayons pas de faire croire que le programme de planification familiale peut à lui seul éliminer la misère et la pauvreté dans notre pays. Ce n'est qu'un programme parmi d'autres »*. D'autre part, il a laissé aux organisations non gouvernementales le soin de promouvoir l'usage des contraceptifs modernes : *« Laissons chaque groupe promouvoir la méthode qu'il juge la plus appropriée à ses propres membres*, expliquait-il. *Que chacun s'en tienne aux moyens qui respectent ses croyances personnelles et religieuses »*.

Mais le succès de l'Eglise philippine n'est que partiel : le taux de fécondité a largement baissé depuis vingt ans dans l'archipel ; même s'il est aujourd'hui de 3,9 enfants par femme, contre 2,9 en Indonésie, pays qui, malgré sa croissance économique, a encore un revenu par tête inférieur à celui des Philippines. Et il existe une demande non satisfaite de contraception : on estime qu'au moins deux millions de femmes mariées en âge d'avoir des enfants souhaiteraient disposer de moyens de limiter le nombre de grossesses ou de les espacer ; d'autre part, beaucoup d'avortements clandestins sont pratiqués, et, selon des source médicales, ils seraient responsables de nombreux décès.

G. H.

L'ancien gouvernement sud-africain avait garanti l'immunité aux responsables des services de sécurité

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Quelques jours à peine avant les premières élections multiraciales d'avril 1994, le gouvernement de Frederik De Klerk avait secrètement accordé l'immunité à trois mille cinq cents policiers et à leur chef, ainsi qu'à deux anciens ministres, leur permettant d'échapper à d'éventuelles poursuites judiciaires pour des actes commis alors qu'ils luttaient contre les adversaires de l'apartheid. Telle est la surprenante découverte que vient de faire le ministre de la justice de Nelson Mandela, Dullah Omar, qui s'est dit profondément choqué de n'avoir pas été averti par ses services.

La liste des bénéficiaires de l'immunité a été intégralement publiée, vendredi 13 janvier, par les services d'information du gouvernement. A côté des noms de milliers de policiers du rang, figurent ceux de trois *« faucons »* de l'apartheid, le général Magnus Malan, ministre de la défense de 1980 à 1991, Adriaan Vlok, ministre de la loi et de l'ordre de 1986 à 1991, et le général Johan van der Merwe, actuel chef de la police qui vient d'annoncer son départ à la retraite (*le Monde* du 12 janvier).

L'immunité dont ils bénéficient aujourd'hui leur a été accordée en vertu d'une loi votée en 1990 et amendée deux ans plus tard par le Parlement d'alors. Le texte – toujours en vigueur – permet, sur recommandation d'une commission ad hoc, d'accorder l'immunité à toute personne non encore condamnée, susceptible d'être poursuivie pour des crimes ou des délits commis en relation avec la situation politique avant le 8 octobre 1990.

LÉGALITÉ

C'est l'immunité accordée à M. Vlok qui est à l'origine de la découverte du pot aux roses. Une militante de l'ANC, Shirley Gunn, poursuit l'ancien ministre de la loi et de l'ordre qui l'avait publiquement accusée d'être à l'origine d'un attentat à la bombe commis, en 1988, contre un immeuble de Johannesburg. Témoignages à l'appui – dont celui d'un policier –, Shirley Gunn affirme que l'affaire était une machination policière et qu'après l'attentat M. Vlok serait allé personnellement féliciter les policiers qui avaient posé la bombe.

La police a laissé l'enquête s'enliser, et, le 10 janvier, le quotidien *The Star* évoquait l'affaire, mettant en cause son chef, le général Van der Merwe. Celui ci a alors répondu que ses services ne pouvaient enquêter sur une personne qui bénéficiait de l'immunité. C'est cette explication qui a suscité la curiosité du ministre de la justice.

« En tant que ministre de la justice, je ne reconnais pas ces mesures », a déclaré, vendredi 13 janvier, Dullah Omar. Le même jour, Cyril Ramaphosa, secrétaire général de l'ANC, a affirmé que cette immunité *« ne* [tiendrait] *pas »*. On voit mal, cependant, ce que l'un et l'autre peuvent faire pour revenir sur une décision qui a toutes les apparences de la légalité.

Politiquement, la remise en cause du principe de l'immunité risquerait, non seulement de mettre à mal la coalition au pouvoir – le Parti national et le parti Inkatha à dominante zouloue du chef Buthelezi sont particulièrement sourcilleux sur ce point –, mais aussi de susciter des remous dans cette partie de l'appareil d'Etat dont la neutralité est vitale pour le fonctionnement du gouvernement.

Georges Marion

Lamberto Dini veut gouverner l'Italie au-dessus des partis

La lire s'est immédiatement redressée après la désignation du ministre du trésor sortant pour former un nouveau gouvernement. M. Dini n'a pas indiqué ses intentions à propos d'éventuelles élections

Trois semaines après la démission du président du conseil italien, Silvio Berlusconi, le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, a pressenti Lamberto Dini pour former un nouveau gouvernement. La personnalité austère de cet ancien dirigeant de la banque centrale, ministre du Trésor dans le gouvernement sortant, a de quoi rassurer les marchés financiers – où la lire, très attaquée ces dernières semaines, s'est immédiatement redressée à l'annonce de sa nomination. Il entend constituer une équipe de techniciens non liés aux partis politiques. Mais une ambiguïté subsiste sur la mission qu'il assignera à son gouvernement : préparer très vite les élections, comme le réclament M. Berlusconi et ses alliés, ou durer pour rétablir la confiance et réaliser des réformes ? Il a annoncé les grandes lignes d'un *« programme bien délimité »* comportant d'abord les *« mesures d'austérité économiques et financières nécessaires »*, se proposant de *« composer un gouvernement dont les personnalités n'auront aucun lien avec des groupes politiques »*.

ROME
de notre correspondante

Après trois semaines de négociations qui semblaient bloquées, enfin une fumée blanche : vendredi après-midi 13 janvier, le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, a officiellement chargé Lamberto Dini, ministre du Trésor du gouvernement démissionnaire de Silvio Berlusconi, de tenter de former le nouveau gouvernement.

Discours attendu s'il en fut où chacun, après les revirements et les calculs inattendus de ces derniers jours, a cherché à sonder les intentions de celui qui sera peut-être le prochain président du conseil. Or que dit M. Dini ? Première indication : *« Je vais m'efforcer de composer un gouvernement dont les personnalités n'auront aucun lien avec des groupes politiques, et qui seront sélectionnées uniquement sur la base de critères de qualité et de professionnalisme : un gouvernement de techniciens. »* Pour cela, aucune consultation préalable des partis politiques ne sera nécessaire, ce qui pourrait rendre plus courts les délais indispensables. Deuxième indication : cette équipe de techniciens *« aura un programme bien délimité, destiné à trouver des solutions aux questions qui semblent vraiment urgentes ». « Et je fais référence,* a-t-il précisé, *aux mesures d'austérité économiques et financières nécessaires pour corriger les tendances en cours et pour soutenir la reprise de l'économie et de l'emploi. »* Une des priorités étant la réforme du système des retraites : un important accord a été passé avec les syndicats pour qu'elle fasse l'objet d'une loi à part entière, après le violent rejet par l'opinion des mesures contenues à l'origine dans le projet de budget.

Troisième indication : il s'agira aussi de *« mettre un peu de discipline dans les moyens de la communication pour toutes les forces politiques »*. Le fait que le président du conseil sortant, Silvio Berlusconi, soit propriétaire des trois grandes chaînes privées a en effet posé avec acuité le problème de l'égalité d'accès à la télévision. Enfin, il faudra réformer la loi électorale en un sens majoritaire pour les élections régionales.

Un programme précis, limité donc aux réformes indispensables, de la part d'un homme qui, venant pourtant du gouvernement sortant, a choisi de se placer au-dessus des partis, et de calmer les tensions politiques en faisant appel à des techniciens de haut niveau, prêtés à la politique comme il le fut lui-même, lorsque Silvio Berlusconi le fit venir au ministère du Trésor, au printemps dernier.

Ce choix de compromis, effectué par Oscar Luigi Scalfaro, qui jusque-là était bloqué par l'intransigeance de M. Berlusconi et de ses alliés, lesquels exigeaient *« un gouvernement Berlusconi* bis *ou des élections immédiates »*, a eu en tout cas pour premier effet de désamorcer la campagne d'invectives et les violentes attaques verbales échangées ces derniers jours. Et depuis vendredi soir une certaine prudence – un certain attentisme aussi – prévaut dans les commentaires. En effet, en dehors des buts précis qu'il s'est fixés, M. Dini n'a omis qu'une chose, pourtant primordiale, c'est de définir quel type de gouvernement lui a été confié. En clair, combien de temps compte-t-il rester au palais Chigi avant de nouvelles élections législatives, qui à plus ou moins long terme sont indispensables ?

En attendant d'y voir plus clair à l'occasion du choix des ministres, chaque ténor politique a commenté la nomination de Lamberto Dini en donnant l'explication la plus valorisante pour lui. Le plus satisfait est sans conteste le secrétaire du Parti populaire (ex-démocrate- chrétien), Rocco Buttiglione, qui voit presque respecté à la lettre le profil qu'il avait tracé du nouveau chef de gouvernement : *« un technicien qui fasse les réformes et ne soit pas étranger à Forza Italia »*. Satisfaits également, pour des raisons inverses, les néocommunistes de Rifondazione comunista, qui, divisés jusque-là, ont retrouvé une unité « de blocage » et ont fait savoir qu'ils ne voteraient pas la confiance au Parlement au *« pire ennemi des retraités »*. Chez les progressistes, la réaction est plus perplexe, même si la satisfaction de ne plus avoir en personne M. Berlusconi au gouvernement fait accepter bien des compromis. Et Massimo D'Alema annonce : *« Si ce gouvernement est bien au-dessus des partis, nous voterons pour lui. »*

De son côté, Umberto Bossi, le leader de la Ligue, le « traître » qui en sortant de la majorité a fait tomber le gouvernement Berlusconi, respire enfin, lui qui, il y a trois jours à peine, était violemment contesté par son mouvement, durement travaillé par les sirènes berlusconiennes. Mais ne rêve-t-il pas un peu en niant catégoriquement le mandat « limité » – bien qu'important – que s'est fixé Lamberto Dini ? *« D'ici aux prochaines élections,* a commenté un Umberto Bossi jubilant, *tellement d'eau aura passé sous les ponts que Berlusconi mourra de vieillesse ! »*

Enfin les sourires les plus crispés étaient du côté de Forza Italia et de ses alliés d'extrême droite de l'Alliance nationale. Le calice est en particulier bien amer pour Gianfranco Fini, coordinateur d'A. N, qui se retrouve affaibli et hors du gouvernement pour affronter dans quelques jours la métamorphose historique de l'ex-parti néo-fasciste en droite nationale, et faire avaler à ses adversaires, les *« camerati »* (camarades) irréductibles, un changement redouté. Seul objectif pour récupérer des forces pour l'avenir : les élections. Le gouvernement Dini, a-t-il laissé clairement entendre, n'aura son appui que s'il est évident qu'il s'agit d'*« un gouvernement limité et préélectoral »*.

Même son de cloche pour Silvio Berlusconi, qui acceptera un *« gouvernement de trêve »* à l'unique condition que ce dernier *« ne trahisse pas l'esprit de la splendide victoire électorale des législatives du 27 mars dernier »* et mène aux élections à bref délai, pour *« donner une réelle stabilité politique au pays »*. Dans un communiqué, le *« cavaliere »* a annoncé sa prochaine campagne : *« Dans les mois à venir j'entends personnellement contribuer à la constitution d'une ample alliance de forces modérées, libérales, catholiques, fédéralistes, de la droite sociale et européenne. Quand les Italiens pourront par leur vote exercer à nouveau leur droit souverain, nous serons au rendez-vous et nous leur offrirons une grande alliance pour les libertés. »*

Marie-Claude Decamps

Un « technicien » aux commandes

ROME
de notre correspondante

Moins de cinq minutes d'un discours lu d'une voix monocorde et sans un sourire pour faire savoir qu'il a accepté la mission qu'on vient de lui proposer : avec ses costumes stricts, ses lunettes qu'il enlève et remet sans cesse sur son visage glabre et fatigué, on ne peut pas dire que Lamberto Dini (soixante-trois ans) crève l'écran comme le locataire sortant du palais Chigi, Silvio Berlusconi.

Pourtant, les téléspectateurs curieux de voir celui qui sera peut-être leur futur président du Conseil, auront gagné en précision et concision, découvrant, ou plutôt re-découvrant, derrière les projets pointilleusement énoncés devant eux, le style froid mais efficace de celui qui, jusqu'à la mi-journée du vendredi 13 janvier, était encore le ministre du Trésor du gouvernement démissionnaire sortant : un discours de « technicien » avant tout.

« Technicien » est d'ailleurs le terme qui résume le mieux la carrière largement outre-Atlantique, de ce florentin d'origine, considéré comme un des plus grands spécialistes italiens de l'économie et de la finance. Passé par les universités américaines du Minnesota et du Michigan, avant d'entrer au Fond monétaire international (FMI) en 1959, il y restera jusqu'en 1979, gravissant tous les échelons pour devenir, en 1975, co-directeur central pour les affaires africaines ; puis représentant de l'Italie dans le Comité exécutif, puis directeur exécutif.

En 1979, c'est le grand retour en Italie, il devient directeur général, donc numéro deux de la Banque d'Italie, *et son destin ne cessera plus de croiser celui* d'un autre grand technicien, Carlo Azeglio Ciampi, alors gouverneur de la banque, devenu, en 1993, président du Conseil. Et bien que la presse s'amuse à l'occasion à qualifier Lamberto Dini de « Ciampi de droite », entre MM. Ciampi et Dini, un courant d'air froid était passé ces dernières années, dû à d'inévitables rivalités de postes, M. Dini guignant en vain la place de gouverneur laissée vacante par M. Ciampi. Petite consolation, c'est à lui que Silvio Berlusconi, en quête de crédibilité dans les milieux financiers, fait appel au printemps dernier pour le ministère du Trésor.

Lamberto Dini est-il populaire ? La réponse est non, et les millions de manifestants qui sont descendus dans la rue pour protester contre la loi de finances dont il était l'artisan, n'ont eu parfois que trop tendance à l'identifier avec un projet, qu'au nom de la « rigueur nécessaire », il a défendu bec et ongles jusqu'au bout. En revanche, et ce n'est pas incompatible, M. Dini jouit d'une très grande reconnaissance de ses mérites professionnels, et beaucoup, en dehors des milieux spécialisés, sont rassurés par son sens du devoir, sa stature internationale et l'aura qu'il s'est gagnée dans les grandes rencontres économiques.

Pour le reste, définir l'étiquette politique de l'ex-ministre du Trésor n'est pas aisé. Plutôt au centre-droit dans l'échiquier politique, ce qui le rend proche de Forza Italia, il est avant tout libéral en économie et résolument atlantiste et anti-communiste. Plus que l'homme d'une faction politique, à son retour en Italie on disait pour le caractériser : « C'est l'homme des Américains ».

M-C D.

Rétablir la confiance pour consolider la lire

Rétablir la confiance : il n'y a pas d'autre mot d'ordre pour le futur gouvernement issu de la crise italienne. Cette confiance perdue par le gouvernement Berlusconi à partir de l'été dernier, et qui a si fort manqué à la lire que celle-ci a crevé tous les planchers historiques face au deutschemark. En dehors de la nervosité générale des marchés financiers, pour quelles raisons les *« opérateurs internationaux »* ont-ils fait leurs arbitrages systématiquement en défaveur de la lire italienne ? Giovanni Agnelli, le patron de Fiat, a rapporté une partie de la réponse d'une visite aux Etats-Unis, début janvier : ses *« amis américains »* lui ont dit craindre que la *« crise financière ne devienne incontrôlable et ne risque de produire de dangereuses lésions dans le tissu démocratique »*. En Italie même, la fuite des capitaux est le fait *« des gens qui peuvent choisir entre garder leur argent à Milan ou le mettre à Lugano »*, comme le dit le Prix Nobel américain Paul Samuelson, interrogé par l'hebdomadaire *L'Espresso*.

La personnalité du chef de gouvernement pressenti, Lamberto Dini, comptera beaucoup pour le rétablissement de la confiance.

Lamberta Dini devra, dans des conditions précaires, donner un nouveau tour de vis budgétaire, alors même que le précédent train de mesures qu'il avait contribué à élaborer avait été violemment rejeté par l'opinion publique et avait dû être atténué.

Il faut à l'Italie *« un gouvernement pour l'économie »*, comme titrait récemment *La Stampa*. Car, même si l'appareil de production a depuis longtemps appris à fonctionner sans se préoccuper outre mesure des convulsions politiques romaines, il y a des limites. La dévaluation de la lire, après sa sortie du système monétaire européen en septembre 1992, avait été une réussite, et a permis aux exportateurs italiens de regagner des points sur leurs concurrents. Mais la chute verticale de la monnaie, désormais largement sous-évaluée, c'est une autre affaire : tous les achats à l'étranger sont renchéris, l'inflation risque de repartir et les prévisions, si nécessaires aux décisions d'investissement, deviennent impossibles. La reprise économique qui s'est affirmée ces derniers mois, comme ailleurs en Europe, peut être cassée si la crise financière persiste. Jusqu'à présent, les autorités monétaires ont évité de relever les taux d'intérêt directeurs mais les banques ont commencé depuis le début de l'année à durcir les conditions de crédit, au grand mécontentement des entreprises.

La tentative de Lamberto Dini pour former un gouvernement s'inscrit donc dans un contexte particulièrement délicat. L'Italie peut-elle être comparée au Mexique, comme n'ont pas hésité à le faire certains économistes ? Il y a au moins un point où elle est finalement plus mal lotie que le grand pays latino-américain : alors que Bill Clinton a mis tout son poids dans la balance pour soutenir le Mexique, les grands partenaires européens de l'Italie ont observé un remarquable silence pendant toute la durée de la crise. Pas un Kohl, un Mitterrand ou un Major pour affirmer publiquement sa confiance dans l'Italie. Peut-être le gouvernement de Lamberto Dini, qui a participé pendant des années à la gestion au sommet du système monétaire européen, obtiendra-t-il ce minimum de solidarité ?

Sophie Gherardi

La démission du ministre des affaires étrangères aggrave la crise politique en Pologne

VARSOVIE
de notre correspondant

Sans ministre de la défense depuis deux mois, la Pologne se retrouve désormais sans ministre des affaires étrangères. Andrzej Olechowski a, en effet, annoncé, vendredi 13 janvier, qu'il quittait le gouvernement, rendant définitive une démission offerte le 27 octobre dernier. *« Il y a des limites à ce qu'on peut supporter »*, a déclaré M. Olechowski, qui a toujours affirmé sa fidélité au président Walesa et incarnait, au sein d'un cabinet dominé par la coalition dite *« post-communiste »*, une tendance libérale décidée à arrimer la Pologne à l'Occident.

Le départ du ministre des affaires étrangères est le résultat le plus spectaculaire de l'opération « mains propres » lancée plusieurs mois plus tôt par un de ces « collègues » du gouvernement, le ministre de la justice, Wlodzimierz Cimoszewicz (ex-communiste). M. Olechowski n'a jamais été accusé de corruption. Mais lui-même et plusieurs dizaines de hauts responsables, dont deux autres ministres, touchaient une rémunération pour leur présence au sein de conseils d'administration de sociétés dont l'Etat est actionnaire.

Le Tribunal a rendu, jeudi 12 janvier, une sorte de jugement de Salomon, statuant que les serviteurs de l'Etat ne peuvent toucher plusieurs rémunérations, mais ajoutant que cette interprétation de la loi n'ayant pas été faite jusqu'à présent, il n'y avait pas lieu de mettre en doute la bonne foi des personnes incriminées.

« Le Tribunal m'a rendu ma liberté de choix », a déclaré M. Olechowski, manière de dire que son honneur était sauf. En réalité, cette affaire avait affaibli sa position face à un premier ministre décidé à lui rendre la vie impossible.

ECHEC CUISANT POUR LECH WALESA

Depuis plusieurs mois, Waldemar Pawlak multipliait, en effet, les obstacles en tous genres, ne répondait pas à ses notes et refusait d'entériner les nominations d'ambassadeurs. Récemment, M. Pawlak était passé à la guerre ouverte, en émettant publiquement une liste de très sévères critiques à l'adresse du chef de la diplomatie.

M. Olechowski, de son côté, a profité de sa dernière conférence de presse pour livrer le fond de sa pensée : selon lui, l'actuel gouvernement n'a pas l'intention de *« faire ce qu'il faut pour obtenir l'adhésion de la Pologne à l'OTAN et à l'Union européenne »*.

Les affaires étrangères sont, dans le système constitutionnel provisoire en vigueur en Pologne, l'un des trois ministères dont le titulaire ne peut être nommé sans l'accord du président. La désignation d'un successeur à M. Olechowski s'annonce donc aussi pénible que dans le cas du ministère de la défense, où l'impasse est totale depuis deux mois. Le premier ministre est capable d'une extrême ténacité pour obtenir – ou bloquer – une nomination, et le président ne paraît pas prêt à accepter de voir rogner des prérogatives qu'il juge déjà très insuffisantes.

M. Walesa sera d'autant moins disposé à céder qu'il vient de subir un échec cuisant face à M. Pawlak : le Tribunal constitutionnel a estimé que le recours introduit par le président contre les barèmes fiscaux fixés par le gouvernement n'était pas recevable. Quelques jours plus tôt, M. Walesa avait émis quelques amabilités à l'égard d'un premier ministre *« dépassé par la situation »*, qui ferait bien de *« prendre des vacances »* et de laisser son poste à quelqu'un de *« plus compétent »*.

Jan Krauze

Des routes sont rouvertes mais Sarajevo reste assiégée

SARAJEVO
de notre correspondant

Jour après jour, prudemment, l'accord de *« cessation des hostilités »* entre en vigueur en Bosnie-Herzégovine. Signé le 31 décembre dernier, sous l'égide des Nations unies, à la suite de la visite de Jimmy Carter à Pale, fief des Serbes de Bosnie, cet accord prévoyait notamment d'ouvrir une route qui, à travers l'aéroport de Sarajevo, devait désenclaver la capitale bosniaque. Cet axe, après maintes discussions, devait finalement être ouvert samedi 14 janvier, sous le contrôle des « casques bleus », pour une période provisoire de sept jours. En réalité, seuls les civils bénéficiant d'autorisations de l'armée bosniaque pourront quitter la ville. Les Serbes se sont, cette fois-ci, fermement opposés à la reprise du trafic commercial à destination de la ville assiégée.

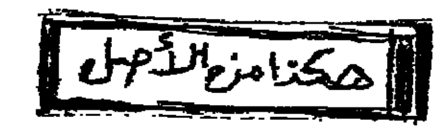
La vie à Sarajevo, en ce troisième hiver de guerre, ne devrait donc pas s'en trouver bouleversée. Au printemps 1994, dans les semaines qui suivirent l'ultimatum de l'OTAN, des *« routes bleues »* avaient été ouvertes autour de la capitale bosniaque. Les civils furent déçus car ces routes demeuraient très strictement contrôlées par les combattants des deux camps. Et les « casques bleus » ne remplissaient qu'une simple tâche d'accompagnateurs. En revanche, la circulation de *« convois humanitaires »* s'était rapidement transformée en un va-et-vient de véhicules commerciaux, ravitaillant enfin correctement la capitale assiégée, et provoquant une incroyable chute des prix sur les marchés. Ces routes furent fermées en juillet 1994 sur décision serbe.

Cette fois, la situation est différente. Les rares civils autorisés par le gouvernement bosniaque à voyager, et qui empruntent actuellement un tunnel creusé sous l'aéroport de Sarajevo, auront désormais le privilège de quitter la ville dans des autobus. Le trafic humanitaire sera limité aux organisations accréditées auprès du haut *commisariat* de l'ONU pour les réfugiés (HCR) et surveillé de près par un officier de liaison serbe. Le trafic commercial sera quant à lui inexistant. L'ouverture des *« routes bleues »* ne signifie aucunement la levée du siège de Sarajevo, encore moins que l'an passé.

Parallèlement à la finalisation de cet accord, le ballet diplomatique s'est intensifié vendredi. Pour la première fois depuis juillet 1994, des représentants du « groupe de contact » (Etats-unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne) se sont rendus à Pale où ils se sont entretenus avec le chef des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, ainsi qu'avec le commandant en chef de leur armée, le général Ratko Mladic. Cette visite est une autre conséquence de l'« effet Carter ». Les diplomates ont accepté de renouer le contact avec les séparatistes serbes alors que ces derniers persistent toujours à refuser le plan de paix.

Jusqu'à présent, les efforts occidentaux pour une relance du processus diplomatique n'ont pas abouti. Les Serbes restent fidèles à leur décision initiale, à savoir obtenir un nouveau plan de partage de la Bosnie. Pour leur part, les Bosniaques continuent d'exiger une acceptation serbe du projet existant avant de reprendre les négociations. La Forpronu, elle, espère que l'application progressive de l'accord du 31 décembre permettra de détendre suffisamment l'atmosphère pour amener les deux camps à parler d'un règlement politique du conflit.

Remy Ourdan



Le delta du Danube entre deux eaux

Déclaré par l'Unesco « réserve de la biosphère », le delta du Danube a échappé de peu au massacre. Il pourrait devenir un des hauts lieux du tourisme roumain

Ceaucescu voulait transformer le delta du Danube, d'une superficie de 450 000 hectares, en polder, voué à la production agricole et industrielle. Des roseaux, on aurait fait du papier, et le marais aurait été converti en grasses prairies d'élevage. Le nouveau pouvoir a compris que ce patrimoine naturel unique en Europe, grand comme sept fois la Camargue, méritait mieux. Et la communauté internationale est aujourd'hui prête à aider financièrement une gestion « écologique » de ce territoire où aboutit un fleuve pollué par les déchets des neuf pays qu'il traverse. L'Unesco a placé la région – et ses 16 000 habitants – sous sa protection en la déclarant « réserve de la biosphère ». Mais le delta intéresse aussi les professionnels du tourisme : il faudra les convaincre que préservation de l'environnement et développement sont conciliables.

BUCAREST
de notre correspondant

Des pêcheurs sortis tout droit de la nuit des temps ; un dédale de canaux étroits bordés par de véritables murs de roseaux, d'arbres et de lianes enchevêtrés ; une multitude de lacs et une forêt de type tropical ; des colonies de grues, de hérons, de cygnes et de pélicans.

En plein cœur de l'Europe, le delta du Danube (450 000 hectares au sud-est de la Roumanie) n'a rien à envier aux bayous de Louisiane. Si ce n'est la notoriété touristique. Depuis l'ouverture du pays il y a cinq ans, les scientifiques ont, les premiers, redécouvert les immenses richesses naturelles du deuxième plus grand delta d'Europe après celui de la Volga. La Roumanie, assistée par des organismes internationaux, tente maintenant de rattraper le temps perdu en rêvant d'un « tourisme écologique », à la fois rentable et protecteur de l'environnement.

La chute de Ceaucescu est arrivée à temps pour mettre un terme à quarante-cinq ans de marche forcée vers l'industrialisation et de délires planificateurs. La pisciculture industrielle et l'exploitation intensive des roseaux par l'industrie papetière se sont certes soldées par des fiascos économiques. Tout comme la tentative, à partir de 1980, d'assécher quelques-uns des 400 lacs pour les transformer en terres agricoles. Résultat : *« Entre 10 et 15 % de la surface totale du delta ont été touchés par ces expériences*, constate Gavrila Simion, directeur de l'Institut de recherches écologiques et muséographiques de Tulcea, à l'embouchure du delta. *On a commencé à réaménager ces terrains, mais on ne touche pas au delta sans en modifier l'équilibre écologique. »*

UNE POPULATION EN BAISSE

A ces agressions directes s'ajoutent les effets de la pollution de la mer Noire et du Danube, qui prennent le delta dans une redoutable tenaille. A en croire Mircea Gogu-Bogdan, ornithologue et chef du centre de baguage des oiseaux pour la Roumanie, le delta serait *« la poubelle de l'Europe »*. Depuis sa source, située à 3 000 km en amont dans la Forêt-Noire, il draine en effet les déchets des agglomérations et des centres industriels des neuf pays qu'il traverse. Les neuf Etats, conscients de cette menace, ont d'ailleurs signé en juin 1994 une convention visant à améliorer la situation.

Les experts ont toutefois constaté avec surprise que le delta a plutôt bien résisté. Son immense roselière, la plus grande du monde, agit comme un filtre naturel géant. *« Mais surtout*, insiste M. Gogu-Bogdan, *certains endroits sont difficilement accessibles et très peu peuplés. »* La population, constituée en majorité de Lipovènes – une ethnie d'origine slave – est passée de 20 000 habitants en 1970 à 16 000 aujourd'hui, soit une densité de 1 habitant pour 3 km². Les jeunes continuent de partir, attirés par le confort, même relatif, des immeubles sans âme des villes, qu'ils préfèrent à leurs petites maisons en bois et torchis.

Pour les pouvoirs publics qui souhaitent aujourd'hui faire du delta une destination touristique, le mode de vie des populations locales, inchangé depuis le XIXe siècle, représente un précieux vivier d'arts et de traditions populaires. Le pari consiste à améliorer leurs conditions de vie sans rompre l'harmonie de ce terroir que l'Unesco, en 1990, a inscrit sur sa liste des trois cents *« réserves de la biosphère »*.

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT

Pour atteindre cet objectif, l'Administration de la réserve de la biosphère du delta du Danube (ARBDD) a été dotée des pleins pouvoirs. Entre autres prérogatives, elle fixe les règles de la chasse, établit les quotas de pêche et accorde les permis de construire. *« L'ARBDD peut devenir cette main de fer nécessaire à la survie du delta »*, espère M. Simion.

Une survie qui suppose le maintien d'un fragile équilibre sur un espace grand comme sept fois la Camargue, situé au carrefour de très importantes migrations d'oiseaux. Les experts y ont répertorié pas moins de cinq mille espèces de plantes et d'animaux. Dix-neuf espèces sont considérées comme endémiques, c'est-à-dire qu'elles n'ont été observées que là. *« De trente à quarante espèces sont actuellement menacées, et certaines ont déjà disparu »*, observe toutefois Virgil Munteanu, responsable de l'information à l'ARBDD. Les photos en noir et blanc de ce pêcheur lipovène posant fièrement à côté d'esturgeons de deux mètres appartiennent en effet au passé et les loups ont disparu depuis plus de trente ans. Et s'il est toujours de tradition d'utiliser l'eau du Danube pour faire la soupe de poisson, personne ne s'aventure plus à la boire directement.

Pour l'administration chargée de gérer la réserve, le défi reste le développement économique du delta. *« Le tourisme devrait devenir sa principale activité, en remplacement de la pêche et de l'agriculture*, affirme Grigore Baboianu, directeur exécutif de l'ARBDD. *Le delta pourrait absorber sans dommages deux millions de visiteurs par an, alors qu'il n'en reçoit actuellement que cent mille. »* Certaines initiatives ont déjà été prises, comme le balisage de plusieurs circuits de promenades sur les canaux, l'ouverture d'un centre d'information, l'accréditation de guides et les premières tentatives d'accueil chez l'habitant.

Intéressée par ce projet, la BERD étudie l'octroi d'un prêt de 5 millions d'écus. Quant à la Banque mondiale, elle va donner 4,5 millions de dollars pour équiper les *« agents écologiques »* chargés de surveiller la réserve. *« Nous voulons instaurer un système qui respecte la biodiversité du delta, qui préserve ses ressources naturelles et qui permette un développement économique »*, résume M. Baboianu.

La réussite de cet ambitieux pari suppose aussi le soutien de la population locale. *« Si les habitants du delta ne sont pas de notre côté, nous ne pouvons rien faire*, poursuit M. Baboianu. *En 1990, certains lobbies industriels ont essayé de leur faire croire que nous allions créer une réserve d'Indiens. Il faut sans cesse leur expliquer ce qu'ils ont à gagner à l'affaire. »*

La tâche ne sera pas facile. Les professionnels roumains du tourisme ont tendance à oublier le delta au profit, notamment, des stations bétonnées du littoral de la mer Noire. Depuis la désertion des touristes des pays de l'Est, en effet, les stations balnéaires sont au bord de la faillite. L'ARBDD devra donc faire preuve d'imagination. Le développement du delta aura valeur de test à l'échelle d'un pays qui compte beaucoup sur son potentiel touristique, mais où l'écologie est encore perçue comme un luxe.

Christophe Chatelot

Un patrimoine naturel unique en Europe

MOLDAVIE — UKRAINE — Oz. Sasyk — Kilia — Oz. Yalpukh — Izmail — Galati — Braila — Danube — Chilia — Sulina — Tulcea — Sfintu Gheorghe — ROUMANIE — Babadag — ALLEMAGNE — SLOVAQUIE — Vienne — AUTRICHE — HONGRIE — Budapest — UKRAINE — ROUMANIE — Bucarest — CROATIE — Belgrade — YOUGOSLAVIE — BULGARIE — 10 km

L'augmentation du nombre d'objecteurs de conscience inquiète les autorités espagnoles

MADRID
de notre correspondant

Au train où vont les choses, les casernes espagnoles seront bientôt à moitié désertes. La baisse de la natalité y est pour quelque chose, mais l'étonnante progression du nombre d'objecteurs de conscience constitue la principale raison de cette désaffection pour les garnisons. Julian Garcia Vargas, ministre de la défense, a exprimé à plusieurs reprises son inquiétude face à ce tarissement des nouvelles recrues.

La progression du nombre de demandeurs du statut d'objecteur est en effet préoccupant. Il est passé de 28 000 en 1991 à plus de 76 000 en 1994. Cette augmentation spectaculaire – 61 % entre 1992 et 1993 – s'est cependant ralentie l'an dernier. Le nombre de candidats cherchant à passer au travers du service militaire de neuf mois n'a cru que de 9 %, alors que les projections faisaient craindre le franchissement du cap des 100 000 objecteurs de conscience : ils auraient alors représenté la moitié des appelés de l'année 1994.

Depuis l'adoption, en 1984, d'une loi très libérale qui permet à la quasi-totalité des demandeurs du statut d'objecteur d'obtenir gain de cause, plus de 246 000 conscrits ont pu échapper au service militaire, *la mili*. Un phénomène sans équivalent en Europe. Il suffit d'invoquer un motif religieux pour avoir de très bonnes chances de passer outre à la conscription, mais aussi à un service civil de treize mois, puisque le nombre de places de la « prestation sociale subsidiaire » (PSS) est largement insuffisant pour pouvoir accueillir les réfractaires à l'uniforme. 125 000 d'entre eux attendent depuis des années une affectation. 7 700 nouvelles places ont été créées l'an dernier pour faire face à l'explosion de l'objection, mais seulement 25 000 jeunes ont pu accomplir la PSS au cours du premier semestre.

En dépit des espoirs du ministère de la justice, il paraît peu probable qu'on parviendra en 1996 à faire faire la PSS à tous les objecteurs. Juan Alberto Belloch, ministre de la justice et de l'intérieur, a exprimé le désir de rendre *« plus dure la PSS »* afin de freiner cette vague d'objection. Les militaires estiment, pour leur part, qu'il faut modifier la loi afin que les 330 000 jeunes qui auront dix-neuf ans cette année soient véritablement égaux devant la loi, ou abandonner, sous une forme ou sous une autre, le système de la conscription.

Cela ne résoudra pas la question des insoumis, dont le nombre ne cesse aussi de croître. Ils sont désormais plus de 12 000 contre 9 400 l'an dernier. Considérée comme un délit, l'insoumission est sanctionnée par des peines de prison qui provoquent des mouvements de protestation, notamment au Pays basque et en Navarre, où leur nombre est élevé. Des tribunaux locaux ont demandé au gouvernement que cette forme de désobéissance civile ne soit pas sanctionnée par l'incarcération, même si les condamnés ne rejoignent en réalité leurs cellules que pour y dormir.

Le pouvoir tente de remédier à l'effet déplorable sur l'opinion publique du contraste entre les enchaînés ou les fugitifs de la répression étatique et le laxisme de l'objection de conscience. Pablo Gonzalez, le fils du président du gouvernement, vient de rejoindre sans rechigner l'unité de parachutistes où il avait été affecté, s'étant auparavant coupé ras les cheveux qu'il avait particulièrement longs. Il s'est ensuite plié, comme les autres incorporés, à la rude école de la formation des paras.

Michel Bole-Richard

Le « bon exemple » du fils de Felipe Gonzalez

Les Américains réintroduisent le loup dans l'Idaho et le Wyoming

WASHINGTON
de notre correspondante

Soixante ans après en avoir été chassés, les loups sont de retour, depuis le 12 janvier, dans l'Ouest américain. Huit loups gris du Canada, capturés à l'aide de balles tranquillisantes tirées depuis des hélicoptères, ont été amenés par avion dans le Montana, puis acheminés en camion vers le Parc national de Yellowstone, dans le Wyoming. Ils devront rester six semaines dans des enclos spéciaux afin de se familiariser avec leur nouvel environnement. Il faut, a expliqué un vétérinaire, *« leur éviter tout traumatisme »*. Quatre autres loups vont être lâchés dans le parc des montagnes bordant la vallée de la rivière No Return, dans l'Idaho. Ceux-là se retrouveront sans transition dans leur nouveau paysage.

Chaque année, pendant les cinq ans à venir, trente autres spécimens de *Canis lupus* seront livrés à ces deux parcs de manière à obtenir, si les calculs des biologistes sont bons, une population d'une centaine de loups dans chacun des deux Etats en l'an 2002. Pourquoi ramener ces prédateurs à grands frais dans les montagnes Rocheuses, après leur extermination systématique au début du siècle ? Tout simplement afin de rétablir l'équilibre écologique du milieu, qui valait bien qu'on élaborât, pour le seul retour des loups, un programme fédéral de 7 millions de dollars. En l'absence des loups, en effet, daims, élans et orignaux avaient pris leurs aises et proliféré dans des proportions anormales.

Aux Etats-Unis, de telles initiatives ne sauraient être prises à la légère. Le vaste débat soulevé par cette décision, conséquence de l'adoption d'une loi sur les espèces menacées, a opposé ce que le *New York Times* appelle *« deux visions de l'Ouest »*, celle des propriétaires de ranches, qui ne voient dans les loups qu'une menace pour leur bétail, et celle des nostalgiques de l'Ouest sauvage.

D'épiques batailles juridiques ont été livrées pendant toutes ces années, aboutissant, la semaine dernière, au feu vert d'un juge fédéral de Cheyenne (Wyoming). Celui-ci, constatant que dans le Minnesota – seul Etat avec l'Alaska où les loups existaient encore – les carnassiers préfèrent les animaux sauvages aux animaux domestiques, a débouté les éleveurs de bétail. Les ranchers n'ont, toutefois, pas dit leur dernier mot : au dernier moment, alors que les loups étaient déjà dans l'avion, ils ont fait appel de la décision du juge de Cheyenne. Trop tard, ont jugé les magistrats, après une suspension de vingt-quatre heures qui a contraint les loups à attendre dans leur cage le dénouement de ce dernier rebondissement procédurier : le Canada avait fait savoir qu'il ne les reprendrait pas.

Sylvie Kauffmann

Vladimir Jirinovski soutient totalement la politique de Boris Eltsine en Tchétchénie

Le leader ultra-nationaliste est devenu le principal allié du président russe

Alors que les troupes russes continuent de bombarder Grozny et se sont encore rapprochées du palais présidentiel, à Moscou, le parti du leader ultra-nationaliste, Vladimir Jirinovski, a été pratiquement le seul, vendredi 13 janvier, lors d'une session de la Douma, à soutenir sans réserve la politique menée par Boris Eltsine, empêchant l'adoption de tous les textes proposés par le « parti de la paix ».

MOSCOU
de notre correspondante

La Russie l'avait un peu oublié. En lançant le pays dans le bourbier tchétchène, Boris Eltsine l'a ramené sur le devant de la scène : Vladimir Jirinovski est désormais le principal soutien du pouvoir et du « parti de la guerre ». L'« épouvantail de l'Occident » avait certes déjà soutenu Boris Eltsine en approuvant l'assaut contre la Maison Blanche en octobre 1993, pourtant alors occupée par ses voisins « idéologiques ». Et il avait aussi permis l'adoption de la nouvelle Constitution russe, celle qui interdit désormais aux députés d'empêcher le massacre ordonné par Boris Eltsine en Tchétchénie. Mais le président avait alors, également, le soutien des démocrates du Choix de la Russie. Aujourd'hui, le parti de Jirinovski est seul ou presque à soutenir à la fois Boris Eltsine et son intervention en Tchétchénie.

Vendredi 13 janvier, au troisième et dernier jour consacré par la Douma, la Chambre basse du Parlement, à un débat sur la Tchétchénie, c'est son Parti libéral-démocrate de Russie (LPDR) qui batailla, avec succès, pour empêcher l'adoption de tous les textes proposés par le « parti de la paix », à savoir les députés du Choix de la Russie d'Egor Gaïdar et ceux du groupe réformateur Iabloko de Grigori Iavlinski. M. Jirinovski reçut bien, pour cela, le soutien de la grande majorité des députés communistes et de leurs alliés agrariens. Mais ces derniers, contrairement au chef du LDPR, restent pour l'instant des opposants résolus du président Eltsine. Tout cela explique, sans doute, pourquoi Vladimir Jirinovski a été reçu, à la veille du débat à la Douma, par le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, honneur que n'a eu aucun autre chef de fraction parlementaire depuis des mois.

Alors que le nombre des morts parmi les militaires russes reste un des plus grands des secrets de la guerre, le gouvernement peut en effet être reconnaissant au parti de Vladimir Jirinovski. Celui-ci a repoussé, vendredi, l'adoption d'une loi obligeant la publication du nom des victimes. Un de ses membres a qualifié cette proposition de *« torture morale pour la nation, qui sera officiellement obligée de pleurer devant ces listes »*. Tel est le le grand problème de Boris Eltsine : pour mener une guerre de reconquête coloniale, à l'époque des télévisions et de l'humanitaire, il faut, soit instaurer la dictature, soit entraîner idéologiquement une part importante de la population. A défaut d'avoir les moyens de redevenir dictatorial, le pouvoir russe actuel explique ouvertement qu'il veut et doit devenir autoritaire *« pour sauver la Russie »*.

APOLOGIE DE LA GUERRE

Pourtant, malgré toutes ses menaces contre les médias et surtout les télévisions, le président russe n'a pas encore réussi à les museler. Alors, il a tenté une contre-offensive sur la chaîne qu'il contrôle le mieux, la plus largement diffusée, celle du premier canal de télévision, Ostankino. Un « reportage » sur la Tchétchénie, commandé à un célèbre extrémiste de droite, Alexandre Nevzorov, alias Choura, devenu député, y a été diffusé, à une heure de grande écoute. Spécialiste des films à la gloire du KGB dans sa lutte pour sauvegarder l'URSS, (il s'était illustré notamment lors de l'assaut contre Vilnius en 1991), Nevzorov est par ailleurs un scénariste doué.

Sa proposition de faire un film de propagande en Tchétchénie fut très vite acceptée par le Kremlin et, après avoir été reçu par le chef de l'administration présidentielle, Sergueï Filatov, il fut doté d'une garde et d'un blindé pour tourner aux côtés de l'armée russe. Le résultat fut techniquement excellent.

Dans cette apologie de la guerre en Tchétchénie, on entend des soldats promettre d'*« exterminer la racaille »* en proférant divers jurons guerriers. D'autres expliquent que *« si on rend la Tchétchénie maintenant, la Russie partira en éclats »* ; de jeunes recrues se disent volontaires pour le front. Si ces « héros » sont *« trop peu nombreux pour un grand pays comme la Russie »*, c'est que celle-ci doit lutter à la fois contre l'Occident et contre les médias pour retrouver ses traditions, explique Choura. Le film a été vu avant sa diffusion par le président de la Douma, Ivan Rybkine, et par le premier ministre. Selon des journalistes, c'est le premier qui donna l'ordre écrit de diffusion que réclamait le président de la chaîne de télévision publique, Alexandre Iakovlev, l'ancien idéologue communiste, devenu celui de la perestroïka puis de la « Russie démocratique ».

Dans ses tentatives de redresser la barre de son aventure tchétchène, à la Douma comme sur le front idéologique, le Kremlin trouve ainsi sur sa route, pour l'aider, les plus extrémistes des nationalistes russes. Reste à savoir s'il s'agit d'une réaction de désarroi, de l'aboutissement d'un lent rapprochement tactique entamé il y plus d'un an ou d'une connivence profonde de gens dont les racines et l'éducation sont assez proches, quels que soient les différents chemins qu'ils ont ensuite parcourus.

Sophie Shihab

La longue attente de Liéna, réfugiée russe de Grozny

NAZRAN (Ingouchie)
de notre envoyé spécial

Sur le quai de la gare de Nazran, la ville frontalière entre l'Ingouchie et la Tchétchénie, Liéna, vingt-huit ans, attend son mari. Il fait nuit et cette femme corpulente plonge un visage de poupée dans un col de fourrure. Le train ne part pas, le mari n'est pas là. Des enfants se glissent sous les essieux des roues et s'allongent sur les rails. Le chef de gare entre se réchauffer dans son bureau. Une femme descend d'un des wagons verts et austères, elle va chercher de l'eau en disant : *« C'est pas grave, dans les montagnes on est habitué. »* A l'intérieur du train, les couchettes sont dépliées. Une seule bougie est allumée.

Liéna n'aperçoit pas la silhouette de son mari, elle tape des pieds, met les mains dans ses poches. Dans la pénombre des compartiments, des yeux la fixent. Le train ne partira pas. Il sert de campement à plusieurs centaines de réfugiés. Liéna, parfois, a envie de pleurer. Elle se retient. La dernière fois qu'elle a vu son mari, c'était jeudi 12 janvier. Ils vivaient dans une maison près de la place Mirudka de Grozny et, jusqu'à jeudi, cette place, située entre le centre-ville assiégé et les cités populaires du Sud, était réputée pour être tranquille, hors d'atteinte, une sorte de base de repli pour les combattants tchétchènes. Dans la nuit de mercredi à jeudi, Liéna a compris que les vitres ne se contentaient plus de trembler sous le souffle des obus. Les colonnes russes avaient avancé. Les voisins lui ont proposé une place en s'entassant déjà à quatre familles dans trois voitures. Le mari est resté. Assise sur la banquette arrière, elle l'a vu une dernière fois disparaître dans une rue. La voiture s'est faufilée à toute allure entre les obus.

« ILS VONT ME CREVER LES YEUX »

Ce soir, elle explique que *« Doudaev aurait pu trouver un moyen de ne pas impliquer les gens dans cette guerre »*. Plusieurs femmes sortent, furieuses, pour lui crier au visage : *« Tais-toi, Doudaev, défends la nation ! »* Liéna, elle, la Russe née en Tchétchénie, leur demande : *« Mais alors, pourquoi Doudaev a-t-il placé, en décembre, ses hommes sur les toits de nos maisons pour qu'ils tirent sur les avions russes qui nous survolaient alors qu'ils ne nous bombardaient pas encore ? Et pourquoi ces avions sont-ils ensuite revenus nous bombarder ? Pourquoi ? »*

« Tais-toi, lui répondent les femmes du wagon qui lui saisissent le bras. *Nous avons le droit de faire ce que nous voulons dans notre pays. Nous, nous ne sommes pas allés à Moscou pour tirer des obus sur la population. »* Liéna ne regarde plus ces femmes qui lui disent *« tais-toi »*. Elle pleure, elle parle, les yeux ailleurs : *« Mais la Russie n'est pas seulement mauvaise contre les Tchétchènes, elle est mauvaise contre les Ingouches, les Arméniens, les Russes eux-mêmes qui vivent en Tchétchénie. Y a-t-il une différence entre un enfant russe et un enfant tchétchène qui meurent sous une bombe russe ? Moi, je vous dis qu'il n'y a pas de différence non plus entre Eltsine et Doudaev, le peuple n'est pas coupable de cette guerre, ça lui fait aussi mal qu'au peuple tchétchène. »* Plusieurs hommes retiennent leurs femmes qui veulent en venir aux mains.

Liéna s'éloigne du wagon. C'est la première fois qu'elle voit des Tchétchènes de souche réagir aussi violemment. *« Hier encore, à Grozny, avec mes voisins, on parlait librement de Doudaev. Eux non plus n'avaient plus confiance. Moi-même, je suis russe mais je suis une sorte de tchétchène. »* Liéna avait pris l'habitude de discuter devant sa maison avec les combattants tchétchènes qui se reposaient sur le trottoir. *« Je les faisais rire quand je leur demandais s'ils avaient peur. Ils me donnaient des nouvelles, ils disaient qu'ils captureraient des Russes par milliers. On ne les croyait pas. Ils étaient toujours optimistes, courageux. »*

Elle dit ouvertement que *« Doudaev n'a rien essayé pour la paix »*, qu'*« il a combattu pour défendre ses propres intérêts et pas ceux du peuple »* ; elle, la petite femme de ménage de l'hôpital de la raffinerie, se demande ce que le président *« a fait de l'argent du pétrole qu'il a vendu à l'étranger. Depuis trois ans, il n'a versé aucun salaire, aucune pension. »* Ce soir, après l'incident du wagon, Liéna avoue qu'elle redoute d'être accusée d'être née russe si, un jour, elle revient reconstruire sa maison à Grozny. *« Ils vont me crever les yeux »*, dit-elle, encore émue par la colère de l'altercation.

Dans la salle d'attente de la gare, Abdou, un commerçant ingouche de cinquante et un ans, se targue de connaître *« personnellement Doudaev »* et dit qu'il n'a pas de chance. Il avait refait sa vie à Grozny. A côté de lui, Vartan, un maçon arménien de quarante et un ans, né en Tchétchénie mais originaire du Karabakh, a, lui aussi, quitté Grozny après avoir combattu quelque temps au côté des Tchétchènes. Les chars russes sont passés sur sa maison, dit-il, pour se frayer un passage dans un des quartiers nord.

Longtemps, Liéna a arpenté le quai de la gare. Son mari, qui devait arriver de Grozny, n'est pas venu aujourd'hui. Alors, elle est allée à « l'école numéro deux », un camp provisoire, où on lui a réservé un lit.

Dominique Le Guilledoux

■ **CAUCASE : cinq hommes ont été blessés dans un échange de** coups de feu, vendredi 13 janvier, lorsque les autorités géorgiennes ont arrêté et désarmé cent cinquante hommes faisant partie d'un groupe de militants nationalistes géorgiens partis combattre les séparatistes abkhazes. Le premier ministre, Tenguiz Sigoua, et l'ancien ministre de la défense, Tenguiz Kitovani, qui dirigent le Front national, une organisation nationaliste, figurent parmi les hommes qui ont été désarmés. Plus tôt dans la journée, plusieurs centaines d'hommes armés avaient quitté la capitale géorgienne, Tbilissi, à bord de vingt autocars, en direction de Zougdidi, près de la frontière abkhaze. Ils avaient annoncé leur intention de lancer des actions armées contre les séparatistes de la République d'Abkhazie. Le président géorgien, Edouard Chevardnadze, avait donné l'ordre de stopper le convoi, d'arrêter et de désarmer ces militants. – *(AFP.)*

L'écrivain turc Yachar Kemal soumis à une enquête judiciaire

ISTANBUL. La cour de sûreté d'Istanbul a ordonné une enquête judiciaire, vendredi 13 janvier, contre le célèbre romancier turc Yachar Kemal. Dans un article publié cette semaine par l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, l'écrivain avait dénoncé la politique de la Turquie à l'égard de la minorité kurde. L'article 8 de la loi antiterroriste prévoit une peine de deux à cinq ans de prison et une lourde amende pour le délit de *« propagande séparatiste »*. Justifiant la résistance des Kurdes contre le système répressif et brutal de la République turque, l'écrivain y écrit notamment : *« Autant que je sache, il n'y a en Turquie que très peu de Kurdes qui veulent un Etat indépendant. N'aurait-ce pas été cependant leur juste droit, s'ils l'avaient revendiqué ? Car selon toutes les déclarations des droits de l'homme, chaque peuple à le droit de prendre en main son propre destin. »* Elle-même prise à partie, le premier ministre, Tansu Ciller, a vivement répliqué. *« Il y a la liberté d'expression, mais il faut aussi connaître la réalité »*, a-t-elle déclaré. Les réactions ont été vives aussi dans les cercles intellectuels, certains éditorialistes suggérant que Yachar Kemal avait insulté son pays pour obtenir le prix Nobel. – *(Corresp.)*

Austérité budgétaire en Espagne

MADRID. Le gouvernement espagnol a décidé, vendredi 13 janvier, de réduire de 150 milliards de pesetas (environ 6 milliards de francs) les dépenses prévues au budget 1995, a expliqué le ministre de l'économie, Pedro Solbes, à l'issue du conseil des ministres. Les dépenses des ministères seront contrôlées et éventuellement réajustées mensuellement. La hausse des prix a atteint 0,4 % en décembre, soit 4,3 % sur l'année 1994. Vendredi, la rumeur d'une démission de Felipe Gonzalez a fait remonter la Bourse de 1,12 % et la peseta à 87,04 pour un mark, contre 87,43 à l'ouverture.

■ **PORTUGAL : les prix à la consommation ont augmenté de** 0,3 % en décembre 1994, ce qui porte l'inflation pour l'ensemble de l'année à 5,2 %, contre 6,8 % en 1993, a indiqué, vendredi 13 janvier, l'Institut portugais de statistiques. Les plus fortes hausses ont porté sur la santé (9,1 %), la culture et les loisirs (7,6 %), le tabac (6,2 %) et les transports et communications (5,9 %).

■ **VIETNAM : Washington et Hanoï ouvriront,** *« dans les prochaines semaines »*, des bureaux de liaison diplomatiques, a confirmé l'ambassadeur du Vietnam aux Nations unies, M. Le Bang, dans un entretien publié, jeudi 12 janvier, dans la presse de Saïgon. Washington avait déjà annoncé le 9 janvier leur ouverture prochaine. Les deux pays ont entamé une normalisation de leurs relations depuis la levée, en mars 1994, de l'embargo économique américain sur le Vietnam. – *(AFP.)*

■ **INDE : Washington et New Delhi ont conclu,** jeudi 12 janvier, un accord de coopération militaire. La visite de William Perry était la première d'un chef du Pentagone en Inde depuis la disparition de l'Union soviétique, dont New Delhi avait été un proche allié. M. Perry arrivait du Pakistan, pays avec lequel les Américains viennent de renouer leurs contacts militaires. – *(AFP.)*

■ **NIGER : les premiers résultats des élections législatives donnaient**, vendredi 13 janvier, 19 sièges à l'opposition dans la nouvelle Assemblée nationale nigérienne, contre 15 à la mouvance présidentielle. Les résultats de la région de Zinder, fief traditionnel des partisans du président Mahmane Ousmane, n'étaient alors pas encore connus. Outre le retour du Mouvement national pour la société de développement, ancien parti unique, aujourd'hui dans l'opposition, ce scrutin aura été marqué par un taux de participation faible, aux environs de 35 %, et par l'élection, pour la première fois, de représentants d'un parti proche de la communauté touarègue. – *(AFP, Reuter.)*

■ **CÔTE-D'IVOIRE : l'ancien premier ministre ivoirien Alassane** Ouattara, qui est actuellement directeur général adjoint du Fonds monétaire international, a rejoint l'opposition ivoirienne. Il a adhéré au Rassemblement des républicains (RDR), né en juin 1994 d'une scission du Parti démocratique de la Côte-d'Ivoire (PDCI, au pouvoir). Le secrétaire général du RDR, Djény Kobina, a indiqué, vendredi 13 janvier à Abidjan, que son parti appuierait une éventuelle candidature de M. Ouattara à l'élection présidentielle de novembre 1995. – *(AFP.)*

■ **BURUNDI : un nouveau président de l'Assemblée nationale a** été élu le 13 janvier. Léonce Ngendakumana, secrétaire général du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU, représentant la majorité hutue), remplace Jean Minani dont l'élection, le 1er décembre 1994, s'était heurté à l'hostilité de l'opposition tutsie, représentée au Parlement par l'Unité pour le progrès national (UPRONA). – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : à l'issue d'une rencontre à Paris avec** Charles Pasqua, le ministre britannique de l'intérieur, Michael Howard, a promis son appui à la France dans la lutte contre le terrorisme intégriste. Une grande partie de l'entretien a été consacrée aux répercussions de la crise algérienne et à la coopération européenne en matière de police.

CONQUÊTE Le ralliement de Charles Pasqua à Edouard Balladur pour l'élection présidentielle a donné à la campagne du premier ministre, alors même qu'elle n'est pas officiellement ouverte, un élan parmi ses partisans au sein du RPR. Légitimé au sein du mouvement gaulliste, le premier ministre peut compter sur l'aide des équipes formées par le ministre de l'intérieur.

● ENTOURAGE. M. Pasqua a réuni des collaborateurs officiels ou officieux, insérés dans des réseaux politiques ou administratifs dont la mobilisation pourra être utile au futur candidat à l'Elysée comme à lui-même, qui brigue implicitement le poste de premier ministre.

● PARTI PRÉSIDENTIEL. Le RPR, héritier du gaullisme, mais construit depuis dix-huit ans comme un parti présidentiel pour M. Chirac, est déstabilisé par l'ascension de M. Balladur.

M. Pasqua apporte à M. Balladur des réseaux prêts à se mobiliser

Le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire dispose d'équipes efficaces pour mener une campagne électorale et soutenir ses ambitions personnelles

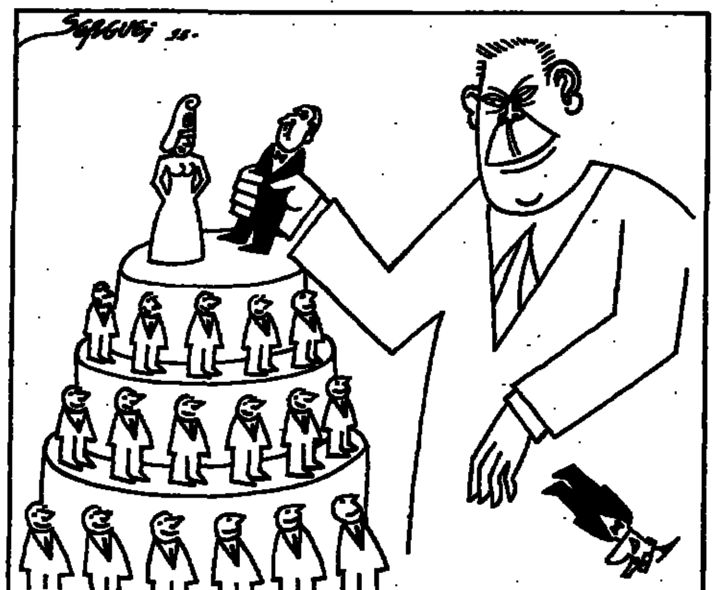
CHARLES PASQUA a des amis. Partout. L'homme est chaleureux, ouvert ; il sait user de son charme pour attirer les sympathies. Et comme il sait, aussi, remercier ceux qui le servent, ses « amis » lui restent fidèles. Dans sa vie professionnelle comme dans sa vie politique, il a toujours procédé ainsi. Aujourd'hui, alors qu'il frôle les plus hautes marches du pouvoir, ses réseaux sont constitués de strates successives, qui parfois s'ignorent, souvent se côtoient sans se rencontrer.

« Il est fortement déconseillé de revenir sur les lieux de ses crimes » : M. Pasqua n'ignorait pas cette vieille maxime policière. Il ne souhaitait donc pas être le ministre de l'intérieur de la seconde cohabitation, comme il avait été celui de la première. Cependant, Edouard Balladur n'ayant pas d'autre poste à lui offrir, il a fait le nécessaire pour n'être pas seulement, cette fois, le ministre de la police, sans perdre pour autant l'image si précieuse, pour qui veut séduire l'électorat de droite, d'homme qui fait régner l'ordre.

La composition de son cabinet éclaire parfaitement ce qu'est la « méthode Pasqua » dans l'art de gouverner. Pour le diriger, il fait appel à un préfet parfaitement au fait des us et coutumes de la maison et capable de veiller au bon fonctionnement quotidien de l'administration : Joël Thoraval d'abord, puis – quand il a confié à celui-ci la préfecture la plus importante, celle de la région Ile-de-France – Edouard Lacroix. Pour « tenir » la police, il fait confiance à des professionnels qui lui doivent d'arriver au sommet de leur carrière : Philippe Massoni à la préfecture de police et Claude Guéant, qui fut le directeur adjoint de son cabinet, à la direction générale de la police nationale. Pour être parfaitement tranquille du côté de l'administration, il a même, petit à petit, changé tous les directeurs du ministère de l'intérieur.

APPORT CENTRISTE

Assuré ainsi d'être débarrassé de la gestion au quotidien, M. Pasqua a pu se consacrer à l'essentiel : bâtir une image d'homme de dialogue, ouvert aux préoccupations des Français. Il a donc fait appel à des hommes qu'a priori l'on n'imaginait pas travailler avec l'ancien responsable du SAC, cette milice gaulliste qui n'a pas laissé de très bons souvenirs. Au premier rang de ceux-ci figure Pierre-Henri Paillet, un radical remarqué du temps où il s'occupait d'aménagement urbain dans les Hauts-de-Seine. Il lui a confié la mission essentielle de procéder à cette réforme de l'aménagement du territoire, dont le ministre de l'intérieur voulait faire la grande œuvre de son deuxième passage dans un gouvernement. Pour bien montrer qu'il n'est pas le jacobin borné qu'on l'acusait d'être, M. Pasqua a intégré aussi dans son cabinet Jacques Voisard, un barriste qui a consacré une bonne partie de sa vie à la décentralisation, et qui connaît personnellement tout ce que la France compte de passionnés de l'aménagement du territoire.



L'apport centriste ne s'est pas arrêté là. M. Pasqua a aussi fait appel à Pierre Bordry, qui fut longtemps le principal collaborateur d'Alain Poher à la présidence du Sénat et à qui le ministre de l'intérieur a confié le soin de surveiller le bon fonctionnemement de cette machine à produire des normes juridiques qu'est le ministère de l'intérieur et, tout particulièrement, la réforme de la police, qui fut un élément fort de la loi sur la sécurité. Les rapports avec les cultes, qui relèvent aussi de ce ministère, ont été confiés à André Damien, maire (CDS) de Versailles, dont la componction cultivée a fait merveille dans le milieu des évêques, rabbins et imams.

Sachant qu'il allait être accusé de vouloir mettre à mal la tradition ancestrale d'ouverture de la France aux étrangers en réformant le code la nationalité, M. Pasqua a chargé de ce dossier un homme a priori insoupçonnable : Jean-Claude Barreau, un ancien prêtre qui avait été, de 1985 à 1986, chargé de mission à la présidence de la République et à qui les socialistes avaient confié, un temps, la présidence de l'Office des migrations internationales. Cela n'a pas empêché M. Barreau de cautionner une réduction du droit d'asile, fin 1993. Pour démontrer qu'un gaulliste ne saurait être raciste, M. Pasqua a confié à un de ses proches, Patrick Gaubert, le soin de mener une lutte sans merci contre toute propagande à caractère raciste ou antisémite.

LE PREMIER CERCLE

Voilà les hommes que Charles Pasqua met aujourd'hui volontiers en avant. Mais il y a les autres : ceux qui forment le « premier cercle », ceux qui sont ses vrais conseillers politiques et qui, plus facilement qu'au ministère, se retrouvent rue Clément-Marot, dans les locaux de l'association qu'il a créée avec Philippe Séguin et où ils croisent souvent Pierre Pasqua, le fils du ministre. Il y a d'abord Daniel Léandri, un ancien brigadier de la police qui, bien qu'il ne soit pas officiellement membre du cabinet, dispose du bureau le plus proche de celui du ministre. A lui les affaires discrètes, y compris en Afrique ; à lui les contacts directs avec les syndicats de policiers, qui lui permettent de court-circuiter la hiérarchie du ministère ; à lui de faire passer à qui de droit les messages discrets que le ministre ne peut pas publiquement prendre à son compte.

Il y a ensuite William Abitbol, le « politique » de l'équipe, qui, après avoir fait ses classes à Sciences-Po en combattant les gauchistes lors d'un bref passage à l'extrême droite, avait rencontré M. Pasqua par l'intermédiaire de Jean-Jacques Guillet, autre enfant de l'extrémisme, devenu député (RPR) des Hauts-de-Seine et qui reste l'un des membres les plus influents de l'entourage du ministre de l'intérieur. M. Abitbol, publicitaire de métier, est l'homme de l'image, celui qui prépare les discours sensibles, les tribunes, les interventions dans les médias. Après avoir travaillé pour Jacques Chirac, il avait espéré qu'un créneau se dégagerait, permettant à « Charles » de tenter sa propre chance à l'élection présidentielle. Depuis des mois et jusque récemment, M. Abitbol a tout préparé au cas où...

Et puis, dans l'ombre où aime se mouvoir M. Pasqua, il y a toujours Jean-Charles Marchiani, l'homme des réseaux clandestins, des contacts secrets en Afrique, au Maghreb et au Proche-Orient, de la diplomatie personnelle de M. Pasqua, celui qui, pendant la première cohabitation, de 1986 à 1988, avait eu pour principale mission d'obtenir la libération des otages français au Liban et qui, lors de la récente affaire de l'Airbus, a tenté de faire jouer ses relations personnelles à Alger. En août 1994, M. Pasqua a fait de M. Marchiani un préfet sans affectation spéciale, mais il est toujours officiellement inconnu au cabinet du ministre de l'intérieur.

Les hommes du « cercle officiel » pourront se mouvoir sans difficulté autour d'un Charles Pasqua « balladurisé ». Ceux du « premier cercle » ne seront jamais fidèles qu'à « Charles ».

Thierry Bréhier

Carrière

● **18 avril 1927** : naissance de Charles Pasqua à Grasse (Alpes-Maritimes).
● **Octobre 1942** : entrée dans la Résistance.
● **Avril 1947** : responsable local du Rassemblement du peuple français (RPF), il deviendra vice-président du Service d'action civique.
● **1952** : M. Pasqua entre à la société Ricard, dont il deviendra directeur général des ventes.
● **1968** : élu député (UDR) des Hauts-de-Seine. Battu en 1973, il sera élu sénateur de ce département en 1977 et réélu en 1988.
● **1973** : président du conseil général des Hauts-de-Seine. M. Pasqua perdra cette présidence en 1976 avant de la retrouver à partir de 1988.
● **1974** : entrée dans l'état-major de l'UDR, puis du RPR.
● **1986** : ministre de l'intérieur dans le gouvernement de M. Chirac jusqu'en 1988, il retrouve ce poste, en 1993, dans le gouvernement de M. Balladur.

Le RPR survivra-t-il à l'élection présidentielle ?

LE MEILLEUR moyen de combattre une impression d'isolement est de créer un contre-effet de masse. C'est exactement la méthode que l'état-major du RPR a utilisée, vendredi 13 janvier, pour répondre à la décision de Charles Pasqua de soutenir la candidature présidentielle d'Edouard Balladur. S'il ne constitue pas vraiment une surprise pour le premier ministre, ce soutien, en revanche, porte un coup psychologique aux chiraquiens et il souligne la solitude apparente dans laquelle baigne le maire de Paris (*Le Monde* du 14 janvier).

Les uns après les autres, plusieurs parlementaires, dirigeants et cadres du mouvement ont fait part de leurs sentiments – qui sa tristesse, qui sa déception – après la décision de M. Pasqua. Fidèle à M. Chirac, l'appareil du RPR met en musique la certitude de son ancien président, selon laquelle l'élection présidentielle ne verra *« pas l'affrontement entre gaullistes »* que certains attendent pour la bonne raison qu'il y aura *« un seul candidat »* représentant cette famille.

Au-delà de l'impact sur l'électorat de droite et de la déstabilisation relative qu'il peut provoquer dans les rangs militants, c'est sur le terrain de la revendication du gaullisme et sur celui de la survie post-présidentielle du parti qui en revendique l'héritage, que l'engagement de M. Pasqua prend toute sa dimension. En rappelant qu'il avait été cofondateur du RPR en 1976, le ministre d'Etat ôte à M. Chirac le monopole du rôle de gardien du temple et il se présente comme garant de *« l'unité et de l'avenir »* de ce mouvement, en se proposant d'œuvrer, *« le moment venu »*, au *« regroupement »* de la famille désunie. M. Chirac est-il le seul destinataire de cet avertissement ? Le regroupement s'arrête-t-il aux frontières de sa famille naturelle, alors même que les balladuriens se recrutent également à l'UDF ?

M. JUPPÉ EN PORTE-A-FAUX

Les questions relatives à la création d'une formation unique de la droite sont ainsi de nouveau posées. Répondant à Valéry Giscard d'Estaing et à M. Pasqua, M. Chirac jugeait *« prématurée »*, en janvier 1992, une telle idée, considérée par lui comme un *« grand dessein »* ne pouvant être... *« que la conséquence de l'élection présidentielle »*. Dans l'esprit de l'ancien premier ministre, cela devait traduire la notion de *« majorité présidentielle »* telle que définie par Georges Pompidou, en 1969. En clair, il s'agit du ralliement au parti du président des autres formations ayant appuyé sa candidature et organisé son succès, puis souhaitant appliquer son programme.

Ainsi est soulevée la question de l'existence même du RPR qui, créé contre la politique de M. Giscard d'Estaing, n'est intrinsèquement un parti de majorité présidentielle que pour M. Chirac.

Il ne l'est pas pour M. Balladur. D'où la position inconfortable dans laquelle se trouvent les députés RPR menacés implicitement d'une dissolution de l'Assemblée nationale et celle – intenable ? – du secrétaire général et président par intérim, Alain Juppé, qui ne rate plus une occasion de rappeler son souci de *« préserver l'unité du mouvement »*, alors que *« deux candidats venant de ses rangs »* vont s'affronter. Partisan de l'un, il est contraint de se poser en arbitre entre les deux. Placé en porte-à-faux, il va difficilement pouvoir suivre sans grincer des dents les chiraquiens de stricte obédience qui ne voient certainement pas en M. Balladur un représentant du gaullisme.

Il n'en demeure pas moins que cette nouvelle configuration peut, mécaniquement, rapprocher le président par intérim du RPR et le président de l'Assemblée nationale, bien qu'ils soient d'irréductibles concurrents. Pressentant, avec sagacité, le débat qui n'allait pas manquer de naître sur l'avenir du mouvement, Philippe Séguin déclarait, dans *Le Journal du dimanche* du 8 janvier, que, défenseur des valeurs gaullistes, *« le RPR n'est pas soluble dans un grand parti conservateur »*. *« Si cette hypothèse devait être envisagée*, précisait M. Séguin, *je m'emploierai à la combattre de toute mon énergie »*. Personne ne doute que ce scénariosoit envisagé, « conservateur » voulant dire évidemment balladurien.

Olivier Biffaud

Les lignes de fracture s'accentuent dans le mouvement gaulliste

LA DÉCISION de Charles Pasqua – qui devait se rendre, samedi 14 janvier, à Ajaccio – d'apporter son soutien à Edouard Balladur a contribué à renforcer le trouble dans la majorité et, plus particulièrement, au RPR, voire à accentuer les lignes de fracture déjà perceptibles depuis plusieurs mois entre les partisans de Jacques Chirac et les zélateurs du premier ministre, Edouard Balladur.

Jean-Louis Debré, premier secrétaire général adjoint de la formation gaulliste, rappelle, non sans nostalgie, que *« Charles Pasqua est de ceux qui ont façonné notre mouvement »*, et *« qu'il fait partie de la famille »*, mais que *« sa décision officialise un divorce »*. Il ajoute que les secrétaires départementaux du RPR ont réaffirmé leur soutien à M. Chirac, de même qu'une majorité de parlementaires. L'Union des anciens députés gaullistes (UADG), que préside Raymond Triboulet, ancien ministre du général de Gaulle, redit un *« oui sans équivoque »* à M. Chirac. Eric Raoult, député de Seine-Saint-Denis, lui aussi secrétaire général adjoint et proche de M. Chirac, exprime sa *« tristesse et sa déception »*, et constate que *« la logique d'un gouvernement, quant on est ministre d'Etat, c'est de soutenir le chef de ce gouvernement »*. Député (RPR) de l'Oise, Ernest Chénière, observe que *« Charles Pasqua s'était éloigné de nous depuis longtemps »*, avant d'affirmer sa *« fidélité »* au maire de Paris.

Jean-François Mancel, député de l'Oise, n'est pas surpris, mais il déclare : *« D'autres que Charles Pasqua ont su s'affranchir des pesanteurs que constituait l'appartenance au gouvernement de M. Balladur. Lui, il ne l'a pas fait ; c'est dommage. L'important est que la relève du gaullisme soit assurée par des hommes comme Alain Juppé et Philippe Séguin, et l'avenir de la France par Jacques Chirac. »*

UNE CONFRONTATION DE PROJETS

Porte-parole de M. Chirac dans la campagne présidenteille, le jeune député de l'Aube, Francois Baroin, *« n'a pas été surpris »*, lui non plus, par la décision du ministre d'Etat : *« En conscience, il a fait un choix*, dit-il. *Ce n'est pas un problème de rivalité de personnes, c'est une confrontation de projets à laquelle il faut s'attendre. Jacques Chirac a présenté le sien. »*

Du côté des partisans de M. Balladur, on assiste à un concert de *« félicitations »*. Par exemple, le député des Hauts-de-Seine et maire de Rueil-Malmaison, Jacques Baumel, parle d'un *« tournant décisif dans la campagne et d'une décision conforme à l'intérêt du pays »*. Patrick Devedjian, député des Hauts de-Seine lui aussi, s'inscrivant en faux contre les rumeurs de marchandage pour le futur poste de premier ministre, indique : *« Cette nomination est une carte-maîtresse entre les mains du président de la République, et ce dernier n'a aucune raison de l'abattre précipitamment. »*

« L'appui de Charles Pasqua est une réponse au faux procès en sorcellerie selon lequel le premier ministre n'est pas un bon gaulliste et [serait] *plus le candidat de l'UDF que celui du RPR »*, ajoute M. Devedjian. Autre député des Hauts-de-Seine, le balladurien Patrick Balkany, maire de Levallois-Perret, estime, lui, que *« grâce à la confiance que lui portent de longue date l'ensemble des compagnons du RPR, Charles Pasqua sera le garant de l'unité du mouvement après l'échéance présidentielle »*.

M. Balladur visite l'Aveyron en premier ministre déjà candidat

Le chef du gouvernement multiplie les hommages au ministre de l'intérieur

Edouard Balladur a visité, vendredi 13 janvier, le département de l'Aveyron, dont le conseil général est présidé par l'un de ses partisans, Jean Puech (UDF-PR), ministre de l'agriculture et de la pêche. Le jour où Charles Pasqua a rendu public son soutien au premier ministre pour l'élection présidentielle, M. Balladur a multiplié les hommages implicites au travail du ministre de l'intérieur et, surtout, de l'aménagement du territoire.

RODEZ
de notre envoyé spécial

« On en a choisi un qui présente bien, mais pas trop gros, parce que, quand on ne sait pas très bien le prendre et qu'il bouge, ce n'est pas évident... » En dépit des apparences, la remise d'un agneau au premier ministre, devant les caméras de télévision, n'a rien de simple. Cela suppose, même, toute une organisation.

D'abord, on fait entrer le premier ministre, en manteau gris et chaussures cirées, dans une bergerie odorante. Face au concert de bêlements qui l'accueille, M. Balladur, un peu raide, garde une distance courtoise mais prudente. Puis on capture l'animal, qui se débat comme un perdu. L'expression perplexe de M. Balladur commence à rappeler celle d'une poule qui aurait trouvé un couteau. L'agneau est prestement mis dans la caisse préparée à cet effet, aux pieds du premier ministre.

Finalement, c'est Jean Puech, doublement désigné en tant que ministre de l'agriculture et élu aveyronnais, *qui s'y colle* : il empoigne l'animal enrubanné, dont M. Balladur tapote la tête un peu mécaniquement avant qu'il soit remis en caisse. En fait, le premier ministre sauve la vie de cet agneau, issu de l'élevage de Jean-Pierre Issaly, près de Rignac (le village dont M. Puech est le maire), l'un de ceux qui ont droit au label rouge « Agneau fermier de l'Aveyron ». Il entrera dans la carrière comme reproducteur à la bergerie nationale de Rambouillet.

Malgré la beauté des paysages, l'épisode de l'agneau sera la seule touche vraiment légère d'un voyage éminemment politique. L'élection présidentielle était dans toutes les têtes, à commencer par celles des Aveyronnais. Lors des quelques bains de foule de la journée, ils manifestaient déjà à M. Balladur la chaleur qu'on réserve à un candidat à l'Elysée.

MARCHÉ PRÉSIDENTIEL

Quand au présumé candidat, le jour même du ralliement de Charles Pasqua à sa cause, il a benoîtement fait son marché présidentiel en compagnie des élus du département. Il a enregistré la déclaration publique d'allégeance de M. Puech, qui est aussi président (UDF-PR) du conseil général de l'Aveyron – *« Votre force, c'est avant tout votre capacité à unir les hommes. Je souhaite que la France puisse se rassembler autour d'un tel idéal. Je ne trahirai pas un secret en vous disant, tout simplement (...), que vous êtes à mes yeux l'homme qui l'incarne le mieux »* –, celle de Marc Censi, lui aussi UDF-PR, président du conseil régional Midi-Pyrénées et maire de Rodez – *« Parce que vous avez entrepris avant d'espérer, les Français souhaitent aujourd'hui que vous persévériez avant de réussir. C'est également le vœu que je forme »* –, celle, enfin, de Jacques Godfrain, député (RPR) du département : *« Vous m'avez appris l'unité »*, a lancé M. Godfrain, évoquant l'époque où M. Balladur était secrétaire général de l'Elysée, avant de l'assurer que, *« tôt ou tard »*, tous les Aveyronnais sauront se grouper autour de lui *« pour l'unité du pays »*.

A l'automne 1994, lors des journées parlementaires du RPR, à Colmar, le premier ministre avait ironisé sur les propos de Jacques Chirac, qui venait de déclarer qu'une élection présidentielle se gagne non sur un bilan, mais sur un projet. Il lui lui avait répondu acidement qu'il ne voyait pas comment, lorsqu'on est au gouvernement, l'un pourrait aller sans l'autre.

Vendredi, dans l'Aveyron, il a livré une démonstration de cet esprit de synthèse à propos de thèmes – l'aménagement du territoire et la décentralisation – qui s'imposent naturellement lors d'une visite à un département rural, montagneux, longtemps enclavé et qui a connu la « marginalisation » par rapport aux grands courants d'échanges économiques, ainsi que l'a reconnu lui-même M. Balladur. Au-delà des quelques « cadeaux » à la région, annoncés à l'occasion et sans lesquels il n'est pas de visite ministérielle réussie – M. Balladur a pris de nouveaux engagements à propos de la mise à deux fois deux voies de la RN 88 Lyon-Toulouse *(voir ci-dessous)* –, le chef du gouvernement s'est donc présenté, pour le passé récent et pour le futur proche, comme un fervent défenseur d'une relance de la politique d'aménagement du territoire et d'un approfondissement de la décentralisation.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Ignorant avec superbe les critiques adressées au texte de loi de M. Pasqua que vient d'adopter le Parlement, le premier ministre a souligné que la préparation de la loi d'orientation sur l'aménagement du territoire a été *« une des préoccupations majeures »* de son gouvernement, pour lequel il s'agissait de *« renouer avec ce qui fut pendant près de vingt ans une politique française exemplaire »*. Voilà pour l'acquis de sa gestion. Quant à l'avenir, M. Balladur a lancé : *« L'aménagement du territoire doit, à mes yeux, être pour longtemps encore au centre des préoccupations de l'Etat. »*

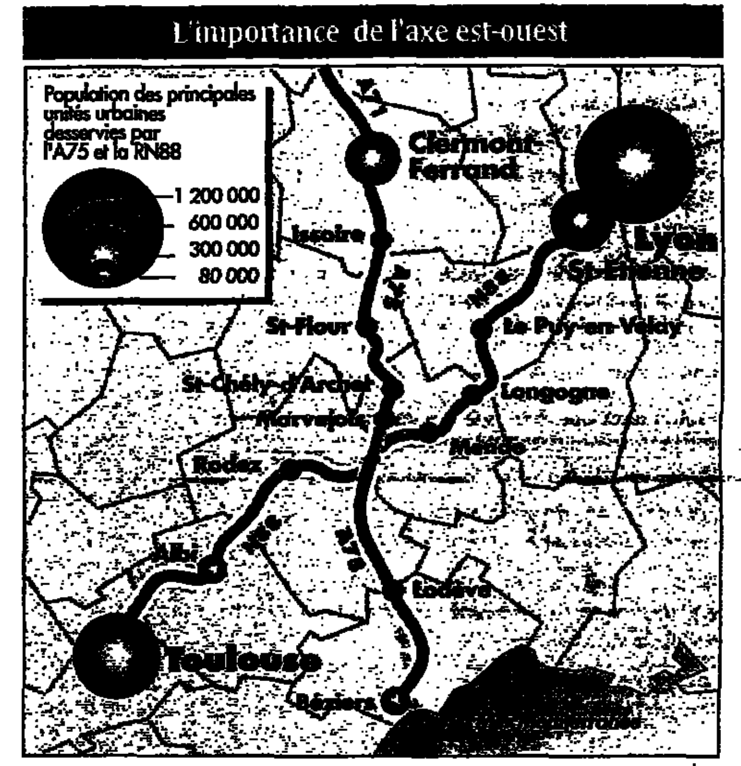
Non content d'affirmer que les collectivités locales ont montré qu'elles sont un *« outil irremplaçable de démocratie »* mais aussi, désormais, *« d'efficacité »*, M. Balladur a exprimé, à Rodez, le souhait que celles-ci acquièrent *« un rôle accru dans tous les domaines de la responsabilité collective, notamment en matière sociale »*. Il est allé jusqu'à évoquer, à Sévérac-le-Château, l'époque où peut-être, un jour, les décisions les plus importantes régissant les collectivités locales ne se prendront plus à Paris, mais sur place.

Dès lors, le premier ministre, pendant un déjeuner avec plusieurs centaines d'élus, pouvait, en souriant, feindre de refuser d'évoquer une campagne électorale dont tout le monde avait compris qu'il la menait déjà. D'ailleurs, M. Balladur n'a pas tout à fait respecté sa propre consigne de silence : il s'est prononcé pour une campagne *« digne »* et *« optimiste »*, au cours de laquelle les uns et les autres oublieraient les *« débats secondaires »* et s'interdiraient *« l'usage de certains arguments »*. Puis il a repris son rôle de plus en plus irréel de chef de gouvernement, fixant à ses ministres, pour les mois à venir, trois priorités : la jeunesse, l'emploi, l'Europe. Lorsqu'il a affirmé que *« le sentiment commence à se répandre que le pays est reparti de l'avant »*, c'était seulement, bien sûr, pour quelques jours encore, en tant que premier ministre.

Jean-Louis Andréani

Ouvrir le Massif Central à prix d'or

L'importance de l'axe est-ouest



TOULOUSE
de notre correspondant

A quelques détours près, c'est l'un des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle qui traversait la France occitane. Les pèlerins tracèrent ainsi un itinéraire qui devint bien plus tard la route nationale 88, au moins entre Lyon et Toulouse, *via* la capitale ruthène, Rodez, dans l'Aveyron. Petite nationale au parcours torturé entre Mende, en Lozère, et Saint-Etienne : cauchemar du voyageur pressé, soudain coincé derrière un train de camions poussifs entre Toulouse et Albi. On n'avançait pas sur la N 88, et les anciennes provinces, ces pays qui ont pour nom Forez, Velay, Gévaudan, Rouergue, Albigeois se sentaient blessées, laissées en jachère, quand d'autres, à côté, avalaient goulûment les fruits du désenclavement.

En 1978, la région Midi-Pyrénées se penchait sur ses cartes pour améliorer la liaison Toulouse-Albi. C'était le temps des projets. Ils mettront plus de dix ans pour voir le jour. En partie concédé, cet axe est aujourd'hui en cours d'achèvement. A l'autre bout, on avait entrepris, aussi, de moderniser la route entre Saint-Etienne et Le Puy : Près de deux cents kilomètres ont ainsi été aménagés au cours du précédent contrat de plan (1990-1994). Outre quelques étranglements à faire disparaître du côté de Saint-Etienne, il reste à accomplir le plus gros entre Le Puy et Albi. Près de 300 kilomètres, avec des difficultés majeures comme le doublement du viaduc du Viaur, dans le Tarn, dont les 572 mètres coûteront, à eux seuls, 270 millions de francs.

C'est à Mende, en juillet 1993, que le comité interministériel d'aménagement du territoire trace pour la N 88 Est-Ouest un avenir de voie express à deux fois deux voies. Il faut dire que les élus de tous bords et de toutes origines s'étaient unis pour obtenir ce « coup de pouce » gouvernemental. Naissait, en effet, le syndicat mixte d'étude et de promotion de l'axe européen Toulouse-Lyon, présidé par Marc Censi (UDF-PR), de Rodez et président du conseil régional Midi-Pyrénées. Pas moins de quatre régions (Rhône-Alpes, Auvergne, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées), sept départements, sept villes importantes se sont penchés sur le berceau de cette association.

TRAITEMENT PRIVILÉGIÉ

Objectif : faire de cette route nationale un axe à vocation internationale, c'est-à-dire récupérer au profit du Massif Central une partie du très important trafic de la vallée du Rhône. Plusieurs études ont été menées, qui concluent à la nécessité d'un *« traitement privilégié »* de cet axe. L'Aveyron, dont le conseil général est présidé par Jean Puech (UDF-PR), ministre de l'agriculture et de la pêche, a donné le ton en créant un syndicat mixte départemental N 88.

C'est l'Etat qui doit assurer la maîtrise globale de l'ouvrage. Dix ans de travaux, pas plus, avait promis le premier ministre, Edouard Balladur, lors de la réunion de Mende. Certains craignent que les échéances ne soient pas respectées ; M. Censi le premier, qui déclarait en décembre : *« La N 88, ce n'est pas un caprice d'élus locaux en mal d'idées électorales. C'est une logique nécessaire et urgente de développement pour les régions traversées. »* Cette incrédulité a quelque peu irrité M. Puech, qui a demandé qu'un tracé précis soit au plus vite défini pour engager les crédits disponibles. Il est vrai que l'affaire n'est pas simple en certains endroits.

C'est le cas à Rodez, qui s'interroge à n'en plus finir : faut-il doubler la rocade actuelle et couper la ville en deux, ou contourner la ville par le sud-est ? Les 484 kilomètres du chantier ont été évalués à quelque 10 milliards de francs. Les 300 kilomètres restants représentent 8 milliards de francs, dont 3 milliards de francs pour la seule région Midi-Pyrénées.

Gérard Vallès

FO, la CFE-CGC, le CNPF et le dialogue social

FO, la CFE-CGC et le CNPF ont accueilli fraîchement la proposition d'Edouard Balladur qui, lors de son intervention au « Forum de *L'Expansion* » (*Le Monde* du 13 janvier), avait indiqué qu'il serait « très *heureux que les partenaires sociaux se rencontrent rapidement pour voir comment on peut parvenir à deux cent mille chômeurs de moins en 1995* ». Premier à réagir, Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a déclaré, vendredi 13 janvier, qu'il *« n'apprécie pas du tout le côté patelin, conseilleur, du premier ministre quand il dit aux partenaires sociaux : « Discutez ! »*.

« C'est se dégager les mains parce qu'il y a des consultations électorales », estime M. Blondel, qui a souligné que l'emploi est *« avant tout la conséquence d' une politique économique »*.

A la sortie de sa rencontre avec la délégation de la CFE-CGC, le même jour, le nouveau président du CNPF, Jean Gandois, a rappelé que *« l'activité et, même, l'activisme du CNPF en matière de dialogue social n'ont pas nécessairement à être forcés par les déclarations gouvernementales »*. Marc Vilbenoît, président de la CFE-CGC, a affirmé *« n'avoir pas attendu les exhortations du premier ministre pour réclamer un renouveau du dialogue social dans ce pays »*. *« Nous voyons dans les propos du premier ministre une certaine forme d'autocritique après la loi quinquennale »*, s'est-il plu à faire remarquer.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ UDF : Raymond Barre, député (apparenté UDF) du Rhône, a critiqué, vendredi 13 janvier, ceux qui jugent *« impensable »* sa candidature à l'élection présidentielle dès lors qu'Edouard Balladur se présente. Il estime qu'*« en politique, comme ailleurs, il ne faut jamais prendre ses désirs pour la réalité »*. La veille, Pierre-André Wiltzer, délégué général des adhérents directs de l'UDF, avait affirmé qu'une telle candidature est *« impensable »*.

SOCIAL

■ La modération des revendications salariales pourrait faire place en 1995 à une plus grande combativité, si l'on en croit les craintes des milieux patronaux. En effet, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) estime, dans son organe mensuel *Actualité*, que *« certaines organisations syndicales qui n'ont jamais reculé devant les positions monolithiques ont saisi au vol l'occasion des derniers conflits importants pour avancer des revendications purement quantitatives »*. L'UIMM s'attend à un climat social *« plus tendu, sinon plus agité, par rapport aux situations généralement observées durant les périodes préélectorales »*. De son côté, selon l'Association des directeurs du personnel ANDCP 69 % des dirigeants redoutent une plus grande agressivité des salariés en matière de salaires.

■ L'indice du coût de la construction, calculé par l'INSEE, s'est établi à 1 020 au troisième trimestre 1994, soit une hausse de 0,29 % en un an (il était de 1 017 au troisième trimestre 1993). Cet indice est l'un des éléments de référence pour la révision des loyers du secteur privé. Au premier trimestre, pour la première fois, l'indice avait été négatif (-0,59 %), mais ce mouvement avait été très exactement rattrapé au trimestre suivant.

■ Le comité confédéral national de Force ouvrière, réuni les 10, 11 et 12 janvier, a été le théâtre d'une vive agitation. La résolution générale adoptée à l'issue de ce CCN est la moins bien votée, depuis l'arrivée de Marc Blondel à la tête de FO en 1989. Evoquant le *« meeting de défense de la Sécurité sociale »* prévu le 29 janvier par FO au Palais omnisports de Bercy, à Paris, Marc Blondel a déclaré que *« le problème de la « Sécu » est tel qu'il mériterait une grève »*. *« Nous n'écartons pas l'idée d'en faire une »*, a-t-il ajouté.

DÉPÊCHES

■ **METZ : Les socialistes quittent la majorité municipale.** A la suite de l'annonce faite jeudi 12 janvier par Jean-Marie Rausch, sénateur-maire (Mouvement des réformateurs) de se rallier à Edouard Balladur, les socialistes ont annoncé leur décision de quitter la majorité municipale de Metz (Moselle). *« Pouvons-nous continuer à être alliés alors que vous soutenez un candidat qui, depuis deux ans, au nom du libéralisme, conduit une politique de régression sociale sans précédent ? »*, demande Dominique Gros, adjoint socialiste à l'environnement et aux espaces verts dans une lettre adressée à M. Rausch vendredi 13 janvier. Les socialistes avaient déjà fait part de leur intention de présenter une liste concurrente de celle de Jean-Marie Rausch aux prochaines élections municipales.

■ **AFFAIRES : Philippe Garing, l'ancien directeur général des services de la région Alsace, a été remis en liberté** sous contrôle judiciaire, mercredi 11 janvier. L'information a été recueillie, vendredi 13, auprès du parquet de Strasbourg qui a fait appel de cette décision. M. Garing avait été mis en examen et écroué en juin 1994, pour corruption, faux et usage de faux, trafic d'influence et délit de favoritisme, notamment pour un versement irrégulier de fonds publics destinés à financer l'étude Rhénania 2000. Celle-ci devait envisager de faire de l'Alsace *« une Silicon Valley de l'audiovisuel »*. Au total, une quinzaine de personnes ont été mises en examen dans cette affaire. L'enquête porte également sur l'attribution de marchés publics.

■ **AGRICULTURE : députés et sénateurs** sont parvenus, vendredi 13 janvier, à un accord en commission mixte paritaire sur le projet de loi de modernisation de l'agriculture. Ils ont approuvé les deux dispositions du gouvernement proposant un allègement de la part communale de la taxe sur le foncier non bâti ainsi que l'allègement de l'assiette des cotisations sociales par la prise en compte du revenu du capital foncier. Les députés ont accepté les amendements des sénateurs, *notamment l'application* d'un taux de 0,6 % pour le bailleur qui se substitue à un jeune dans les territoires ruraux de développement prioritaire et l'amortissement accéléré des dépenses de mise aux normes des bâtiments d'élevage.

Appel de cinq maires en faveur de la réquisition

CINQ MAIRES ont adressé un appel à leurs homologues, les invitant à *« recourir dès maintenant »* à leurs pouvoirs de réquisition. L'ancien ministre du logement, Marie-Noëlle Lienemann, maire socialiste d'Athis-Mons (Essonne), figure parmi les signataires aux côtés du communiste Jack Ralite (Aubervilliers, Seine-Saint-Denis), du socialiste Joël Batteux (Saint-Nazaire, Loire-Atlantique), du radical Jean-Pierre Tabardel (Crest, Drôme) et de Roger Winteralter (Lutterbach, Haut-Rhin) du mouvement Alternative rouge et verte. *« Nous, maires, en vertu des pouvoirs que nous confère le code des communes et dans des situations d'urgence, décidons de recourir dès maintenant à notre pouvoir de réquisition »*, écrivent ces maires.

Ils soulignent, notamment, que *« la France n'a jamais connu autant de logements vacants, en particulier dans les centres-villes, où la rétention spéculative devient le recours des professionnels pour tenter de faire remonter un marché déprimé »*. *« Sans être l'unique solution pour assurer à chacun un logement décent et, accompagnée d'une taxe d'inhabitation dans les villes en crise, la réquisition est un moyen prévu par la loi pour résoudre les situations les plus douloureuses et concrétiser une nécessaire solidarité, pour exercer une pression auprès des gros propriétaires et les amener à remettre leurs biens en usage »*, assurent les signataires. Marie-Noëlle Lienemann a déjà effectué des réquisitions dans sa ville et Jean-Pierre Tabardel a déjà pris, le 6 janvier, un arrêté de réquisition d'une HLM départementale, afin d'y loger huit familles.

Le partage des ressources fiscales permet de bâtir des projets communs

L'objectif est d'éviter la concurrence entre municipalités

En attendant que la publication de la loi d'orientation sur le développement et l'aménagement du territoire, soumise à l'approbation du Conseil constitutionnel, précise les nouveaux dispositifs renforçant la péréquation entre collectivités locales, des initiatives multiples sont prises, localement, pour favoriser une meilleure distribution des ressources. Deux exemples dans la Loire-Atlantique et en Franche-Comté.

NANTES et BELFORT
de nos correspondants

Trois collectivités territoriales de Franche-Comté ont décidé de se partager les recettes de taxe professionnelle qu'elles espèrent de l'implantation de futures implantations d'entreprises sur leur territoire. Le district du pays de Montbéliard (DIPM), la commune d'Héricourt, en Haute-Saône, et celle de Fontaine, dans le territoire de Belfort, viennent de conclure un accord, entré en vigueur le 1er janvier, de répartition volontaire de cette taxe. Afin de favoriser des initiatives communes et d'éviter une surenchère fiscale, elles sont convenues qu'en cas d'installation sur le territoire de l'une d'entre elles 50 % de la taxe professionnelle sera reversée aux deux autres au prorata de leur surface.

Inscrite dans la logique de constitution de « l'aire urbaine » – entité géographique de trois cent mille habitants chère à Jean-Pierre Chevènement, le maire de Belfort –, cette convention concerne les zones d'activité Technoland (103 hectares), situé dans le pays de Montbéliard, l'Aéroparc de Fontaine (103 hectares) dans le territoire de Belfort, et Green Tech Center (10 hectares) à Héricourt.

ANCENIS : 50 000 HABITANTS

A l'autre bout de la France, dans la Loire-Atlantique, le tout nouveau district d'Ancenis est parmi les moins peuplés du pays, mais le plus vaste : ce district recoupe exactement les limites de l'arrondissement. Regroupant cinq cantons, vingt-neuf communes et cinquante mille habitants, ce district fait émerger un nouvel espace urbain, à mi-chemin entre Nantes et Angers.

A l'origine du projet, pour lequel il s'est battu pendant deux ans et demi, le député de la Loire-Atlantique et maire d'Ancenis, Edouard Landrain (UDF), aujourd'hui président du district, explique que sans ce dispositif *« l'avenir de la région serait fortement handicapé ». « Il nous fallait,* explique-t-il, *créer un contrepoids au regroupement des communes autour des grands centres urbains. Avec cinquante mille habitants, nous commençons à peser. »* De fait, autour du chef-lieu de l'arrondissement, se compose un territoire qui pèsera d'autant plus que les communes afficheront leur volonté de ne pas se concurrencer sur le plan économique. C'est dans ce sens qu'avait été créée la zone de l'Aéropole, ainsi baptisée en raison de l'aérodrome construit à proximité.

Cette zone d'activités, dont le premier lot sera disponible en avril, passe sous la houlette du district, avec cette particularité que l'ensemble des bénéfices sera partagé. Les revenus de la taxe professionnelle seront redistribués aux communes en raison inverse du nombre d'habitants. L'avantage est donc clairement laissé aux communes les plus rurales, dans un souci d'aménagement du territoire et de maintien de la vie locale. C'est ainsi qu'Ancenis, qui pèse à peu près 40 % du district, ne devrait recevoir, en retour, qu'environ 15 % des recettes. Le calcul devrait, à terme, se révéler payant : sur l'Aéropole, M. Landrain annonce l'installation prochaine d'une très *« grosse entreprise internationale »* et la création de *« cent trente emplois ».*

Il est vrai que cette nouvelle zone bénéficie de la situation géographique d'Ancenis, desservie par le TGV et en bordure de l'autoroute Paris-Nantes. 35 millions de francs sont programmés, en 1995, pour son aménagement, ce qui représente les trois quarts des investissements du district. Qui va payer ? Si le district permet de recevoir une dotation plus importante de l'Etat, il permet, aussi, de lever l'impôt. C'était, d'ailleurs, l'une des craintes de certains élus qui rechignaient à créer un impôt supplémentaire à six mois des municipales.

M. Landrain s'est montré rassurant. *« Il n'y aura pas d'augmentation des taux pendant trois ans »,* dit-il. Quant aux contribuables, qui vont donc voir apparaître une nouvelle colonne sur leur feuille d'impôt, ils ont reçu des assurances : les communes ayant délégué au district un certain nombre de dépenses – principalement la gestion des centres de secours –, l'impôt municipal devrait accuser un léger fléchissement. En fait, d'autres expériences françaises montrent que les municipalités sont peu enclines à réduire d'elles-mêmes leurs ressources, mais rien n'interdit d'espérer.

Yves Decaen et Bernard Payot

CORRESPONDANCE

Cohabitation dans la préfectorale : une réponse de M. Carayon

Après la publication, dans Le Monde *du 4 janvier, d'un article intitulé « Cohabitation mouvementée dans la préfectorale », Bernard Carayon, député (RPR) du Tarn, nous a fait parvenir le texte suivant :*

Vous m'attribuez le départ de l'ancien préfet du Tarn, Jean Thiéblemont : quel poids singulier donnez-vous à un jeune élu du scrutin de 1993, alors que cette décision incombe au ministre de l'intérieur ! Comme Charles Pasqua, et comme tous les élus républicains, je crois, cependant, que l'on ne peut représenter l'Etat avec autorité et neutralité tout en « militant » pour un parti, quel qu'il soit. Plutôt que dans une modeste histoire de porcherie, les raisons du départ de M. Thiéblemont doivent être, à mon sens, plutôt recherchées dans cette confusion des genres dont celui-ci avait orné sa personnalité. *« Atypique »*, en effet, comme vous l'avez écrit, pour un préfet déjà écarté de son poste en Corse par... Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur.

[Le préfet déplacé après la crise corse de 1989 n'était pas Jean Thiéblemont, mais Jean-Gilbert Marzin, alors préfet de la région Corse et du département de la Corse-du-Sud, nommé en février 1990 préfet dans le Pas-de-Calais. M. Thiéblemont a été préfet adjoint pour la sécurité auprès du préfet de la Corse-du-Sud d'octobre 1989 à janvier 1991. – [illegible]]

L'agrobiologiste et le règlement

Comment respecter les normes quand on produit en zone de montagne avec des moyens limités ?

LE PUY
de notre correspondant

Amour du pays contre raison sinon d'Etat, du moins de l'administration ; lutte contre la désertification des zones défavorisées contre réglementation tatillonne : c'est l'histoire de Michel Cartat, agrobiologiste à Fourmourette, un hameau situé sur le territoire de la commune du Mazet-Saint-Voy, au pied du Mezenc, en Haute-Loire, où il produit des fruits rouges, des confitures, des vinaigres aromatisés, etc. L'originalité et la qualité de sa production lui ont permis de se faire un nombre appréciable de clients, dont quelques grands noms de la restauration.


IN SITU

Pourtant, Michel Cartal, poursuivi par la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, vient de comparaître devant le tribunal d'instance d'Yssingeaux. Ont été relevées dans ses produits agrobiologistes de nombreuses erreurs, telles que des lettres d'étiquettes trop petites de quelques dizièmes de millimètre, une insuffisance d'acide acétique pour le vinaigre, une appellation « provenance montagne » utilisée sans autorisation. Au total, trois cent cinquante-deux infractions. Convoqué devant le tribunal, il a assuré lui-même sa défense, par mesure d'économie.

Le prévenu ne conteste pas les infractions, mais fait valoir que, pour gagner 5 000 francs net par mois sur « son » plateau, il ne faut ni ménager sa peine ni gaspiller. Il ne peut donc pas se permettre de jeter au rebut le lot d'étiquettes qui lui restent chaque fois que change la réglementation sur l'épaisseur des lettres. Il ne comprend pas très bien qu'il lui faille payer pour obtenir l'appellation « montagne », alors qu'il vit à 1 150 mètres d'altitude, dans un secteur où il gèle huit mois sur douze et où la période de travail est réduite à cinq mois.

Michel Cartal ne refuse pas la réglementation, mais il souhaite qu'elle s'adapte, comme il s'est adapté à un terroir et à un climat bien particuliers. Sinon, il ne voit pas très bien ce que peuvent signifier les beaux discours sur la lutte contre la désertification des campagnes.

TÉMOIGNAGES DE SOLIDARITÉ

Des agriculteurs de montagne d'autres régions avaient fait le déplacement, lors de l'audience, afin de témoigner leur solidarité à leur collègue, La question est, à leurs yeux, de savoir quel sens on donne à la lutte contre la désertification des campagnes dès lors que l'on exige des petits producteurs le strict respect de normes qui ne tiennent pas compte de leur spécificité. Ils soupçonnent les « gros » exploitants d'être à l'origine des difficultés qui leur sont faites par les organes administratifs chargés de surveiller l'application des règlements.

Le débat n'a pas pu s'engager avec l'administration des fraudes : celle-ci était absente lors de l'audience. Le tribunal en a fixé une autre au 22 mars.

Jean-Pierre Foron

RÉACTIONS L'annonce de la révocation par le Saint-Siège de Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, a provoqué une très vive émotion (nos dernières éditions datées du samedi 14 janvier). Mgr Gaillot a été nommé évêque *in partibus* de Partenia, un diocèse disparu de Mauritanie. Notifiée jeudi matin à Rome par le cardinal Bernardin Gantin, préfet de la congrégation des évêques, après que l'évêque d'Evreux eut refusé de renoncer lui-même à sa charge, cette mesure disciplinaire est entrée en vigueur dès le 13 janvier. ● LE SAINT-SIÈGE lui reproche de *« n'avoir jamais tenu compte des conseils et des observations concernant sa façon d'exercer le ministère épiscopal en communion doctrinale et pastorale avec l'Eglise ».* ● QUALIFIÉE de *« regrettable »* par Mgr Robert Coffy, archevêque de Marseille, cette décision du pape Jean-Paul II est condamnée tant par l'abbé Pierre que par SOS Racisme

La révocation de Mgr Gaillot trouble les catholiques français

La décision du pape de transférer l'évêque d'Evreux au siège épiscopal de Partenia (Mauritanie) est critiquée au sein même de la hiérarchie de l'Eglise

DE NOMBREUSES réactions d'émotion ont suivi l'annonce, vendredi 13 janvier, de la révocation de Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux. Officiellement, le Saint-Siège *« a suspendu du gouvernement pastoral du diocèse d'Evreux, son excellence Mgr Jacques Gaillot, en le transférant au siège épiscopal de Partenia »*, c'est-à-dire en le nommant *« évêque titulaire »* (anciennement évêque *in partibus*) d'un diocèse disparu de Mauritanie.

Bien qu'il était connu que les liens du prélat de l'Eure avec l'épiscopat français se fussent dégradés depuis plusieurs mois, l'annonce de sa révocation – une décision exceptionnelle – a provoqué l'effet d'une bombe dans les milieux catholiques, y compris chez ceux qui s'y attendaient le plus. Visiblement très troublé, le Père Jean-Michel di Falco, porte-parole de la Conférence des évêques de France, a lu vendredi 13 janvier un texte de Mgr Joseph Duval, son président, dans lequel celui-ci se déclare *« triste pour Mgr Gaillot, pour le diocèse d'Evreux, pour l'Eglise ». « Je n'ai cessé d'espérer que nous ne connaîtrions pas cette situation*, écrit Mgr Duval, qui envoya en avril 1994 une lettre d'admonestation à l'évêque d'Evreux. *De telles situations révèlent un malaise. (...) Elles créent une incompréhension ».*

« Tristesse » également pour l'abbé Pierre, *« indignation »* dans nombre de mouvements chrétiens, tels la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), pour qui *« Jacques Gaillot est un des rares à avoir eu le courage de prendre des positions franches sur des sujets restés tabous pour l'Eglise catholique »*. Les prêtres de la Mission de France se disent *« stupéfaits et atterrés »*. Les prêtres ouvriers de Caen se déclarent *« écœurés, stupéfaits, scandalisés »* et invitent ceux qui partagent leur réaction à écrire à Mgr Duval. Et les diacres du diocèse de l'Eure appellent les sympathisants de Mgr Gaillot à se réunir silencieusement dimanche 15 janvier à 15 h 00, devant tous les évêchés de France.

« TRANSGRESSION PERMANENTE »

Ancien curé des Minguettes et actuel animateur du pôle Magreb-Islam du diocèse de Lyon, Christian Delorme voit dans la révocation de Mgr Gaillot une manœuvre politique de l'*« establishment romain »* contre un prêtre trop *« gauchisant »*, *« que l'on a si bien surnommé le* « Monseigneur des autres » ». SOS Racisme, toujours soutenu par Mgr Gaillot, se déclare *« profondément choqué »*, rappelant que l'évêque d'Evreux *« avait réussi à concilier sa foi chrétienne et une conception ouverte et moderne de la religion ».*

Christian Terras, directeur de la publication de la revue catholique progressiste *Golias*, se déclare, nous rapporte notre correspondant à Lyon Acacio Pereira, *« très touché, indigné et même écœuré »* par cet acte *« inquisitorial de Rome qui constitue une première dans l'Eglise de France »*. Auteur d'un ouvrage – *La face cachée de l'affaire* –, consacré à Mgr Gaillot et à ses déboires avec le Vatican, il estime qu'en agissant ainsi, le Saint-Siège souhaite *« flinguer l'aile progressiste du catholicisme »*. Il entend mener très rapidement une action symbolique qui pourrait être l'occupation de l'évêché d'Evreux. Cette onde de choc, qui a atteint jusqu'à la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), qui rend hommage au *« sens profond de l'humanité »* de Mgr Gaillot, a cependant laissé peu diserts les confrères évêques du prélat d'Evreux. Mgr Pierre Eyt, cardinal archevêque de Bordeaux, a estimé que la décision du Saint-Siège était une mesure *« regrettable pour tout le monde »*, *« malheureusement prévisible parce qu'un climat de confiance limitée régnait depuis très longtemps entre Mgr Gaillot et les évêques de France »*. Le cardinal Robert Coffy, archevêque de Marseille, a regretté *« que cette décision ait été prise si brutalement, si rapidement »* et relève que Mgr Gaillot *« n'a pas eu de phrases qui soient contraires à la doctrine chrétienne ».*

Dans la délégation du Vatican qui suit le pape à Manille, rapporte notre envoyé spécial Henri Tincq, personne ne se risquait à un commentaire, samedi 14 janvier, sur la révocation de Mgr Gaillot. Joaquim Navarro-Valls, porte-parole de Jean-Paul II, a indiqué que cette sanction était *« l'aboutissement d'un long processus »*, que des *« contacts directs »* avaient toujours existé entre Mgr Gaillot et le préfet de la congrégation des évêques. Il a *affirmé* que *« plusieurs centaines de lettres »* étaient arrivées ces dernières années à Rome, signées par des fidèles catholiques de France pour se plaindre des agissements de l'évêque d'Evreux.

Parmi les quatre évêques français présents aux Philippines, le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, a indiqué que l'annonce de cette sanction du Vatican, à un moment où le pape se trouve hors de Rome, était *« une simple coïncidence de date ».*

Pour l'archevêque de Paris, la mesure prise à l'encontre de Mgr Gaillot est le fruit d'un long processus de dégradation des rapports entre l'évêque d'Evreux, d'un côté, la conférence épiscopale française et Rome de l'autre. En dépit de *« discussions très fraternelles »*, a-t-il ajouté, Mgr Gaillot *« s'enfonçait dans une attitude de transgression permanente ».*

Le communiqué du Saint-Siège

Voici le texte intégral du communiqué diffusé vendredi 13 janvier par le Saint-Siège :

1. Son Excellence Mgr Gaillot, évêque d'Evreux depuis le 20 juin 1982, au cours des dix dernières années, n'a jamais tenu compte des conseils et des observations concernant sa façon d'exercer le ministère épiscopal en communion doctrinale et pastorale avec l'Eglise.

2. A trois reprises, à Nancy en 1987, à Rome en 1992 et en 1995, le cardinal préfet de la congrégation pour les évêques s'est longuement entretenu avec lui pour lui faire part des questions, des inquiétudes et des réactions négatives que suscitent partout son comportement, ses prises de position et ses fréquents voyages hors de son diocèse.

3. A l'occasion de la visite *« ad limina »*, le Saint-Père n'a pas manqué de lui adresser un sérieux avertissement de ne plus agir hors de la communion ecclésiale.

4. En leur qualité de présidents de la Conférence des evêques de France, le cardinal Albert Decourtray en 1989, et Son Excellence Mgr Joseph Duval en 1994 ont successivement rappelé Mgr Gaillot à ses devoirs d'évêque de l'Eglise catholique. Dans une déclaration commune avec le cardinal Decourtray, le 15 février 1989, Mgr Gaillot avait pris des engagements sur certains points relatifs à la foi, au magistère du Saint-Père et à la discipline canonique.

5. Malheureusement, le prélat ne s'est pas montré apte à exercer le ministère d'unité qui est le premier devoir d'un evêque.

Une décision rarissime

La révocation d'un évêque de sa charge est une décision rarissime, qui n'avait pas été prise à l'encontre d'un évêque français depuis la Libération. Il s'agit d'une mesure disciplinaire, prévue par le droit canon (canon 194). Elle est prise par décret par le préfet de la congrégation des évêques à Rome et doit être distinguée de l'excommunication, qui est une mise à l'écart de l'Eglise. Mgr Jacques Gaillot, lui, reste dans l'Eglise. Nommé évêque titulaire de Partenia, un diocèse qui a disparu en Mauritanie, il conserve son rang d'évêque et a droit à une pension. A la différence des évêques dits « résidentiels » ou « diocésains », dont le titre correspond au diocèse sur lequel ils ont juridiction, les évêques titulaires reçoivent un titre d'évêché, mais sans juridiction sur celui-ci. Ce titre est choisi parmi la longue liste des évêchés des premiers siècles qui ont disparu à la suite notamment de l'islamisation de territoires chrétiens à partir du septième siècle. Cantonnés à un « diocèse mystique », les évêques titulaires sont aussi connus sous le nom d'évêques *in partibus infidelium* (dans les contrées des infidèles).

L'enfant terrible de l'épiscopat

LE SAINT-SIÈGE pouvait-il bénir meilleure étiquette ? Mgr Jacques Gaillot nommé évêque in partibus ! Evêque de Partenia, « diocèse mystique », contrée lointaine abandonnée par les chrétiens aux premiers siècles. Mgr Gaillot, évêque de nulle part. Prélat à part, évêque en marge, iconoclaste et provocant, enthousiasmant ou agaçant.

Enfant terrible de l'épiscopat français, Mgr *Gaillot, cinquante-neuf ans, a bien sûr senti* souffler sur lui le vent de l'ire vaticane. *« Ton attitude dans les médias devient de plus en plus intolérable* (...), l'avait prévenu en avril 1994 Mgr Joseph Duval, archevêque de Rouen et président de la Conférence des évêques de France. *Ta distance affichée par rapport à tes frères dans l'épiscopat est pour nous source de souffrance et, pour beaucoup de catholiques, un objet de scandale. Jacques, tu ne peux plus avancer dans la voie que tu as prise. »*

Mais comment pouvait-il s'arrêter ? Son premier scandale, il le provoque un an à peine après avoir été nommé évêque, en mai 1982, par sa présence au tribunal d'Evreux, où est jugé un objecteur de conscience. Quelques mois *plus tard, il vote contre le texte épiscopal Gagner la paix*, qu'il juge trop indulgent pour l'arme nucléaire. L'année suivante, grande année de « guerre scolaire », le voici qui signe des pétitions en faveur de l'école... laïque.

Du violet épiscopal qu'il ne porte guère, il retient le symbole : la tempérance et l'apaisement. En février 1987, on le voit à Athènes dans le « bateau pour la Palestine », qui restera à quai. Avec des militants communistes, il se rend en Afrique du Sud pour visiter la geôle de Pierre-Jean Albertini, jeune coopérant français originaire d'Evreux détenu au Ciskei. Il reçoit à sa table Ibrahim Souss, le représentant de l'OLP à Paris, et donne, à Tunis, l'accolade à Yasser Arafat au cours de la cérémonie du quarantième *jour suivant l'assassinat d'Abou Jihad, le* numéro deux de l'OLP.

Ce fils de négociant en vins originaire de la Haute-Marne est partout. *« Ma vie,* dit-il, *ne sent pas le renfermé. »* Il navigue d'universités en congrès, au Nicaragua, à Louvain ou à Bologne. Il est membre du bureau local de SOS-Racisme. Il se bat contre la peine de mort dans le département ébranlé par l'assassinat de la petite Delphine Boulay. Il va à la préfecture défendre des expulsés et des immigrés, rend visite à des prisonniers, descend à l'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime), qui est en plein conflit social, et s'en prend, sans-culotte au moment *du Bicentenaire, à « la dernière Bastille : l'impérialisme économique ».*

UN ÉVÊQUE LIBRE

Jacques Gaillot veut être évêque libre, comme on disait, il y a deux septennats, d'une radio qu'elle était « libre ». Homme de paroles médiatisées, de coups de cœur et de tête, de coups de gueule aussi, sur tout problème de société, l'évêque d'Evreux ne varie pas. Il est pour la pilule abortive, pour l'usage du préservatif comme moyen de lutte contre le sida, pour l'ordination d'hommes mariés.

« Il faut percuter l'indifférence, disait-il au *Monde* en 1988, *habiter dans la maison des autres, pour mieux renouveler la sienne. » Alors, Mgr Gaillot déménage. En 1989*, on le lit dans *Lui* ou *Gay Pied*, le magazine des homosexuels. On le voit dans « Stars à la barre » défendre *La Dernière Tentation du Christ*, le film controversé de Martin Scorsese. Plus récemment, on l'observe à « Frou-frou », l'émission de Christine Bravo. Et on l'entend sur France-Inter à « Rien à cirer ». Lui en fait-on grief ? *« Qu'est-ce qui importe ?* répond-il. *Ce que l'on dit ou l'endroit d'où on le dit. J'essaie d'être présent là où aucun d'entre nous ne l'est et de m'adresser à des gens que nous n'atteignons jamais. »*

Fidèle à l'esprit réformateur du concile Vatican II, Jacques Gaillot emprunte donc, souvent seul (et c'est ce qu'on lui reproche), des chemins pour l'Eglise incertains. Dans le même sillon que l'abbé Pierre, on le voit jeter son regard limpide et bleu sur les déshérités, les mal-logés, les sans-abri, comme ceux, récemment, de la rue du Dragon. En août dernier, on aperçoit sa courte silhouette à Folembray, où il se rend pour donner l'accolade à un imam taxé d'intégrisme qu'il tient personnellement pour un homme de tolérance.

Mais entre lui et le Saint-Siège, le mantelet brûle déjà depuis trop longtemps. Et les évêques, en France, supportent de moins en moins bien les turbulences de ce franc-tireur. Or voilà le dilemme : comment faire taire le *médiatique ecclésiastique sans en faire un martyr ?* En janvier 1989, Mgr Gaillot est interdit de « boîte à lettres » sur le 3615 Gabriel, le serveur Minitel de l'Eglise catholique. Le 15 février, il signe une déclaration d'apaisement avec le président de la Conférence des évêques de France.

Mais pour Jacques Gaillot, si la plume peut être serve, la parole reste libre. Ses multiples interventions télévisées, un dialogue avec Eugen Drewermann, le théologien et psychanalyste contestataire allemand, sur Arte, un livre critiquant ouvertement la politique d'immigration de Charles Pasqua, qui agace particulièrement le conseil permanent de l'épiscopat, consommeront donc le divorce. *Ainsi* qu'un point de vue publié dans *Le Monde*, le 6 novembre 1993, *en pleine assemblée plénière des évêques* à Lourdes, où les prélats discutent de la crise du clergé. Mgr Gaillot y lance un cri d'alarme sur la chute dramatique, en France, du nombre des prêtres et déclare : *« On se contente en fait de continuer l'Eglise telle qu'elle a été en assurant la survie d'un fonctionnement appauvri. Pourquoi tant de blocages et si peu d'imagination ? »*

« Un jour peut-être, avait-il déclaré en septembre sur France-Inter, *sans trop tarder quand même, quand les affaires se calmeront, j'aurai la sagesse de démissionner, de ne plus être évêque (...). Il ne faut pas rester trop longtemps évêque, parce qu'il y a une usure de l'autorité et du pouvoir. Puis par respect pour les gens. »* Selon son voeu, l'exclu d'Evreux pourra donc aujourd'hui *« servir humblement »* dans un lieu d'exclusion.

Jean-Michel Dumay

Le père Paul Valadier : « L'autoritarisme contre l'autorité »

Le père Paul Valadier, jésuite, professeur de philosophie morale et politique au Centre Sèvres et à l'université catholique de Lyon, ancien rédacteur en chef de la revue Etudes *de 1981 à 1989, qui fut écarté de ce poste en raison de ses prises de position sur l'ouverture du catholicisme à la société moderne, nous a adressé le texte suivant :*

on savait bien que les nuages s'accumulaient ; on redoutait cette décision, tout en espérant que la sagesse l'emporterait. Eh bien, voilà qui est fait : Mgr Gaillot est *« suspendu »*, sa charge épiscopale lui est retirée. Il convient d'abord de dire haut et fort à celui qui est ainsi frappé, sans autre forme de procès, et malgré les réticences qu'on a pu avoir sur telles de ses prises de position combien on se sent proche de lui et fraternellement solidaire en ces heures de solitude et d'incompréhension.

D'aucuns vont applaudir une décision qu'ils attendaient et qu'ils souhaitaient ; ils vont voir là la frappe indiscutable d'un acte d'autorité dont une Eglise a besoin pour remettre de l'ordre et ramener dans le droit chemin les égarés. Or il se pourrait bien qu'une fois de plus ces inconditionnels de toute forme d'autoritarisme commettent une grave erreur de jugement. Car, à travers la suspension d'un évêque, c'est l'autorité des évêques en tant que telle qui risque bien de se trouver ébranlée et compromise. On sait déjà à quel point dans nos pays la fonction épiscopale est sujette de toutes parts à la critique, et combien peu d'hommes en place parviennent à bénéficier de ce type d'autorité qu'on ne reçoit pas par mandat seulement, mais qu'on gagne par la force et le rayonnement de sa personnalité. Que cela ait plu ou non, Mgr Gaillot jouissait auprès de beaucoup, et bien au-delà des frontières de l'Eglise catholique, d'une telle autorité.

Comment, dira-t-on alors, un évêque, même entouré de considération et de respect à cause de ses prises de position dérangeantes et courageuses, ce n'est donc qu'une sorte de grand commis qu'on peut démettre de son poste et renvoyer de ses fonctions, sans explication, sans justification publiquement explicitée ? Pourra-ton attendre des fidèles catholiques, et plus encore des autres, qu'ils manifestent de la considération et du respect envers des hommes que l'autorité supérieure traite comme on vient de la voir ?

On ne peut donc que regretter une fois de plus les effets pervers de l'autoritarisme : au lieu de fortifier une fonction nécessaire dans l'Eglise, des actes comme la suspension de Mgr Gaillot discréditent l'autorité ; ils obtiendront l'inverse de ce qui est souhaité. Un douloureux gâchis.

Les convictions tranquilles de l'évêque d'Evreux

EVREUX
de notre envoyé spécial

« Vous vous souvenez de moi ? Je suis venu vous dire que c'est injuste. Vous nous avez tellement aidés ! ». Jacques Gaillot, pressé de questions par les journalistes, saisit les deux mains de Stéphane, un sans domicile fixe d'Evreux. L'évêque sourit mais ne dit pas un mot au jeune homme. Le SDF comprend que son « ami Jacques » ne l'a pas oublié.

Le salon de l'évêché d'Evreux où Jacques Gaillot accueillait ses invités, célèbres ou anonymes, n'a pas désempli, vendredi après-midi. Rentré de Rome en fin de matinée, le prélat a immédiatement reçu la visite de paroissiens du diocèse, de prêtres visiblement traumatisés par le choc qu'ils venaient de subir. Saisis par l'émotion avaient-ils conscience de participer en direct à un acte historique de l'Eglise catholique ? Le déferlement des « amis journalistes », des antennes paraboliques, des groupes électrogènes et camions-régie de télévision installés dans les jardins de l'évêché leur aura soudain rappelé que l'enjeu dépassait le cadre de leurs paroisses.

Peut-être quelques-unes de ses ouailles auront-elles été surprises par la tranquillité de leur évêque. A la fois plus rond et plus incisif qu'en d'autres circonstances, l'ex-évêque d'Evreux n'a pas caché un sentiment fort de *« libération »*. Son récit de l'entrevue avec les trois évêques qui ont prononcé le jugement – *« comme le tribunal de Jeanne d'Arc »* – évoquait plus un grossier avatar du régime stalinien qu'un débat théologique. *« J'ai eu droit à un relevé des difficultés rencontrées ces dernières années. Dans mon dossier il y avait toutes les plaintes contre moi : le célibat des prêtres, le préservatif... Egalement mes prises de position dans les médias »*, raconte Mgr. Gaillot. Il poursuit en évoquant la sentence de ses juges : *« Nous avons pris la grave décision que demain à midi vous n'aurez plus la charge d'évêque d'Evreux »*. Aurait alors été offerte au condamné une démission volontaire : *« Dans ce cas vous serez évêque émérite d'Evreux ; sinon vous serez évêque transféré »*, aurait conclu le « tribunal ». Jacques Gaillot a donc refusé de céder et sourit de son choix : *« Je reste évêque mais je ne sais pas très bien de qui je dépends et j'ignore ma prochaine destination ».*

UN SENTIMENT DE LIBÉRATION

A-t-il vraiment tenté de convaincre ceux qui l'avaient convoqué ? Il se déclare persuadé que *« la décision était déjà prise depuis quelques temps »*. Il évoque cependant une *« totale surprise ». « J'ai appris à ne pas avoir peur de l'Eglise,* dit-il. *Alors j'y suis allé naïvement en me disant « On va dialoguer ». « Une souffrance »* le tenaillait en quittant Rome mais aussi, reconnaît-il, *« le sentiment d'une certaine libération ».*

Contraint de se taire ? Transformé par la grâce du Vatican en électron libre de l'Eglise, rien ne devrait l'empêcher de parler. D'ailleurs il n'a aucun regret de ce qu'on lui a reproché. Le débat avec le théologien allemand Eugen Drewermann sur Arte ? *« Il pose les bonnes questions à l'Eglise. Je reconnais qu'il fait peur mais on peut au moins l'écouter »*. Cet énième accrochage entre l'évêque d'Evreux et la hiérarchie de l'Eglise aurait-il décidé le Vatican à agir ? Fort du courant de sympathie qui s'est immédiatement porté vers lui, Mgr. Gaillot n'a pas manqué, vendredi après-midi, de plaindre *« la plupart des évêques qui auront à gérer cette décision. »*

Eloigné d'Evreux, Jacques Gaillot n'en reste pas moins déterminé à poursuivre son action auprès des victimes du sida et des prisonniers. *« Je ne suis pas évêque à mon compte »*, a-t-il averti, signifiant son refus de l'isolement.

Etienne Banzet

Les mesures de prévention de la violence scolaire demeurent des exceptions

Selon une étude, l'éducation nationale peine à mener de véritables politiques de prévention

Un rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale sur la violence scolaire vient d'être remis au ministre François Bayrou. Sans présenter un bilan précis des actes de violence, il s'attache à décrire les mesures prises par l'institution scolaire. Le rapporteur note que les académies ayant développé des politiques de prévention et de formation des enseignants font figure d'exceptions.

SUR LA POINTE des pieds et avec le souci louable de ne pas stigmatiser les zones et les établissements « sensibles », l'inspection générale de l'éducation nationale vient de conduire une enquête sur la violence scolaire, dans dix-huit académies. Commandée il y a un an par le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, elle est la première du genre depuis dix ans. Il s'agissait moins, comme le suggère le rapporteur, Georges Fotinos, de comptabiliser les actes de violence que de savoir quelles réponses étaient apportées par l'institution et avec quelle efficacité.

L'état des lieux tient donc en un chiffre et deux exemples. Dans les académies dites « sensibles », qui sont généralement celles qui se sont dotées des outils d'observation les plus fiables, le nombre d'incidents tourne en moyenne autour de 250 à 300 par an. Il concerne essentiellement les collèges, d'abord les élèves, ensuite les professeurs. Il s'agit surtout de violence physique, d'agressions verbales, de dégradations et de vols.

Outre le flou des définitions, la mesure exacte du phénomène est d'autant plus difficile à prendre que, dans la moitié des dix-huit académies concernées par l'enquête, *« aucun bilan n'est possible »* et aucune politique globale n'est conduite par les recteurs. L'enquête ne précise pas, et c'est dommage, si les caractéristiques scolaires et sociales de ces académies les dispensent véritablement de tout effort dans ce domaine.

Les académies où s'élaborent de véritables politiques de prévention et de formation constituent visiblement l'exception. Le rapport cite par exemple, sans le nommer, le cas d'un département comptant 22 zones d'éducation prioritaire (ZEP) *« où se sont révélés près de 600 incidents en 1991-1992 et où il n'existe aucune politique académique, ni directives rectorales ou départementales prenant en compte ce phénomène »*.

Même si des changements de comportement sont *« perceptibles »*, à l'égard notamment des partenariats qui se nouent avec les services de police et de justice, si la loi du silence devient exceptionnelle, si la violence n'est plus perçue seulement comme venant du dehors, les évolutions sont lentes. Sauf exception *« exemplaire »* dans une seule académie, la formation continue proposée aux personnels de l'éducation nationale ne parait guère à la hauteur des besoins. L'approche est trop généraliste ou « ex cathedra », limitée à la psychologie de l'adolescence ou à la sociologie. En outre, ces formations qui n'ont guère que deux à trois ans d'existence, « ciblées » sur les enseignants et les conseillers d'éducation, ne concernent presque jamais les chefs d'établissements, encore moins les instituteurs.

GAGE DE BONNE VOLONTÉ

Du côté de la formation initiale, la prise de conscience est aussi très inégale. La moitié des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) ignorent ce thème dans leur plan de formation. Un seul, celui de Créteil, en a fait une priorité, proposant des modules de formation sur le thème « enseigner en banlieue » et des stages en situation dans des établissements sensibles. L'inspection générale demande d'ailleurs, dans les recommandations qui accompagnent le rapport, que soit *« affirmée officiellement »* la nécessité d'actions spécifiques de formation et que se généralise, pour tous les futurs enseignants, ce type de stage.

Le ministre de l'éducation nationale rend public ce rapport – ce qui n'est guère habituel –, et promet des *« solutions concrètes »* au moment où il négocie avec les chefs d'établissement des mesures de revalorisation financière et une réforme de leur statut, notamment sur les problèmes de sécurité et de responsabilité. Cela apparaîtra comme un gage de bonne volonté à l'égard des plus « exposés » d'entre eux, qui dirigent les 200 à 300 établissements étiquettés à « hauts risques » par l'inspection générale.

Christine Garin

L'affaire Névache provoque un véritable séisme dans la classe politique grenobloise

GRENOBLE
de notre bureau régional

Les révélations du *Monde* du 10 janvier à propos de l'existence d'un *« grand arrangement »* financier entre les partis et les groupes politiques de l'agglomération grenobloise, représentés au sein du Syndicat intercommunal (SIEPARG), ont provoqué un véritable « séisme » au sein de la classe politique locale. Les formations politiques dont les élus siègent dans l'instance intercommunale ont vivement réagi et réfuté les accusations portées contre ces derniers.

Ainsi la fédération de l'Isère du Parti communiste *« dément formellement que le PCF et ses élus aient participé à un « accord » dont le but aurait été son financement par des entreprises (...). Nos ressources sont connues et transparentes : elles proviennent des cotisations de ses adhérents, de la souscription populaire, et du reversement par les élus de leurs indemnités à leur parti. »* Quant au RPR de l'Isère, il affirme dans un communiqué signé par son trésorier, Georges Remond, que *« la liste des entreprises donatrices est publiée au* Journal officiel *par l'intermédiaire de la commission nationale des comptes de campagne et des financements des partis politiques »*.

De leurs côtés, les élus mis directement en cause soutiennent que leurs communes respectives n'ont bénéficié *« d'aucune manière, et à aucun moment, d'une répartition des « bénéfices » ni d'un « arrangement » sur les travaux intercommunaux »*. Les maires socialistes d'Eybens, de Gières, de Poisat et de Saint-Egrève (Mouvement des citoyens) estiment que *« cette mise en cause se fait dans un amalgame où sont confondus groupes politiques, villes et notables, ce qui conduit immanquablement le lecteur à penser que les élus ont participé à des arrangements ou directement bénéficié de financement occultes, ce qui n'est évidemment pas le cas »*.

UN « SYSTEME MAFIEUX »

Le président de la communauté de communes, Robert Magnin (CDS), a affirmé vouloir faire la preuve de la bonne foi de l'institution qu'il dirige depuis 1985. Il a rappelé que le Syndicat intercommunal d'études, de programmation et d'aménagement de la région grenobloise (SIEPARG) a été contrôlé à deux reprises pour les exercices 1983-1986 et 1986-1991. *« Aucune pratique délictueuse n'a été constatée »*, a déclaré M. Magnin. Il va toutefois demander à la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes d'effectuer un *« contrôle approfondi »* de son syndicat.

En revanche, les organisations et partis politiques exclus de la gestion du SIEPARG, comme Radical, se déclarent *« abasourdis et écœurés »* par le système de financement occulte de la vie politique locale. De son côté, l'association Grenoble Objectif 95, qui rassemble des élus de gauche, socialistes, radicaux, Mouvement des citoyens, écologistes, dans la perspective des prochaines élections municipales, écrit : *« Nous ne devons pas avoir peur de la vérité. La corruption a eu, aussi pour complice, ces dernières années, tous ceux, qui par leur silence complaisant l'ont dissimulée. »* Quant au maire par intérim de Grenoble, Pierre Gascon (CDS), qui ne siège pas au SIEPARG, il n'exprime aucun étonnement à propos des révélations du *Monde*.

Sur l'antenne de Radio France Isère, il a notamment affirmé que *« du temps de Louis Mermaz* [président du conseil général de l'Isère jusqu'en 1985] *les mêmes bruits couraient. Il ne faut pas faire de l'angélisme. On sait bien que les partis se finançaient par des moyens illégaux. Cela ne doit pas se produire qu'à Grenoble. Si je n'ai pas participé à ce système, je n'aurai pas l'imprudence de faire croire que je n'étais au courant de rien et que je croyais que l'argent des partis politiques était distribué par des anges. »*

Enfin, sur la même radio, le conseiller municipal divers gauche d'Echiolles, Alain Arvin-Bérod, qui fut premier adjoint du maire communiste de cette commune jusqu'en 1988, et qui, à ce titre, siégea au SIEPARG, affirme que *« les structures intercommunales sont devenues des écrans pour les partis politiques qui ne rendent compte de leur action à personne. Et donc on se retrouve dans un « système mafieux » où les partis discutent autour d'une table pour décider des pourcentages qui leurs sont attribués en matière d'eau, d'assainissement, de transport, d'ordures ménagères et de pompes funèbres. Ce sont ainsi des marchés énormes qui se trouvent confisqués par une poignée de dirigeants politiques qui n'ont pas à respecter les règles économiques »*.

Claude Francillon

Le responsable présumé des attentats au Maroc arrêté en Allemagne

Abdelillah Ziad, alias *« Rachid »*, un Marocain résidant habituellement en France et qui est l'un des responsables présumés de l'attentat contre un hôtel de Marrakech (deux touristes espagnols tués, le 24 août), a été arrêté en Allemagne le 31 décembre, selon un communiqué du 13 janvier émanant du ministère marocain de l'intérieur. Les membres des commandos actuellement jugés devant la cour d'appel de Fès pour avoir participé en août à une campagne d'attentats au Maroc avaient présenté *« Rachid »* comme l'un de leurs commanditaires : ce Marocain âgé de trente-six ans les aurait recrutés en France pour participer à des stages d'entraînement paramilitaire, puis aurait organisé les attentats de Casablanca, Fès et Marrakech.

L'arrestation de *« Rachid »*, opérée à la suite d'un mandat d'arrêt international lancé par le Maroc, a été tenue secrète pendant quinze jours, alors même que le procès de Fès s'était ouvert le 10 janvier sur la base d'un dossier d'instruction incomplet (*Le Monde* des 11 et 12 janvier).

Le président du conseil régional de la Martinique mis en examen

Emile Capgras, président du conseil régional de la Martinique, a été mis en examen pour *« délit d'ingérence »*, vendredi 13 janvier, par le juge d'instruction Stéphane Tamalet après deux heures d'audition au palais de justice de Fort-de-France. Le parti communiste martiniquais (PCM), dont M. Capgras est membre, s'est élevé contre cette mise en examen en expliquant que *« la procédure d'urgence utilisée par le président Capgras pour faire réaliser, à la rentrée de 1992, des travaux à la cuisine de la cité scolaire de Trinité »* (commune de Martinique) était à l'origine de cette affaire. Parmi la vingtaine d'entreprises retenues pour ce chantier figurait le cabinet d'études Serge Capgras, dirigé par le fils du président du conseil régional, qui a été mis en examen pour *« complicité et recel d'ingérence »*.

■ **TAPIE : l'ordonnance sur la demande de suspension des effets provisoires du jugement de liquidation judiciaire** personnelle visant le député (Radical) des Bouches-du-Rhône sera rendue le 27 janvier, a annoncé, vendredi 13 janvier, Myriam Ezratty, premier président de la cour d'appel de Paris. Bernard Tapie avait demandé en référé la suspension du jugement de liquidation judiciaire prononcé le 14 décembre par le tribunal de commerce de Paris. Selon l'avocat général Serge Armand, *« les moyens invoqués par M. Tapie pour réclamer cette suspension ne sont pas incontestables et sérieux »*. La liquidation personnelle du député entraînerait son *« incapacité »* à *« exercer toute fonction publique élective »* durant cinq ans.

■ **LONGUET : le président du Parti républicain se présentera lundi 16 janvier devant le juge** d'instruction Mireille Filippini aux fins de notification de sa mise en examen pour recel d'abus de biens sociaux dans le dossier relatif à sa villa de Saint-Tropez. Gérard Longuet a annoncé sa convocation vendredi 13 janvier à Nancy (Meurthe-et-Moselle) en marge de la signature d'une convention de la région Lorraine avec une entreprise d'insertion de RMIstes. Au sujet des enquêtes judiciaires sur le financement de sa formation politique, M. Longuet s'est déclaré *« solidaire de l'ensemble des responsables du PR »* et prêt à assumer *« les responsabilités qui sont celles d'un chef de parti »*.

■ **ENVIRONNEMENT : une cinquantaine de kilogrammes d'uranium 238** faiblement radioactif ont été découverts dans des fûts à l'intérieur d'une décharge illégale installée sur une ferme du Northamptonshire (centre de l'Angleterre), a annoncé la police britannique, vendredi 13 janvier. L'exploitation agricole, située à Chevelston, a été fermée et les autorités ont averti qu'il pouvait y avoir un danger de contamination pour les personnes ayant été en contact avec le matériau radioactif.

■ **CORSE : un attentat à la voiture piégée a visé une agence France Télécom de Bastia,** dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 janvier, blessant légèrement un passant. Le rez-de-chaussée de l'agence a été complètement détruit. Aucune signature revendiquant l'attentat n'a été relevée sur les lieux.

■ **EXCLUSION : le tribunal de Tours ordonne l'expulsion de trois SDF.** Le tribunal de grande instance de Tours a ordonné, vendredi 13 janvier, l'expulsion immédiate de trois sans-domicile-fixe qui avaient occupé, dans la nuit du 4 au 5 janvier, une maison de retraite désaffectée promise à la démolition. Propriétaire des lieux, le Centre communal d'action sociale (CCAS), agissant par son représentant légal, Jean Royer, maire de Tours, avait réagi en assignant en référé Xavier, Christophe et Youssef. Le président du tribunal a estimé que *« la légitimité de l'action de vive force des occupants de l'immeuble ne saurait être assise sur l'exercice d'un* « droit au logement » *de la loi Besson qui primerait le droit de la propriété »*Tandis que le défenseur des SDF, Mᵉ Moysan, a annoncé son intention d'interjeter appel, le Comité tourangeau pour le droit au logement a indiqué que des dossiers de réquisition de logements allaient être déposés. – *(Corresp.)*

Dennis Conner s'incline devant les filles d'« America³ »

Le vétéran de la Coupe de l'America avait raté son départ

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

L'équipage féminin d'*America³* n'a pas manqué son rendez-vous avec l'histoire de la Coupe de l'America (*Le Monde* du 13 janvier). Après le report de la première régate de la Coupe Citizen des défenseurs, déprogrammée jeudi 12 janvier à cause des conditions atmosphériques exécrables qui ont provoqué de graves inondations dans le centre et le nord de la Californie, les « cubettes » ont profité d'une accalmie, vendredi 13, pour signer la première victoire d'un équipage féminin aux dépens de Dennis Conner, le plus expérimenté des skippers de la Coupe de l'America avec sept campagnes, dont quatre victorieuses (1974, 1980, 1987, 1988).

Si les filles d'*America³* étaient sans doute émues au moment de se présenter sur la ligne, au point de mal calculer leur approche, le plus nerveux s'avéra être Dennis Conner, pénalisé d'emblée lors du pré-départ pour avoir refusé une priorité tribord à ses adversaires. Le temps d'effectuer ses deux tours de pénalité autour de la bouée et le bateau vainqueur de l'édition 1992 s'était irrémédiablement échappé. Très motivées contre le skipper de *Stars- and-Stripes* qui les aurait qualifiées en privé de *« bunch of lesbians »* (horde de lesbiennes), l'équipage d'*America³* a profité d'un vrai « temps de jeune fille », avec six nœuds de brise et une petite houle résiduelle, pour tenir à distance « Big bad Dennis » (le grand méchant Dennis).

DÉFORMATION DE LA COQUE

Distancé de 1 minute 40 secondes à la première bouée, le quadruple vainqueur de la Coupe n'a jamais pu réduire sensiblement son handicap et a franchi la ligne d'arrivée avec 1 minute 9 secondes de retard. S'il a pu reprendre 32 secondes sur le premier bord de portant (vent arrière), il a encore perdu successivement 11 et 5 secondes sur les deux bords de près (contre le vent). Les problèmes de *Stars-and-Stripes* pour remonter efficacement contre le vent confirmeraient les rumeurs du mécontentement de Dennis Conner contre les concepteurs de son bateau. Ce dernier manquerait de vitesse par rapport aux programmes de prédiction (VPP). Selon la rumeur, ce déficit de vitesse pourrait résulter d'une déformation de la coque en carbone après que le bateau eut été gréé.

L'embarras de Dennis Conner serait d'autant plus grand que, contrairement à l'équipage d'*America³* engagé pour les deux premiers rounds Robin avec le bateau vainqueur en 1992, en attendant de bénéficier, pour le troisième,du nouveau Class America préparé par l'équipe technique de Bill Koch, Dennis Conner n'a pas d'autre bateau en construction. Le succès plutôt inattendu des « cubettes », obtenu avec Jennifer Isler à la barre pour le départ, relayée ensuite par Leslie Egnot, ne perturbera pas le programme prévu. Les cinq navigatrices retenues pour les trois postes du tableau arrière (barreuse, tacticienne et navigatrice) continueront leur rotation jusqu'à la fin du premier round Robin afin de poursuivre leur apprentissage. *« Je ne veux pas de star*, a prévenu Bill Koch. *La star du bord doit être l'équipage au complet.»*

Prétextant que le chemin était encore long jusqu'à la Coupe de l'America, qui débutera le 6 mai, Dennis Conner a préféré plaisanter de cette première défaite. *« J'étais déjà le premier Américain à avoir perdu la Coupe* (en 1983 face à l'Australien John Bertrand), *il fallait bien que je m'arrange pour être le premier skipper battu par les filles. »*

Gérard Albouy

Le premier round-robin de la Coupe Louis-Vuitton

Le tableau des régates du premier round-robin de la Coupe Louis-Vuitton, éliminatoire de la Coupe de l'America, dont le tirage au sort a eu lieu vendredi 13 janvier, est le suivant :

● **Samedi 14 janvier :** *Rioja de Espana - New-Zealand ; France 2-3 - Sydney 95 ; Nippon - One Australia.* Exempt : *TAG-Heuer.*
● **Dimanche 15 :** *Nippon - TAG-Heuer ; New-Zealand - France 2-3 ; Sydney 95 - Rioja de Espana.* Exempt : *One Australia.*
● **Lundi 16 :** *One Australia - Sydney 95 ; TAG-Heuer - New-Zealand ; France 2-3 - Nippon.* Exempt : *Rioja de Espana.*
● **Mardi 17 :** *Sydney 95 - TAG-Heuer ; Nippon - Rioja de Espana ; One Australia - New-Zealand ;* Exempt : *France 2-3.*
● **Mercredi 18 :** *France 2-3 - TAG-Heuer ; Rioja de Espana - One Australia ; New-Zealand - Nippon.* Exempt : *Sydney 95 .*
● **Jeudi 19 :** *Rioja de Espana - TAG-Heuer ; One Australia - France 2-3 ; Nippon - Sydney 95.* Exempt : *New-Zealand.*
● **Vendredi 20 :** *New-Zealand - Sydney 95 ; Rioja de Espana - France 2-3 ; TAG-Heuer - One Australia.* Exempt : *Nippon.*

RÉSULTATS

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE
32ᵉ de finale

Cherbourg (N2)-Laval (D2)	3-1

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE
16ᵉ journée

AS Aïn M'Lila-GC Mascara	1-0
CR Belouizdad-CS Constantine	3-1
WA Tlemcen-ASO Chlef	1-0
MC Oran-MC Alger	1-0
USM Blida-NA Hussein Dey	4-1
US Chaouia-JS Bordj Ménaiel	1-1
JS Kabylie-WA Boufarik	2-0
CA Batna-USM El Harrach reporté	

Classement : 1. JS Kabylie, MC Oran, WA Tlemcen, 19 pts ; 4. AS Aïn M'Lila, 18 ; 5. USM Blida, MC Alger, 17 ; 7. CR Belouizdad, CS Constantine, 16 ; 9. US Chaouia, 15 ; 10. USM El Harrach, NA Husseïb Dey, CA Batna, 14 ; 13. ASO Chlef,. WA Boufarik, 13 ; 15 JS Bordj Ménaiel, GC Mascara,·11.

RALLYE-RAID

GRENADE-DAKAR
12ᵉ étape Bakel-Labé
(626 km de spéciale)

Motos : 1. Peterhansel (Fra/Yamaha), 7 h 46 min 20 s ; 2. Arcarons (Esp/Cagiva), à 19 min 17 s, 3. Magnaldi (Fra/Yamaha), à 20 min 39 s ; 4. Orioli (Ita/Cagiva), à 29 min 02 s ; 5. Jimmink (P-B/Cagiva), à 52 min 04 s.

Classement général : 1. Peterhansel (Fra/Yamaha), 67 h 07 min 53 s ; 2. Arcarons (Esp/Cagiva), à 6 min 53 s ; 3. Magnaldi (Fra/Yamaha), à 19 min 43 s ; 4. Orioli (Ita/Cagiva), à 44 min 32 s ; 5. Gallardo (Esp/Cagiva), à 2 h 16 min 19 s.

Autos . 1. Lartigue-Périn (Fra/Citroën), 7 h 40 min 34 s ; 2. Vatanen-Picard (Fin-Fra/Citroën), à 2 min 20 s ; 3. Salonen-Gallagher (Fin-G-B/Citroen), à 8 min 52 s, 4. Saby-Serieys (Fra/Mitsubishi), à 13 min 34 s ; 5. Shinozuka-Magne (Jap-Fra/Mitsubishi), à 15 min 11 s.

Classement général : 1. Larogue-Périn (Fra/Citroën), 58 h 56 min 08 s ; 2. Saby-Seneys (Fra/Mitsubishi), à 3 h 54 min 17 s ; 3. Shinozuka-Magne (Jap-Fra/Mitsubishi), à 4 h 20 min 57 s ; 4. Salonen-Gallagher (Fin-GB/Citroën), à 7 h 48 min 42 s ; 5. Vatanen-Picard (Fin-Fra/Citroën), à 17 h 03 min 47 s.

DISPARITIONS

Paul Collette

L'auteur de l'attentat manqué contre Pierre Laval

PAUL COLLETTE, auteur d'un attentat contre Pierre Laval et Marcel Déat, est décédé le 5 janvier d'une crise cardiaque à son domicile de Bonsecours (*Seine-Maritime*), à l'âge de soixante-quinze ans. Cet ouvrier ajusteur originaire de Caen, membre, avant la guerre, du Parti social français, fondé par le colonel de La Rocque, avait préparé son geste en solitaire. Décidé, selon ses dires, à *« faire quelque chose pour réveiller le patriotisme des Français qui, en 1941, ne pensaient qu'à trouver à manger »*, il s'engage dans la Légion des volontaires français (LVF) afin d'approcher les chefs de la collaboration.

Recruté par Eugène Deloncle, ancien chef de la Cagoule, collaborateur et maître en intrigues, il est convoqué, *le 27 août 1941*, à la caserne Borgnis-Desbordes de Versailles, où doit avoir lieu une cérémonie marquant le départ pour le front de l'Est des premiers volontaires. *A l'issue de la cérémonie*, Paul Collette tire cinq balles sur Pierre Laval – alors sans portefeuille ministériel –, dont l'une manque de le tuer. Marcel Déat, directeur du quotidien *L'Œuvre*, est aussi blessé. Bien qu'il eût agi seul et de sa propre initiative, son geste, dont Laval attribuait la paternité à Deloncle, contribua à alimenter les rivalités qui agitaient le clan collaborationniste.

Paul Collette doit en partie au juge d'instruction chargé du dossier de ne pas avoir été livré à la police allemande. Après un bref procès, *au cours duquel il n'exprima* qu'un seul regret, celui d'avoir *« raté deux traîtres à la Patrie »*, il fut condamné à mort par un tribunal d'exception spécialement constitué à son intention. Après que sa peine eut été commuée en travaux forcés à perpétuité par le maréchal Pétain, Paul Collette fut détenu dans plusieurs prisons françaises avant d'être livré à l'occupant et déporté dans des camps de concentration allemands, dont celui de Mauthausen.

Harry Golombek

Un grand maître des échecs

Le joueur d'échecs britannique et grand maître international Harry Golombek est mort le 7 janvier, à *l'âge de quatre-vingt-trois ans.*

Né le 1er mars 1911 à Londres, il commença sa carrière dans les années 30, en participant notamment aux Olympiades d'échecs de 1935, 1937 et 1939. C'est après la guerre qu'il obtint ses meilleurs résultats sur l'échiquier, avec trois titres de champion de Grande-Bretagne en 1947, 1949 et 1955 et une victoire au célèbre tournoi de Hastings, en 1952. Il défendit, de 1952 à 1962, les couleurs britanniques aux Olympiades d'échecs.

Parallèlement à sa carrière de joueur, Harry Golombek se consacra à l'arbitrage, ayant réussi, au plus fort de la guerre froide, à obtenir la confiance des Russes et des Américains : il officia au cours de six championnats du monde. Chroniqueur d'échecs du *Times* pendant quarante ans (1945-1985) et de l'*Observer* pendant vingt-quatre ans (1955-1979), il est aussi l'auteur de *plus d'une trentaine ouvrages, notamment des Cent meilleures parties d'échecs de Capablanca* (1947) et d'une *Encyclopédie des échecs* (1977). Il fut le premier joueur à devenir officier de l'Ordre de l'Empire britannique pour services rendus... aux échecs.

P. B.

Elaine Greene

Un brillant agent littéraire

Elaine Greene, agent littéraire de nombreux écrivains tant anglais qu'américains, est morte mardi 10 janvier 1995. Elle était âgée de soixante-quatorze ans.

Née à New York le 27 novembre 1920, elle avait fait ses études à la Woodmere Academy avant de rejoindre Mount Holyoke College. Elle passa ensuite *la majeure partie de sa vie à* l'étranger et, peu avant la seconde guerre mondiale, présenta à la Sorbonne une thèse sur Malraux.

Elle partit ensuite en Extrême-Orient avec son premier mari, Robert Shaplen, qui était correspondant de *Newsweek* et d'autres journaux. C'est à Saïgon qu'elle fit la connaissance de Graham Greene qui lui fit rencontrer son frère Hugh, alors employé par le Psychological Warfare Intelligence Unit à Kuala Lumpur. Elle l'épousa en 1951 et le couple s'établit à Londres.

Au milieu des années 50, elle débuta sa carrière d'agent en devenant la directrice de la branche londonnienne du trust américain MCA. Quand, en 1963, la commission fédérale sur les monopoles des Etats-Unis obligea MCA à se *débarrasser de ses activités* d'agence artistique, ce fut l'occasion pour Elaine Greene de lancer sa propre entreprise qui devint plus tard Greene & Heaton.

Très brillante, volontiers caustique, franche et joyeuse, elle sut rassembler autour d'elle des écrivains aussi divers que Arthur Miller, Dr Seuss, P. D. James, Michael Frayn, Sybille Bedford, Colin Forbes ou Charlton Heston.

M. S.

■ **JACQUES DOUZANS**, ancien maire UDF de Muret et ancien député de Haute-Garonne, est décédé *le 11 janvier, à l'âge de quatre-*vingts ans. Né le 6 avril 1914, à Mende (Lozère), ancien élève de l'Ecole libre des sciences politiques, Jacques Douzans a été administrateur avant de devenir sous-préfet de Figeac (Lot) en 1942.
Successivement attaché parlementaire et chef de cabinet de plusieurs ministres entre 1947 et 1952, il est élu maire de Muret en 1953, conseiller général de Muret, en 1955, puis député de la Haute-Garonne, en 1958. Battu en 1962, il est réélu en 1967, puis en 1968, date à laquelle il s'apparente au groupe centriste PDM. Battu aux législatives de 1973, il met fin à son mandat de conseiller général en 1979 avant d'être battu aux municipales de 1989.

■ **XAVIER SOTO**, député socialiste au Parlement de Catalogne, est mort à l'âge de trente-trois ans, mercredi 11 janvier, emporté par une pneumonie au terme d'une longue maladie. Devenu secrétaire général des Jeunesses socialistes en 1981, il avait été élu député deux ans plus tard, devenant, à vingt-deux ans, le plus jeune parlementaire de l'histoire d'Espagne.

■ **HOANG MINH GIAM**, ancien chef de la diplomatie du Vietminh, est mort à Hanoï (Vietnam), jeudi *12 janvier. Il était âgé de 91 ans.* Né en 1904 dans une famille de lettrés de la banlieue de Hanoï, M. Giam a participé dès 1926 au mouvement nationaliste dans l'ancienne Saïgon contre les autorités coloniales françaises. Après la Révolution d'août 1945, qui conduira à l'indépendance du Nord-Vietnam (1954), il est nommé en mars 1946 au poste de vice-ministre de l'intérieur du gouvernement de Ho Chi Minh puis vice-ministre des affaires étrangères de novembre 1946 à février 1947. Il sera brièvement ministre des affaires *étrangères du Vietminh, de mars à* juillet 1947, après avoir fait partie de la délégation du Vietminh lors de la Conférence de Fontainebleau, en juillet 1946, dont l'échec entraîna les deux parties dans la guerre. *Il* occupa ensuite, dans les années 60, les fonctions de ministre de la culture du Vietnam du Nord, participant à de nombreuses réunions internationales de protestation contre l'intervention américaine.

AGENDA OFFICIEL

PREMIER MINISTRE

Lundi 16 janvier :

Le premier ministre se rend à l'île Longue dans la rade de Brest pour visiter le sous-marin nucléaire lance-missiles *le Triomphant.*

NOMINATIONS

ECONOMIE

Claude Silberzahn, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé président des chambres régionales des comptes de Guadeloupe, Guyane et Martinique, par décret du président de la République du 10 janvier paru au *Journal officiel* du 12 janvier.

Il avait été nommé à la Cour des comptes en septembre 1993, après *avoir été* limogé de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) (*Le Monde* du 4 juin 1993).

SEMAINES SOCIALES

Jean Boissonnat vient d'être élu président des Semaines sociales de France, un cercle de réflexion catholique. Il remplace Jean Gélamur, ancien président du groupe Bayard Presse, qui présidait les Semaines sociales depuis 1987 et qui en a été nommé président d'honneur.

Jean Boissonnat, né le 16 janvier 1929 à Paris, a été journaliste à *La Croix* de 1954 à 1967, puis rédacteur en chef et directeur des rédactions au groupe *Expansion* jusqu'en 1993, tout en assurant une chronique quotidienne sur *Europe 1* de 1974 à 1993. A cette date, il est devenu membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

AU CARNET DU MONDE

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

papa chéri.

Skander et Selma ARCHIER.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 25 décembre 1994, de

Mme Vve ARRIORDAZ,
née Marguerite Muraz,
chevalier de la Légion d'honneur.

De la part des familles Muraz, Costaz, Rochet à Nice le 5 janvier 1995.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
« Le Marigni »,
plateau Saint-Michel,
06140 Vence.

– Ses enfants,
petits-enfants
et arrière-petits-enfants
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Gaston ADRIEN,
officier de la Légion d'honneur,
capitaine de frégate (e.r.),

survenu le 12 janvier 1995, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 janvier à 15 heures, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, 19 *bis*, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris 4e.

Ni fleurs ni couronnes.

– *Mme Aron Lublin,*
son épouse,
Mme Eliane Lublin,
sa fille,
Léa et Nicolas Lublin,
Robert Angel
et ses enfants,
Et leurs nombreux amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

M. Aron LUBLIN,
Ingénieur IET,
fondateur et président-directeur général
de la société CEMREP
et EURELECTRIC,
fondateur et secrétaire général
de l'OPEJ,
président des Anciens
de la Résistance juive,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 11 janvier 1995.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, le mardi 17 janvier, à 11 heures. On se réunira à l'entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, quai de Béthune,
75004 Paris.

– Le baron Edmond de Rothschild,
président de l'OPEJ,
Les membres du conseil d'administration,
La direction,
Le personnel
Et les enfants de l'OPEJ,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Aron LUBLIN,
fondateur et secrétaire général de l'OPEJ,
président des Anciens
de la Résistance juive,
chevalier de la *Légion* d'honneur,

survenu le 11 janvier 1995.

10, rue Théodule-Ribot,
75017 Paris.

– Mme Juliette Benzoni,
Mlle Anne Gallois,
Mme Janine Mangin
et ses enfants,
vous font part du rappel à Dieu, le 13 janvier 1995, dans sa cinquante-troisième année, de

Jean-François GALLOIS,

leur fils, frère, neveu et cousin.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 janvier, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé, 84, avenue du Général-de-Gaulle.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière sud de Saint-Mandé.

53 *bis*, avenue Alphand,
94160 Saint-Mandé.

– Simone Guérin,
son épouse,
Jean-Claude et Annette Guérin,
Gilles Guérin et Annic Pezé,
ses enfants,
Serge et Marie Guérin,
Michael Guérin et Lydie Lebartz,
Jean Guérin-Pezé,
ses petits-enfants,
Samuel Guérin,
son arrière-petit-fils,
Charlotte Carrière,
sa tante,
Elise et Roger Mugot,
Christophe et Eric Mugot,
ses cousine et cousins,
ont le profond chagrin d'être quittés, le 11 janvier 1995, par

Charles GUÉRIN,
Ingénieur A.M.

*Il venait d'entrer dans sa quatre-vingt-*quatrième année.

On se réunira à son domicile, le mardi 17 janvier, à 11 heures.

Une cérémonie se tiendra, le même jour, en l'église de Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne), à 16 heures, et nous l'accompagnerons au cimetière où il reposera auprès de ses parents.

C'était un homme juste et bon.

La famille tient à remercier le professeur Brasnu, l'équipe médicale et le personnel de l'hôpital Laennec, qui l'ont aidé à combattre la maladie, *ainsi que* le médecin de famille et les infirmières qui l'ont soutenu. Il a trouvé auprès de l'équipe soignante et du personnel de la maison médicale Jeanne-Garnier le dévouement, les soins et le réconfort auxquels *il* avait droit et qui lui ont permis de partir sereinement dans la dignité.

7, rue Paul-Sperling,
91300 Massy.
10, rue du Bois-des-Vallées,
92350 Plessis-Robinson.

– C. Nathalie Poirot,
a la *grande* tristesse de faire part du décès de sa grand-mère,

Marie-Louise POIROT,

survenu à Puteaux, le 29 décembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

« Je t'aime ma puce, ne m'oublie pas. »

– Le sourire de

Michel ROUYÈRE,
rédacteur en chef
du *Pays briard*

s'est figé le lundi 9 janvier 1995, il avait *cinquante-cinq ans.*

Son épouse Nadège,
Tous ses amis et les anciens d'Arago vous invitent à se joindre à eux, ce mardi 17 janvier, à 15 h 45, au Crématorium du Père-Lachaise, pour un dernier témoignage de l'amitié que Michel suscitait partout où il passait.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 15 janvier 1985,

Alain PETIT

traversait ce « peu profond ruisseau calomnié la mort ».

Puissent tous ceux qui l'ont connu, aimé, admiré avoir une pensée pour lui.

– Il y a dix ans, le 15 janvier 1985,

Rosy ROULEAU

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimée se souviennent.

Avis de messes

Cybèle VAN DE CASTEELE
nous a quittés le 4 janvier 1995.
Elle avait 22 ans.
L'inhumation a eu lieu à Crac'h
(Morbihan).
En son souvenir, une messe sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier,
le vendredi 20 janvier, à 17 h 30.
Martine Van de Casteele,
Michel Morisson, ses parents,
Nicole Rolet Van de Casteele,
sa grand-mère,
Noëlle et Maurice,
Adeline et Francis,
François et Chantal,
ses tantes et oncles,
Sa famille, ses amis.
« Que serait la musique si elle n'allait très loin, dans l'au-delà de toute chose ? »

Soutenances de thèses

– Roland Amoussou-Guenou, avocat au barreau de Paris, soutiendra une thèse de doctorat en droit privé, sur « Le droit et la pratique de l'arbitrage commercial international en Afrique subsaharienne », le jeudi 19 janvier 1995, à 14 heures, à l'université Paris-II-Panthéon-Assas, 12, place du Panthéon, Paris-5e. Appartement décanal, entrée par l'escalier de la tour d'honneur, 3e étage, 2e porte.

CARNET DU MONDE
Télécopieur : 45-66-77-13
Téléphone : 40-65-29-94 / 40-65-29-96

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.



La politique et le conflit

Un dialogue entre Alain Duhamel et Pierre Rosanvallon

DIRECTEUR d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Pierre Rosanvallon est de ces universitaires qui ne dédaignent pas de s'exprimer dans les journaux afin d'établir un lien entre leurs recherches et le commentaire de l'actualité. Journaliste à Europe 1, France 2 et dans plusieurs publications de la presse écrite, Alain Duhamel est de ces chroniqueurs qui s'emploient à prolonger leur réflexion dans des livres ou des cours.

Le premier vient de publier *La Nouvelle Question sociale* (Le Seuil, 227 p., 95 F), un ouvrage dans lequel il se propose de *« repenser l'Etat-providence »*, dont il a analysé la *« crise »* dans une précédente étude, parue en 1981. Sa thèse est que le système de protection sociale en France est conçu pour traiter des risques conjoncturels, conformément à une vision *« assurancielle »* de la solidarité, et que cette conception a montré ses limites dès lors qu'il s'agit de gérer des états – le chômage de longue durée – plus stables. Aussi convient-il, selon lui, de passer d'un *« Etat passif-providence »* à un *« Etat actif-providence »*, qui donne la priorité au droit à l'insertion sur le droit à l'indemnisation.

Le second tente, pour sa part, dans *La Politique inachevée* (Flammarion, 293 p, 98 F), de *« dissiper quelques fantasmes »* et de *« réduire quelques mythes »* qui brouillent la vie publique. Parmi ces idées reçues figurent, entre autres, le rejet de la politique, l'omnipotence du président de la République, la corruption de la classe politique, la dictature de la télévision, la fin des idéologies, la trahison des élites : pour introduire *« le plus possible de rationalité »* dans le débat, l'auteur s'efforce de faire la part du réel et celle de l'imaginaire dans ces croyances collectives.

« Comment analysez-vous la désaffection que subit le système politique et que les observateurs présentent, en général, comme un rejet de la politique ou une crise de la représentation politique ?

Alain Duhamel. – Pour moi, il y a moins crise de la politique que politique de la crise. Je veux dire que les dérèglements du système politique, que traduisent, entre autres, la montée des populismes, la dégradation de l'image des hommes politiques, l'affaiblissement du militantisme, sont le reflet, l'amplification, voire la caricature des dérèglements de la société elle-même. Plusieurs facteurs me semblent toutefois aller en sens inverse. D'abord, la participation électorale remonte d'une manière significative depuis 1989. Ensuite, loin de constater la fin des passions politiques, j'observe le maintien d'une forte capacité de mobilisation, par exemple sur l'école et la laïcité, sur l'Europe ou sur les droits de l'homme. Enfin, en dépit des critiques portées contre le monde politique, journalistes compris, certaines personnalités jouissent d'une réelle popularité : je pense à l'ascension de Jacques Delors ou à la considération dont bénéficient Raymond Barre et Edouard Balladur. Bref, nous sommes dans une période de mutation, ce qui n'est pas étonnant après vingt ans de crise. Le problème est que l'ensemble des instruments d'analyse appliqués à la politique datent de l'avant-crise.

Pierre Rosanvallon. – Je crois qu'il faut distinguer la crise de la politique de la crise de la représentation politique. Quand on parle de crise de la politique, on fait référence au mouvement par lequel l'individu tend à s'enfermer dans la sphère privée, entraînant un recul de l'espace civique. Or il s'agit d'une tendance séculaire, qui se confond avec l'histoire de la société moderne : la liberté des anciens, au sens de Benjamin Constant, c'est-à-dire la participation politique, s'efface progressivement devant la liberté des modernes, fondée sur le développement de l'autonomie individuelle. Rien ne permet de penser que ce phénomène de longue durée se soit accéléré au cours des dernières années.

» En revanche, ce qui est nouveau et qui traduit une crise de la représentation politique, c'est que le système politique ne produit plus d'identification sociale : la société est devenue moins lisible, plus opaque, elle a plus de mal à se représenter elle-même. Ce qui est en cause, ce n'est pas tellement la trop grande distance entre les partis et les citoyens, phénomène en partie inévitable, presque fonctionnel ; c'est le fait que le système politique ne comprenne plus la société, ne parle plus une langue qui lui permette de se comprendre elle-même et en même temps de définir ses points de repère, ses perspectives. Ce changement a été accentué par deux phénomènes conjoncturels : l'affaissement intellectuel et moral du Parti socialiste, qui était un des pôles structurants de la vie politique, et l'instrumentalisation excessive de la politique par François Mitterrand, qui a fini par lui faire perdre sa substance, à travers des jeux de personnes ou d'appareils.

– La « fin des idéologies » n'a-t-elle pas joué un rôle déterminant dans ce brouillage des repères et des identifications ?

Alain Duhamel. – On confond trop souvent « fin des idéologies » et « crise des idéologies ». Nous en sommes à ce stade de la métamorphose où les vieilles idéologies ont été rejetées et où les nouvelles sont encore en cours de construction. L'idéologie socialiste a été démentie par la réalité avant d'être évacuée par les gouvernements socialistes eux-mêmes, et l'introduction de l'idéologie libérale dans sa pureté anglo-saxonne s'est traduite par une capitulation en rase campagne. Comme il n'y a pas de société sans idéologie, on a vu apparaître, notamment autour de l'écologie ou des droits de l'homme, les éléments d'idéologies de rechange. Mais, surtout, une véritable idéologie social-démocrate, fondée sur une volonté affirmée de régulation sociale et incarnée par ce qu'on a appelé la « deuxième gauche », semble se constituer aujourd'hui en France pour la première fois, alors qu'à droite s'esquisse, sous le nom de libéralisme social, la victoire posthume de la démocratie chrétienne. Contrairement aux apparences, les clivages, pour être moins mythiques, demeurent forts entre ces deux idéologies : elles s'opposent sur des thèmes précis, aussi importants que la gestion sociale, les responsabilités de l'Etat, la fiscalité, l'Europe, le désarmement.

Pierre Rosanvallon. – La « fin des idéologies », c'est la fin des oppositions radicales entre visions du monde antagonistes – la République contre la monarchie ou le marché-liberté contre la propriété collective – devenues aujourd'hui fantasmatiques. La politique doit apprendre à réinventer positivement le conflit, au lieu d'osciller entre le tout et le rien, entre le cataclysme révolutionnaire et le consensus des experts. La société française a du mal à vivre ordinairement la politique et considère avec mépris les conflits qui animent le débat aux Etats-Unis, en Allemagne ou en Grande-Bretagne, alors qu'ils sont sans doute plus ancrés dans la réalité. Selon moi, il existe deux sortes de conflits positifs : les conflits d'intérêts, entre lesquels il faut arbitrer, et les conflits d'incertitude, qui résultent de l'indétermination où l'on se trouve, faute de savoir ce qu'il faut faire. Les questions de politique étrangère – par exemple, l'attitude à adopter à l'égard de la Bosnie ou de l'Algérie – appartiennent souvent à cette deuxième catégorie : personne n'est certain de détenir la bonne solution. La politique a pour fonction d'organiser et de rationaliser les conflits, mais il ne faut pas oublier non plus qu'en tant que lieu de fabrication du lien social elle reste le domaine du symbolique et des passions.

Pierre Rosanvallon : « La fin des idéologies, c'est la fin des oppositions radicales entre visions du monde antagonistes – la République contre la monarchie ou le marché contre la propriété collective »

Alain Duhamel. – Je distinguerai moi aussi, dans la phase actuelle, deux types de conflits. Les premiers sont des conflits ouverts, qui correspondent à des systèmes de reconnaissance classiques et qu'on est habitué à traiter. Il s'agit d'arbitrer entre telle ou telle demande sociale : par exemple, entre le budget social des agriculteurs et la fiscalité des autres catégories sociales, ou bien entre l'aménagement du territoire et l'allégement du coût des hôpitaux dans les petites villes. Les seconds sont des conflits aveugles, à propos desquels on discute sans que personne ne puisse démontrer qu'il a raison. C'est le cas aujourd'hui de la politique monétaire, où chacun s'exprime d'une manière péremptoire, en cherchant presque à empêcher l'autre de parler, alors qu'aucune des parties n'est en mesure de prouver que sa politique peut réussir. En revanche, sur la Bosnie, il me semble qu'on est en présence d'un conflit classique, où on possède des moyens et où n'ose pas les prendre, alors que, sur l'Algérie, nous ne savons ni ce que sont nos moyens ni peut-être ce que sont nos fins.

– Et sur l'Europe ?

Pierre Rosanvallon. – Si la controverse sur l'Europe est aussi violente, c'est qu'elle renvoie à la vision qu'ont nos concitoyens de leur identité profonde. Ce qui a créé le grand malaise au moment de la ratification du traité de Maastricht, c'est qu'on a eu l'impression que la construction de l'Europe allait entraîner la destruction de l'identité collective. On la redoutait d'autant plus qu'on en percevait mal les implications et les conditions. Il aurait été préférable d'expliquer qu'il fallait à la fois moins de nation économique et plus de nation sociale. Autrement dit, nous avons besoin de plus d'Europe économique pour faire fonctionner notre système, mais nous avons besoin aussi de retrouver une forme de solidarité plus affirmée.

» Ce qui a remis la question nationale au centre du débat, c'est moins le problème de l'immigration que celui de l'exclusion et du chômage, qui ne peut être réglé que par la solidarité nationale. La nation peut se définir comme un espace de redistribution accepté. Ce qui la caractérise, au fond, c'est qu'on accepte de se reconnaître une dette collective. Son expression la plus forte est le sacrifice de sa vie en cas de guerre. Mais elle s'exprime aussi dans la redistribution fiscale et financière. La nation n'est pas seulement le produit d'une histoire, son identité ne doit pas se fonder exclusivement sur la mémoire, elle ne doit pas être un musée de la France, elle est une fabrication quotidienne dans la solidarité.

Alain Duhamel. – Le débat européen suscite les passions parce que tout le monde croit ou feint de croire que ce qui est en jeu, c'est l'identité de la France. En réalité, ce qui est en cause, c'est l'identité des Français. Il s'est produit une sorte de polarisation entre, d'une part, ceux qui, dotés d'une certaine formation, de certaines espérances sociales, regardaient la crise comme un moment difficile à passer mais devant déboucher sur un espoir et, d'autre part, ceux pour qui l'Europe ne faisait que cristalliser le sentiment de dépossession engendré par la crise. L'erreur a été de ne pas faire de l'Europe sociale une priorité, au même titre que l'Union économique et monétaire. Plus on a d'ambition pour l'Europe, plus on doit s'attacher à renforcer la solidarité nationale. L'Europe ne sera reconnue comme légitime que si elle s'accompagne d'un projet social cohérent. La nation comporte à mes yeux trois éléments : une ambition politique collective, une identité culturelle entretenue et une solidarité sociale assumée. La campagne présidentielle devrait être l'occasion de montrer que l'ambition européenne est la médiation naturelle de l'ambition française, qu'entre les deux il y a convergence et non contradiction.

– Vous parlez l'un et l'autre de solidarité nationale, mais l'Etat-providence est-il encore adapté à sa mission ?

Pierre Rosanvallon. – C'est précisément parce que la nation se définit aujourd'hui par la solidarité nationale que la question sociale est en train de changer de nature. L'Etat-providence souffre à la fois de difficultés financières, liées à ses déficits lancinants, et de difficultés de gestion, qui nuisent à son efficacité. Mais le problème de fond est désormais d'ordre philosophique : c'est celui du principe sur lequel repose la solidarité. Jusqu'à présent, l'Etat-providence est fondé sur le principe de l'assurance : dans ce système, nous acceptons d'être solidaires parce que nous sommes incertains sur notre avenir et conscients de courir certains risques, par exemple celui du chômage. Nous devons entrer dans un système où la solidarité n'est pas dictée par le sentiment du risque, qui varie selon les catégories sociales, mais par notre appartenance à la même communauté, à la même nation. Ce changement, qui tend à rééquilibrer les rapports entre les groupes, affecte le contrat social lui-même.

Alain Duhamel. – Il n'est pas question de remettre en cause le modèle social que représentent les grandes assurances ; mais il serait utile de pousser à des convergences européennes. Si l'on veut, par exemple, opérer des prélèvements équivalents sur les revenus du capital et sur ceux du travail, il faudra bien trouver une solution à l'échelle de l'Europe, pour éviter la fuite légale des capitaux. D'ores et déjà, la solidarité s'accompagne d'implications européennes de plus en plus nombreuses, comme on le voit avec l'agriculture ou l'action régionale.

– Ne pensez-vous pas que le développement des médias a largement contribué à la déstabilisation du système politique traditionnel ?

Pierre Rosanvallon. – La presse et surtout la télévision ont pris une place de plus en plus importante à mesure que le système politique remplissait moins bien sa double fonction de représentation et de délibération. De représentation : ce sont souvent les enquêtes des journalistes qui permettent une meilleure connaissance de la société. De délibération : l'affaiblissement des partis et le caractère stéréotypé des discours ont ouvert le champ aux débats dans les médias. Il serait pourtant dangereux que ceux-ci cèdent à la tentation de se substituer à la politique. D'abord, parce que la politique est [illegible] contradiction, ce qui n'est pas nécessairement le cas des médias et en particulier de la télévision. Ensuite, parce que la politique organise selon des règles qui lui sont propres le fonctionnement de la discussion et les principes de la décision. L'arène médiatique ne saurait donc remplacer la scène politique.

Alain Duhamel : « Les médias contribuent à la reconstruction d'un lien social et ouvrent un espace collectif imparfait, mais globalement intégrateur »

» Ce qui est nouveau, c'est que les diverses fonctions de la démocratie appartiennent désormais, pour une large part, à un espace commun. Dans le schéma classique, l'exécutif décide, le législatif délibère, le judiciaire juge et les médias assurent la circulation de l'opinion. Aujourd'hui, à l'exception sans doute de l'exécutif, chacun de ces pouvoirs agit aussi sur le terrain des autres. Il ne faut donc pas les considérer isolément, dans leurs cadres respectifs, mais estimer leur capacité d'animer de façon articulée la vie démocratique.

Alain Duhamel. – Il est exact que les quatre pouvoirs cohabitent de plus en plus étroitement. Même l'exécutif n'échappe pas à cette règle depuis que la notion de secret a perdu toute force. Cette cohabitation provoque des réactions et, chez certains, le désir de rétablir les frontières. Mais l'apparition de ce lieu commun de la vie démocratique n'a pas que des effets pervers. Je ne conteste pas les dangers propres aux médias, en particulier le culte de l'instantanéité, qui ne favorise pas l'esprit critique, et la nécessité du tri de l'information, qui implique une tyrannie dans la brève durée d'un journal télévisé. En même temps, ils contribuent à la reconstruction du lien social, et ouvrent en permanence un espace collectif, imparfait, mais globalement intégrateur, malgré la valorisation excessive de la violence et de l'irrationalité. »

Propos recueillis par Thomas Ferenczi

Le procureur Andreï Vychinski lit onze condamnations à mort à l'issue du procès des « droitiers et trotskistes » en 1938. Cette parodie de justice, tenue en public devant des correspondants étrangers et des Soviétiques choisis avec soin, était possible par une succession de petits procès où la technique de la purge judiciaire avait été, peu à peu, mise au point. Le « petit » procès de Zinoviev-Kamenev n'était qu'un prototype.

PHOTO EXTRAITE DES *RUSSES*, de B. MOYNAHAN, ED. ALBIN MICHEL, COURTESY THE ENDEAVOUR GROUP, LONDON



Le « petit » procès Zinoviev-Kamenev

Il y a soixante ans, Staline, profitant de l'assassinat de Kirov, commençait les purges

UNE trentaine d'années après l'« événement », l'écrivain soviétique Ilya Ehrenbourg remarquait : *« En 1934, la vie était pénible mais, par rapport aux années précédentes, on sentait une certaine détente. »* Cette impression se dissipa aux premiers jours du douzième mois, lorsque fut annoncé l'assassinat de Serge Miranovitch Kirov, encore premier secrétaire du parti à Leningrad, et, depuis peu, secrétaire du comité central. Dans sa majorité, la population se refusait sans doute à partager les appréhensions des esprits chagrins pour qui le pire était en vue. Ces quelques pessimistes étaient simplement réalistes. Six semaines plus tard un autre événement allait confirmer leur diagnostic : en faisant juger, le 15 janvier 1935, Zinoviev et Kamenev, Staline engageait le processus de liquidation des proches compagnons de Lénine.

Commençons donc par cette sorte de big bang d'où sortit la purge totale. Le 1er décembre 1934, dans son bureau de l'Institut Smolny, Kirov prépare le dernier rapport qu'il allait présenter au comité du parti de Leningrad. A 16 h 30, il fait quelques pas dans le couloir où se trouve un homme âgé de trente ans. Le visiteur sort un revolver et tue le grand chef. Le soir même, Staline part pour Leningrad accompagné de quelques membres du bureau politique (Molotov, Vorochilov, Jdanov), de Iagoda, maître de la police et d'Andreï Vychinski, adjoint au procureur de l'URSS.

Dès le 2 décembre, Staline s'entretient avec Nicolaïev, l'assassin. Que dit-il lors de cette conversation en tête à tête ? On sait simplement qu'il pria le meurtrier de dénoncer les conspirateurs pour le compte desquels il aurait commis son forfait. Nicolaïev répondit qu'il n'avait ni complices ni commanditaires. Le personnage était en effet capable d'un coup de folie solitaire. Ancien cadre des Jeunesses communistes à Leningrad – quand Zinoviev était le patron de la ville – puis instructeur à l'Institut de l'histoire du parti, il avait été exclu du PCUS parce qu'il refusait de faire un travail supplémentaire et « volontaire » dans les transports. Il avait été réintégré mais restait au chômage. Il aurait alors confié à des intimes sa volonté d'entrer dans l'Histoire en tuant un grand du régime. Nicolaïev avait des raisons particulières de prendre Kirov pour cible. Le premier secrétaire de la ville trouvait appétissante une serveuse de la cantine du parti, une Lettone, Milde Draule, épouse Nicolaïeva. *L'anecdote ne dit pas si la belle* était farouche. Le coup de feu du 1er décembre n'était-il pas la vengeance d'un mari bafoué ?

Cette explication toute simple parut souvent cousue de fil rouge. Elle ne tient pas compte des anomalies signalées par Khrouchtchev dans son rapport secret au XXe congrès. Nicolaïev n'était pas un inconnu des services de police. Peu avant, il avait été arrêté porteur d'un révolver et d'un plan relevant les itinéraires de Kirov. Ce mal équilibré fut pourtant relâché. Il eut même *les papiers nécessaires pour circuler* dans l'enceinte de Smolny. Il était seul dans le couloir au moment du drame. Où se trouvait alors la garde de Kirov et son chef Borissov ? Voici ce que dit Khrouchtchev : *« Il faut avouer que jusqu'à maintenant les circonstances entourant l'assassinat de Kirov dissimulent beaucoup de choses qui sont inexplicables et mystérieuses et exigent un examen des plus attentifs. Il y a quelque raison de croire que le meurtrier*

> Peu importait aux juges les invraisemblances, puisque les accusés se condamnaient eux-mêmes en termes abjects

de Kirov, Nicolaïev, a été aidé par l'un de ceux dont la mission était de protéger la personne de Kirov. Un mois et demi avant le meurtre, Nicolaïev avait été arrêté en raison de son attitude suspecte, mais il avait été libéré et n'avait même pas été fouillé. Le fait que le tchékiste chargé de la protection de Kirov, qui devait être interrogé le 2 décembre 1934, ait été tué dans un « accident » d'automobile où les autres occupants de la voiture n'ont pas été blessés, constitue une circonstance extraordinairement suspecte. Après l'assassinat de Kirov, de très légères peines ont été prononcées contre de hauts fonctionnaires du NKVD de Leningrad, mais ils ont été fusillés en 1937. On peut supposer qu'ils ont été fusillés afin de faire disparaître les pistes qui auraient conduit aux organisateurs de l'assassinat de Kirov. »

Khrouchtchev a laissé entendre que la machination fut montée par Staline. Il est vrai que cette année-là, au XVIIe congrès, 292 délégués avaient osé voter contre le secrétaire général (Staline fit rayer 289 de ces bulletins). De nombreux cadres entendaient réduire la police qui commençait à écraser le PC. Pour cela, ils souhaitaient que Kirov remplaçât Staline au poste de secrétaire général. L'intéressé ne se prêta pas à la manœuvre, mais élu secrétaire du comité central il devenait un rival potentiel du dictateur.

« Il faut se souvenir, dit Khrouchtchev toujours dans son rappport secret, *que le XVIIe congrès est connu historiquement sous le nom de « congrès des vainqueurs ». Les délégués du Congrès avaient été des artisans actifs de l'édification de notre Etat socialiste ; nombre d'entre eux avaient souffert et combattu pour la cause du parti pendant les années pré-révolutionnaires dans la conspiration et sur les fronts de la guerre civile ; ils avaient combattu leurs ennemis avec vaillance et avaient souvent regardé la mort en face. Comment peut-on alors supposer que ces gens pouvaient être « à double face » et avaient rejoint le camp des ennemis du socialisme à l'époque qui a suivi la liquidation politique des zinoviévistes, des trotskistes et des droitiers, et après les grandes réalisations de l'édification socialiste ?*

» C'était la conséquence de l'abus de pouvoir par Staline qui commença à utiliser la terreur de masse contre les cadres du Parti. »

Même si Staline ne fut pas le maître d'œuvre de l'assassinat de Kirov, il profita de l'occasion pour liquider tous ceux qui l'encombraient. Au soir du 1er décembre, sans attendre le début de l'enquête et sans consulter les organes compétents, il signait cette directive *« base,* note Khrouchtchev, *des actes massifs d'abus contre la légalité socialiste »* :

« 1. Ordre est donné aux organismes d'instruction d'accélérer l'étude des procès de ceux qui sont accusés de préparation ou d'exécution d'actes terroristes.

» 2. Ordre est donné aux organes judiciaires de ne pas suspendre l'exécution des sentences de mort relatives aux crimes de cette catégorie afin d'étudier les possibilités de grâce, du fait que le Présidium du comité central exécutif de l'URSS (cet organisme deviendra par la suite le présidium du Soviet suprême de l'URSS) *ne considère pas possible de recevoir les pétitions de cette nature.*

» 3. Ordre est donné aux organismes du commissariat des affaires intérieures d'exécuter les sentences de mort contre les criminels de la catégorie ci-dessus immédiatement après le prononcé de ces sentences. »

A Leningrad 3 000 personnes furent arrêtées et 100 000 expulsées. Staline imposa treize coïnculpés de Nicolaïev, des hommes qui pour la plupart avaient exercé des responsabilités sous l'autorité de Zinoviev. Il rédigea lui-même le verdict – *peine de mort* pour tous ces accusés, membres d'un prétendu centre terroriste zinoviévien de Leningrad laissant au procureur le soin de saupoudrer ce texte de quelques formules juridiques. L'affaire fut jugée à huis clos le 28 décembre 1934 par un tribunal militaire. A l'énoncé de la condamnation, Nicolaïev cria qu'on l'avait trompé, et se frappa la tête contre la barre. La sentence fut immédiatement exécutée.

Ce procès fournit les éléments pour mettre en cause Zinoviev et Kamenev, deux figures historiques du PC. Proches compagnons de Lénine, ils avaient vacillé à la veille du coup d'Etat d'octobre 1917, dont ils avaient publiquement condamné la préparation. Après la victoire, ils avaient quand même réintégré la direction suprême. Kamenev devint le patron de Moscou, Zinoviev celui de Leningrad. A la mort de Lénine, ils firent bloc avec Staline parce qu'ils craignaient Trotski mais, dès 1925, ils entraient en opposition. Plusieurs fois exclus et chaque fois repentants, ils étaient les plus fragiles des compagnons-rivaux du secrétaire général.

En janvier 1935 ils n'étaient pas encore cuits à point pour passer du statut d'opposants à celui de criminels et le procureur Vychinski n'avait pas fini de roder sa technique. Sans plus attendre, on organisa tout de même un procès à Zinoviev, Kamenev et à quatorze autres cadres de moindre calibre pour constitution d'un prétendu « centre de Moscou ». Les audiences se déroulèrent à huis clos du 15 au 18 janvier. Les inculpés avaient gardé suffisamment de ressources pour rejeter les accusations les plus infâmantes. Ils n'étaient pas prêts à avouer qu'ils avaient ordonné l'assassinat de Kirov. Tout au plus se reconnaissaient-ils une « responsabilité morale », en raison de leur politique. Zinoviev fut condamné à dix ans de prison. Kamenev à cinq ans.

Dix-huit mois suffirent à Staline pour atteindre le résultat qu'il cherchait. Complètement brisés et en même temps rassurés par la promesse d'avoir la vie sauve s'ils coopéraient, Zinoviev, Kamenev et leurs coaccusés – cette fois ils étaient seize – comparurent à nouveau, mais en séance publique, du 19 au 24 août 1936. Maintenant ils étaient prêts à avouer qu'ils avaient créé un « centre terroriste trotskisto-zinoviévien ». Sous la dictée de la police un accusé raconta que, pour des motifs de conspiration, il avait rencontré Trotski en 1932 à l'hôtel Bristol de Copenhague. Les documentalistes de la police n'avaient pas noté que cet hôtel Bristol n'existait plus depuis 1917.

> « Menteurs et bouffons, minables pygmées, roquets aboyant contre les éléphants... Je réclame la peine de mort pour ces chiens enragés. Pour tous, jusqu'au dernier »

Peu importait aux juges les invraisemblances puisque les accusés se condamnaient eux-mêmes en termes abjects. Voici quelques échantillons. Mratchovski : *« Je m'en vais comme un traître à mon parti, comme un félon, qu'il faut fusiller. »* Pikel : *« Une seule conclusion s'impose. Nous sommes une bande féroce de criminels de droit commun. »* Kamenev : *« C'est ainsi que nous avons servi le fascisme. Tel fut notre chemin, tel fut le fossé d'abominable trahison et d'abjection dans lequel nous avons roulé. »*

Ce fut le premier grand procès de Vychinski qui venait d'être nommé procureur général de l'URSS. Cet ancien recteur de l'Université de Moscou fit avec le vocabulaire des harengères la langue du nouveau droit soviétique. Après avoir injurié les *« menteurs et bouffons, minables pygmées, roquets aboyant contre les éléphants »,* il conclut son réquisitoire : *« Je réclame la peine de mort pour ces chiens enragés, pour tous jusqu'au dernier. »*

Zinoviev mourut en tremblant : jusqu'au bout il avait voulu croire qu'après avoir rendu ce dernier service au parti, il serait épargné. Smirnov fit face. Il dit : *« Nous avons mérité cela par notre attitude indigne au procès. »*

Il y eut deux autres procès politiques. Celui du *« centre antisoviétique trotskiste »* (23-29 janvier 1937) ; enfin celui des *« droitiers et trotskistes »* avec Boukharine (2-13 mars 1938). Vychinski profita de ces épurations non seulement pour s'élever dans la « nomenklatura », mais pour s'enrichir.

Lorsqu'il était recteur de l'Université, il avait acquis dans les environs de Moscou une datcha construite en coopérative. Par la suite, la coopérative accorda à Serebriakov, ancien secrétaire du Comité central, un domaine tout proche de celui de Vychinski, mais plus grand et avec une vue beaucoup plus belle sur la Moskova. Le futur procureur aimait rendre visite à son voisin qui recevait du bien beau monde. Or Serebriakov fut arrêté quelques jours avant l'ouverture du grand procès Zinoviev.

Sans plus attendre, l'accusateur public réclama la confiscation des biens de cet ennemi du peuple, puis il se fit attribuer le domaine convoité. Avec l'argent qu'il toucha en revendant à la coopérative son ancienne datcha, il fit reconstruire la nouvelle à son goût.

Quand la sentence du dernier procès fut exécutée, tous les membres du bureau politique tel qu'il était le jour de la mort de Lénine avaient été fusillés. Sauf Tomski acculé au suicide et Trotski exilé, mais qui allait être bientôt assassiné. Et sauf évidemment Staline, le seul qui mourut de mort naturelle. Et cette nécrologie ne mentionne pas les centaines de milliers de victimes inconnues qui furent fusillées en ces années de folie sanguinaire.

Bernard Féron

★ *Mémoire pour la réhabilitation de Zinoviev*, de Gérard Rosenthal, Julliard, 1962.

★ *La Grande Terreur*, de Roland Conquest, Stock, 1970.

★ *Vychinski, le procureur de Staline*, d'Arcadi Vaksberg, Albin Michel, 1991.

Le Monde

L'Algérie du dialogue

TANT de sang y a été versé et tant de haine accumulée en si peu de temps que la paix semblait sans cesse échapper des mains de ceux-là mêmes qui devaient en dessiner les contours. D'exclusives en anathèmes, l'Algérie paraissait ainsi se condamner à l'impuissance. Comme si, de guerre lasse, avec une délectation morbide, elle avait fini par s'accommoder de ses propres malheurs. Mais en soumettant au pouvoir algérien, vendredi 13 janvier, à Rome, l'idée d'un « contrat national » pour sortir le pays du chaos, une poignée d'opposants de toutes obédiences, islamistes compris, a voulu redonner ses chances à la paix, dût le chemin qui y conduit prendre, longtemps encore, l'apparence d'un parcours d'obstacles.

Cette « cordée » algérienne a si bien mesuré la difficulté de son entreprise que le texte de sa « plate-forme » s'achève sur un appel ô combien insistant à une *« solidarité agissante »* de la communauté internationale. Communauté auprès de laquelle une *« campagne d'information »* va être lancée, et mieux encore une *« pétition »*, afin *« d'appuyer l'exigence d'une solution politique et pacifique »*.

Cet « appel de Rome » sonne un peu comme une invitation à la lucidité et à la responsabilité des partenaires étrangers de l'Algérie. Aussi bien ceux qui, aux Etats-Unis, semblent s'être faits à l'idée que le pays est en passe de tomber, comme un fruit mûr, entre les mains des « fous de Dieu », que ceux qui, en France, sont tentés d'apporter leur soutien à un pouvoir corrompu et discrédité.

Si fragile soit-elle, l'amorce d'un vrai dialogue risque, en effet, d'exaspérer les boutefeux des deux bords qui font commerce de la violence, et de ruiner, très vite, ces efforts méritoires pour briser un statu quo intenable. Dans l'Algérie d'aujourd'hui, le rapport des forces penche hélas ! en faveur des partisans les plus déterminés de la manière forte.

La population, tenue en otage, se tait sans pour autant échapper aux mauvais coups. Beaucoup ont pris, à leur corps défendant, le chemin de l'exil. Et pour ajouter au tout, bon nombre de bruyants démocrates sont, en réalité, de piètres politiciens. Les « séminaristes romains » seront-ils donc condamnés à n'être que des voix inaudibles dans l'ouragan ?

Il leur revient en tout cas d'avoir eu le courage et la volonté d'organiser cette rencontre de Rome. D'avoir, les premiers, l'audace de surmonter leurs divisions pour réfléchir à une solution politique et pacifique. La communauté internationale – et la France au premier chef – ne peut ignorer cet appel de détresse. Alain Juppé en a pris note *« avec intérêt »* et le département d'Etat américain y a vu un *« événement important »*. Reste le plus difficile : continuer un dialogue tout juste amorcé.

Une Eglise d'appareil

ON aura tôt fait de comparer le message d'ouverture adressé à la Chine par le pape à Manille, et la sanction annoncée la veille à Rome et infligée à un évêque français, coupable de trop d'indépendance au sein de la hiérarchie catholique. Jean Paul II aura réussi ce tour de force d'imposer l'image d'un pontife qui aura défendu partout dans le monde les droits de l'homme, mais de se montrer, à l'intérieur de l'Eglise, peu empressé de les respecter.

Sans doute Mgr Gaillot ne tenait-il aucun compte des offres de dialogue et des multiples avertissements qui lui ont été, plus ou moins charitablement, lancés dès les années 80. Lors de la dernière visite à Rome de l'évêque d'Evreux, Jean Paul II lui avait même paternellement fait cette remontrance : *« C'est bien de chanter, mais il faut chanter avec le chœur. »*

Car le « péché » de Mgr Gaillot n'est pas d'avoir participé à des émissions de télévision jugées un peu lestes, ou d'avoir pris des positions sulfureuses sur quelques « sujets de société » (comme le préservatif ou l'homosexualité) ou donné des coups de griffe dans un livre récent au ministre de l'intérieur, M. Pasqua. Il est d'avoir rompu la solidarité épiscopale sur des points clés de discipline interne de l'Eglise catholique. Le jour où il se prononça, en assemblée plénière à Lourdes, en faveur de l'ordination d'hommes mariés et de la réintégration dans le clergé de prêtres mariés, il avait franchi la ligne rouge.

D'un symbole, on fait aujourd'hui un martyr. Les conséquences vont être rudes au sein d'une Eglise de France qui, après les déchirures post-conciliaires des années 70, puis le schisme de Mgr Lefebvre, avait reconstruit, peu ou prou, son unité. Cette dernière avait même permis de masquer quelques-unes des plaies que Mgr Gaillot réveillait périodiquement avec de la chaux vive : l'affaissement général des pratiques, l'usure d'un clergé âgé et diminué, la coupure entre le discours de l'Eglise et une société de plus en plus sourde à ses recommandations.

Quels qu'aient été les dérapages et les provocations de l'évêque d'Evreux, sa condamnation reflète une logique d'appareil qui préfère le repli à l'aventure, la solidarité de façade à une légitime diversité. Comme la récente lettre du cardinal Ratzinger sur les divorcés-remariés, elle témoigne d'une reprise de pouvoir des bureaux romains, sensibles aux sirènes conservatrices venues de France, et qui est typique, quoi que dise, quoi que fasse Jean Paul II, de toute fin de règne pontificale.

L'Eglise pourra-t-elle, longtemps encore, éluder une réflexion approfondie sur les conséquences de son déphasage, de plus en plus patent, avec la société ? A force de se voiler la face et de se contenter d'anathèmes à l'égard de quiconque ose la défier sur le terrain des grands problèmes de société, la hiérarchie catholique finira par décourager tous les croyants sincères qui attendent d'elle autre chose que la définition d'une ligne dogmatique.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Comité exécutif : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction ; Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information : Philippe Labarde. Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire.

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Premières impressions

L'AVIS DU MÉDIATEUR

AU VU des premières et abondantes livraisons, le courrier des lecteurs consacré au nouveau *Monde* est très largement positif. Il conforte ce que nous avons tous entendu dire autour de nous. Ces lettres de félicitations viennent à point – pourquoi ne pas le reconnaître ? –, à ce moment délicat où, si l'angoisse retombe, la nécessité de l'effort perdure. En effet, on ne se lance pas sans angoisse dans une telle aventure et son premier succès ne dispense pas, au contraire, de prolonger la mobilisation qu'exige la mise en place complète et fiable des mécanismes complexes de la fabrication en continu et profondément renouvelée du journal.

Sans verser dans le triomphalisme, il est intéressant de noter que nos correspondants se rejoignent pour souligner certaines qualités de la nouvelle formule : élégance de la présentation, meilleure lisibilité, plus grande clarté, architecture plus fonctionnelle, modernité... De quoi rougir de plaisir et d'émotion si l'humour ne venait pas tempérer ces transports. *« Vous nous économisez une paire de lunettes que, la quarantaine dépassée... »*, écrit M[e] Philippe Escavarage (Paris). Un autre lecteur juge le nouveau-né *« bien conformé »*, un autre le reçoit comme une bouffée d'oxygène. A l'inverse, pour Daniel Olivier, de Montoulieu (Aude), le coup de jeune se traduit par *« un coup de vieux »* et le nouveau *Monde* a raté son entrée.

Plus souvent, les félicitations s'accompagnent de regrets, de réserves et d'interrogations. Regret des suppléments supprimés, de l'absence *« d'une séquence proprement européenne »* (Michel Sudarskis et Gérard Bouquet), de la disparition des encadrés, ou du transfert dans le corps du journal de l'éditorial de politique étrangère de première page. Réserves maintenues sur le contenu du journal, ses partis pris, ses travers. Interrogations les plus diverses : pourquoi le coin droit de la première page se retourne-t-il ? Que devient la chronique de Jean-Pierre Colignon ? demande Mario Fabre. Rassurons-le : il la retrouvera (les articles sur la langue sont très prisés, rappelle, à dessein, le médiateur).

D'une manière générale, rappelons que, comme cela a été annoncé, la matière des suppléments supprimés en tant que tels, comme publications hebdomadaires – l'Economie, Arts et spectacles, Temps libre, Heures locales –, est reprise quotidiennement dans *Le Monde* et que, au total, les lecteurs intéressés ne devraient pas perdre au change. « Le Monde des livres » et le supplément « Radio-Télé » continuent d'être livrés avec les numéros du vendredi et du dimanche-lundi. Ajoutons enfin que nous n'ignorons pas les plaintes et les coups de colère de nos lecteurs conduits à nous rappeler qu'un journal doit être, aussi, bien diffusé : des efforts sont parallèlement engagés de ce côté-là.

On trouvera ci-dessous quelques lettres choisies dans le courrier, pas systématiquement parmi les plus enthousiastes.

André Laurens

RECTIFICATIF : plusieurs lignes ayant sauté, un passage du précédent « Avis du médiateur » était incompréhensible (*Le Monde* du 7 janvier). Il fallait lire : « Comme d'autres organes de la presse écrite, chaque fois que nous avons mis en cause Bernard Tapie nous avons, quoi qu'il en ait dit, cherché à obtenir son point de vue. Le plus souvent l'intéressé a préféré répondre sur d'autres médias, audiovisuels surtout, où son talent passe mieux et crée du spectacle. Voici qu'après diverses péripéties nous nous entendons avec lui pour publier, dans le cadre du débat préélectoral, un texte qu'il signe et qui fournit, en direct à nos lecteurs, un exemple – une référence – d'un discours global que *Le Monde* a eu maintes fois l'occasion de *reproduire, en l'empruntant à d'autres sources,* et de critiquer. »

AU COURRIER DU MONDE

CONFORT DE LECTURE

J'appartiens à cette catégorie de lecteurs du *Monde* dont parle Jean-Marie Colombani, ceux qui ne le lisent – j'allais écrire *« lisaient »* – qu'occasionnellement. Le caractère massif de son contenu rebutait quelque peu la bonne volonté du lecteur. Il fallait vouloir y entrer. L'apparition du nouveau *Monde*, je l'avoue, m'a séduit. Avec sa typographie lisse et les blancs reposants, il apporte un confort de lecture qui n'est pas sans flatter ma paresse naturelle.

Pierre Le Bourbouac'h,
Cesson-Sévigné
Ille-et-Vilaine

LES DÉFAUTS QUI RESTENT

Mes félicitations pour avoir voulu une mise à jour (obligée), du journal *Le Monde*,... mais cette modernisation me paraît plus toucher la forme que le fond (c'est quand même bien superficiel de passer un tel temps, précieux, sur les types de caractères... du moment qu'ils sont fonctionnellement, et confortablement, lisibles).

Vous connaissez les deux principaux défauts attribués au *Monde* :

– l'horripilant mélange information/commentaire. Le rédacteur – étant seul à posséder, en principe, la première – triomphe ou convainc, sans oppositions, dans son commentaire unilatéral.

– une orientation politique, imposée par la *« République de l'intelligence »* (dit-elle) du 5[e] arrondissement, qui dit le Bien et le Mal...

Qu'avez-vous donc prévu pour avoir une information et un commentaire séparés pluri-opinions ?

G. Maraval,
Barbizon, Seine-et-Marne

CHALEUREUX

Bravo *Le Monde* nouvelle formule ! Il innove – non seulement en la forme, mais aussi, et surtout, sur le fond – en publiant la lettre d'un SDF. *Le Monde* apparaît enfin comme un journal chaleureux qui prend en compte l'ensemble de son lectorat composé aussi d'exclus (...).

Françoise Labat,
Paris

UN COMMANDO

J'ai dix-huit ans, et je veux aussi changer *Le Monde*, mais si vous ne remettez pas la colonne éditoriale à gauche, à la Une, je monte un commando et nous irons nous enchaîner aux rotatives de l'imprimerie ! Et tant pis pour les taches d'encre. Et puis, en parlant du loup, arrêtez aussi les pubs en couleur qui déteignent sur le papier comme sur vos beaux discours sur le primat du fric. Non moins fidèle...

S. Chopin,
Grenoble

ET LA PAIX DES MÉNAGES ?

Lundi 9 janvier : comme d'habitude, je passe vers 17 heures à la Maison de la presse. *« Repassez à 18 h 40, on vous en garde un numéro. »* Exacte au rendez-vous, sourire navré : *Le Monde* arrive trop tard ce soir, en gare, pour envoyer quelqu'un le chercher avant la fermeture. Je fonce à la gare, *« il »* est là. Chez moi, avec pas mal d'appréhension, je fais connaissance. Ouf, je suis rassurée. *« Mon » Monde* a changé, se faisant plus lisible, plus clair, plus moderne. Le lendemain, j'ai la chance de pouvoir passer deux heures dans ce même premier numéro : mon impression de la veille se précise, je *suis bien en sa nouvelle compagnie*. Alors merci *Le Monde !*

P. S. : *Le Monde* en deux morceaux (*cf.* Monde des Livres, etc,...) était bien pratique pour lire à deux le journal. C'est fini ça ? Bien dommage pour la paix des ménages !

C. Bonnecase,
Douai

ET L'AFRIQUE ?

Quelle place occupe l'Afrique dans *Le Monde* nouveau ? « International », page 2, page 3, page 4,... Ouf ! Page 7, l'Algérie sauve l'honneur, si l'on peut dire. Mais l'autre Afrique, l'Afrique noire ? Deux bouts de dépêche, et une brève pêchée dans un hebdomadaire. Total : dix-neuf lignes. On est rassuré, il s'en est fallu de peu que la découverte du nouveau *Monde* se fit au détriment du continent noir. Puisqu'il s'agit d'un *Monde* meilleur.

Jean-François Ploquin,
Lyon

« CHAPOS » CAFOUILLEUX

Bravo pour votre nouvelle formule. Quarante-deux ans, lecteur habituel de votre quotidien, j'apprécie particulièrement la lisibilité générale et la police de caractère. J'apprécie le regroupement des libres opinions, du courrier et des éditoriaux au milieu du journal. J'apprécie également la mise en valeur de la partie internationale. Des articles de fond, comme celui sur la chrétienté d'Asie (page 4, du daté 12 janvier) sont parfaitement conformes à l'esprit du *Monde* et à l'attente de ses lecteurs. Je me permets toutefois de vous signaler l'imbrication un peu cafouilleuse des chapos au milieu de certains articles (par exemple, article sur les beurs, page 12, du daté 11 janvier)

André Larané,
Paris

PLUS DE SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE !

En tant que délégué de la classe préparatoire HEC du collège Stanislas dans le 6[e] arrondissement de Paris, je tiens à manifester mon plus vif mécontentement quant à la suppression du supplément économique du *Monde* daté du mardi, qui était à nos yeux un instrument nécessaire et indispensable pour tous les étudiants désireux de se tenir au courant de l'actualité économique.

Au nom de la classe, je ne peux donc que témoigner ma déception quant à la nouvelle politique générale choisie par le journal !

Igor de Limur,
Paris

EN RÂLANT

Plus de « Temps libre », plus d'« Arts et spectacles ». Quelle drôle d'idée ! Chaque jour, je vais devoir lire mon journal, les ciseaux à la main, pour découper ces rubriques si bien groupées ces dernières années ! Croyez-vous accrocher ainsi de nouveaux lecteurs, pressés, intéressés par tout et par rien ? N'est-il pas aussi utile de conserver les fidèles, pas ennemis d'innovations quand elles sont judicieuses ? Enfin... On s'y fera... Mais en râlant ferme sûrement les premières semaines. Mon journal, c'est sacré. Ne me le perturbez pas trop.

A. Miquel, Dreux

ON S'Y FERA

(...) Surtout ce qui nous manquera, vieux lecteurs que nous sommes, la verticale de l'édito en politique extérieure, forte, claire, définitive... On s'y fera, et il faut bien faire des outres neuves avec du vin vieux... L'essentiel étant quand même de garder une certaine hiérarchie dans l'actualité, ce qui a toujours été le mérite du *Monde*,... et assez d'humour aussi pour signaler en première ligne de l'Agenda officiel de la République : « Lundi 9 janvier à 18 heures : CEREMONIE de la REMISE de la GALETTE des ROIS ». Fallait le faire !...

P. Fontanieu,
Nîmes

EN AVANT

Depuis trente-quatre ans, (j'en ai cinquante-deux), étant autodidacte, tu es au même titre que la vie ou le temps qui passe, mon université permanente. Ta seconde jeunesse s'annonce pleine de promesses. La « lisibilité » très nettement améliorée (bravo, aux concepteurs) – et l'organisation en « séquences » vont poser des problèmes dans les ménages...

Il va falloir trouver une ou deux heures de plus par jour à consacrer à la lecture... Ça doit pouvoir s'organiser : se répartir la lecture, se faire des restitutions et... débattre. Jusque dans l'alcôve... Passionnant !

Merci à toutes et à tous et... en avant !

Charles-Noël Berrelouc,
Grenoble

LE CONDITIONNEL

Zut alors. *Le Monde* ressemble au *Figaro*. On n'y retrouve plus rien. Voilà pour la forme. Pour le *fond ! Etre une heure, une heure* seulement JMC. Même pas une heure, trente secondes. Le temps d'écrire une note de service interdisant l'emploi du conditionnel...

Michel Stanislas Sauphanor,
Eure

C'EST L'AMÉRIQUE !

Bravo au nouveau *Monde !* A vos qualités intrinsèques d'analyse et de rigueur, vous avez rajouté la lisibilité du *Financial Times* et la densité du *Frankfurter*. C'est l'Amérique !

Armand Kacenelenbogen,
Paris

ELÉGANCE ET LUMIÈRE

Quelques remarques improvisées, *forcément subjectives : réussite* de la composition des pages, de la « une » en particulier, qui paraît éclairée par le dispositif des articles et par la nouvelle typographie ; une impression d'élégance et de lumière ; c'est à la fois le même *Monde* et un autre *Monde* – ce qui était, je crois, l'objectif recherché. On a réduit la visibilité de l'architecture en poussant l'intitulé des rubriques vers le sommet de la page et en le réduisant, au profit des titres. Du coup, les noms des séquences, après la page d'ouverture, me semblent trop peu marqués ; ils aplatissent le relief : on voit mal les dénivellations.

Maurice Mouillaud
Paris

Changement *par C. Beaunez*

Le Monde
NOUVELLE FORMULE
ON Y VOIT PLUS CLAIR QU'AVANT.
C. Beaunez

CONCURRENCE Avec la reprise, le gouvernement est confronté à un retour du débat sur la concurrence et sur le gel de l'implantation des grandes surfaces, décidé à son arrivée à Matignon par Edouard Balladur. ● LES RELATIONS entre industriels et distributeurs sont concernées, ainsi que les rapports entre entreprises publiques et privées. La grande distribution presse Matignon de faire sauter le verrou. Le premier ministre préférerait faire l'économie d'un arbitrage politique difficile. Mais quel qu'il soit, le futur président de la République ne pourra l'éviter. ● L'IDÉE d'un contrôle des prix et de sanctions lorsque ceux-ci n'ont pas de réalité avec les coûts de production, réapparaît dans les milieux d'agriculteurs et de pêcheurs, mais aussi d'industriels en position de faiblesse par rapport aux grands distributeurs.

La grande distribution réclame la fin du gel de ses implantations

Inquiet des initiatives parlementaires pour réformer la concurrence, Alain Madelin, ministre des entreprises et du développement économique, plaide, en privé, pour un texte simple

LE DÉBAT sur la concurrence déloyale est loin d'être clos. Certes, aucun projet de loi sur ce thème ne figure à l'agenda de la session extraordinaire du Parlement. Et les propositions de loi des députés Jean-Paul Charié (RPR, Loiret) et Jean Royer (RPR, Indre-et-Loire) sont restées lettres mortes. Officiellement encore, le ministre de l'économie attend les conclusions du rapport demandé en juin 1994 à Claude Villain, ancien directeur général de la concurrence et des prix, sur les relations industrie-distribution en Europe. Rapport dont la commande avait permis alors de botter en touche, faute d'accord au gouvernement. Faute, aussi, de savoir comment éviter un emballement des débats au Parlement. *« Il fallait éviter qu'un texte sur la concurrence n'aboutisse à une réforme de la loi Royer »*, dit, avec humour, un bon connaisseur du dossier.

Mais le feu couve. Une frange, importante, de la majorité ne désarme pas, comme l'a encore montré l'examen du projet de loi de modernisation agricole. Jean-Paul Charié en a profité pour faire voter deux amendements réformant l'ordonnance de 1986 sur les prix (désormais, le gouvernement pourra prendre des décrets contre les baisses excessives) et la concurrence (les organisations professionnelles pourront se porter en justice). Quant au Sénat, il a adopté un texte sur les usages commerciaux loyaux dans l'agriculture, qu'une commission mixte paritaire (CMP) réunie, vendredi 13 janvier, devait réécrire mais néanmoins entériner.

« Les parlementaires s'amusent », confie un haut fonctionnaire, inquiet d'un remue-ménage d'autant plus inopportun que le très puissant lobby de la grande distribution, montant au front jusqu'à Matignon, s'impatiente du « gel » de ses implantations et s'exaspère de la hausse de la taxe qui la frappe. La profession commence à le faire savoir avec la puissance de feu qui est la sienne, au risque de « parasiter » la campagne présidentielle. Le premier ministre, comme l'ensemble de la classe politique, sait donc, désormais, que le retour de la croissance ne lui fera pas faire l'économie d'un vaste débat sur l'ensemble de ces thèmes. Chacun prend donc ses marques pour l'après-présidentielle.

PÉRIODE DÉFLATIONNISTE

Comment canaliser ses initiatives ? Comment répondre aux inquiétudes qu'elles traduisent, mais aussi comment éviter que, sous couvert de lutte contre les pratiques déloyales, l'on entrave le bon fonctionnement de la concurrence ? *« En période déflationniste, les gens mettent les baisses de prix sur le dos de la concurrence »*, remarque un spécialiste, qui s'alarme du retour en grâce, dans les esprits, des « cartels ». Proche de cette analyse, Alain Madelin, ministre des entreprises et du développement économique, qui avait contrecarré, l'an dernier, les projets – jugés trop favorables à l'industrie – de son collègue Gérard Longuet, s'inquiète et plaide désormais, en privé, pour l'adoption d'un dispositif simple.

Un dispositif que le ministre voudrait centré sur quelques principes et délesté des points de détails. Un dispositif qu'en libéral convaincu des bienfaits de l'ouverture des marchés, il voudrait voir évoluer au fil de la jurisprudence, comme dans les pays anglo-saxons. Un dispositif s'articulant autour d'un concept polyvalent – l'abus de dépendance économique – l'élargissement de la saisine du juge et des sanctions renforcées. S'y ajouteraient une clarification des rapports entre entreprises publiques et privées pour laquelle il a déjà milité, ainsi que, peut-être, une sanction des pratiques déloyales sur les prix.

Notion large, l'abus de dépendance économique s'appliquerait indistinctement aux relations des industriels avec les distributeurs, comme à celles des industriels avec leurs sous-traitants. Il se substituerait à la notion, plus étroite, de refus de vente dont les industriels – ceux de l'électronique, de la mécanique et du textile réunis dans le Groupement des biens de consommation durables (GIBCD) notamment – ont pourtant fait un cheval de bataille, en exigeant sa légalisation complète. *« Un contre-poids au déférencement »*, disent-ils en faisant allusion au retrait brutal des rayons dont ils sont parfois victimes. L'abus de position dominante traiterait aussi des délais de paiements, qu'aucun texte de loi, ni aucun accord directement négocié, n'est parvenu à réduire jusqu'ici.

DOMMAGES ET INTÉRÊTS

La saisine du juge serait plus aisée. Les PME hésitent, en effet, à se porter en justice, tant elles craignent les représailles de leurs clients. En cas d'abus, les organisations professionnelles mais aussi le ministre de l'économie, le président du Conseil de la concurrence et l'administration – c'est une vieille revendication contestée de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes – pourraient ainsi se substituer aux entreprises devant les tribunaux, civils ou commerciaux. Le juge pourrait ordonner la cessation des pratiques en référé, prononcer la nullité des conventions signés sous la contrainte, accorder des dommages et intérêts accrus ou infliger, au profit de l'Etat, une amende de 500 000 francs.

Nul doute que ces propositions, si elles devaient être reprises par le gouvernement, déclencheraient polémiques et discussions. Mais le retour de la croissance le permet, estiment certains experts. *« Il est impossible de légiférer sur la concurrence en période de récession,* note l'un d'entre eux, *les lobbies n'ont alors d'autres soucis que de se servir du texte pour renforcer leurs marges. Aujourd'hui, le retour de la croissance lève cette hypothèque »*. Le calendrier politique, lui, est en revanche défavorable. Ouvrir une telle boîte de Pandore avant la présidentielle fait figure de gageure.

Ressurgit alors l'idée d'un « texte court », comme l'ont toujours souhaité les conseillers du premier ministre. D'un texte suffisamment œcuménique pour épargner à Edouard Balladur un « arbitage politique dur » – aucun n'a été rendu –, mais suffisamment large pour tempérer les ardeurs des francs-tireurs de la majorité. Un texte symbolique aussi, faute de pouvoir être soumis au Parlement avant les échéances électorales, mais un texte susceptible – pourquoi pas ? – d'être présenté en conseil des ministres avant les élections. Par pédagogie.

Reste qu'aucun texte sur la concurrence n'a jamais été adopté au Parlement tant est grande la puissance des lobbies. Tous les pouvoirs, jusqu'ici, ont eu recours aux ordonnances. Edouard Balladur, s'il emporte l'Elysée en mai comme le prévoit tous les sondages, choisira-t-il d'inaugurer son septennat en amendant son propre texte de 1986 ? Bien des industriels et des grands distributeurs se damneraient pour le savoir...

Pierre-Angel Gay

Prix bas et contrôles

Au printemps 1994, Jean-Paul Charié avait déclaré vouloir *« rendre illicite un prix (...) inférieur à celui d'un produit similaire tel qu'il revient en moyenne aux fabricants de l'Union européenne, toutes taxes en vigueur comprises »* (*Le Monde* du 4 mai 1994). Dans ses réflexions sur la concurrence déloyale, le ministère des entreprises et du développement économique s'interroge : faut-il aller jusqu'à sanctionner les prix de vente ou de revente sans relation avec la réalité des coûts pour les produire ou les commercialiser ? La mesure est souhaitée par les agriculteurs et les pêcheurs et par des industriels qui dénoncent la politique « prix d'appel » des grandes surfaces. *« Ce serait réintroduire,* de facto, *le contrôle des prix,* rétorque un opposant. *Surtout si l'administration obtenait parallèlement le droit de saisir le juge. »* Une contradiction de taille avec une politique libérale...

L'appel d'offres pour privatiser la SEITA est lancé

Le gouvernement cherche à constituer le « noyau dur »

LA SEITA sera la première privatisée de l'année 1995. Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a fait connaître le 13 janvier les modalités de l'appel d'offres, publiées au *Journal officiel* du 14 janvier, pour la constitution du groupe d'actionnaires stables (GAS). Il s'agit d'une étape technique supplémentaire avant le prémarketing et enfin l'ouverture de l'offre publique de vente (OPV) qui durera une semaine et débouchera sur la privatisation effective de la société. Toutefois, aucun calendrier n'a encore été arrêté concernant les prochaines étapes, précise le ministère.

Le gouvernement d'Edouard Balladur, qui ambitionne de dégager 55 milliards de francs cette année des privatisations, n'aura la possibilité technique de mener qu'une seule autre opération avant la campagne de l'élection présidentielle, les AGF paraissant l'entreprise la mieux placée. Usinor-Sacilor, que José Rossi, ministre de l'industrie, aurait aimé pousser avant cette échéance, devra attendre la deuxième partie de l'année au même titre que Renault alors que, parmi les entreprises industrielles, les privatisations de Thomson et de Pechiney seraient plutôt renvoyées au début de 1996.

Concernant la SEITA, 25 % du capital sera cédé de gré à gré au groupe d'actionnaires stables, à raison pour chacun de 1 % au moins de ce capital et de 10 % au maximum. Les acquéreurs s'engageront à conserver leurs titres pendant 24 mois. Et, jusqu'au quarante-huitièmemois, ils ne pourront procéder à des cessions qu'à des membres du GAS, pour 50 % des titres acquis.

Les investisseurs disposent d'un délai de quinze jours à compter de la publication de l'appel d'offres, pour transmettre leur proposition. Mais ce n'est qu'au lancement de l'OPV – donc pas avant trois semaines – que leur identité sera révélée. Le prix de l'action n'est pas fixé. Mais, compte tenu de l'estimation de la SEITA entre 6 et 7 milliards de francs, un candidat au GAS qui souhaiterait acquérir 2 % du capital peut s'attendre à devoir débourser autour de 150 millions de francs.

Selon la loi de privatisation publiée au *Journal officiel* du 28 décembre 1994, les grands industriels étrangers du tabac comme Philip Morris ou Rothmans sont écartés de l'opération. Mais pas les distributeurs. D'ores et déjà, le géant britannique et deuxième distributeur mondial BAT (qui prend pied sur le marché grâce à son rachat d'American Tobacco) ainsi que le numéro deux allemand, Reemtsma, se sont déjà déclarés intéressés.

Vincent Bolloré, surtout, est sur les rangs par le biais de sa société Bolloré Technologies. Son intérêt pourrait porter sur 2 % du capital. Cette décision, laisse entendre l'industriel, renforcerait les liens établis entre les deux sociétés au sein de leur filiale commune Tobacor (détenue à 60 % par Bolloré et à 40 % par la SEITA) pour la distribution de cigarettes sur le continent africain. Donnant la priorité au désendettement, Vincent Bolloré avait affirmé qu'il gèlerait ses investissements jusqu'en 1996. Le patron de SCAC Delmas-Vieljeux change son fusil d'épaule après avoir fait passer sa dette de 8,3 milliards à 3,5 milliards en quinze mois. D'autant que, selon ses prévisions, cette dette pourrait être ramenée à deux milliards de francs avant le fin 1995 grâce à la cession d'actifs dans sa branche énergie ou à la vente de son siège social à Puteaux.

Pour l'Etat, qui compte en conserver 10 %, la privatisation de SEITA devrait rapporter autour de 6 milliards. La société est devenue suffisamment attractive (14,1 milliards de francs de chiffre d'affaires consolidé, 585 millions de bénéfice) pour que les investisseurs ne la boudent pas, même si, après deux années successives de baisse de la consommation de cigarettes en France, le marché du tabac a encore reculé de 3,7 % en 1994.

Gilles Bridier

Le régime des retraites sera maintenu

LA PRIVATISATION de la Seita présente-t-elle un risque pour le gouvernement ? Ni la direction ni les syndicats ne prévoient d'explosion sociale dans les semaines à venir.

Il est vrai que les deux principaux motifs d'inquiétude, le statut et les retraites, sont en bonne voie d'être réglés. La protection qu'offrirait le premier est d'ailleurs en grande partie *« illusoire »*, reconnaît Force ouvrière. Depuis 1985, il ne garantit plus l'emploi et la direction a, depuis cette date, supprimé plus de 2 500 postes de travail soit la moitié des effectifs actuels (5 200 personnes dans la société-mère). Par ailleurs, dès le premier semestre 1994, la direction et les syndicats ont mené – à froid – des travaux préparatoires pour refondre le statut et la soixantaine d'accords sociaux signés depuis 1988 dans une unique *« convention d'entreprise »*, et dont la conclusion pourrait être très rapide.

Le régime de retraite aurait pu constituer une vraie pierre d'achoppement. Tous les actifs embauchés avant 1980 (4 000 sont encore en activité), ainsi que les 11 000 retraités, bénéficient d'un régime-maison. Le calcul des pensions est le même que dans la fonction publique mais le régime procure certains avantages : les ouvrières peuvent en particulier bénéficier d'une retraite à taux plein après trente années d'activité. Comme devrait le confirmer un décret, Bercy a accepté de maintenir le régime Seita. Jusqu'à son extinction – prévue vers l'an 2050 –, la cotisation-employeur restera bloquée à son niveau actuel (24,4 %), celle des salariés évoluera comme celle des fonctionnaires et la revalorisation des retraites se fera sur la base de la revalorisation des pensions de la fonction publique.

Frédéric Lemaître

Saatchi & Saatchi à la merci d'une OPA

Le départ de son fondateur ne règle pas les problèmes du groupe

LONDRES
correspondance

« Dans la publicité, c'est le client qui a le dernier mot. Mais Herro estime, à tort, que ce sont les investisseurs institutionnels qui détiennent le véritable pouvoir. Or, au cours d'une bataille entre un actionnaire minoritaire et un client, c'est ce dernier qui l'emporte à tous les coups. » Après son éviction par le jeune financier de Chicago David Herro, gestionnaire d'un gros fonds de placements, Maurice Saatchi envisage de créer une nouvelle agence de publicité (*Le Monde* du 13 janvier).

Maigre consolation pour Maurice Saatchi, qui a démissionné début janvier de la présidence de son ex-maison de Charlotte Street, cette montée en puissance des fonds de pension et des organismes de placements anglo-saxons, qui draine des capitaux considérables, pourrait emporter demain son archi-rival Martin Sorrell, président de Wire & Plastic Products (WPP Group, qui rassemble des agences comme Ogilvy et Mather, J. Walter Thompson). A l'instar de Maurice Saatchi, ce dernier a lui aussi réclamé une option de plusieurs millions de dollars qui a horrifié les grands actionnaires américains. De chasseurs de contrats, Maurice Saatchi et Martin Sorrell sont devenus des gibiers traqués.

Sur le papier, l'ex-patron de Saatchi & Saatchi dispose toutefois d'atouts pour prendre sa revanche. Les plus gros clients de la firme (Mars, British Airways, Procter & Gamble) sont en train de revoir leurs contrats avec Saatchi & Saatchi, dont les perspectives bénéficiaires pour les années à venir laissent à désirer. Les rumeurs d'un décrochage de la branche américaine – Bates Worldwide Agency –, très rentable, que guignent plusieurs concurrents newyorkais, et celles d'un rachat possible d'une autre filiale, Rowland, une société de relations publiques financières, par un allié de Maurice Saatchi, ont fortement déstabilisé l'ancienne compagnie de ce dernier.

On parle aussi d'une alliance possible entre les deux frères Saatchi et Young & Rubicam. Inquiet de la chute brutale des cours en Bourse, un groupe d'actionnaires minoritaires pourrait réclamer à Saatchi & Saatchi des indemnités pour les pertes occasionnées à leurs yeux par le scandale du limogeage du président. Le titre Saatchi a en effet perdu plus de 35 % depuis le 1er janvier.

« Maurice Saatchi... la grandeur passée » : pour la City, le chemin du publicitaire reste toutefois semé d'embûches. Les frères Saatchi pourraient avoir maille à partir avec la justice sur les conditions de la vente de leur portefeuille d'actions du groupe, qui leur a rapporté plus de 1 million de livres (environ 8,2 millions de francs). Face aux trois ou quatre super-grands internationaux, la nouvelle agence que crée Maurice Saatchi devra rapidement se faire une place au soleil. Mais le moindre ticket d'entrée peut coûter de 50 à 60 millions de livres. Toutefois, le règlement d'un conflit avec Robert-Louis-Dreyfus, patron d'Adidas, pourrait lui rapporter 40 millions de dollars (212 millions de francs). Dans cette profession de jeunes, Maurice Saatchi, cinquante et un ans, apparaît comme une légende de la décennie passée, bref, un *has been*. Enfin, les milieux financiers tiennent en haute estime l'actuel directeur général, Charles Scott, crédité, avec M. Louis-Dreyfus, de la stabilisation d'un groupe au bord de la banqueroute en 1990.

Si Maurice Saatchi devait perdre son pari, il pourrait aider John Major à tenter de conserver le 10 Downing Street, lors des législatives qui doivent avoir lieu, au plus tard, au milieu de 1997. Ne fut-il pas l'un des principaux architectes des quatre victoires d'affilée des tories ? Le chef d'entreprise le plus antimédiatique du Royaume-Uni pourrait également se tourner vers son autre dada, le journalisme, en rachetant par exemple un quotidien.

En revanche, pour le groupe publicitaire Saatchi & Saatchi, fortement secoué, l'urgence est plus grande. Comme le note Neil Blackey, analyste du courtier Goldman Sachs, *« la meilleure solution pour Scott est de trouver rapidement un acheteur avec lequel il peut s'entendre. Sa priorité absolue est d'arrêter la plongée des cours, pour éviter une OPA hostile d'un raider. »*

Marc Roche

David Herro, le « tombeur »

***« Maurice Saatchi ? »* Un brillant publicitaire mais dénué de tout sens *« financier »* : outre-Atlantique, David Herro, trente-quatre ans, le tombeur de Maurice Saatchi, se demande comment entretenir sa réputation d'ogre, d'autocrate ambitieux et de grande gueule ?**

La philosophie, simple mais peu sotte, du gérant du fonds de placement Oakmark International de la firme Harris Associates, basée à Chicago, tient en quelques mots : dans l'intérêt des actionnaires, il faut qu'une société fasse des bénéfices. Donc que ses dirigeants remettent leur tablier en cas de contre-performance boursière prolongée.

Après avoir fait le ménage dans l'informatique et l'automobile aux Etats-Unis, les investisseurs institutionnels comme David Herro s'intéressent aux groupes européens dont ils ont engrangé des paquets d'actions.

Si son fonds de placement, dont la valeur serait estimée à un milliard de dollars, ne contrôlait que 9,8 % de l'agence de publicité britannique, ce *raider* a réussi à s'allier avec d'autres organismes similaires pour déstabiliser une véritable institution. Depuis qu'il a pris le risque de se déclarer simplement amateur de bière, de *sweaters* et de musique *country*, la réputation de ce petit génie, natif du Wisconsin, est de cultiver les idées courtes. Mais le *golden boy n'en a cure*.

Revue des valeurs Semaine du 9 au 13 janvier 1995







FRANCFORT
DAX 30

PARIS

Indice CAC 40 **– 1,72 %**

Sans direction

ON NE PEUT PAS DIRE que la semaine se soit déroulée sous les meilleurs auspices à la Bourse de Paris. Un peu partout dans le monde, les marchés d'actions n'ont pu être que spectateurs et victimes de la tourmente monétaire qui, partie du Mexique, a rebondi dans le sud de l'Europe, pour finir en Asie. Du coup, sur les cinq séances de la semaine au Palais Brongniart, quatre se sont conclues par des baisses et la dernière, vendredi, par une reprise inespérée. L'indice CAC 40 aura tout de même perdu 1,72 % d'un vendredi à l'autre, s'inscrivant à 1 853,98 points.

En dépit d'un dernier rebond dans le sillage de celui des marchés de taux après la publication d'une baisse surprise des ventes de détail en décembre aux Etats-Unis, la Bourse de Paris reste, depuis plusieurs semaines, un marché indécis, sans volume et sans réelle direction.

CAPITAUX ÉTRANGERS ABSENTS

Les dix séances depuis le début de l'année se sont traduites par un recul de 1,44 %, après un repli de 17,8 % en 1994. A quelques points près, la Bourse se retrouve à ses plus bas niveaux de l'année 1994 (en octobre). Si l'indice CAC 40 tombe durablement sous le niveau des 1 820 points, le prochain seuil de résistance se situe à 1 780 points, affirment les analystes travaillant sur graphiques.

Les valeurs françaises souffrent de l'absence des investisseurs étrangers, seuls à même de réellement animer la place de Paris. Les investisseurs institutionnels nationaux représentent entre 18 % et 20 % de la capitalisation à Paris contre 50 % sur la place financière à New York et 80 % à Londres. Le comportement des investisseurs étrangers, qui détiennent entre 30 % et 35 % du marché des actions françaises, est déterminant. Or ces opérateurs ont vendu massivement l'an dernier (pour 200 milliards de francs, principalement des obligations d'Etat), et ne semblent pas actuellement prêts à placer leurs capitaux à Paris. Ils privilégient les placements en marks, en raison des performances de l'économie allemande. Les non-résidents craignent que la surenchère des nombreux candidats à l'élection présidentielle française n'aboutisse à un dérapage des dépenses de l'Etat. Une petite éclaircie pourrait peut-être se produire lorsque le premier ministre Edouard Balladur aura annoncé sa candidature à l'élection présidentielle. Les taux d'intérêt pourraient même se détendre un peu mais, selon les analystes, le mouvement sera limité dans le temps.

RÉAMÉNAGEMENT DES INDICES

Mercredi 11 janvier, un réaménagement de l'indice CAC 40 a été annoncé, qui prendra effet le 9 février. Il va se traduire par le remplacement de Euro Disney, la CGIP et Casino par Renault, Eurotunnel et Pinault-Printemps-La Redoute. En ce début d'année, le conseil scientifique des indices a procédé à un réaménagement des indices de la Bourse de Paris : outre les modifications apportés à la composition du CAC 40, l'indice SBF 120 voit partir Spie-Batignolles et arriver Renault (l'échantillon du CAC 40 étant inclus dans celui du SBF 120). L'indice SBF 250 voit arriver douze valeurs : Eramet, Frankoparis, Gaumont, IMS, Manitou, M 6, Monoprix, Renault, Segic, Sovabail, Technip, Via Banque. Sont radiées en revanche du SBF-250 : Locindus, Lucia, Saga, Sogenal, Spie Batignolles, Taittinger, UIC. A la suite d'opérations financières, cet échantillon ne comprenait plus que 245 valeurs.

Eric Leser

VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	6-1-95	9-1-95	10-1-95	11-1-95	12-1-95
RM	2 288 375	[illegible]	2 841 484	[illegible]	2 940 341
Comptant R. et oblig.	29 195 680	[illegible]	37 214 688	[illegible]	17 644 361
Actions	422 435	[illegible]	80 185	[illegible]	113 289
Total	31 906 490	[illegible]	40 136 357	[illegible]	20 697 991

INDICES

	9-1-95	10-1-95	11-1-95	12-1-95	13-1-95
(base 1 000, 31 décembre 1990)					
SBF 120	1 276,53	[illegible]	1 266,19	[illegible]	1 266,61
SBF 250	1 239,01	[illegible]	1 228,88	[illegible]	1 228,85
(base 1 000, 31 décembre 1987)					
CAC 40	1 864,22	[illegible]	1 849,13	[illegible]	1 853,98

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres échangés	Valeur en KF
Danone (ex-BSN)	1 769 650	[illegible]
Carrefour	427 145	[illegible]
Eurotunnel	24 778 300	[illegible]
Alcatel Alsthom	1 290 190	[illegible]
Elf Aquitaine	1 438 726	[illegible]
LVMH Moët Vuitton	600 940	[illegible]
Peugeot	564 800	[illegible]
Total	1 258 034	[illegible]
Eaux (Gle des)	720 210	[illegible]
Oréal (L')	332 470	[illegible]
Saint-Gobain	589 430	[illegible]
Lafarge Coppée	901 160	[illegible]
Société générale	591 360	[illegible]
Suez	1 271 850	[illegible]

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RÈGLEMENT MENSUEL)

Valeurs en hausse	
Radiotechnique	[illegible]
Castorama Dl	[illegible]
Nord-Est	[illegible]
UGC DA	[illegible]
Plastic Omnium	[illegible]
Salvepar	[illegible]
Eurotunnel	[illegible]
CarnaudMetalbox	[illegible]
Moulinex	[illegible]
Pernod-Ricard	[illegible]
Gascogne	[illegible]
Sanofi	[illegible]
Vallourec	[illegible]
Navigation mixte	[illegible]

Valeurs en baisse	
Crédit Lyon. CIP	[illegible]
Clarins	[illegible]
Euro Disney	[illegible]
Casino Guichard	[illegible]
Club Méditerranée	[illegible]
Degrémont	[illegible]
Accor	[illegible]
Legris Industrie	[illegible]
AGF	[illegible]
Fives-Lille	[illegible]
Zodiac	[illegible]
UIF	[illegible]
Lafarge Coppée	[illegible]
GAN	[illegible]

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

AGROALIMENTAIRE

	13-1-95	Diff.
Bongrain	2 835	[illegible]
BSN	739	[illegible]
Eridania Béghin Say	714	[illegible]
Fromageries Bel	4 536	[illegible]
LVMH	830	[illegible]
Pernod-Ricard	312,50	[illegible]
Rémy-Cointreau	186,90	[illegible]
Saint-Louis	1 339	[illegible]

ASSURANCES

	13-1-95	Diff.
AGF	193,80	[illegible]
AXA	233,90	[illegible]
GAN	255,30	[illegible]
Groupe Victoire	000,00	[illegible]
SCOR S.A	118,00	[illegible]
UAP	136,70	[illegible]

BÂTIMENT ET MATÉRIAUX

	13-1-95	Diff.
Bouygues	[illegible]	[illegible]
Ciments français	[illegible]	[illegible]
Colas	[illegible]	[illegible]
Eiffage	805	[illegible]
Eurotunnel	26,55	[illegible]
GTM Entrepose	364	[illegible]
Imetal	499	[illegible]
Immob. Phénix	47,90	[illegible]
Jean Lefebvre	320	[illegible]
Lafarge-Coppée	354,20	[illegible]
Poliet	357	[illegible]
Saint-Gobain	611	[illegible]
SGE	192,60	[illegible]
Spie-Batignolles	274	[illegible]

CHIMIE

	13-1-95	Diff.
Air liquide (L')	720	[illegible]
Gascogne	499	[illegible]
Institut Mérieux	000	[illegible]
Michelin	197,20	[illegible]
Plastic Omnium	554	[illegible]
Rhône-Poulenc A	128	[illegible]
Rhône-Poulenc Cl	000	[illegible]
Roussel-Uclaf	660	[illegible]
Sanofi	250	[illegible]
Synthélabo	215,20	[illegible]

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE

	13-1-95	Diff.
BIC	680	[illegible]
Chargeurs	1 111	[illegible]
Christian Dior	404,90	[illegible]
Clarins	412	[illegible]
DMC	302,90	[illegible]
EBF	899	[illegible]
Essilor Int.	728	[illegible]
Gr. André CP 8,50	508	[illegible]
Oréal (L')	1 102	[illegible]
Moulinex	103,10	[illegible]
Salomon	[illegible]	[illegible]
SEB	540	[illegible]
Skis Rossignol	1 851	[illegible]
Sommer-Allibert	1 635	[illegible]
Zodiac	2 180	[illegible]

CRÉDIT ET BANQUES

	13-1-95	Diff.
Bancaire (Cie)	499,90	[illegible]
BNP	245,10	[illegible]
CCF	201	[illegible]
Cetelem	910	[illegible]
CDE	suspendu	[illegible]
CPR	334	[illegible]
CFF	769	[illegible]
CLF	382,30	[illegible]
Créd. lyon. CIP	386	[illegible]
Crédit national	387	[illegible]
Société générale	542	[illegible]
SOVAC	364	[illegible]
UFB Locabail	390	[illegible]
UIC	280	[illegible]
Via Banque	353	[illegible]

DISTRIBUTION

	13-1-95	Diff.
Alsacienne Sup.	N.C.	[illegible]
Bon Marché (Au)	890	[illegible]
Carrefour	2 080	[illegible]
Casino Guichard	140	[illegible]
Castorama Dl (Li)	702	[illegible]
Comptoir Moder.	1 295	[illegible]
Damart	5 570	[illegible]
Docks France	654	[illegible]
Galeries Lafayette	2 150	[illegible]
Guilbert	460	[illegible]
Guyenne Gasc.	1 296	[illegible]
Pinault-Print.-Red.	989	[illegible]
Primagaz	811	[illegible]
Promodès	971	[illegible]
Rexel	675	[illegible]
SCOA	N.C.	[illegible]

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE

	13-1-95	Diff.
Alcatel-Alsthom	459,10	[illegible]
Alcatel-Câble	414	[illegible]
CS (ex. CSEE)	343,20	[illegible]
Intertechnique	538	[illegible]
Labinal	689	[illegible]
Legrand	6 250	[illegible]
Matra-Hachette	115	[illegible]
Radiotechnique	567	[illegible]
Sagem	2 590	[illegible]
Schneider	360,30	[illegible]
Thomson CSF	160,50	[illegible]

IMMOBILIER ET FONCIER

	13-1-95	Diff.
CFI	000	[illegible]
GFC	389	[illegible]
Olipar	9,50	[illegible]
Rue Impériale	3 501	[illegible]
Sefimeg	352	[illegible]
Simco	428,50	[illegible]
UIF	419	[illegible]
Lucia	90	[illegible]
Silic	690	[illegible]
Sogeparc	615	[illegible]

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE

	13-1-94	Diff.
Arnault et Associés	450	[illegible]
Bolloré techno.	469,70	[illegible]
Cerus Eur. Reun.	87,05	[illegible]
CGIP	[illegible]	[illegible]
Eurafrance	1 653	[illegible]
Gaz et Eaux	1 765	[illegible]
Lagardère (MMB)	25,48	[illegible]
Marine-Wendel	342	[illegible]
Navigation mixte	967	[illegible]
Nord-Est	36,40	[illegible]
Paribas	338,30	[illegible]
Suez	244	[illegible]
Worms & Cie	245	[illegible]
Origny-Desvroise	–	[illegible]
Parfinance	–	[illegible]

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE

	13-1-95	Diff.
CarnaudMetalbox	186	[illegible]
Dassault Aviation	425,10	[illegible]
De Dietrich	2 680	[illegible]
Fives-Lille	445	[illegible]
Legris Industrie	300	[illegible]
Métaleurop	74,50	[illegible]
Pechiney CI	337,10	[illegible]
Pechiney Int.	160	[illegible]
Peugeot SA	719	[illegible]
Strafor Facom	602	[illegible]
Valeo	256	[illegible]
Vallourec	252	[illegible]

MINES D'OR, DIAMANT

	13-1-95	Diff.
Anglo-American	277,50	[illegible]
Buffelsfontein	44	[illegible]
De Beers	121,10	[illegible]
Driefontein	74,60	[illegible]
Gencor	17,10	[illegible]
Harmony	47,40	[illegible]
Randfontein	51,15	[illegible]
Saint-Helena	46,50	[illegible]
Western Deep	185	[illegible]

PÉTROLE

	13-1-95	Diff.
Elf Aquitaine	367	[illegible]
Esso	681	[illegible]
Géophysique	304,50	[illegible]
Total	313	[illegible]
BP France	127,10	[illegible]
Erap-Elf C.Pét.	325	[illegible]

SICOMI OU EX-SICOMI

	13-1-95	Diff.
Bail Investiss.	885	[illegible]
Genefim	191	[illegible]
Immobail BTP	303,10	[illegible]
Interbail	355	[illegible]
Klépierre	555	[illegible]
Locindus	870	[illegible]
Selectibanque	156	[illegible]
Unibail	478	[illegible]

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES

	13-1-95	Diff.
Accor	535	[illegible]
BIS	322,90	[illegible]
Canal Plus	829	[illegible]
Cap Gemini	162,80	[illegible]
CEP Comm.	443	[illegible]
Club Méditerranée	407,10	[illegible]
Eaux (Gle des)	497	[illegible]
Ecco	592	[illegible]
Euro Disney	10,30	[illegible]
Filipacchi Médias	875	[illegible]
Havas	393	[illegible]
Lyonnaise-Dumez	444,80	[illegible]
Publicis	425	[illegible]
SDV	000	[illegible]
SITA	671	[illegible]
Sligos	366,50	[illegible]
Sodexho	860	[illegible]
Dauphin OTA	299	[illegible]
OGF Omn Gest. Fin.	698	[illegible]
TF1	486	[illegible]

VALEURS À REVENU FIXE OU INDEXÉ

	13-1-95	Diff.
6 % 1993-1997	96,82	[illegible]
EDF-GDF 3 %	6 240	[illegible]
CNB 5 000 F	NC	[illegible]
CNB Par. 5 000 F	100,5	[illegible]
CNB Suez 5 000 F	NC	[illegible]
CNI 5 000 F	101,95	[illegible]

TOKYO

Indice Nikkei **– 0,97 %**

Toujours terne

La Bourse de Tokyo a de nouveau cédé du terrain cette semaine, affectée par les remous monétaires et la faiblesse du dollar notamment face au yen. L'indice Nikkei a perdu au total 188,29 points (0,97 %), pour s'inscrire en clôture, vendredi 13 janvier, à 19 331,17 points. Le Nikkei avait déjà perdu 1 % la semaine précédente. Le volume moyen des échanges journaliers a été de 225,7 millions de titres, contre 160,7 millions de titres de la semaine précédente. La valeur des transactions a augmenté, atteignant 225,2 milliards de yens, (2,3 milliards de dollars).

Le directeur financier de la compagnie d'assurance-vie Sumitomo Life Insurance Co, Kazuaki Sano considère que *« les sociétés japonaises vont continuer de vendre des actions pour des motifs d'habillage de leurs portefeuilles avant la fin de l'année fiscale qui s'achève en mars »*. Les valeurs financières ont perdu du terrain, comme Nomura Securities en baisse de 50 yens à 1 910 yens, ou Sumitomo bank qui a aussi chuté de 50 yens à 1 800 yens. La sidérurgie a également été délaissée, à l'image de Kawasaki steel qui a cédé 9 yens à 393 yens.

Indices du 13 janvier : Nikkei 19 331,17 points (contre 19 519,46) ; Topix 1 511,79 (contre 1 535,64).

LONDRES

Indice FT 100 **– 0,54 %**

Inquiétude

La Bourse de Londres a vécu une nouvelle semaine peu animée, les investisseurs étant rendu prudents par les troubles monétaires et les incertitudes sur l'évolution des taux d'intérêt. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé en clôture, vendredi 13 janvier, à 3 048,3 points, soit sur une perte hebdomadaire de 16,7 points (0,54 %). Les troubles monétaires, *qui se sont concrétisés par* la faiblesse du dollar face au deutschemark et les records à la baisse de la peseta et la lire, ont inquiété les opérateurs. La tendance n'a guère été soutenue par les chiffres inférieurs aux prévisions de l'inflation américaine (+ 0,2 % en décembre), le marché étant déjà persuadé d'un prochain relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis. En revanche, la perspective d'une hausse des taux en Grande-Bretagne s'est un peu éloignée, avec la baisse surprise de 1 % de la production industrielle britannique en novembre. Le publicitaire Saatchi and Saatchi a été la valeur la plus agitée de la semaine. Elle a perdu 38 pences à 102, victime de l'annonce de la création d'une agence rivale par son ancien président Maurice Saatchi, et de la défection de deux importants clients, British Airways et le Mirror Group.

Indice FT 100 du vendredi 13 janvier : 3 048,3 points (contre 3 065).

FRANCFORT

Indice DAX 30 **+ 0,08 %**

Surplace

Nervosité et incertitudes ont prédominé cette semaine à la Bourse de Francfort, les cours reperdant en fin de semaine les gains enregistrés lors des séances précédentes.

L'indice DAX des trente valeurs vedette a terminé, vendredi 13 janvier, à 2 055,62 points, soit pratiquement inchangé (+ 0,08 %) par rapport à son cours de clôture de la semaine passée, qui était de 2 053,92 points.

Soutenu jusqu'à jeudi – presque sans interruption – par les hausses du marché obligataire, le marché des actions a été balayé vendredi par une vague de prises de bénéfices, faisant plonger le DAX de 0,76 %. L'affaiblissement du dollar provoqué par les difficultés du Mexique ont également contribué à la nervosité des participants vendredi. A moyen terme, les courtiers maintiennent leurs pronostics positifs pour la Bourse allemande, en raison de la forte progression attendue des bénéfices des entreprises et de la reprise économique. L'office fédéral des statistiques a estimé, jeudi 12 janvier, que le produit intérieur brut allemand augmentera de 3 % en 1995, après une hausse de 2,8 % en 1994. Le rendement des obligations d'Etat à dix ans a reculé à 7,44 % contre 7,63 %.

Indice DAX 30 du 13 janvier : 2 055,62 points (contre 2 053,92).

NEW YORK

Indice Dow Jones **+ 1,06 %**

Optimiste

Wall Street a terminé la semaine au-dessus du seuil des 3 900 points, dopée par les espoirs d'ajournement d'un prochain resserrement de la politique monétaire et alors que les développements dans la crise financière mexicaine ont occupé le devant de la scène. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en clôture, vendredi 13 janvier, à 3 908,46 points, en hausse de 41,05 points (+ 1,06 %) par rapport au vendredi précédent. La semaine a commencé avec des statistiques modérées sur l'inflation en décembre, qui ont alimenté les spéculations sur un relèvement de 50 points de base des taux directeurs de la Réserve fédérale (Fed) lors de la réunion du comité de l'Open Market le 31 janvier. Certains opérateurs avançaient même que la Fed pourrait ne pas intervenir pour éviter davantage de remous sur les marchés. *Ces spéculations* ont été entretenues, vendredi, par la baisse surprise des ventes de détail en décembre (– 0,1 % contre + 0,8 % attendu). Mais Robert Walberg, analyste chez MMS International, estime que la Fed devrait toujours intervenir le 31 janvier. *« Cette statistique n'est pas confirmée par d'autres chiffres, comme ceux de l'emploi,* explique-t-il. *Le marché va revenir à la réalité. »* La publication, la semaine prochaine, de statistiques sur la production industrielle en décembre devrait être décisive.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est tombé à 7,79 % vendredi contre 7,86 % une semaine plus tôt. Il avait nettement grimpé, jeudi 12 janvier, en raison de la crise mexicaine.

Indice Dow Jones du 13 janvier : 3 908,46 points (contre 3 867,41).

LES VARIATIONS EN CLÔTURE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE, en %

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	13/01	06/01
Alcoa	89,13	87,63
Allied Signal	35,50	34,38
American Express	30	29,63
AT & T	49	49,13
Bethlehem	18	18,38
Boeing Co	49,38	47,63
Caterpillar Inc.	57	56,63
Chevron Corp.	44,13	44,25
Coca-Cola Co	49,75	50,38
Disney Corp.	46,63	46
Du Pont Nemours&Co	56,13	55,13
Eastman Kodak Co	48,13	48
Exxon Corp.	60,88	61
Gen. Motors Corp.	42,25	43,25
Gen. Electric Co	52	50,88
Goodyear T & Rubbe	37,50	35,38
IBM	76,25	75,13
Intl Paper	79,25	77
J.P. Morgan Co	59,88	57,75
Mc Donnell Douglas	148	147,25
Merck & Co. Inc.	37,88	37,50
Minnesota Mng. & Mfg	52	53,13
Philip Moris	57,88	57,50
Procter & Gamble C	63,38	61,38
Sears Roebuck & Co	47,75	47,75
Texaco	60,75	60,75
Union Carb.	29,38	30,50
Utd Technol	63,88	63,50
Westingh. Electric	13,13	12,63
Woolworth	16	16,75

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 30

	13/01	06/01
Allied Lyons	5,30	5,42
Barclays Bank	5,87	6,09
B.A.T. industries	4,50	4,49
British Aerospace	4,42	4,33
Britisch Airways	3,85	3,81
Britisc Gas	3,10	3,12
British Petroleum	4,16	4,31
British Telecom	4,07	3,88
B.T.R.	3,06	3,01
CadbSchwep	4,15	4,33
Eurotunnel	3,17	3,13
Glaxo	6,86	6,71
Grand Metropolitan	3,83	4,03
Guinness	4,28	4,48
Hanson Plc	2,41	2,42
Great Ic		5 36
H.S.B.C.	6,41	6,70
Imperial Chemical	7,68	7,51
Lloyds Bank	5,48	5,62
Marks and Spencer	3,91	3,99
National Westminst	4,81	4,96
Peninsular Orienta	585	582
Reuters	4,29	4,50
Saatchi and Saatch	1,03	1,39
Schell Transport	7,04	6,94
Smithkline Beechman	4,63	4,64
Trate and Lyle	4,29	4,17
Univeler Ltd	11,75	11,58
Wellcome	6,62	6,84
Zeneca	8,88	8,71

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	13/01	06/01
Allianz Holding N	2 395	2 408
Basf AG	311	306
Bayer AG	349,20	349,50
Bay hyp&Wechselbk	398	376
Bayer Vereinsbanck	436	432
BMW	768	753
Commerzbank	318,80	318
Continental AG	221	216
Daimler-Benz AG	749	749
Degussa	449	440,50
Deutsche Babcock A	199	200,50
Deutsche Bank AG	702	709,50
Dresdner BK AG FR	397	401
Henkel VZ	545	541
Hoechst AG	320,80	319,30
Karstadt AG	529	547,50
Kaufhof Holding	448	467,50
Linde AG	897	892
DT. Lufthansa AG	194,30	190,5
Man AG	407	404,50
Mannesmann AG	414	416,30
Mettallges AG	135	136
Preussag AG	443	439,30
Rwe	429,50	430
Schering AG	1 062	1 000
Siemens AG	648	644,50
Thyssen	289,50	285,30
Veba AG	516,80	524,60
Viag	487,50	483
Wellag AG	910	927

TOKYO
Les valeurs du Nikkei

	6/1	13/1
Akai elecc.	430	446
Bank of Tokyo	1 520	1 500
Bridgestone	1 550	1 540
Canon	1 700	1 620
Daiwa sec.	1 370	1 400
Fuji Bank	2 170	2 150
Hitachi Ltd	995	957
Honda	1 760	1 770
Japan Airlines	670	680
Kirin Brew	1 110	1 120
Kobe Steel	302	299
Matsushita El.	1 610	1 570
Mitsubishi Corp.	1 290	1 240
Mitsui Marine	741	715
Nikko sec	1 060	1 020
Nintendo	5 380	5 320
Nippon Steel	366	369
Nissan	809	805
Nomura sec	2 000	1 910
NTT	860 000	864 000
Pioneer	2 390	2 340
Sanyo	568	561
Sega Enterprises	5 630	5 610
Sharp	1 750	1 690
Sony	5 630	5 390
Sumitomo Bk	1 860	1 800
Suzuki Motors	1 140	1 060
Toshiba	708	676
Toyota	2 090	2 070
Yamaichi sec	715	702

Crédits, changes et grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Les grandes places se remettent à espérer

HEUREUSEMENT pour le marché international des capitaux que le volume des ventes au détail n'a pas progressé en décembre aux Etats-Unis et qu'il a même légèrement diminué. La nouvelle a été rendue publique vendredi et elle a favorisé une amélioration générale sur les grandes places financières où on s'est mis à espérer que la prochaine hausse du loyer de l'argent sera moins importante que prévu. Les opérateurs s'y sont raccrochés très fort, comme pour se détourner de leurs préoccupations fondamentales. On a oublié pour un moment la crise du Mexique et les troubles du marché des changes.

On a un peu moins pensé à la décision que vient de prendre la banque britannique SG Warburg de se retirer du marché euro-obligataire et aux licenciements qui s'ensuivent. Son retrait se produit dans un climat de concurrence acharnée entre banques qui, logiquement, devrait déboucher sur d'autres désistements.

La décision de Warburg a eu beaucoup d'influence en raison du prestige extraordinaire de *cette banque qui n'a cessé d'être* présente aux grands moments de l'euromarché. Même en francs français, sa contribution a été décisive. Elle a ainsi assisté Paribas et la Caisse des dépôts lors du lancement d'une des transactions déterminantes pour le développement de ce compartiment : celle de 2,5 milliards de francs et d'une durée de vingt ans émise en 1992 pour le compte de la Caisse autonome de refinancement. Sa réputation est si grande qu'on dit que c'est elle qui a présidé à la première émission de l'histoire de l'euromarché. C'est probablement faux.

L'EXPÉRIENCE ALLEMANDE

Pour ce qui est du marché du franc français, les spécialistes se préoccupent actuellement d'un projet très ambitieux qui les conduirait à lancer des titres internationaux, lesquels, contrairement aux euro-obligations, pourraient être offerts au même moment dans le monde entier. Il n'y a pas encore eu d'opération « planétaire » de ce genre libellée en francs. L'écueil principal à surmonter se situe aux Etats-Unis, pays où, normalement, les euro-obligations ne sont autorisées à être vendues que quarante jours après leur règlement.

On attend également de ces transactions « planétaires » qu'elles soient très liquides, que les obligations soient très facilement négociables et que, donc, elles gardent leur valeur longtemps après avoir été émises.

CONSTATATION DÉCEVANTE

Le compartiment du deutschemark a déjà accueilli plusieurs emprunts de ce genre. Cela lui a permis d'étendre sa renommée sur le plan international. Le plus récent de ces emprunts date du mois de septembre dernier. Son montant est de 2 milliards de deutschemarks et sa durée de cinq ans. Il a vu le jour à des conditions qui correspondaient à un rendement supérieur de 0,15 point de pourcentage à ce que rapportaient alors les fonds d'Etat allemands. Cette marge s'est resserrée par la suite, ce dont chacun s'est d'abord félicité comme une preuve du succès de l'opération et du bien-fondé de la formule.

Mais lorsque les titres de la Banque mondiale ont commencé à procurer un revenu inférieur à celui des bons du Trésor allemands, les commentaires ont pris un tour différent. Certes, le crédit de la Banque mondiale est partout tenu en haute estime, mais il n'est pas meilleur que celui de la République fédérale. La seule explication à cette évolution est que l'emprunt prétendument « planétaire » de l'institution de Bretton Woods n'est pas aussi liquide que ses promoteurs l'envisageaient au départ. Cette constatation décevante pourrait remettre en cause bien des travaux menés à Paris sur le sujet.

Christophe Vetter

DEVISES ET OR

La politique a mené les marchés

RAREMENT L'EXPRESSION « économie politique » a été aussi justifiée. Tout au long de cette semaine, la politique a tenu les marchés en haleine, faisant payer aux Etats leurs incohérences et leurs mensonges, que ce soit l'Italie, l'Espagne et aussi le Mexique, le tout dans un climat d'irrationalité incontrôlée, avec de spectaculaires effets de domino.

En Italie, en l'attente de la désignation du gouvernement, la lire a battu un record historique de baisse vis-à-vis du mark, dont le cours à Milan a atteint 1 065 lires, avant de revenir à 1 051 lires à la veille du week-end après la nomination de Lamberto Dini pour former un nouveau gouvernement. La devise italienne reste toujours outrageusement sous-évaluée – d'au *moins 13 %, selon* François Chevallier, économiste à la BFCE –, son cours normal, en parité de pouvoir d'achat, s'approchant de *900 à 850* lires pour un *mark et* 3,80 francs pour 1 000 lires (au lieu de 3,27 francs actuellement). En Espagne, la crise de confiance qui mine le gouvernement de Felipe Gonzalez a encore davantage déprimé la peseta, qui, elle aussi, a battu des records historiques vis-à-vis du mark.

Dans cette tourmente, qui n'ébranle pas vraiment ce qui reste du système monétaire européen (la peseta en est aux franges), le franc français s'est assez bien comporté : le cours du mark à Paris a bien touché 3,4670 F, au plus haut depuis novembre 1993, mais est retombé vendredi à 3,4550 F, sans intervention réelle de la Banque de France.

Le dollar, enfin, a été secoué par trois ondes de choc concomitantes. La première a été la participation active des Etats-Unis au redressement du peso mexicain, se portant ainsi garant du Mexique. Les experts de la Banque Indosuez et de la BFCE jugent tout à fait sous-évalué le peso aux cours actuels : son cours d'équilibre, en parité de pouvoir d'achat, serait plutôt voisin de 4,10 à 4,20 pesos pour un dollar au lieu des 5,50 pesos constatés en fin de semaine.

Le deuxième choc qui a ébranlé le dollar a été la forte montée du mark, considéré comme un refuge contre la dépréciation de la lire et *de la peseta. Le troisième, enfin,* a été la hausse sensible du yen, qui lui aussi a servi de refuge à des investisseurs asiatiques apeurés.

F. R.

L'OR

	Cours 6-1	Cours 13-1
Or fin (k. barre)	64 550	[illegible]
Or fin (en lingot)	64 850	[illegible]
Pièce française (20 F)	372	[illegible]
Pièce française (10 F)	410	[illegible]
Pièce suisse (20 F)	373	[illegible]
Pièce latine (20 F)	375	[illegible]
Pièce tunisienne (20 F)	375	[illegible]
Souverain	476	[illegible]
Souverain Elisabeth II*	478	[illegible]
Demi souverain*	306	[illegible]
Pièce de 20 $	2 520	[illegible]
Pièce de 10 $	1 390	[illegible]
Pièce de 5 $	790	[illegible]
Pièce de 50 pesos	2 420	[illegible]
Pièce de 20 marks*	465	[illegible]
Pièce de 10 florins	390	[illegible]
Pièce de 5 roubles*	271	[illegible]

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 9 AU 13 JANVIER

DEVISE	New York 13-1	New York 6-1	Paris 13-1	Paris 6-1	Zurich 13-1	Zurich 6-1	Francfort 13-1	Francfort 6-1	Bruxelles 13-1	Bruxelles 6-1	Amsterdam 13-1	Amsterdam 6-1	Milan 13-1	Milan 6-1	Tokyo 13-1	Tokyo 6-1
Livre	1,5670	[illegible]	8,3192	[illegible]	2,0199	[illegible]	2,4053	[illegible]	49,5799	[illegible]	2,6976	[illegible]	25,3854	[illegible]	154,54	[illegible]
$ E.U.	-	[illegible]	5,3090	[illegible]	1,2890	[illegible]	1,5350	[illegible]	31,64	[illegible]	1,7215	[illegible]	1620,00	[illegible]	98,62	[illegible]
Franc français	18,8359	[illegible]	-	[illegible]	24,2795	[illegible]	28,9132	[illegible]	5,9597	[illegible]	32,4260	[illegible]	305,1422	[illegible]	18,5780	[illegible]
Franc suisse	77,5795	[illegible]	411,8697	[illegible]	-	[illegible]	119,0846	[illegible]	24,5462	[illegible]	1,33553	[illegible]	1256,7882	[illegible]	76,3089	[illegible]
Deutschemark	65,1466	[illegible]	345,1632	[illegible]	83,9739	[illegible]	-	[illegible]	20,6124	[illegible]	112,1498	[illegible]	1055,3746	[illegible]	64,2475	[illegible]
Franc belge	3,1606	[illegible]	16,7794	[illegible]	4,0740	[illegible]	4,8515	[illegible]	-	[illegible]	5,4409	[illegible]	51,20181	[illegible]	3,11694	[illegible]
Florin	58,0889	[illegible]	308,3938	[illegible]	74,8766	[illegible]	89,1664	[illegible]	18,3793	[illegible]	-	[illegible]	941,0398	[illegible]	57,2872	[illegible]
Lire italienne	0,00617	[illegible]	3,2772	[illegible]	0,7957	[illegible]	0,9475	[illegible]	1,9531	[illegible]	1,86265	[illegible]	-	[illegible]	0,0606	[illegible]

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 13 janvier, 5,38328 francs contre 5,307290 le vendredi 6 janvier.

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Vent d'Ouest favorable à l'Europe

CETTE SEMAINE, l'Europe a été soumise au régime des vents d'ouest, au propre comme au figuré, et le vent d'Amérique soufflait nettement plus chaud, surtout à la veille du week-end, où de « bons » chiffres sur la conjoncture ont littéralement dopé les marchés d'obligations américaines, où les rendements ont brutalement chuté. Auparavant, le redressement des cours des emprunts d'Etat allemands, recherchés par des investisseurs espagnols et italiens en pleine confusion, s'était propagé à Paris où le contrat notionnel dix ans du Matif est passé, en huit jours, de 109,64 à 110,72.

L'événement le plus important a été l'amélioration enregistrée outre-Atlantique. Mardi, d'abord, une augmentation de 0,2 % des prix de gros en décembre, avec ou sans énergie et alimentation, en ligne avec les *prévisions, satisfaisait les marchés*. Le lendemain, c'était le tour des prix de détail, + 0,2 % également, mais + 0,1 % hors alimentation et énergie, dont la progression était moins forte que prévu, avec pour effet de pousser encore à la baisse les rendements des obligations du Trésor (T. Bonds). Vendredi, enfin, un grand coup était frappé, avec l'annonce d'une diminution de 0,1 % des ventes au détail en décembre, la première depuis huit mois, et, surtout, d'une révision, à 0,2 %, de leur progression en novembre au lieu de 1,2 % initialement : ce fut une « énorme surprise » pour les opérateurs américains, d'autant que, la veille, la rumeur *d'une « explosion » des ventes* au détail avait couru. De quoi remettre en cause les estimations de progression du PIB au quatrième *trimestre. La prudence* s'impose, mais la « surprise » a immédiatement propulsé vers le bas les rendements des T. Bonds, *revenus d'un coup de 7,71 %* à 7,54 % pour le trois ans, de 7,80 % à 7,65 % pour le cinq ans, de 7,79 % à 7,69 % pour le dix ans et de 7,88 % à 7,80 % pour le trente ans. *D'un vendredi à l'autre, la* chute des rendements atteint 14 centièmes pour le trois ans et 17 centièmes pour le dix ans, qui revient à ses niveaux du 17 octobre 1994.

Du coup, les opérateurs new-yorkais en viennent à penser que la Réserve fédérale, lors de son comité de politique monétaire le 1er février prochain, pourrait limiter à 0,50 % le relèvement de ses taux directeurs au lieu des 0,75 % généralement évoqués. *« L'inflation reste maîtrisée »*, estimait, vendredi soir, à Atlanta, Alan Blinder, vice-président de la FED.

On remarquera que l'expansion de l'économie des Etats-Unis, qui a débuté, officiellement, au printemps 1991, va atteindre sa quatrième année, avec un taux d'inflation inférieur à celui de 1991, et dont la remontée est « en retard » *: cette dernière se* produira, certes, mais son importance a été et est probablement surestimée, notamment par les marchés *d'obligations. C'est un des grands* problèmes de l'heure et, peut-être, un des « mystères » de ces dernières années.

REBOND ENVISAGÉ

En Europe, les marchés ont suivi l'Amérique, saluant également le petit raffermissement du dollar en fin de semaine, sur la désignation de M. Dini pour former le nouveau gouvernement italien, que ce soit sur les taux longs (le rendement de l'OAT dix ans au comptant revenant de 8,34 % à 8,17 %) ou sur les taux courts, le rendement du trois mois, tombé à 6,66 % en milieu de semaine, se retrouvant à 6,42 % vendredi, en raison, notamment, de l'assez *bonne tenue du franc. Pour les* jours prochains, les analystes « elliottistes » de la Société générale se montrent prudemment optimistes, envisageant un rebond qui pourrait porter au-dessus de 113 le cours de l'échéance mars du dix ans sur le Matif.

Sur le marché obligataire, l'atmosphère se réchauffait un petit peu en fin de semaine. La SNCF a levé, sous la houlette du Crédit lyonnais, 2 milliards de francs à dix ans à 8,37 % (rendement souscripteur), à 13 centimes au-dessus du rendement de l'OAT correspondante. L'accueil a été relativement correct, surtout de la part des particuliers, mais les gérants de portefeuilles commencent à détenir beaucoup de « papier » SNCF.

Le Crédit local de France, enfin, imitant le Trésor, va proposer aux particuliers pour 180 à 200 millions de francs d'obligations à échéance 2001, avec un coupon *nominal de 8,20 % et un taux de* rendement actuariel de 8,09 %, sous la direction de la Caisse des dépôts, en prolongement de *l'émission de 950 millions* de francs de décembre 1994 dont une fraction avait déjà été proposée aux particuliers. C'est le réseau des comptables du Trésor public qui distribuera le « papier » jusqu'au 30 janvier 1995.

Sur le front des sicav, le vent est à la contraction des encours, *en recul de 111 milliards de francs en décembre* par rapport à novembre selon Europerformance, et de 246 milliards de francs depuis *la fin décembre 1993.* Les plus affectées ont été les sicav de trésorerie (– 86,2 milliards de francs) qui repassent sous la barre des 1 000 milliards de francs, à 999,2 milliards de francs, les souscriptions nettes s'inscrivant en baisse de 89 milliards de francs. Il s'agit là d'un phénomène saisonnier, qui avait été plus important en décembre 1993 (– 118,6 milliards de francs).

Dans les deux cas, on a pu noter des retraits effectués pour tenir compte des abaissements de plafonds pour la taxation des plus-values (100 000 francs au 1er janvier 1994 et 50 000 francs au 1er janvier 1995). Mais tout de même, sur douze mois, le désinvestissement atteint 174 milliards de francs pour l'ensemble des sicav de trésorerie. Les sorties ont *été importantes aussi* pour les sicav d'obligations (– 11,3 milliards de francs en décembre et – 48,8 milliards de francs sur un an) et pour les sicav d'actions (– 3,3 milliards de francs) avec, néanmoins, un solde positif de 21,2 milliards de francs sur un an.

François Renard

MATIF

Echéances	Volume	Dernier prix	Plus haut	Plus bas	Cours de compens.
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	135838	[illegible]	110,72	[illegible]	110,66
Juin 95	513	[illegible]	109,72	[illegible]	109,92
Sept. 95	125	[illegible]	108,90	[illegible]	109,36
Déc. 95	-	[illegible]	-	[illegible]	-
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	36250	[illegible]	93,43	[illegible]	94,19
Juin 95	25255	[illegible]	93,10	[illegible]	93,07
Sept. 95	10769	[illegible]	92,82	[illegible]	92,80
Déc. 95	5830	92,55	92,59	[illegible]	92,55
ÉCU LONG TERME					
Mars 95	1403	[illegible]	80,76	[illegible]	80,74
Juin 95	-	[illegible]	-	[illegible]	80,48

MATIÈRES PREMIÈRES

La valse des métaux

LA FLAMBÉE DES PRIX des métaux de base en 1994 va-t-elle se poursuivre en 1995 ? Les analystes sont convaincus que oui : les cours seront en moyenne plus élevés cette année que lors des douze derniers mois. Mais la hausse, estiment-ils, ne sera ni uniforme ni continue. L'arrivée en force sur le marché des matières premières de nouveaux acteurs – les fonds d'investissements riches des milliards de dollars des caisses de retraite et des compagnies d'assurances – en quête de placements rémunéra*teurs promet son lot de soubre*sauts, de séances animées et de moments d'émotion sur le London Metal Exchange (LME), qui est aux spécialistes des métaux non ferreux ce que Wall Street est aux inconditionnels de la Bourse.

A en juger par les prévisions des principales maisons de courtage londoniennes recensées en début de semaine par le *Financial Times*, aucun métal ne restera à l'écart, qu'il s'agisse des grands métaux non ferreux (aluminium, cuivre, plomb, zinc, nickel), des métaux précieux (or, argent) ou des produits précieux comme le platine. Pour certains, la hausse sera considérable. Ce devrait être le cas de *l'aluminium et du nickel, dont le* cours pour ce dernier pourrait friser, selon Bains and Company, 4,60 dollars la livre, contre 2,87 dol*lars en moyenne en 1994. Le zinc* franchirait, de son côté, la barre des 50 cents/livre, le plomb celle des 30 cents, tandis que le cuivre oscillerait entre 120 cents et 140 cents (contre 104 cents en moyenne en 1993).

Cette reprise, dont les experts jurent qu'elle va se poursuivre cette année, ne doit pas faire illusion. Certes, le nickel et l'aluminium ont renoué en milieu de semaine avec des cours perdus de vus depuis 1990 ; le cuivre, dans le même temps, s'est envolé et a affiché son plus haut niveau depuis avril 1989. Mais il ne s'agit que d'une convalescence. Pour retrouver les niveaux de la fin des années 80, bien du chemin reste encore à parcourir : au cours de l'hiver 1988-1989, la tonne de nickel valait près de 18 000 dollars (9 200 dollars actuellement), tandis que le cuivre, sur le marché au comptant, s'échangeait à la même époque à près de 3 700 dollars/tonne (3 000 dollars). Ces niveaux, les reverra-t-on de sitôt ?

SPÉCULATEURS EN EMBUSCADE

La croissance économique tire les cours vers le haut. Si elle ne s'est pas démentie depuis des années en Asie du Sud-Est, et notamment en *Chine, si elle continue à avoir belle* allure aux Etats-Unis, en Europe et au Japon, il lui faut se consolider. Or les cours du zinc, ceux du nickel (qui entre dans la composition des aciers inoxydables), dépendent de la bonne santé de l'industrie automobile et du secteur du bâtiment ; le prix de l'étain est tributaire de la conjoncture dans l'industrie de l'emballage et la chimie... Que l'économie continue à reprendre des couleurs et les cours des métaux de base gagneront des cents.

Rien de tel pour alimenter l'envolée des cours que des difficultés au niveau de l'offre. Témoin le cuivre. Si le niveau des prix est très élevé, c'est que les courtiers s'inquiètent de la baisse, année après année, de la production de métal rouge constatée en Zambie et au Zaïre, respectivement sixième et septième producteurs mondiaux, dont les mines sont à l'abandon. Numéro deux mondial derrière les Etats-Unis, le Chili ne demande *qu'à combler le vide laissé par* les pays africains, mais l'opération demandera des années et des investissements copieux. Si, de leur côté, *les cours du nickel s'envolent, c'est* que les problèmes de production de la compagnie russe de Norilsk, victime de deux accidents, en novembre dernier, font peser des menaces sur les fournitures promises.

Les prévisions des courtiers vont toutes dans la même direction, mais elles sont à prendre pour ce qu'elles sont : un simple exercice intellectuel que l'avenir va – peut-être – s'empresser de démentir. Qui peut prédire la situation politique de la Russie ? Boris Eltsine sera-t-il encore au Kremlin au printemps prochain ?

Après n'avoir cru qu'aux placements en Bourse, les investisseurs ont découvert le marché des matières premières. Et même s'ils n'y ont placé qu'une infime partie de leurs capitaux, cela suffit à influer sur les cours. Les stocks d'aluminium ou de zinc entreposés au LME sont très élevés. Et ils pèseraient de façon négative sur les cours si ces derniers reflétaient la loi de l'offre *et de la demande, et elle seule.* Mais ce n'est plus le cas. Avec l'arrivée des fonds d'investissement, les niveaux de prix sont déconnectés de la réalité. Qu'il s'agisse du plomb ou de l'aluminium, du plomb ou du cuivre, ils peuvent brutalement dégringoler parce qu'une banque aura décidé de se désengager au profit d'un autre *placement. C'est ce qui* s'est produit sur le marché du zinc. Le retrait récent de fonds d'investissement a entraîné une correction *des cours. Les spécialistes* ne doutent pas que d'autres se produiront au cours des prochains mois sur le marché des métaux de base.

Jean-Pierre Tuquoi

LES MATIÈRES PREMIÈRES
Variations hebdomadaires

INDICES	13/01	12/01
Dow-Jones comptant	—	[illegible]
Dow-Jones à terme	184,22	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	—	3054
Cuivre à 3 mois	—	3040
Aluminium comptant	—	2044
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb	—	—
Plomb à 3 mois	—	6085
Etain	—	6165
Etain à 3 mois	—	1150
Zinc	—	1171
Zinc à 3 mois	—	9620
Nickel	—	9620

MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent	—	4,85
Platine	—	405,50
Palladium	—	157,95
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	—	[illegible]
Maïs (Chicago)	—	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	154,70
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		
Cacao (New York)	—	[illegible]
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
Sucre roux (Paris)	—	[illegible]
Coton (New York)	—	[illegible]

LE PÉTROLE

	cours 13/01	cours 12/01
Crude Oil (New York)	17,57	—

Ciel sans nuages au Sud

LE MATIN, du Nord-Pas-de-Calais aux Ardennes jusqu'aux frontières du Nord-Est, le ciel sera couvert avec quelques bruines faibles et localement *quelques flocons de neige*. Par endroit, la pluie pourrait être verglaçante. De la Bretagne jusqu'aux régions Nord, Ile-de-France et Nord-Est, le temps sera gris et humide. Des Pays de Loire au Centre, jusqu'à la Bourgogne et Alpes du Nord, le ciel sera nuageux avec quelques éclaircies. Sur les Alpes du Sud, les Pyrénées, le Massif central, le soleil brillera largement. En Aquitaine, il faudra se méfier des brouillards parfois givrants. Sur le pourtour méditerranéen et en Corse, le soleil sera au rendez-vous avec un vent modéré de nord dans le golfe du Lion.

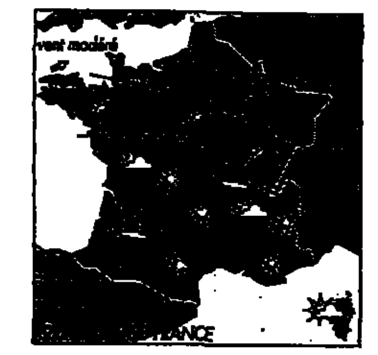
L'après-midi, sur l'ensemble des régions au nord de la Seine, le temps gris persistera. Sur le Nord-Est, les nuages resteront abondants. De la Bretagne au Centre jusqu'à la Franche-Comté de timides éclaircies se dessineront au cours de l'après-midi. Sur les Alpes du Nord, quelques passages nuageux n'empêcheront pas le soleil de briller. Sur les Alpes du Sud, le Massif central et les Pyrénées, le ciel sera bleu. En Aquitaine, quelques brouillards locaux persisteront. Sur le pourtour méditerranéen et en Corse le temps sera agréable et très ensoleillé.

Sur les côtes de la Manche, le vent de sud-ouest soufflera à 50 km/h en rafales l'après-midi. Dans l'intérieur du pays, le vent sera faible, en général de sud-ouest, dominant sur les régions ouest.

En montagne, le retour du grand beau temps sera associé à des températures restant froides pour la saison. A 1 000 mètres, le thermomètre sera voisin de moins 10 degrés sur les Alpes du Nord et parfois de moins 15 degrés. Sur les Pyrénées, elles seront un peu supérieures.

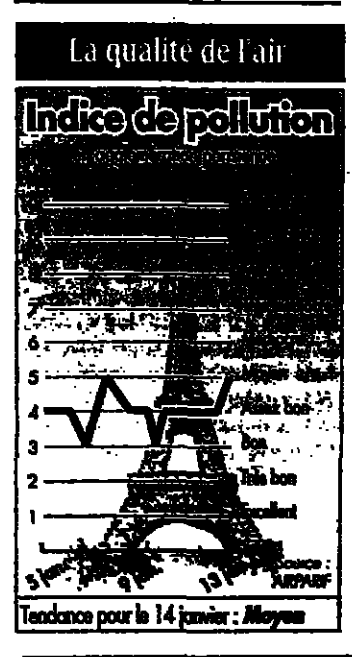
Sur les Vosges, le Jura et le Massif central, au-dessus de 1 300 mètres, la couche de neige atteint 60 centimètres à 1 mètre. Sur la Haute-Savoie et l'Isère, sur les versants nord, l'épaisseur de neige avoisine 1,5 mètre à 2,5 mètres à 2 500 mètres. Vers 1 500 mètres, elle atteint 90 centimètres. Sur les Alpes du Sud, la couche de neige est plus faible, proche de 50 centimètres. Sur les Pyrénées, on peut compter sur plus de 1 mètre de neige à 2 000 mètres. Le risque d'avalanche demeure élevé sur l'ensemble de ces massifs.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France).

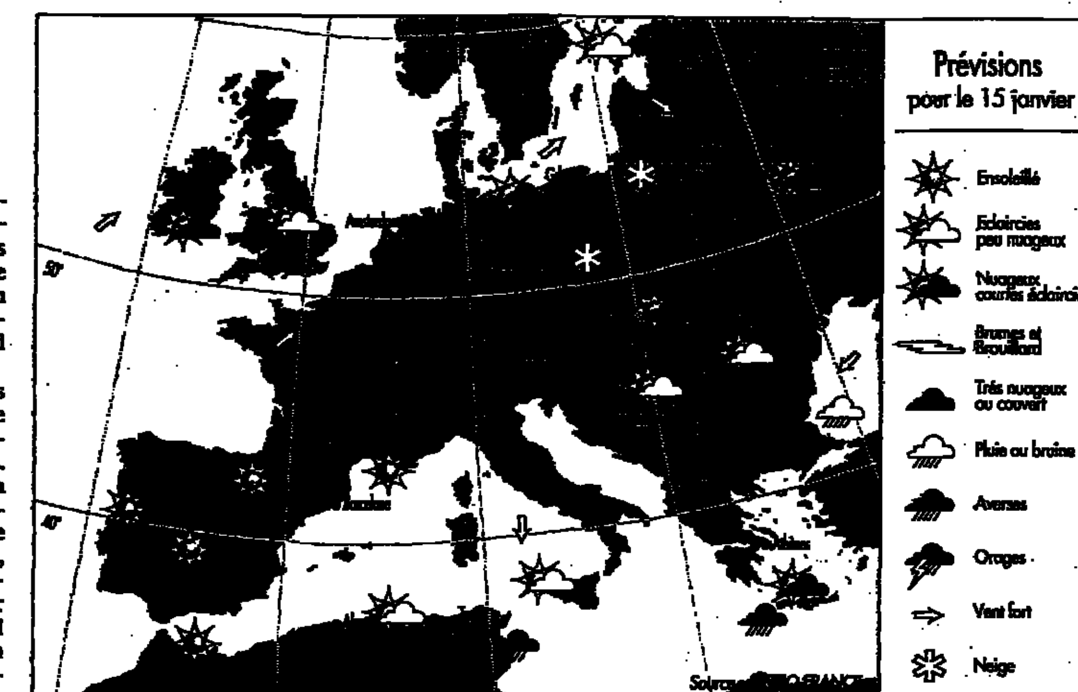


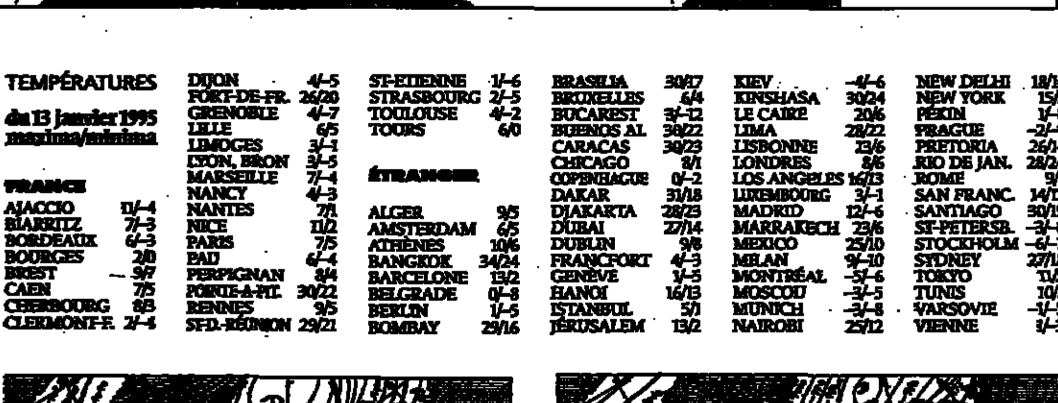
Prévisions pour le 15 janvier à 12h00

La qualité de l'air



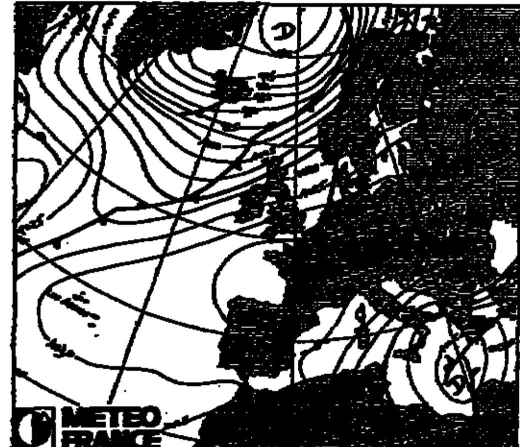
Tendance pour le 14 janvier : *Moyen*



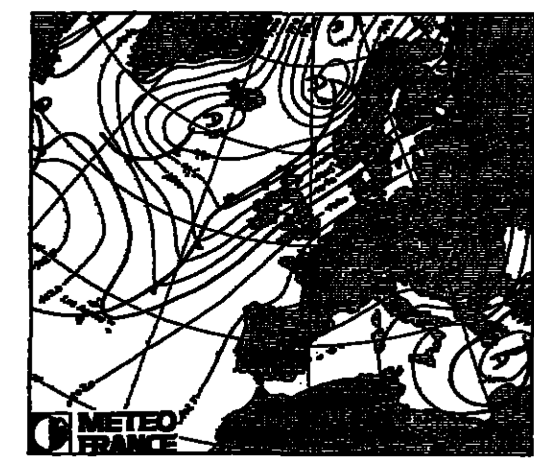


TEMPÉRATURES du 13 janvier 1995 maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	11/-4
BIARRITZ	7/-3
BORDEAUX	6/-3
BOURGES	2/0
BREST	9/7
CAEN	7/5
CHERBOURG	8/3
CLERMONT-F.	2/-4
DIJON	4/-5
FORT-DE-FR.	26/20
GRENOBLE	4/-7
LILLE	6/5
LIMOGES	3/-1
LYON, BRON	3/-5
MARSEILLE	7/-4
NANCY	4/-3
NANTES	7/1
NICE	11/2
PARIS	7/5
PAU	6/-4
PERPIGNAN	8/4
POINTE-A-PIT.	30/22
RENNES	9/5
ST-D.-RÉUNION	29/21
ST-ETIENNE	1/-6
STRASBOURG	2/-5
TOULOUSE	4/-2
TOURS	6/0
ÉTRANGER	
ALGER	9/5
AMSTERDAM	6/5
ATHÈNES	10/6
BANGKOK	34/24
BARCELONE	13/2
BELGRADE	0/-8
BERLIN	1/-5
BOMBAY	29/16
BRASILIA	30/17
BRUXELLES	6/4
BUCAREST	3/-12
BUENOS AI.	30/22
CARACAS	30/23
CHICAGO	8/1
COPENHAGUE	0/-2
DAKAR	31/18
DJAKARTA	28/23
DUBAI	27/14
DUBLIN	9/8
FRANCFORT	4/-3
GENÈVE	1/-5
HANOI	16/13
ISTANBUL	5/1
JÉRUSALEM	13/2
KIEV	-4/-6
KINSHASA	30/24
LE CAIRE	20/6
LIMA	28/22
LISBONNE	13/6
LONDRES	8/6
LOS ANGELES	16/13
LUXEMBOURG	3/-1
MADRID	12/-6
MARRAKECH	23/6
MEXICO	25/10
MILAN	9/-10
MONTRÉAL	-5/-6
MOSCOU	-3/-5
MUNICH	-3/-8
NAIROBI	25/12
NEW DELHI	18/10
NEW YORK	15/3
PÉKIN	1/-8
PRAGUE	-2/-9
PRETORIA	26/14
RIO DE JAN.	28/24
ROME	9/1
SAN FRANC.	14/12
SANTIAGO	30/19
ST-PETERSB.	-3/-6
STOCKHOLM	-6/-7
SYDNEY	27/18
TOKYO	11/5
TUNIS	10/?
VARSOVIE	-1/-5
VIENNE	1/-3



Situation le 14 janvier 1995



Prévision pour le 16 janvier 1995

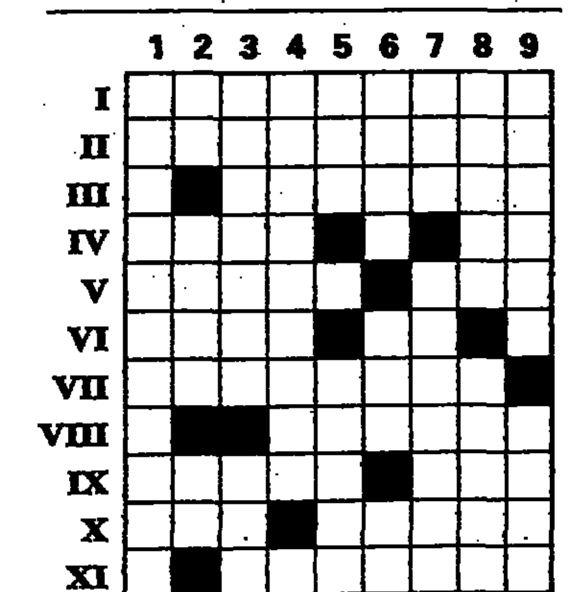
IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*
L'heure du civisme

IL EST BON, il est nécessaire en régime démocratique que les actes du gouvernement soient soumis à la libre critique de l'opinion et de la presse qui, pour une large part, fait l'opinion. Il serait désastreux que cette critique devînt la culture systématique du mécontentement. Moins de gaz, moins d'électricité, moins de papier, suppression des trains de voyageurs, ce sont de bien déplaisantes nouvelles, des difficultés, des souffrances accrues pour tous ou presque tous. Pourquoi ? Par la faute des saboteurs, des fonctionnaires pétainistes, des industriels collaborateurs, de la cinquième colonne ? Oui, sans doute. Il serait absurde de prétendre que tous les rouages de la machine administrative et de la machine industrielle ont pu être soigneusement révisés et remplacés quand ils devaient l'être. Tout de même, cette explication quand elle est unique devient simpliste ou tendancieuse (...) Il est honnête d'ajouter : – qu'une grave erreur a été commise dans l'appréciation des événements politico-militaires, que le gouvernement français n'y est pour rien, bien au contraire, et que la réparation de cette erreur exige une brutale et coûteuse tension de l'effort de guerre. Que si les canaux gèlent après que les fleuves ont débordé, le trafic par eau étant ainsi presque totalement interrompu depuis plus d'un mois, ce n'est tout de même pas la faute du gouvernement français. Que les Français, généralement âpres à réclamer une parfaite égalité, se reconnaissent presque toujours un droit individuel à la faveur ou au privilège (...) Que la répartition imposée par une économie de misère tend à faire de chacun une sorte de fonctionnaire détenteur d'une parcelle plus ou moins importante de la puissance publique. Or le moins qu'on puisse dire est que tous les Français n'ont pas le sens inné de la fonction et du service publics (...)

(16 janvier 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME n° 6476



HORIZONTALEMENT

I. Un homme du cru. – II. Qui glisse bien. – III. On peut le faire sauter avec des pruneaux. – IV. Bien vrai. Symbole. – V. Beaune lui doit son hôtel-Dieu. Grecque. – VI. Coule en Bretagne. Vieille ville. – VII. Pas équitables. – VIII. Du soir au matin. – IX. Massif, en Allemagne. Un homme qui n'a pas de veste. – X. N'est plus qu'un triste sire quand il est mélancolique. Qui a beaucoup traîné. – XI. Repos dans les bergeries.

VERTICALEMENT

1. Marchands qui peuvent vendre des bricoles. – 2. Pronom. Donnait des bises. Une victime de la jalousie. – 3. Peintre italien. Une grosse verrue. – 4. Une femme qui est à la botte. – 5. Pronom. Changent rapidement d'allure. – 6. Du poids à perdre. Sans motifs. Symbole. – 7. D'un auxiliaire. N'était pas intéressé par la bagatelle. – 8. Détériorons. Siège qu'on peut mettre sur un bidet. – 9. Ville de Belgique. Forme d'avoir.

SOLUTION DU N° 6475

HORIZONTALEMENT

I. Septante. – II. Emeutiers. – III. Coléreuse. – IV. Hua. Tel. – V. Evidera. – VI. Rata. Âtre. – VII. En. Moteur. – VIII. Strabisme. – IX. Sées. En. – X. Esus. Elut. – XI. Sevrer.

VERTICALEMENT

1. Sécheresses. – 2. Emouvantes. – 3. Pelait. Reus. – 4. Tue. Damassé. – 5. Atrée. Oh. – 6. Nié. Ratiner. – 7. Teutatès. Ié. – 8. Erse. Rumeur. – 9. Sellèrent.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **NEW YORK.** Le maire de New York a signé, le 10 janvier, un arrêté renforçant la réglementation anti-tabac en vigueur en interdisant l'accès de la plupart des restaurants de la ville aux fumeurs.

■ **CANADA.** La compagnie aérienne Canadien Régional et sa filiale québécoise Inter-Canadien ont annoncé que leurs avions franco-italiens ATR, interdits de vol en temps de givre au début du mois de décembre, reprenaient leur service régulier.

■ **TÉHÉRAN.** D'après une étude publiée le 11 janvier par le journal *Hamchahri*, les habitants de Téhéran, ville considérée comme la plus polluée du monde, respirent des gaz toxiques de plus en plus dangereux pour leur santé. Le trafic automobile est à l'origine de cette pollution.

■ **TOKYO.** Japan Airlines a annoncé qu'elle allait augmenter au mois d'avril le nombre de ses vols à destination de Nagoya, Manille et Hongkong pour l'Asie du Sud-Ouest, d'Amsterdam, Milan, Rome et Londres pour l'Europe, et d'Honolulu. La compagnie japonaise ouvrira également deux liaisons intérieures au départ d'Osaka pour Kagoshima et Oita.

■ **LIBREVILLE.** Protestant contre la hausse des prix de l'eau et de l'électricité, la confédération générale des syndicats libres du Gabon menace d'appeler à une grève générale illimitée à partir du 23 janvier.

■ **ALPES.** Dans les départements alpins, la circulation routière, rendue difficile en raison d'abondantes chutes de neige survenues en début de semaine, tend à redevenir normale. Cependant le centre d'information et de coordination routière de Lyon recommande la plus grande prudence aux chauffeurs routiers et aux automobilistes empruntant les routes des départements de Savoie, Haute-Savoie, Ain, Isère, Haute-Loire, Ardèche et Puy-de-Dôme.

■ **ROISSY.** Commencée le 28 décembre, la grève des salariés de la société de nettoyage Comatec se poursuit à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle.

PARIS EN VISITE

Dimanche 15 janvier

■ **LE PANTHÉON**, de l'église Sainte-Geneviève au Panthéon des grands hommes (40 F + prix d'entrée), 10 heures, parvis de l'église Saint-Etienne-du-Mont (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

■ **L'HÔTEL DE LA MARINE** (pièce d'identité, 37 F + prix d'entrée), 10 h 15, 2, rue Royale (Monuments historiques).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** et l'Institut : histoire et fonctionnement (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai Conti (Christine Merle).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 158, boulevard Haussmann (Approche de l'art).

■ **LE PANTHÉON**, des cryptes jusqu'à la coupole (37 F + prix d'entrée), 15 heures, devant la caisse côté rue Clotilde (Monuments historiques).

■ **CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** : un chauffage central romain et des rues du Moyen Age (37 F), 15 heures, entrée de la crypte sur le parvis de Notre-Dame-de-Paris côté Préfecture de police (Monuments historiques).

Lundi 16 janvier

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les majoliques italiennes, 11 h 30 ; *le Portrait de Jean le Bon*, 12 h 30 ; le Louvre médiéval, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS** (59 F), 14 heures, 14, rue Bonaparte devant les grilles d'entrée (Monuments historiques).

■ **MUSÉE GUIMET** : Chine archaïque, céramiques, bronzes, statuettes (40 F + prix d'entrée), 14 heures, 6, place d'Iéna (Approche de l'art).

■ **L'HÔTEL DE BOURRIENNE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 58, rue d'Hauteville (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Découvrir Paris).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (50 F), 14 h 30, métro Cité sortie marché aux fleurs (Christine Merle).

■ **TROIS VERRIÈRES**, dont celles du Grand Hôtel et des grands magasins (45 F), 14 h 30, 12, boulevard des Capucines (S. Rojon-Kern).

■ **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** : Exposition « L'enfance au Moyen Age » (60 F), 18 h 30, devant la caisse (Artange).

LES SERVICES DU Monde

Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1) 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde Publicité
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ABONNEMENTS

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG-PAYS-BAS	Autres pays : Voie normale y compris CEE avion
3 Mois	536 F	572 F	790 F
6 Mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 AN	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL : 3615 LE MONDE, code d'accès ABO
PRÉLÈVEMENTS MENSUELS : se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER ENVOYÉ PAR VOIE AÉRIENNE : tarif sur demande.
CHANGEMENT D'ADRESSE : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.
RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tél. : 800.428.3003

POUR VOUS ABONNER
REMPLISSEZ CE BULLETIN EN CAPITALES D'IMPRIMERIE ET ENVOYEZ-LE ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À L'ADRESSE SUIVANTE :
SERVICE ABONNEMENTS : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.

PRParisDTN

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : Prénom :
Adresse :

Localité :
Code postal : Pays : 501MQ001

THÉÂTRE *Ils sont trois, plus un,* comme les Mousquetaires : le metteur en scène Georges Lavaudant, les auteurs Michel Deutsch et Jean-Christophe Bailly auxquels s'est joint le chorégraphe Jean-François Duroure. En 1993, ils ont commencé de rêver à la confection d'un spectacle qui, des mythes grecs aux mythes contemporains, dirait leur vision du monde et leur vision du théâtre.

● DE CETTE ALLIANCE entre ces grands servants de la scène française est né « Lumières », dont la première partie, « Près des ruines », vient d'être créée au Théâtre national de Bretagne. En février, la seconde partie, « Sous les arbres », sera créée au TNP de Villeurbanne, et les deux présentées en mars à la *Maison de la culture de Bobigny.*

● « LUMIÈRES (I) » entraîne le spectateur de la Mycènes antique à New York aujourd'hui.

Une invraisemblable machine à démonter le temps

De l'arche de Noé à la fin de notre millénaire, quatre artistes résolument coalisés racontent l'histoire du monde, la souffrance et les espoirs des hommes : « Lumières », premier épisode

LUMIÈRES (I), PRÈS DES RUINES, de Georges Lavaudant, Jean-Christophe Bailly, Jean-François Duroure et Michel Deutsch. Mise en scène de Georges Lavaudant. Avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Marc Betton, Frédéric Constant, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Odile Roire, Luc Toulotte, Marie-Paule Trystram et Francis Viet.
THEATRE NATIONAL DE BRETAGNE, 1, rue Saint-Hélier, 35000 Rennes. Tél. : 99-31-12-31. Mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30. Mercredi à 19 heures. Dimanche à 16 heures. Jusqu'au 20 janvier. Le spectacle sera présenté au Théâtre des Salins de Martigues du 25 au 27 janvier puis au TNP de Villeurbanne du 1er au 11 février (tél. : 78-03-30-50). « Lumières (II), Sous les arbres » sera créé le 28 février au TNP (jusqu'au 10 mars). « Lumières (I) » et « Lumières (II) » seront présentés en alternance à la Maison de la culture de Bobigny du 16 mars au 13 avril (tél. : 48-31-11-45).

RENNES
de notre envoyé spécial

« Le texte a été établi à partir de fragments de provenances diverses dactylographiés par diverses mains en divers lieux ou de bribes d'une tradition orale qui reste à fixer au jour de l'achevé d'imprimer le 30 décembre 1994 ». On ne saurait être plus clair et plus mystérieux à la fois. Ces quelques lignes qui ponctuent la brochure – photocopiée à vingt-huit exemplaires et *« réservée aux collaborateurs »* de *Lumières (I)* – disent le caractère composite, le parti d'accumulation de la pièce ou plutôt de la mise en pièce des souvenirs, réminiscences et lectures d'un quatuor d'artistes comme il ne s'en forme qu'exceptionnellement sur la scène théâtrale.

Où l'on retrouve Georges Lavaudant, metteur en scène et codirecteur du TNP de Villeurbanne, Michel Deutsch, metteur en scène et auteur dramatique, Jean-Christophe Bailly, philosophe et auteur dramatique, et Jean-François Duroure, chorégraphe, tous co-auteurs d'un spectacle où mythe, littérature, théâtre, danse, cinéma, musique et arts plastiques ont pactisé à seule fin de dire l'ombre et la lumière, le passé et l'avenir, la guerre et la paix, la joie et la souffrance, la réalité et la fiction, parcours théâtral qui se joue du temps pour nous conduire, vivants sinon indemnes, à l'orée d'un nouveau millénaire.

Au commencement était l'obscurité, dix ombres disposées en quinconce sur deux rangs dont on n'apercevrait que les mains gantées dans un effet de lumière noire. Danse des doigts sur les accents *be-bop* d'un enregistrement *live* pour Blue Note Records. Quelqu'un siffle. La lumière devient plus vive ; commence une série de dédicaces, dont celle-ci : *« A Auguste Lumière, qui, pressenti pour participer à un jubilé organisé en son honneur et en celui de son frère, en présence d'ambassadeurs, de ministres et d'une cohorte d'officiels, préféra rester chez lui pour mettre un point final à la préface d'un traité de prestidigitation ».*

Une girafe et un rhinocéros, un roi mage, une femme allongée et un marchand de lumières

Ainsi, comme le suggère cette dédicace inaugurale, le titre un peu mystérieux de *Lumières* serait un discret clin d'œil à l'un de nos inventeurs du cinématographe ? Ne pas se réjouir trop tôt. Suit une liste de dédicataires à faire tourner la tête : Hypathie, fille de Théon d'Alexandrie, Alexandre de Humboldt, prince prussien, la Baglioni, danseuse, Nezahualcoyotl, roi poète de Texcoco, Jippensha Ikku, acteur japonais, jusqu'à ce *« cousin Emile, ex-champion de France des branleurs de dindon et aujourd'hui gardien de zoo, chargé du département des aigles »...* Spectateur, rends les armes et laisse-toi porter par cette déferlante de mots, d'images, de sons qui envahit la scène pour exciter ton imagination.

Sur la route, huit acteurs et deux danseurs qui s'entendent à merveille croiseront les visages de Fellini et de Van Gogh, de Pasolini et de Goya, de Balthazar et de Noé, de Bing Crosby et de Kafka, de Cassandre et de Clytemnestre... Il faudra, à un moment ou à un autre, qu'ils composent avec leur coreligionnaires de l'Arche une girafe et un rhinocéros, une autruche et un zèbre, un chameau et un tigre... Il y aura encore des cèpes, un brochet, un citron... Il y aura aussi un roi mage, égaré par des étoiles fantasques, un homme avec une pipe, une mariée, une femme allongée, un traducteur, un saxophoniste mystique, un philosophe, un curieux personnage appelé Captain Mnemo, et un marchand de lumières : *« Lumières de la raison pour écarter les monstres, variateurs de raison pour tamiser le jour, stores vénitiens, volets, jalousies, paravents, ombres projetées ! Car le marchand de lumières vend aussi des ombres, vingt-quatre heures sur vingt-quatre à votre service, on en demande, on en redemande »...*

Les quatre de *Lumières* ont parcouru le monde ; quand les trajets étaient longs, les lectures étaient nombreuses et les stylos alertes. Les érudits prendront un plaisir malin à démêler qui a écrit quoi et qui a pillé qui. On sait par exemple le goût de Georges Lavaudant pour le Mexique, dont on reconnaît ici par instants les couleurs, les saveurs et les rythmes ; les ouvrages philosophiques et dramatiques de Jean-Christophe Bailly et Michel Deutsch sont de longtemps les compagnons des familiers des planches. Ils lâchent ici la bride à leurs talents d'imprécateurs, mais avec une douceur et même une drôlerie dont on les savait capables dans le libre exercice de la parole, mais dont ils se méfiaient jusqu'ici dans leurs œuvres.

Le personnage de Noé, sous le crayon du décorateur et costumier Jean-Pierre Vergier.

Evidemment, il est plus facile de repérer l'apport de Jean-François Duroure, qui, lui aussi, se promène et façonne un mémoire du corps en mouvement, citant même la papesse de la danse contemporaine, Pina Bausch, pour s'en affranchir aussitôt et dessiner les motifs les plus forts et les plus singuliers : « danse des doigts », « fragments de danse violente », « petits pas de danse », « tango muet »... Le chorégraphe cède même la scène sans arrière-pensée à son confrère Jean-Claude Gallotta pour un ballet assez long, mystérieux, mettant aux prises cinq couples dont on ne voudrait pas partager les tiraillements, les brûlures secrètes, les souffrances infinies d'amours impossibles.

Signé Duroure, un extraordinaire « carrousel des danses » est interprété par toute la troupe, seulement armée d'éventails rouges et de fanions ; la bande sonore mêle comme une *évidence* une chanson traditionnelle espagnole, des tambours, les Beatles, Willy deVille, Khaled, un tango et une bossa où l'on reconnaît la manière de Gérard Maimone, compositeur attitré de Georges Lavaudant. Jean-François Duroure avait déjà travaillé sur un *spectacle précédent du metteur en scène, Terra Incognita.* Il n'avait pas alors pu donner toute sa mesure, tant la plupart des acteurs ont du chemin à faire pour entrer dans la peau des danseurs. Ici, comme encouragés par la belle énergie, le savoir-faire de Luc Toulotte, familier de Jean-François Duroure, et de Francis Viet, transfuge de la troupe de Pina Bausch, tous servent avec un engagement insoupçonné l'art symbolique du chorégraphe, ce goût du petit geste intrigant qui illumine la fable et lui donne sa respiration.

On pourrait être désorienté, voire découragé par ce déluge de signes. Les quatre auteurs de *Lumières* ont pourtant ordonné leur voyage avec science. A l'écoute du texte, on en repère très vite la structure, qui s'articule autour d'axes clairs : les ballets, bien sûr, les *« dédicaces »*, les *« épiphanies »*, les *« il y a... »*, les *« choses qui... »* empruntées à un texte japonais magnifique du XIe siècle, le *Shei Shonagon*, les *« avant de mourir... »*, les *« cartes postales »*, les intermèdes, les poèmes, ces *« nuages »* composés par un Michel Deutsch inspiré et un large extrait de l'*Agamemnon* d'Eschyle.

Le spectacle est d'autant plus cohérent qu'il est placé sous les ordres d'un ordonnateur sur-puissant, Georges Lavaudant, flanqué de son décorateur et costumier Jean-Pierre Vergier. Celui-ci nous reçoit au pied de toiles installées au plafond et sur les murs de la salle. Support aux couleurs chaudes, suaves, elles sont aussi traces de mémoire, d'objets, de tensions, métaphore du spectacle à venir. Quand la lumière *gagne* le plateau, on découvre un espace de terre ocre, épaisse, cerné par quatre murs de béton gris et disjoints qui portent des marques de tirs de roquettes, stigmates de batailles et de bains de sang. Un dispositif simple et paradoxal : ouvert et fermé, terne et coloré, praticable et impraticable, forain et guerrier.

Dans cet espace de tous les possibles, Georges Lavaudant mène son monde avec l'aisance, l'intelligence qu'on lui connaît. Il nous mène d'un bout à l'autre de cette croisière fauve, sans presque jamais de temps faibles, disant les violences et les espoirs de tous les temps avec l'élégance d'un homme de cœur. Vivement *Lumières (II)*, le mois prochain ; le même quatuor promet de révéler quelques secrets de fabrication du théâtre.

Olivier Schmitt

Un quatuor exceptionnel

■ **GEORGES LAVAUDANT** : le cinéma de Jean-Luc Godard, les livres des surréalistes, les tableaux des hyperréalistes, les musiques jazz et pop ont façonné son imaginaire. Les éclats de mai 68 l'ont aguerri. Au tournant des années 70, Georges Lavaudant et sa troupe grenobloise (Philippe Morier-Genoud, Ariel Garcia-Valdez, Annie Perret...) présentent un *Lorenzaccio* incandescent. Violence des références, poésie des images : le label Lavaudant est né. Il a depuis traversé le répertoire classique – Pirandello, Brecht, Tchekhov –, et contemporain – Le Clézio, Deutsch, Bailly. Georges Lavaudant est depuis 1986 codirecteur (avec Roger Planchon) du TNP de Villeurbanne. Il ne se départit jamais d'un goût pour les mythologies modernes, qui le conduit aujourd'hui à *Lumières.*

■ **MICHEL DEUTSCH** : auteur, dramaturge et metteur en scène, Michel Deutsch est à l'origine, avec Jean-Paul Wetzel et Michèle Foucher, de ce qu'on a appelé le « théâtre du quotidien », comme le montre sa première pièce, *L'Entraînement du champion du monde avant la course*. Dramaturge du Théâtre national de Strasbourg jusqu'en 1983, il participe à la grande aventure du TNS aux côtés de Jean-Pierre Vincent, André Engel et Philippe Lacoue-Labarthe, avec qui il coécrit plusieurs textes, dont *Antigone*, inspiré de Sophocle et de Hölderlin. Il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages, dont des pièces qu'il met lui-même en scène, comme *Sit Venia Verbo, Inventaire après liquidation, Imprécation II* ou *Féroé la nuit* (mis en scène par Georges Lavaudant en 1989).

■ **JEAN-CHRISTOPHE BAILLY** : écrivain et philosophe, Jean-Christophe Bailly entre en littérature par l'édition (son *Lenz*, de Büchner, est aujourd'hui une référence incontestée) et la confection d'une *Anthologie du romantisme allemand*. Il dirige la revue *Fin de siècle* et en fonde une autre, *Alea*, avant de publier une monographie du peintre Monory, des essais (sur Marcel Duchamp, Walter Benjamin, la ville) et des récits (*Phèdre en Inde*, après un voyage avec Georges Lavaudant pour la mise en scène de *Phèdre* à Bhopal). Il est aussi auteur dramatique : *Le Régent* (1986), *La Medesima Strada* (1989, avec Gilles Aillaud et Klaus Grüber), *Pandora* (1992), mis en scène de Georges Lavaudant, ainsi que *La Main verte* et *Fuocchi Sparsi* pour le metteur en scène Gilberte Tsaï.

■ **JEAN-FRANÇOIS DUROURE** : enfant, Jean-François Duroure se destine à la gymnastique. Diplômé de la Fédération française, options danse classique et jazz, il se forme chez Dominique Bagouet, puis à The Place, à Londres, mais surtout au Centre national de danse contemporaine d'Angers sous le règne de Viola Farber. Son premier duo avec Mathilde Monnier, *Pudique Acide*, lui vaut, en 1986, un succès immédiat. Il choisit pourtant d'aller danser chez Pina Bausch en Allemagne. Retour à Paris, il retrouve Mathilde Monnier *(Mort de rire)* avant de chorégraphier en solo *(Cosmono Nax, C'est à midi que l'obscurité s'achève)*. Il collabore une première fois avec Georges Lavaudant, en 1992, à la faveur de la création au Festival d'Avignon de *Terra Incognita.*

Christiane Véricel, une grande dame dans l'ombre des enfants

CAPONINO, ou comment tenir propre son écurie, par la compagnie Image aiguë. Mise en scène : Christiane Véricel. Avec dix-sept enfants comédiens et deux comédiens adultes.
THÉÂTRE 71, 3, place du 11-Novembre, 92240 Malakoff. Tél. : 46-55-43-45. Du 14 au 22 janvier. Samedi 14 à 20 h 30, dimanche 15 et 22 à 17 heures, mardi 17 à 20 h 30, mercredi 18 à 14 heures, jeudi 19 à 19 h 30, vendredi 20 à 20 h 30, samedi 21 à 15 heures et 20 h 30. 65 F à 115 F.

UN, PUIS DEUX, cinq, dix enfants. Ils vont sur le devant de la scène, s'arrêtent, repartent. Bruit de leurs pieds nus sur le gravier, silence alentour, regards apeurés. Les enfants portent des vêtements amples et clairs, et des bagages de fortune. Soudain, un grand, presque adolescent, les menace d'un bâton qu'il pointe comme un fusil. Des bagages tombent, les enfants s'arrêtent. Ils sont maintenant prisonniers, se présentent. Ils disent leur nom, leur pays d'origine, la ville où il habitent. A les entendre, on voyage à travers le monde – de Nazareth à Saint-Etienne, de Malakoff à Marrakech – et les nationalités, turque, française, marocaine, israélienne, coréenne...

Il est 11 heures, un jour de décembre 1994. Postée dans la salle vide du Théâtre 71 de Malakoff, une femme suit le jeu des enfants. C'est une mince silhouette aux longs cheveux, qui, d'une voix douce, donne les indications. Tout en l'écoutant, les enfants jouent à faire glisser du sable de leur main. Cette scène de répétition serait juste charmante, si elle ne s'inscrivait dans une histoire aussi exemplaire que discrète : celle de Christiane Véricel et de la compagnie Image aiguë.

Christiane Véricel est à la fois reconnue par les professionnels du théâtre, et trop peu connue. Question de méthode, et de mentalité. C'est une femme de l'ombre, qui travaille avec des enfants. Mais, nuance déterminante, elle ne fait pas du théâtre pour enfants. Chacun, quel que soit son âge, peut se retrouver dans ses spectacles, une vingtaine à ce jour. Des spectacles qui ont imposé un style, où, si l'on aime les références, on croise Robert Wilson pour la préférence de l'image à la parole et Peter Brook pour la foi en un métissage d'acteurs.

TOUT LE MONDE AU MUSÉE

Cela donne un théâtre magnifique, ludique, sensible, porté par les ailes d'un beau désir : agrandir le monde en mettant en scène les petits.

Ce projet puise sa force dans l'itinéraire de Christiane Véricel. Formée au théâtre, à la danse, au chant, avec Catherine Dasté, Yannis Kokkos, Giovanna Marini, Susan Buirge, le Roy Art Theater, Alice Kay, cette Lyonnaise a joué, donné des cours de danse, monté des expositions d'art plastique et des ateliers d'écriture. C'est en travaillant dans des quartiers ouvriers de la région stéphanoise (où elle faisait des entretiens, qui donnaient ensuite lieu à des livres et des expositions), qu'elle a commencé à rencontrer des enfants. Il lui racontait leur vie, elle a eu envie de faire du théâtre avec eux. *« Tout simplement,* dit-elle, *parce qu'ils sont une source d'inspiration passionnante. »*

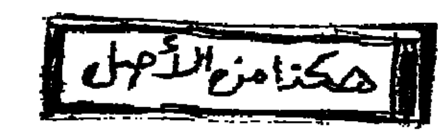
Ainsi est née, en 1983, la compagnie Image aiguë – du nom du premier spectacle de Christiane Véricel avec les enfants. D'abord des enfants de Saint-Etienne, puis, très vite, d'autres villes, d'autres pays, et de toutes les catégories sociales. Tout cela s'est fait tranquillement, au fil des projets. Christiane Véricel travaille en effet comme Armand Gatti. Elle s'installe dans une ville, donne un cours de théâtre dans une classe, puis organise un stage. Elle choisit les enfants, et ils la choisissent. Aucun quota n'intervient, sauf celui de l'âge (pas moins de sept ans). A ses débuts, de bonnes langues avaient dit à Christiane Véricel qu'il serait difficile de tenir ce cap. L'expérience a montré que les différences d'âge et de langue enrichissaient le jeu, qui passe par la séduction et l'émotion.

Au générique des spectacles de la compagnie Image aiguë, on trouve souvent des titres énigmatiques. Ainsi du *Moindre Regard*, une merveille inspirée des impressionnistes où, sur le champ de fleurs du plateau, les enfants jouaient à l'amour.

Pour cette pièce, comme pour deux autres nées de peintres, Vermeer et Bruegel, aucun tableau n'a été montré pendant les répétitions. Le travail s'est fait à partir d'improvisations. Ensuite, tout le monde est allé au musée. *Caponino*, le nouveau-né, vient clore une trilogie sur le pouvoir, commencée avec *Nits* et poursuivie avec *Adama*, dont la création a eu lieu en Israël, en septembre 1994, avec des enfants des communautés juive et musulmane.

On en retrouve certains dans *Caponino*. Ahmad, par exemple. C'est l'un des plus grands de la troupe – quinze ans. Il vient de Nazareth, il est fâché avec l'école. Il dit : *« J'y apprends moins qu'au théâtre. »*

Brigitte Salino



Début d'année en dents de scie chez Sotheby's à New York

Des déceptions et de bonnes surprises. Le bilan s'élève, quand même, à 177 millions de francs

Trois jours de ventes d'art ancien ont eu des résultats mitigés. Le droit de préemption, dont peuvent désormais user les conservateurs des musées américains, ont fait hésiter bon nombre d'acheteurs potentiels. La vente de la collection du galeriste londonien Cyril Humphris, spécialiste de sculptures anciennes, n'a pas atteint les sommets escomptés. Toutefois, quelques jolies pièces ont été enlevées à des prix records.

32 730 067 **MILLIONS** de dollars en trois jours. Soit 176 087 760 millions de francs. C'est le résultat des cinq ventes d'art ancien organisées par Sotheby's, à New York, du mardi 10 au jeudi 12 janvier. Des ventes qui ont connu des hauts et des bas, des déceptions et des – bonnes – surprises. On attendait beaucoup notamment de la vente Humphris. Cyril Humphris est un des meilleurs spécialistes mondiaux de la sculpture ancienne. Il est particulièrement friand des bronzes italiens, un des secteurs où l'expertise est une des plus délicates qui soient. Humphris cache, derrière une tête de sénateur romain et les manières du gentleman britannique qu'il est, une érudition effrayante, mais jamais pesante : à l'écouter parler d'un buste, on sent le marbre s'animer. Sa galerie, ouverte en 1959 à Londres, a fait de lui le fournisseur de leurs majestés les musées, du Getty au Metropolitan en passant par Chicago. Il a décidé de cesser ses activités, et de se défaire de son stock, qu'il faudrait plutôt qualifier de collection.

Or la vente n'a pas du tout produit les résultats escomptés : les pièces les plus importantes, dont l'imposant *Adonis* de Giovanni Bandini – dont on espérait 2 millions de dollars –, n'ont pas trouvé preneurs. Autre déception, bon nombre d'objets ont été cédés, le plus souvent à des marchands ravis de l'aubaine, en dessous de l'estimation basse. Deux raisons à cela : Humphris connaît si bien son sujet que les chances d'une découverte ou d'une réattribution étaient quasiment nulles, et les acheteurs de sculptures sont peu nombreux de par le monde. Il n'y eut donc aucune empoignade entre deux amateurs se disputant le même lot. Malgré tout, la vente réserva quelques surprises, comme ce médaillon émaillé, un travail français du XVIe siècle, évalué au mieux à 22 000 dollars et qui grimpa jusqu'à 140 OGO (753 280 francs). Dans une ambiance générale où l'engourdissement dominait, on a noté aussi une demi-douzaine de poussées de fièvre au cours des deux vacations. Lesquelles rapportèrent tout de même près de 6,4 millions de dollars (35,7 millions de francs).

La première journée avait ouvert *Une fenêtre à Venise*. Sous ce titre, inspiré par une aquarelle de Giuseppe Bernadini Bison (1762-1844), Sotheby's dispersait une jolie collection de dessins vénitiens du XVIIIe siècle constituée par un amateur européen. Les acheteurs ont fait un sort aux Tiepolo, presque tous vendus au-dessus de leur estimation haute. Certains la dépassaient même allègrement, comme cette figure de *Pulcinello* dont on attendait au mieux 35 000 dollars et qui trouva un nouveau propriétaire prêt à débourser 68 500 dollars (368 530 francs), frais compris, pour accrocher chez lui cette petite sépia. Suivait, le 12 janvier, une vente de tableaux anciens qui rapporta plus de 11,2 millions de dollars (60,5 millions de francs). On y proposait rien moins que la *Joconde*, une copie certes, mais du XVIe siècle, c'est-à-dire suivant de très près l'original, provenant de la très illustre collection Vernon, de Newport. Une part de rêve pour 552 500 dollars (2,9 millions de francs), quintuplant ainsi son estimation. Mais le record de la journée est venu d'une autre vente, celle d'une partie des collections de la New York Historical Society, qui a rapporté plus de 12,2 millions de dollars (65,7 millions de francs). Fondée en 1804, mi-société savante mi-bibliothèque, c'est un des plus anciens musées des Etats-Unis, célèbre pour la densité de l'accrochage de ses tableaux, à côté de laquelle les collections du château de Chantilly semblent aérées. Depuis cette vente, la vénérable maison dispose, désormais, d'un petit pactole pour régler ses dettes les plus criantes – que deux ventes en 1971 et 1980 n'avaient pas permis d'apurer – et surtout pour réparer un bâtiment qui menace ruines.



Giovanni Battista Tiepolo (1696-1770), « Polichinelle », œuvre vendue 368 530 francs.

TRIOMPHE PROVISOIRE

Le droit de préemption dont dispose désormais les directeurs de musées américains, au même titre que leurs collègues français, ont pesé sur le résultat des ventes. D'autant que si, en France, on doit annoncer la préemption au moment de l'adjudication, les conservateurs américains disposent d'un délai d'une semaine pour faire connaître leur décision. Aussi Rainer Zietz est-il inquiet : ce marchand londonien a emporté le lot vedette, un panneau de Giovanni di Simone (1407-1486) aux armes des Médicis, qui montre *Le Triomphe de la Renommée*. Il a obtenu pour 2,2 millions de dollars une œuvre estimée le double. Mais le triomphe de Zietz peut n'être que provisoire. *Il lui faut attendre la décision des musées.* Bartolomeo di Fruosino fut victime de cette même menace. Sa tempera devait atteindre 600 000 à 800 000 dollars, et n'a trouvé preneur que pour 431 500 dollars (2,3 millions de francs) ; ou encore *Vénus et Cupidon*, une merveilleuse curiosité iconographique sur les dangers du plaisir, par Lucas Cranach le Vieux, partie pour 398 500 dollars (2,1 millions de francs), soit à la limite de l'estimation basse. Tous ces tableaux, et d'autres encore, avaient la particularité d'être en dépôt au Metropolitan Museum of Art, qui ne détesterait sûrement pas les récupérer.

En raisonnant par l'absurde, on peut imaginer que le seul moyen pour un acheteur de se mettre à l'abri de la convoitise des musées new-yorkais était de pousser les enchères jusqu'à un niveau déraisonnable. Les nouveaux propriétaires de la *Vierge à l'enfant et Jugement dernier*, du maître de San Martino alla Palma (XIVe siècle) − estimée 700 000 dollars et vendue 937 500 –, ou de la *Crucifixion* de Giovanni da Milano (XIVe) – estimée 600 000 dollars et vendu 970 500 – ont donc moins de souci à se faire. Et que dire de l'acheteur du *Portrait d'un mathématicien* de Luca Giordano ? *Il s'est envolé jusqu'à* 288 500 dollars pour une estimation de 60 000 !

Harry Bellet

DANS LES GALERIES

MICHAËLE-ANDRÉA SCHATT

GALERIE ZÜRCHER, 56, rue Chapon, Paris-3e. Me Arts-et-Métiers. Tél. : 42-72-82-20. Du mardi au vendredi, de 14 heures à 18 heures. Le samedi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 février. Le fond est blanc, ponctué de bandes horizontales grises ou jaunes ou de carrés disposés à peu près en quinconces. La suavité des tons tempère la régularité de ces géométries à angles droits, où se reconnaissent immédiatement bien des réminiscences de l'abstraction. Mais, sur ces surfaces quadrillées, Michaële-Andréa Schatt trace énergiquement des signes noirs. Sur la couleur, elle dessine des cercles qui sont aussi des fruits et des seins, des courbes qui deviennent chevelures et hanches, des flèches qui suggèrent une cartographie, des triangles qui se changent en arbres. D'autres pictogrammes sont plus lisibles encore, crânes, sexes, masques, yeux grands ouverts assez semblables aux « yeux de Bouddha » des stupas d'Asie. On croirait que, sur des Buren et des Toroni, un scribe infatigable et sacrilège s'est laissé aller au plaisir du graffiti et de l'improvisation, alliant élégance et ironie. C'est ainsi qu'une jeune artiste, se libérant de plus en plus du poids des conventions contemporaines, prend ses *distances et trouve progressivement son style.*

Ph. D.

CLAUDE LOTHIER

GALERIE ALAIN VEINSTEIN, 30, rue de Lappe, Paris-11e. Me Bastille. Du mardi au vendredi, de 14 h 30 à 19 heures. Le samedi, de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Tél. : 47-00-15-20. Jusqu'au 11 février. *« Atteindre la réalité est une de mes idées fixes »*, reconnaît cet artiste singulier qui, à trente-neuf ans, accomplit sa première exposition dans une galerie. Pour atteindre la réalité, il la dessine inlassablement et rehausse ses dessins aux crayons de couleur et à l'aquarelle. Il accumule des objets ordinaires – cafetières, canifs, fruits, caméras, tasses et sucriers – et les représente minutieusement, comme s'il cherchait à obtenir un relevé méthodique des choses. Formes, volumes et couleurs sont indiqués avec force détails, et l'oeil du peintre ne veut rien négliger. Ces natures mortes sont organisées à la façon des planches de dictionnaire, par juxtaposition d'images rangées en lignes et colonnes, sans espace autour d'elles, avec à peine une esquisse de perspective, obsédantes collections de morceaux choisis vus de très près. De très étonnants carnets – un dessin par jour tous les jours – et des assemblages conçus selon le principe du collage cubiste complètent le dispositif de capture du réel. Le piège ne fonctionne pas à tout coup, mais l'idée qui *commande l'oeuvre ne manque pas de justesse. Reste à démontrer qu'elle* peut suffire à soutenir le travail de Lothier dans la durée.

Ph. D.

TOHU-BOHU

Esthétiques de la complexité fractale. Galerie de l'Etoile, 22, rue Dumont-d'Urville, Paris 16e. Tél. : 40-67-72-66. Métro Etoile ou Kléber. Jusqu'au 21 janvier. Si l'adepte des jeux vidéo peut piloter un avion du fond de son canapé, c'est grâce à Benoît Mandelbrot. Les montagnes que survole l'engin virtuel ont été modélisées à partir de la géométrie fractale, dont le mathématicien – un Français né en 1924 à Varsovie, et qui travaille pour IBM aux Etats-Unis – est le père. On devait s'y attendre, la géométrie nouvelle a inspiré les artistes plus ou moins doués. Les magasins à la mode sont envahis d'objets estampillés des très beaux dessins que permet l'utilisation des fractales. Très beaux, certes, mais aussi souvent très ennuyeux, et par leur principe même : les formes sont identiques sous quelque grossissement qu'on les observe, comme dans le schéma des cristaux de neige. Mais l'exposition de la galerie de l'Etoile échappe à ce travers : ce ne sont pas des scientifiques qui bidouillent des images, mais des plasticiens, venus d'univers différents. Certains se sont d'ailleurs rencontrés à l'occasion de cette exposition. Est-ce assez pour parler d'un mouvement ? Voire. Même si bon nombre d'entre eux travaillent le sujet depuis une dizaine d'années déjà. Carlos Ginzburg, Jean-Claude Meynard ou Jean-Paul Agosti créent des espaces saturés, une géométrie chaotique, tantôt louche, tantôt faussement lisible.

Ha. R.

PATRICK BAILLY-MAITRE-GRAND

GALERIE MICHÈLE CHOMETTE, 24, rue Beaubourg, Paris-3e. Me Rambuteau, du mardi au samedi, de 13 heures à 19 heures. Tél. : 42-78-05-62. Jusqu'au 11 mars. Pour apprécier les pouvoirs de la photographie, il faut scruter avec soin le dernier accrochage de Patrick Bailly-Maître-Grand à la galerie Michèle Chomette. Ce virtuose de l'alchimie – il a fait l'objet d'une rétrospective à Pontault-Combault, en octobre 1993 –, ancien peintre et scientifique de haut vol, ce docte enseignant du daguerréotype propose trois expositions en une où il témoigne de son don d'illusionniste. La série « Poussières d'eau » montre des éclaboussures de liquide turquoise (virage couleur) provenant d'une pierre jetée dans une bassine. « Véroniques » est un ensemble d'empreintes négatives de visages humains. « Lunes à boire », série la plus aboutie, est l'enregistrement (sans appareil photo) d'un verre à limonade sous toutes les coutures, dont les contours sont définis par des traces de lumière plus ou moins intenses. S'il *n'y avait que l'exploit, ces images seraient fastidieuses. Or ce « cabinet des merveilles »* est une évocation magique et méthodique de la lumière, la fragilité et le mouvement de formes familières. On est en terrain connu tout en étant transporté dans un autre monde.

M. G.

LE MARCHÉ

VOLÉS

Succès pour la police égyptienne. Depuis dix ans, quatre hommes d'affaires égyptiens et trois étrangers pillaient les tombeaux de haute Egypte. Habilement, ils remplaçaient les pièces dérobées par des faux, et repeignaient les objets originaux pour les faire passer, aux yeux des douaniers, pour des copies. Une fois exportée et nettoyée, l'oeuvre était proposée sur le marché international, peu regardant sur les provenances. Lesquelles étaient souvent prestigieuses : leur dernier vol a été découvert la semaine de Noël au temple de Karnak, à Louxor, fermé au public pour restauration. Dans une chambre consacrée au dieu Montou, ils avaient dérobé cinquante-cinq statuettes. La police a arrêté les Egyptiens, mais les trois étrangers sont en fuite. Les autorités égyptiennes et Interpol auront fort à faire pour récupérer des trésors pas perdus pour tout le monde. Mais elles semblent faire preuve de pugnacité : le 5 janvier, la police a démantelé un autre réseau de cinq contrebandiers égyptiens spécialisés dans le vol d'antiquités, et a saisi cent trente-sept pièces remontant aux époques pharaonique, copte et islamique.

Vol du violon d'une virtuose. Vanessa-Mae Nicholson, s'est fait voler son violon, jeudi 12 janvier. Il s'agit d'un Guadagnini de 1761, un des trois cents exemplaires existant dans le monde, estimé à 200 000 livres (1,7 million de francs). Vanessa-Mae Nicholson, 16 ans, s'est imposée comme l'un des violonistes les plus doués de sa génération grâce à ses interprétations de Paganini. Depuis la perte du violon avec lequel elle a fait ses débuts au London Symphony Orchestra et qui l'accompagnait partout depuis six ans, la virtuose est en état de choc. D'après la police, qui a aussitôt alerté les magasins spécialisés et les salles de ventes, une pièce aussi rare sera difficile à revendre.

VENDUS

Triplé Tajan. Le 19 décembre, la vente par Me Tajan des oeuvres de Degas a produit un total d'environ 8,4 millions de francs. Le même soir, avec le même commissaire-priseur, vingt et une pièces de mobilier d'Armand Rateau ont été enlevées pour un total de 18,6 millions. Et, le lendemain, *Deux chiens se reposant près d'un tronc d'arbre*, sont grimpés à 10,8 millions de francs, toujours chez Me Tajan. Le tableau, autrefois attribué à Titien, l'est aujourd'hui à Jacopo Bassano. Considéré comme un des tout premiers « portrait » d'animaux de la peinture occidentale, il a été préempté pour le musée du Louvre, qui ne possédait qu'un Bassano.

A VENDRE

New York. La Fondation IBM se sépare de ses collections qui feront l'objet d'une série de ventes durant l'année 1995, chez Sotheby.

Clichés. Près de deux cent cinquante photographies seront proposées à Drouot par Mes Libert et Castor le 20 janvier. De Laure Albin Guillot à Andy Warhol en passant par Cartier-Bresson, Germaine Krull, Muybridge et de troublants Saudek, une vente intéressante.

VA-ET-VIENT

Rencontres du marché de l'art contemporain. Drouot-Richelieu organise, samedi 14 et dimanche 15 janvier, un forum de l'art contemporain (*Le Monde*, 13 janvier). Le public peut y débattre avec des artistes, des commissaires-priseurs, des collectionneurs, des critiques. Mais aussi avec des galeristes : comme ceux-ci n'avaient pas de mots assez durs, ces temps derniers, pour stigmatiser le rôle néfaste des ventes publiques dans l'effondrement du marché de l'art contemporain, la confrontation promet d'être intéressante.

LA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Les rythmes de l'Afrique et des deux Amériques

« Rythmes et Continents noirs » dessine, à la Cinémathèque, une carte chorégraphique étonnante de la danse

PEUPLADES AFRICAINES, maîtres fous, *orishas* du Brésil, évolution de la danse jazz de la Louisiane aux bals de Harlem, rappers et inventeurs en tout genre des night clubs actuels de New York, jeu de jambes inoubliable de Mohammad Ali : tout un programme d'images qui swinguent sur les plus belles des musiques. Patrick Bensard, fervent défenseur de tous les styles de danse, est passé expert dans ces rythmes où les corps exultent, dans ces danses profondément enracinées dans la vie quotidienne. Une même ligne de transe guide ces rites, qu'ils soient nés dans les forêts d'Afrique ou qu'ils voient le jour dans les grandes métropoles de cette fin de XX[e] siècle.

★ « Rythmes et Continents noirs », projections le 14, jusqu'à 21 heures ; le 15, de 14 h 30 à 21 heures. Cinémathèque de la danse, salle du palais de Chaillot, 7, avenue de Mun, Paris 16[e]. M[o] Trocadéro ou Iéna. Tél. : 45-53-21-86. De 15 F à 35 F.

UNE SOIRÉE A PARIS

Le retour de Judex se fait en musique
Le mystérieux justicier à la cape noire est de retour, en lutte contre l'ignoble banquier Favraux, dont il aime la fille. Grâce à Musidora, interprète du rôle de Diana la troublante aventurière, le feuilleton réalisé par Louis Feuillade en 1916 figure au programme du cycle consacré par le Musée d'Orsay aux « Premières déesses de l'écran ». La projection de *Judex* sera accompagné au piano par Georges Rabol et Eric Le Guen.
Auditorium du Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7[e]. Le 15, à 14 heures. Tél. : 40-49-49-69. 27 F (Demi-tarif : 18 F).

Le violon de Midori
Elle est l'une des plus stupéfiantes violonistes du moment. Enfant prodige, elle jouait de telle façon qu'on oubliait son âge. Elle a réussi le passage à l'âge adulte. Ce n'est pas si fréquent que cela. Le Théâtre de la Ville,
qui a fait découvrir ou permis à tant d'interprètes de se faire accepter du public parisien (par exemple les pianistes Claudio Arrau et Jorge Bolet), lui a demandé d'interpréter un programme Schubert, Beethoven et Szymanowski.
Théâtre de la Ville, place du Châtelet, Paris-1[er]. Le 14, à 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Hussain Al-A'dhami, ou l'art du maqâm irakien
La musique, née à Bagdad, est savante, le chanteur et la formation remarquables. Avec ses quatre instrumentistes (santour, vièle, tambour et tambourin) et une voix qui orne la mélodie de motifs aériens et optimistes, ce *tchalghi baghdadi* (ensemble de musique de chambre) est tenu en équilibre par Hussain Al-A'dhami, professeur à l'Institut mélodique de Bagdad.
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5[e]. M[o] Jussieu. Le 14 à 20 h 30. Tél. : 40-39-80-81. 90 F.

Four Men and a Dog, et De Dannan, la vitalité irlandaise
Les cinq membres de Four Men and a Dog viennent des deux Irlandes. *Reels, jigs* et *polkas* au rythme des guitares, banjo et tambour. De Dannan est un classique de la musique irlandaise. Pièces traditionnelles du comté de Kerry, chansons de Brendan Behan...
Théâtre de la Ville, place du Châtelet, Paris-1[er]. Le 15, Four Men and a Dog, à 15 heures ; De Dannan, à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

Coups de feu sur Broadway
Film américain de Woody Allen. VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1[er] (36-68-51-25) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5[e] (43-54-42-34) ; UGC Danton, 6[e] (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, dolby, 6[e] (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, dolby, 7[e] (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, 8[e] (36-68-66-54) ; Max-Linder Panorama, THX, dolby, 9[e] (48-24-88-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9[e] (36-68-21-24) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11[e] (43-07-48-60) ; Les Nation, 12[e] (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; Escurial, 13[e] (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13[e] (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14[e] (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15[e] (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15[e] (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16[e] (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17[e] (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18[e] (36-68-20-22). VF : Gaumont-Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2[e] (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8[e] (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Lyon-Bastille, dolby, 12[e] (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13[e] (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15[e] (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

Frankenstein
Film britannique de Kenneth Branagh. VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1[er] (36-68-51-25) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6[e] (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8[e] (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8[e] (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9[e] (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11[e] (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13[e] (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14[e] (36-68-75-55) ; Majestic Passy, dolby, 16[e] (42-24-46-24). VF : Rex, dolby, 2[e] (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6[e] (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12[e] (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, dolby, 12[e] (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13[e] (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14[e] (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14[e] (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15[e] (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18[e] (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20[e] (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Go Fish
Film américain de Rose Troche. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3[e] (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6[e] (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6[e] (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Kabloonak
Film franco-canadien de Claude Massot. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3[e] (36-68-69-23) ; Sept Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20). VF : Rex, 2[e] (36-68-70-23) ; George-V, dolby, 8[e] (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9[e] (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12[e] (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13[e] (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14[e] (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15[e] (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18[e] (36-68-20-22).

Le Péril jeune
Film français de Cédric Klapisch. Gaumont Les Halles, handicapés, 1[er] (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, 2[e] (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6[e] (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6[e] (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8[e] (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9[e] (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11[e] (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13[e] (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14[e] (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, handicapés, 15[e] (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18[e] (36-68-20-22).

Le Petit Garçon
Film français de Pierre Granier-Deferre. Publicis Saint-Germain, dolby, 6[e] (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8[e] (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9[e] (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14[e] (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15[e] (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15[e] (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

Le Roi de Paris
Film franco-britannique de Dominique Maillet. Forum Orient Express, handicapés, 1[er] (36-65-70-67) ; La Pagode, 7[e] (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, 8[e] (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20).

Sofie
Film de Suède-Danemark-Norvège de Liv Ullmann. VO : Le Quartier Latin, 5[e] (43-26-84-65).

Sombras en una batalla
Film espagnol de Mario Camus. VO : Latina, 4[e] (42-78-47-86).

La Surprise
Film américain de Richard Benjamin. VO : Forum Orient-Express, 1[er] (36-65-70-67) ; George-V, 8[e] (36-68-43-47). VF : Rex, dolby, 2[e] (36-68-70-23) ; Mistral, handicapés, 14[e] (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20[e] (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

Swoon
Film américain de Tom Kalin. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3[e] (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6[e] (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6[e] (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Tous les jours dimanche
Film franco-italien de Jean-Charles Tacchella. Forum Orient Express, 1[er] (36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2[e] (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George V, 8[e] (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8[e] (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Grand Écran Italie, dolby, 13[e] (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14[e] (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18[e] (36-68-20-22).

Zadoc et le bonheur
Film français de Pierre-Henry Salfati. Gaumont Gobelins Fauvette, 13[e] (36-68-75-55) ; L'Entrepôt, handicapés, 14[e] (45-43-41-63).

Zéro patience
Film canadien de John Greyson. VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3[e] (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6[e] (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6[e] (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v. o.) : Cinoches, 6[e] (46-33-10-82).
AUX BONS SOINS DU DOCTEUR KELLOGG (A., v. o.) : Forum Orient Express, 1[er] (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6[e] (36-68-37-62) ; UGC Normandie, 8[e] (36-68-49-56) ; Bienvenüe Montparnas65-70-38 ; rés. 40-30-20-10).
BAB EL-OUED CITY (Alg., v. o.) : Epée de Bois, 5[e] (43-37-57-47) ; Cinoches, 6[e] (46-33-10-82).
BARAKA (A.) : Grand Pavois, 15[e] (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
BEFORE THE RAIN (Fr.-Brit., v. o.) : Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34).
LE CHEVAL VENU DE LA MER (Irlandais, v. f.) : 14 Juillet Parnasse, 6[e] (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
CLERKS (A., v. o.) : Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34).
LE CLIENT (A., v. o.) : UGC Biarritz, 8[e] (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; v. f. : Paris Ciné I, 10[e] (47-70-21-71).
LE COLONEL CHABERT (Fr.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8[e] (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
LES COMPLICES (A., v. o.) : George V, 8[e] (36-68-43-47).
CONSENTEMENT MUTUEL (Fr.) : George V, 8[e] (36-68-43-47).
CORRINA, CORRINA (A., v. f.) : Grand Pavois, 15[e] (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
DANGER IMMÉDIAT (A., v. o.) : UGC Triomphe, 8[e] (38-68-45-47).
DÉLITS FLAGRANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6[e] (43-26-80-25).
ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE (*) (A., v. o.) : Forum Horizon, 1[er] (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08 ; 36-68-75-30-20-10) ; UGC Normandie, 8[e] (36-68-49-56) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18[e] (36-68-20-22) ; v. f. : Rex, 2[e] (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6[e] 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13[e] (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15[e] (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pat8[e] (36-68-20-22).
LES EPICES DE LA PASSION (Mex., v. o.) : Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34).
L'ETRANGE NOEL DE M. JACK (A., v. o.) : Gaumont les Halles, 1[er] (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8[e] ; rés. 40-30-20-10).
EXOTICA (*) (Can., v. o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6[e] (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8[e] (45-61-10-60).
FARINELLI (Fr.-Bel.-It.) : 14 Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8[e] (36-68-570-81) ; Escurial, 13[e] (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15[e] (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16[e] (42-24-46-24) ; Pat36-68-20-22).
LE FILS PRÉFÉRÉ (Fr.) : Gaumont les Halles, 1[er] (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Bretagne, 6[e] (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6[e] (36-68-34-21) ; Gaumont Amb43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9[e] (36-68-21-24) ; La Bastille, 11[e] (43-07-48-60) ; UGC Lyon [e] (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13[e] (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14[e] (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Conven6-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17[e] (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18[e] (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20[e] (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
FLESH AND BONE (A., v. o.) : Elysées Lincoln, 8[e] (43-59-36-14).
FORREST GUMP (A., v. o.) : Forum Orient Express, 1[er] (36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8[e] (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; v. f. : Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés0) ; Les Montparnos, 14[e] (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).
FRESA Y CHOCOLATE (cubain, v. o.) : Latina, 4[e] (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34).
GARCON D'HONNEUR (A.-taïwanais, v. o.) : Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34).
LES GENS DE LA RIZIÈRE (Fr.-cambodgien, v. o.) : Cinoches, 6[e] (46-33-10-82) ; George V, 8[e] (36-68-43-47).
L'ILE ÉTOILÉE (coréen, v. o.) : Le Quartier Latin, 5[e] (43-26-84-65).
JOURNAL INTIME (It., v. o.) : Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34).
KASPAR HAUSER (All., v. o.) : Sept Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20).
KATIA ISMAILOVA (russo-Fr., v. o.) : Epée de Bois, 5[e] (43-37-57-47).
LADYBIRD (Brit., v. o.) : Epée de Bois, 5[e] (43-37-57-47).
LAMERICA (Fr.-It., v. o.) : 14 Juillet Parnasse, 6[e] (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LÉON (*) (Fr., v. o.) : Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; v. f. : Les Montparnos, 14[e] (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).
LA LISTE DE SCHINDLER (A.-Pol., v. o.) : Grand Pavois, 15[e] (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
LITTLE NEMO (A., v. f.) : 14 Juillet Parnasse, 6[e] (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LITTLE ODESSA (A., v. o.) : Gaumont les Halles, 1[er] (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Reflet Médicis I, 5[e] (43-54-42-34) ; 14 Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; amps-Elysées, 8[e] (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13[e] (36-68-75-55) ; Miramar, 14[e] (36-65-70-39).
LOU N'A PAS DIT NON (Fr.-Suis.) : Studio des Ursulines, 5[e] (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).
LUMIÈRE NOIRE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5[e] (45-87-18-09).
MADAME DOUBTFIRE (A., v. f.) : Cinoches, 6[e] (46-33-10-82).
MURIEL (Austr., v. o.) : Les Trois Luxembourg, 6[e] (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8[e] (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14[e] (43-20rand Pavois, 15[e] (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
NAKED IN NEW YORK (A., v. o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (36-68-69-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8[e] (43-59-36-14) ; 14 Juillet-Bastille (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20).
L'OR DE CURLY (A., v. o.) : Cinoches, 6[e] (46-33-10-82).
PETER'S FRIENDS (Brit., v. o.) : Cinoches, 6[e] (46-33-10-82).
PETITS ARRANGEMENTS AVEC LES MORTS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6[e] (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT (Austr., v. o.) : Gaumont les Halles, 1[er] (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6[e] (43-26-19-68) ; UGC Odéon, 6[e] (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9[e] (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11[e] (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13[e] (40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18[e] (36-68-20-22) ; v. f. : UGC Montparnasse, 6[e] (36-65-70-14) ; Gaumont Alésia, 14[e] (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
PULP FICTION (*) (A., v. o.) : Les Trois Luxembourg, 6[e] (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Rotonde, 6[e] (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08), UGC Biarritz, 8[e] (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Grand Pavois, 15[e] (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; v. f. : Gaumont Opéra Français, 9[e] (36-68-75-55).
4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT (Brit., v. o.) : UGC Triomphe, 8[e] (38-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20).
REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34).
LA REINE MARGOT (Fr.) : UGC Triomphe, 8[e] (38-68-45-47).
LE ROI LION (A., v. o.) : Forum Orient Express, 1[er] (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8[e] (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George V, 8[e] (36-68-43-47) ;
v. f. : Forum Orient Express, 1[er] (36-65-70-67) ; Rex (le Grand Rex), 2[e] (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6[e] (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8[e] (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George V, 8[e] (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13[e] (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14[e] (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15[e] (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15[e] (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18[e] (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20[e] (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : Epée de Bois, 5[e] (43-37-57-47) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).
SALÉ SUCRÉ (A., v. o.) : Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34).
SHORT CUTS (A., v. o.) : Grand Pavois, 15[e] (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
LES SILENCES DU PALAIS (Tun.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5[e] (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34).
SIRÈNES (Austr., v. o.) : Forum Horizon, 1[er] (36-68-51-25) ; Gaumont Opéra Impérial, 2[e] (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6[e] (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8[e] (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17[e] (36-68-31-34) ; v. f. : UGC Montparnasse, 6[e] (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, 9[e] (36-68-21-24) ; Les Nation, 12[e] (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 4 UGC Gobelins, 13[e] (36-68-22-27).
SOLEIL TROMPEUR (Fr.-russe, v. o.) : Cinoches, 6[e] (46-33-10-82) ; Sept Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20).
TERMINAL VELOCITY (A., v. o.) : Forum Horizon, 1[er] (36-68-51-25) ;
UGC Danton, 6[e] (36-68-34-21) ; UGC Normandie, 8[e] (36-68-49-56) ; v. f. : Rex, 2[e] (36-68-70-23) ; Bretagne, 6[e] (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13[e] (36-68-22-27) ; Mistral, 14[e] (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15[e] (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18[e] (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20[e] (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
THE MASK (A., v. o.) : George V, 8[e] (36-68-43-47) ; v. f. : George V, 8[e] (36-68-43-47).
THIRTY TWO SHORT FILMS ABOUT GLENN GOULD (Can., v. o.) : Reflet Médicis II, 5[e] (43-54-42-34).
TIMECOP (A., v. o.) : George V, 8[e] (36-68-43-47).
TROIS COULEURS-ROUGE (Fr.-Suis.-Pol.) : 14 Juillet Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6[e] (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
TRUE LIES (A., v. o.) : George V, 8[e] (36-68-43-47).
TRUE ROMANCE (**) (Fr.-A., v. o.) : Grand Pavois, 15[e] (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
UN INDIEN DANS LA VILLE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1[er] (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2[e] (36-68-70-23) ; UGC Danton, 6[e] (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6[e] (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8[e] (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8[e] (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9[e] (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12[e] (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13[e] (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14[e] (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14[e] (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15[e] (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17[e] (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18[e] (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20[e] (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
VEILLÉES D'ARMES (Fr., v. o.) : Saint-André-des-Arts I, 6[e] (43-26-48-18).
WALLACE ET GROMIT (Brit., v. o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5[e] (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, 6[e] (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, 8[e] (43-59-36-14) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13[e] (36-68-22-27) ; Mistral, 14[e] (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
La Cinémathèque de la danse : Rythmes et Continents noirs : Stormy Weather (1943, v. o.), de Andrew Stone ; Hommage à Cab Calloway, 14 h 30 ; Brésiliens d'Afrique et Africains du Brésil (1974), de Pierre Verger et Yannick Bellon, 16 h 30 ; Sur un air de charleston (1926), de Jean Renoir ; Ernest Léardée ou le Roman de la biguine (1987), de Christiane Succab- Goldman et Jean-Pierre Kreif, 19 h 30 ; la Sirène des tropiques (1927), de H. Etiévant et M. Nalpas, 21 heures.

SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Oggi, Domani, Dopodamani (v. o.), de Marco Fereri, 17 h ; Marche nuptiale (v.o.), de Marco Ferreri, 19 h 30 ; le Harem (v. o. s. t. f.-projection sous réserve), de Marco Ferreri, 21 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Pathé, premier empire du cinéma : la Roue (1923), d'Abel Gance, 14 h 30 ; la Roue (1923), d'Abel Gance, 17 h 30 ; Pathé Journal ; le Bel Age (1958), de Pierre Kast, 20 h 30.
LUNDI
Pathé, premier empire du cinéma : Pathé Journal ; Méfiez-vous des blondes (1950), d'André Hunebelle, 14 h 30 ; les Malheurs de Sophie (1945), de Jacqueline Audry, 17 h 30 ; Pathé Journal ; les Croix de bois (1931), de Raymond Bernard, 20 h 30

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

Grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-26-34-30)
DIMANCHE
L'Argent : Bande-annonce : Rive droite, rive gauche (1984), de Philippe Labro ; l'Argent des autres (1978), de Christian de Chalonge, 14 h 30 ; le Sucre, 16 h 30 ; Ces messieurs de la santé (1933), de Pierre Colombier, 18 h 30 ; Wall Street (1987, v. o. s. t. f.), de Oliver Stone, 20 h 30.
MARDI
L'Argent : Louis Chédid chante Hold-Up (1985). ; Sous le signe du lion (1988), de Claude Pinoteau de Frédéric Létang ; l'Autre façon d'être une banque (1974), d'un collectif Cinélutte, 14 h 30 ; Ces messieurs de la santé (1933), de Pierre Colombier, 16 h 30 ; Tous comptes faits (1984), de Michel Wyn, 18 h 30 ; Court toujours, 20 h 30.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
Ernesto Che Guevera, journal de Bolivie (1994), de Richard Dindo, 16 h.
MARDI
Ernesto Che Guevera, journal de Bolivie (1994), de Richard Dindo, 18 h 30.

SÉANCES SPÉCIALES

ANNIBAL (It., v. f.) : Brady, 10[e] (47-70-08-86) dimanche 12 h 40, 15 h, 16 h 40, 19 h, 20 h 35.
AQUI NA TERRA (Por., v. o.) : Latina, 4[e] (42-78-47-86) dimanche 14 h.
BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v. o.) : Denfert, 14[e] (43-21-41-01) samedi 18 h 40 ; Saint-Lambert, 15[e] (45-32-91-68) dimanche 18 h 40.
BRAZIL (Brit., v. o.) : Studio Galande, 5[e] (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 16 h.
C'EST ARRIVÉ DEMAIN (A., v. o.) : Brady, 10[e] (47-70-08-86) samedi 16 h 30, 18 h 30, 20 h 10.
CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v. o.) : L'Entrepôt, 14[e] (45-43-41-63) samedi 16 h 30.
DRACULA (*) (A., v. o.) : Saint-Lambert, 15[e] (45-32-91-68) dimanche 21 h.
EASY RIDER (A., v. o.) : Saint-Lambert, 15[e] (45-32-91-68) samedi 21 h.
L'ECUME DES JOURS (Fr.) : L'Entrepôt, 14[e] (45-43-41-63) dimanche 22 h.
HELLZAPOPPIN (A., v. o.) : Reflet Médicis I, 5[e] (43-54-42-34) dimanche 12 h 15.
L'ILE NUE (Jap.) : Studio Galande, 5[e] (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 20 h 10.
IN CUSTODY (Ind., v. o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5[e] (43-54-15-04) dimanche 11 h 50.
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v. o.) : L'Entrepôt, 14[e] (45-43-41-63) samedi 18 h.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15[e] (45-32-91-68) dimanche 21 h.
LA PARTY (A., v. o.) : Reflet Médicis I, 5[e] (43-54-42-34) dimanche 11 h 55.
PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v. o.) : Studio Galande, 5[e] (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) samedi 18 h 30.
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v. o.) : Studio Galande, 5[e] (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 14 h.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF? (A., v. o.) : Saint-Lambert, 15[e] (45-32-91-68) dimanche 18 h 45.
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Brit., v. o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (36-68-69-23) dimanche 10 h 35.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14[e] (43-21-41-01) samedi 15 h 20, dimanche 14 h 20.
RUE PRINCESSE (ivoirien) : Images d'ailleurs, 5[e] (45-87-18-09) dimanche 16 h 20.
SIMPLE MEN (A., v. o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (36-68-69-23) dimanche 10 h 45.
THE ADJUSTER (Can., v. o.) : Studio Galande, 5[e] (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 22 h.
THE FLINTSTONES (A., v. f.) : Studio 28, 18[e] (46-06-36-07) dimanche 15 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v. o.) : Studio Galande, 5[e] (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) samedi 22 h 30, 0 h 10.
THELONIOUS MONK (A., v. o.) : Images d'ailleurs, 5[e] (45-87-18-09) dimanche 18 h.
TIENS TON FOULARD, TATIANA (Fin., v. o.) : Denfert, 14[e] (43-21-41-01) dimanche 21 h 50.
TROIS COULEURS-BLANC (Fr.-Pol., v. o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (36-68-69-23) dimanche 10 h 40 ; 14 Juillet Parnasse, 6[e] (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol.) : 14 Juillet Parnasse, 6[e] (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) dimanche 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH (Can., v. o.) : Images d'ailleurs, 5[e] (45-87-18-09) samedi 21 h.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14[e] (43-21-41-01) samedi 17 h 10.

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

Sélections mode d'emploi

● **Les sélections hebdomadaires,** autrefois regroupées dans le supplément *« Arts et Spectacles »*, seront *dorénavant* déclinées selon la thématique suivante. Chaque jour vous retrouverez les films nouveaux, une sélection des films en exclusivité et des grandes reprises. Viendront s'y ajouter :
lundi (daté mardi) : la musique classique et la danse ;
mardi : le théâtre ;
mercredi : jazz, rock, chanson, musique du monde ;
jeudi : arts ;
vendredi : musiques toutes disciplines confondues, théâtre et art en régions.
samedi : la page guide est intégralement consacrée au cinéma.

SAMEDI 14 JANVIER

TF 1

20.45 Variétés : Les Vieux de la veille. Présenté par Patrick Sébastien. Avec Denise Fabre, Vanessa Demouy, Marlène, Jacky Sardou, Laurent Baffie, Michel Courtemanche, Pierre Bellemare, Laurent Fignon, Francis Vandehende, Hervé de Volder, la troupe de Chongquing.

22.45 Magazine : Ushuaïa. Les Entrailles de Lifou (îles Loyauté). La Galerie des glaces ; La Danse du balbuzard ; Les Fils du lac ; L'Arche de Noé.

23.50 Série : Paire d'as.

0.45 Journal et Météo.

0.55 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).

1.15 TF 1 nuit (et à 2.20, 4.05, 4.40).

1.25 Programmes de nuit. Peter Ströhm ; 2.30, L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau ; 4.15, Série : Mésaventures ; 4.50, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

FRANCE 2

20.45 Théâtre : Ne coupez pas mes arbres ! Pièce de W. D. Home, mise en scène de Michel Roux.

22.30 Magazine : Les Enfants de la télé. Invités : Pierre Tchernia, Ticky Holgado, Catherine Lara, Pierre Palmade, Jean-Pierre Coffe.

23.39 Les Films Lumière.

23.40 Journal, Météo et Journal des courses.

23.55 ▶ Magazine : La 25e Heure. US 20 : Chronique d'un hopital spécial, de Basile Grigoriev.

0.50 Programmes de nuit. L'Heure du golf (rediff.) ; 1.25, Journal du Rallye Grenade-Dakar (rediff.) ; 1.35, Taratata (rediff.) ; 2.35, Bouillon de culture (rediff.) ; 3.40, Sentiers d'ombre ; 4.10, L'Aile et la bête ; 4.20, Bolivie (1re partie) ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

20.55 Téléfilm : La Mal-aimée. De Bertrand Arthuys, avec Maud Kornman, Thérèse Liotard. *Rejetée par tous, une petite fille vole un bébé et décide de le garder pour elle.*

22.25 Magazine : Ah ! Quels titres ! Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. Les jardins secrets des écrivains. Invités : Jérôme Garcin (*Littérature vagabonde*) ; Jacques Chessex (*le Rêve de Voltaire*) ; Daniel Boulanger (*Caporal supérieur*) ; Pierre Magnan (*les Promenades de Jean Giono*).

23.25 Météo et Journal.

23.50 Magazine : Ruban rouge. Les enfants et le sida. Invité : Jonathan Mann, professeur d'épidémiologie.

0.50 Musique et compagnie. Présenté par Alain Duault. L'œil écoute... le Mexique (2e partie).

1.50 Musique : Cadran lunaire. *Paraphrase sur Rigoletto*, de Liszt, par Michel Dalberto, piano (15 min).

M 6

20.45 Téléfilm : Pour l'amour d'un homme. De John Patterson, avec Eric Roberts, Nancy McKeon. *Dans les années 50 à New York, une jeune fille éduquée dans un pensionnat épouse le fils d'un parrain de la Mafia. Elle va apprendre à ses dépens les véritables activités de son mari.*

0.05 Série : Les Professionnels.

2.30 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; 2.55, Culture pub ; 4.20, Nature et civilisation (3) ; 5.15, Le Monde des hélicoptères (1) ; 6.10, Culture rock (L'après-Beatles).

CANAL +

20.30 Téléfilm : La Secte de Wacco. De Dick Lowry, avec Tim Daly, Dan Lauria.

22.00 National Geographic. Le naufrage du *Lusitania*, de Peter Schnall.

22.50 Flash d'informations.

23.00 Cinéma : Evil Dead. ■ Film américain de Sam Raimi (1982).

0.25 Cinéma : Robocop 3. □ Film américain de Fred Dekker (1992, v.o.).

2.05 Cinéma : La Place d'un autre. ■ Film français de René Feret (1993).

3.20 Cinéma : Stepping out. ■ Film américain de Lewis Gilbert (1991, v.o.).

5.10 ▶ Cinéma : La Société du spectacle. ■■ Film français de Guy Debord (1973).

6.35 Documentaire : Réfutation de tous les jugements tant élogieux qu'hostiles qui ont été jusqu'ici portés sur le film la Société du spectacle. De Guy Debord (25 min).

ARTE

20.40 Téléfilm : Les Taupes. De Geoffrey Sax, avec Nigel Havers, Warren Clarke (2e partie). *Deux espions soviétiques se sont parfaitement « adaptés » à la Grande-Bretagne des années 60. Mais le KGB veut les rapatrier à Moscou. Ils décident de fuir.*

21.35 Premier Convoi. De Jacky Assoun, Suzette Bloch et Pierre Oscar Lévy. *Le 27 mars 1942, plus d'un millier de juifs étaient déportés vers Auschwitz. Seuls quelques-uns survécurent. Douze d'entre eux ont refait le voyage et racontent.*

23.20 Magazine : Velvet Jungle. Présenté par Patrice Blanc-Francard. Youssou Ndour. *Il a vendu 400 000 exemplaires de « Seven Seconds ». L'enfant de la médina, dont la voix fait chavirer les Sénégalaises, monte tranquillement au firmament du showbusiness.*

0.25 Série : Johnny Staccato. 2. Meurtre en do majeur, de John Cassavetes, avec Charles McCraw, Marilyn Clark (v.o., 26 min.).

CÂBLE

TV 5 19.00 C'est tout Coffe. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Feuilleton : Au nom du père et du fils. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Théâtre : Une Folie. Pièce de Sacha Guitry, mise en scène par Jacques Echantillon au Théâtre du Palais Royal à Paris (1994). Avec Michel Duchaussoy, Yolande Folliot. *L'analyse d'un couple, orchestrée par un psychiatre dérangé.* 23.30 J'y crois, j'y crois pas. Rediff. de TF 1. Demain, la jeunesse éternelle ? (lire notre article p. 23.) 1.00 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).
PLANÈTE 18.40 ▶ Un village anatolien. De Bige Berker. 19.35 Le Britanis ou la croisière d'une vie. D'Olivier Guiton. 20.30 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn. 10. Le F 111 A Ardwark. 21.25 Anges et démons de la cité. De Frédéric Laffont. 23.00 Les Fontaines de Paris. De Jean-Philippe Pimentel. 23.30 Les Grands Maîtres de la photographie. De Peter Adam. 5. Bill Brandt. 0.10 Force brute. De Robert Kirk. 17. Médecine de guerre.
PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Voiles intégrales. Coupe de l'America 1995. Rétrospective et présentation des participants. 22.00 Embouteillage. 23.05 Gilberto Gil. Concert enregistré à l'Olympia en 1987. 0.00 A bout portant. Alex Métayer en 1976 (45 min).
CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 La Véritable Histoire de Malvira. 18.30 Série : La Baie des fugitifs. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Phares d'ouest. 19.30 Raconte-nous une autre histoire. 20.00 Le Joueur de flûte de Hamelin. Dessin animé (60 min).
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventuresdu jeune Indiana Jones. Petrograd, juillet 1917. 21.50 Série : Au nom de la loi. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 T'as pas une idée ? Invité : Antoine. 23.20 Série : Lonesome Dove. 0.10 Road Test. 0.35 Série : Seinfeld (25 min).
SÉRIE CLUB 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Tonnerre mécanique. 20.45 ▶ Feuilleton : Les Boussardel. 22.20 Série : Cosmos 1999. 23.10 Série : O'Hara. 0.00 Feuilleton : Les Misérables De Serge Moati (120 min).
MCM 19.00 Autour du groove. Histoire du groove : les chanteurs de bar. 19.30 L'Invité de marque. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 Naked City. 22.00 Best of Player Multimédia. 22.30 MCM Dance Club (210 min).
MTV 19.00 European Top 20. 21.00 Herbert Grönemeyer Unplugged. Concert enregistré à Berlin en mai 1994. 22.00 The Soul of MTV. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps. Le meilleur du rap, en direct de New-York (120 min).
EUROSPORT 18.00 Ski de fond. Epreuve de la Coupe du monde, en léger différé de Nove Mesto (République tchèque). 19.00 Arts martiaux. Festival international à Leeuwarden (Pays-Bas). 19.55 Basket-ball. Championnat de France Pro A : Limoges-Dijon, en direct. 21.30 Rallye. Le Dakar 95 : 14e journée. 22.00 Boxe. Poids welters : Hector Camacho (Pérou)-Rusty Derouen (E-U). 0.00 Catch (60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.05 Actualités Pathé. (et 18.55, 19.50). 20.40 Le Club. Invitée : Paulette Dubost. 21.55 Stars sous les projecteurs. George Hurrel. 23.00 Trafic en haute mer. ■ Film américain de Michael Curtiz (1950, N., v.o.).
CINÉ CINÉMAS 20.00 Hollywood 26. 20.30 Au-delà de la gloire. Téléfilm américain de John Gray avec Brad Johnson, Kathleen Quinlan (95 min). Trois vétérans de la seconde guerre mondiale se présentent aux élections municipales. 22.05 Dans les coulisses de... 23.00 Les Seins de glace. ■ Film français de Georges Lautner (1974).

RADIO

FRANCE-CULTURE 18.50 Allegro serioso. 19.32 Poésie sur parole. Récital Michel Houellebecq. 20.00 Le Temps de la danse. Les lauréats du concours annuel de danse de l'Opéra de Paris. 20.30 Photo-portrait. Michel Déon. 20.45 Fiction. L'Homme du hasard, de Yasmina Reza. Avec Jeanne Moreau et Michel Piccoli. 22.05 Nouvelle. Philologie, extrait de l'île des Maïans, de Quim Monzo. 22.35 Opus. Toni Morrison et Max Roach : La voix et le rythme.
FRANCE-MUSIQUE 18.15 Rattaché au ciel par le désir ou par le feu. Par René Koering. On the town, de Bernstein, par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Leonard Bernstein ; Symphonie « Zéro », de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de Chigaco, dir. Daniel Barenboïm. 19.30 Soirée lyrique. En direct du Metropolitan Opera de New York, La Chauve-Souris, de J. Strauss, par l'Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. Hermann Michael; sol.: Pamela Coburn, Harolyn Blackwell, Hanna Schwarz. 0.05 Musique pluriel. (Concert donné le 15 novembre 1994 au Conservatoire d'art dramatique) : Kafka-Fragmente op. 24, de Kurtag, par Adrienne Csengery, soprano, Andras Keller, violon. 0.59 Autoportrait. Jean-Marc Luisada, pianiste.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 15 JANVIER

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.

12.55 Météo et Journal.

13.20 Série : Hooker.

14.15 Série : Arabesque.

15.05 Série : Le Rebelle.

15.45 Série : Tarzan.

16.10 Sports : Football. Coupe de France : 32e de finale, en direct du Parc des Princes : PSG-Rennes.

18.05 Des millions de copains. Avec la série : Alerte à Malibu.

19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste. Duplex de Sydney avec Isabelle Autissier.

20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.

20.45 Cinéma : Les Morfalous. ■ Film français de Henri Verneuil (1983).

22.35 Magazine : Ciné dimanche.

22.45 Cinéma : Dressé pour tuer. ■■ Film américain de Samuel Fuller (1982).

0.25 Journal et Météo.

0.35 Concert : Sinfonietta de Chambord. En l'église de Saint-Denis du Saint-Sacrement.

1.35 TF 1 nuit (et à 2.40, 3.45, 4.25).

1.45 Programmes de nuit. Peter Ströhm ; 2.50, Kandinsky ; 3.55, Histoires naturelles (et à 5.05) ; 4.35, Côté cœur ; 5.00, Musique.

FRANCE 2

DIMANCHE • MIDI 2
Dominique VOYNET
à l'Heure de Vérité.

12.05 L'Heure de vérité (et à 1.35). Invitée : Dominique Voynet, porte-parole des Verts.

12.50 Météo (et à 13.15).

12.55 Loto, Journal et Point route.

13.25 Dimanche Martin (et à 16.10).

15.05 Série : Le Renard.

17.45 Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde. La Mer vivante.

18.40 Magazine : Stade 2 (et à 4.40).

19.50 Les Films Lumière (et à 23.55).

19.59 Journal suivi du résumé du Rallye Grenade-Dakar et Météo.

20.50 Cinéma : Vol au-dessus d'un nid de coucou. ■■ Film américain de Milos Forman (1975).

23.05 Documentaire : Première ligne. Sous le regard de Dieu. 4. Enfer, paradis et résurrection, de Serge Moati.

0.00 Journal, Météo et Journal des courses.

0.05 Concert : Musiques au cœur. Concours Long-Thibaud. 2. Les Héritiers.

1.20 Programmes de nuit. Journal du Rallye Grenade-Dakar (rediff.) ; 2.25, Secret diplomatique ; 3.20 ; Dessin animé ; 3.25, Savoir plus santé (rediff.) ; 4.20, Un avion sous la mer.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.

12.45 Journal.

13.00 Documentaire : Les Cinq Continents. Présenté par Bernard Rapp. La Hague, le nucléaire au quotidien, de Paule Zajdermann.

14.00 Les Mystères de l'Ouest.

14.50 Sports dimanche. Tiercé ; L'arrivée du Rallye Grenade-Dakar en direct.

16.30 Magazine : Un pêché d'enfer.

17.10 Série : Magnum.

18.00 Magazine : Lignes de mire. Présenté par Jacques Chancel. Invités : Woody Allen, Isabelle Giordano, Michel Drucker.

18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.

20.05 Divertissement : Benny Hill.

20.35 Le Journal du Dakar. Présenté en direct par Gérard Holtz. Tambacounda-Dakar.

20.55 Série : Inspecteur Derrick. Alina Malikova, de Zbynek Brynych.

22.00 Téléfilm : Ecole d'enfer. De Jacques Bourton.

22.55 Dimanche soir. Débat animé par Christine Ockrent et Gilles Leclerc. Invité : Henri Emmanuelli ; suivi de : A la une sur la Trois, animé par Christine Ockrent, Serge July et Philippe Alexandre.

23.35 Météo et Journal.

23.55 Cinéma : Hôtel du Nord. ■■■ Film français de Marcel Carné (1938) (N.).

1.35 Musique : Cadran lunaire. *L'Africaine*, de Meyerbeer, par Placido Domingo, l'Orchestre municipal de Rio, dir. John Demain (15 min).

M 6

12.00 Série : Loin de ce monde.

12.30 Série : Flash.

13.30 M 6 Kid. Présenté par Caroline Avon et Paul Grandpascal : Info kid ; Kilitout. Conan l'aventurier ; New Kids on the Block ; Cadillac et Dinosaures.

15.00 Série : L'Etalon noir.

15.25 Magazine : Fréquenstar. Présenté par Laurent Boyer. Christophe Lambert.

16.20 Série : Le Joker.

17.15 Téléfilm : Escapade à Paris. De Sylvia Hoffman, avec Dietrich Matthaush, Rufus.

18.55 Série : Robocop.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Classe mannequin.

20.40 Sport 6 (et à 0.45).

20.45 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain. A qui profite le jeu ? La multinationale du pari ; Le tourisme casino ; Les coulisses d'une course ; L'Afrique joue en France ; Hasard, vous avez dit hasard ? Les coulisses du casino de Deauville ; La guerre des machines à sous ; La machine du Loto ; Fou de grattage.

22.45 Culture pub (et à 5.15). Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas. Le *marketing* politique.

23.15 Cinéma : Vanessa. □ Film allemand de Hubert Frank (1976).

0.55 Magazine : Rock express. Présenté par Laurence Romance. Tom Petty ; American Music Club ; Melvins.

2.30 Rediffusions. Fréquenstar ; 3.25, Fidae 1992, Chili ; 4.20, Les Seychelles.

CANAL +

12.35 Magazine : Télés dimanche. Présenté par Michel Denisot.

13.35 Divertissement : La Semaine des Guignols.

14.05 Téléfilm : Bari. D'Arnaud Sélignac, avec Jacques Weber, Neve Campbell.

15.40 Magazine : 24 heures (rediff.).

16.35 Dessin animé : Les Simpson.

17.00 Documentaire : National Geographic. Le naufrage du « Lusitania », de Peter Schnall.

17.45 Surprises.

18.00 Cinéma : Lune de miel à Las Vegas. □ Film américain d'Andrew Bergman (1992).

En clair jusqu'à 20.35

19.30 Flash d'informations.

19.40 Ça cartoon. Un génie de pacotille ; Vacances pour cordonnier ; Conditions remplies ; Une pauvre créature sans défense ; Le Chaton volant ; Jerry en danger.

20.30 Surprises.

20.35 Cinéma : Aux petits bonheurs. ■ Film français de Michel Deville (1993).

22.10 Flash d'informations.

22.20 Magazine : L'Equipe du dimanche. *Présenté par Pierre Sled.* Football ; Boxe ; *Football américain.*

0.50 Cinéma : Des feux mal éteints. ■■ Film français de Serge Moati (1993). Avec Manuel Blanc, Maria de Medeiros, Emmanuel Salinger.

2.25 Surprises (35 min).

LA CINQUIÈME

12.00 Pose ton cartable. Téléchat ; La Vie devant moi : écuyer ; Grimmy ; Rintintin : Tueurs de chats.

13.00 Jeu : Ça déménage.

13.30 Documentaire : Les Grands Séducteurs. Cary Grant, de Gene Feldman.

14.30 Magazine : L'Esprit du sport. Présenté par Cyril Viguier. Invité : Léon Schwartzenberg.

15.30 Magazine : Jeux d'encre. Présenté par Jean-Marie Jabouille Castille.

16.00 Magazine : Détours de France. Présenté par Jean-Claude Bourret.

17.00 Magazine : Le Sens de l'Histoire. Présenté par Jean-Luc Hees. Le monde en guerre : génocide.

18.30 Magazine : Va savoir. Présenté par Gérard Klein. L'île d'Oléron.

ARTE

19.00 Série : Max Linder. 3. Max au couvent (1916).

19.30 ▶ Magazine : Métropolis. Coordonné par Pierre-André Boutang. Edward Bond au théâtre de l'Odéon ; Kurt Schwitters à Beaubourg ; L'abécédaire de Gilles Deleuze. Avec Michel Tournier.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Alaska, terre extrême. Soirée proposée par Kurt von Daak.

20.41 Documentaire : L'Alaska au temps des tsars. De Peter Prestel et Rudolf Sporrer. *Histoire de la découverte et de la colonisation de l'Alaska par la Russie tsariste.*

21.10 Documentaire : Ivres d'or. De Peter Prestel et Rudolf Sporrer. *La ruée vers l'or en Alaska.*

21.55 Documentaire : Bilan d'une catastrophe pétrolière. De Wolf von Lojewski et Heinz Sielmann. *L'Alaska après le désastre de l'Exxon-Valdez.*

22.25 Cinéma : Salmonberries. ■ Film allemand de Percy Adlon (1991, v.o.).

23.55 Documentaire : Briser la glace. De Peter Prestel et Rudolf Sporrer (50 min). *Un voyage à bord du World-Explorer qui mène d'Alaska en Sibérie à travers les glaces éternelles. D'un côté, les Esquimaux d'Alaska, vivant principalement de la pêche et occidentalisés ; de l'autre, les Esquimaux de Sibérie, confinés sur quelques kilomètres carrés de l'océan Arctique.*

CÂBLE

TV 5 18.55 Le Grand Jeu (et 21.35, 1.00). 19.00 Trente millions d'amis. 19.25 La Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 7 sur 7. Rediff. de TF 1 à 19 h 00. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Le Cheval d'orgueil. ■■ Film français de Claude Chabrol (1980). 23.20 Bas les masques. Rediff de France 2 du 21 décembre. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).
PLANÈTE 19.00 Les îles aux trésors. De David Cohen 4. Le diable et la croix. 19.30 De Gaulle ou l'éternel défi. De Jean Labib. 5. Le souverain de la République. 20.35 Dinosaures. De Kathy White (1/3). 21.30 ▶ Un village anatolien. De Bige Berker. 22.25 Le Britanisou la croisière d'une vie. D'Olivier Griton. 23.20 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn. 10. Le F 111 A Ardwark. 0.20 Anges et démons de la cité. De Frédéric Laffont.
PARIS PREMIÈRE 19.00 Jean-Edern's Club. Le théâtre et ses auteurs. 20.00 Café-théâtre. 20.30 L'Album (et 0.25). 21.00 Rencontres du troisième type. ■■■ Film américain de Steven Spielberg (1977, v.o.). 23.15 ▶ Eric Le Lann Quintet. Enregistré au Jazz Club Lionel Hampton à Paris en septembre 1992. 0.55 Le Canal du savoir. Archives du XXe siècle : Claude Lévi-Strauss (2/4) (60 min).
CANAL J 18.00 Série : Si Shakespeare m'était conté. 18.30 Série : Le Chemin de la réussite. 19.30 Raconte-nous une autre histoire. Dessin animé (30 min).
CANAL JIMMY 20.00 Série : Seinfeld. 20.30 Série : Dream On. 21.00 Country Box. Spécial Ricky Skaggs. 21.25 Série : Monty Python's Flying Circus. 21.55 Chronique New Age. 22.00 La semaine sur Jimmy. 22.10 Série : New York Police Blues. 23.00 Destination séries. 23.30 Série : Les Envahisseurs. 0.25 Alpine Renault : les cinéastes amateurs. De Fabrice Maze (50 min).
SÉRIE CLUB 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Tonnerre mécanique. 20.45 Série : Mission impossible, année 1. 21.35 Série : Mission impossible, année 2. 22.20 Série : Cosmos 1999. 23.10 Série : O'Hara. 0.00 ▶ Feuilleton : Les Boussardel (90 min).
MCM 20.30 MCM Euromusiques Latina. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 Naked City. 0.30 Blah-Blah Metal (35 min).
MTV 20.30 The Brothers Grunt. 21.00 120 Minutes. 23.00 Beavis and Butt-Head. 23.30 Headbangers'Ball (150 min).
EUROSPORT 18.00 Ski de fond. Epreuve de la Coupe du monde, en léger différé de Nove-Mesto (République tchèque). 19.00 Catch. 20.00 Boxe (et 0.00). Championnats USBA, poids super-plume : Arturo Gatti (E-U)-José Sanabria (Ven.). 21.30 Rallye. Le Dakar 95 : 15e journée. 22.00 Ski. Les temps forts des épreuves de la Coupe du monde du jour. 1.00 Tennis. Open d'Australie, en direct de Melbourne.
CINÉ CINÉFIL 19.10 Le Club. Invitée : Paulette Dubost. 20.30 Days of Wine and Roses. ■■ Film américain de Blake Edwards (1962, N., v.o.). 22.25 Le Tumulte. ■ Film américain de George Roy Hill (1963, N.). 23.55 Les Baisers. ■ Film français de Bernard Toublanc-Michel, Bertrand Tavernier, Claude Berri, Jean-François Hauduroy, Charles Bitsch (1964, N.).
CINÉ CINÉMAS 20.30 L'Habilleur. ■ Film britannique de Peter Yates (1983). 22.25 L'Esprit de la mort. ■ Film britannique de Peter Newbrook (1972, v.o.). 23.50 Buby. ■ Film américain de John MacKenzie (1992, v.o., 110 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Projection privée. Laurent Mannoni (le Grand Art de la lumière et de l'ombre : archéologie du cinéma). 19.40 Fiction. Le Petit Ballon jaune, de Jean-Marie Simon. 20.30 Atelier de création radiophonique. Chantier, une nébuleuse de foyers. 22.25 Poésie sur parole. Les poèmes d'Agrippa d'Aubigné. 22.35 Le Concert (enregistré à La Courneuve, le 6 octobre 1994). Œuvres de Prokoviev et de Stravinsky. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par William Richert ; Rub a dub dub, par Thierry Beauchamp ; Rémanences et la durée du oui, par Irène Omélianenko.
FRANCE-MUSIQUE 17.30 A bon entendeur salut ! Symphonie de chambre nº 1 op. 9, de Schoenberg. Invités : Pierre Gervasoni, Stéphane Goldet et Renaud Machart. 20.00 Musique aujourd'hui (concert donné le 19 novembre à la salle Olivier Messiaen à Radio-France). De basalte et d'orichalque op. 16, de Leclère ; Pourtant si proche pour deux pianos, de Nicolas ; Il sogno di dedalo, de Cohen ; l'Offrande musicale (d'après Bach), Méditations, de Philippot, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Denis Cohen ; sol. : Fuminori Tanada et Michel Benhaïem, pianos. 22.00 Voix souvenirs. Otello, de Verdi (extraits des actes 2 et 4), enregistré le 18 décembre 1948, par le Chœur et l'Orchestre radio-lyrique, dir. Jules Gressier, avec José Luccioni (Otello), Maria Vitale (Desdemone), Charles Cambon (Iago), René Deshayes (Cassio), Suzanne Darban (Emilia), Jean Vizzavova (Roderigo), André Philippe (Lodovico), Lucien Lovano (Montano). 22.30 Les Greniers de la mémoire. Par Karin Le Bail. Igor Markevitch. 23.00 Les Magiciens de la terre. Musique du Maghreb. 0.05 Atelier. Les sorcières chez Verdi, les sirènes.

Les interventions à la radio

RCJ, 11 h 30 : Mme Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports (« Gros plan »).

Radio-Shalom, 94.8 FM, 18 h 30 : « Quelle économie palestinienne ? », et « Comment continuer le processus de paix ? » (« Nouvel Orient »).

RTL, 18 h 30 : Laurent Fabius, ancien premier ministre (« Grand Jury »).

Le Monde

LE MONDE / DIMANCHE 15 - LUNDI 16 JANVIER 1995

Epître

par Alain Rollat

Mon cher Joseph,

Je ne comprends toujours pas pourquoi le Conseil supérieur de la vaticanerie audiovisuelle a décidé de priver d'antenne notre Frère Jacques, qui n'avait pas son pareil, tu en conviendras, pour rechercher les brebis égarées sur les plateaux de télévision. Je ne veux pas croire que les scribes pontificaux aient pris le parti des pharisiens sur la foi des calomnies répandues à son sujet. Si j'en juge par les pièces à conviction exposées, vendredi soir, sur TF 1 et France 2, je ne vois vraiment pas ce qui a pu justifier sa mise en pénitence comme n'importe quel animateur de radio coupable de blasphème. Je ne peux pas concevoir que la haute autorité ecclésiastique ait pu juger intolérables les actes de cet apôtre de la charité pour le seul motif qu'il se prêtait parfois aux jeux de nos temps médiatiques.

Je t'en prie, sage Joseph, éclaire ma lanterne ! Est-il plus inconvenant pour un bon Samaritain de fréquenter les pécheresses de « Frou-frou » que celles de Galilée ? Est-il plus compromettant de bavarder avec un Judas de Germanie qu'avec un Barabbas de chez nous ? Est-il plus scandaleux de se préoccuper des homosexuels que des lépreux ? Est-il plus malséant de donner l'accolade à un ami musulman qu'à un fils prodigue ? Est-il déplacé de préférer Michel Drucker à Charles Pasqua ?

Je te le dis comme je le pense : il doit y avoir là-dessous quelque manigance étrangère aux Evangiles. J'en veux pour preuve la satisfaction souriante qu'affichait, *sur TF 1, à l'annonce du blâme* infligé à ce cher Jacques, le grand prêtre du Front national. J'ai eu mal au cœur, je te l'avoue, en étant confronté à cette cohabitation d'images qui mettait en évidence l'existence d'une connivence objective, dans l'expression de cet opprobre, entre le ponte de Saint-Cloud et le pontife de Rome.

Je me suis un peu consolé en constatant que mon trouble était largement partagé par tous les chrétiens d'Evreux, des marchands aux miséreux, des laïcs aux curés. J'avais rarement vu autant de larmes couler à l'écran au cours d'un journal télévisé. Et je me suis dit qu'un pasteur capable de faire une telle unanimité dans l'affection, de l'abbé Pierre au maire communiste de sa commune, était assurément, n'en déplaise à la régie vaticane, un bon messager de la parole divine.

Soucieux de l'instruction des nouvelles générations, je n'exclus pas de militer, ces prochains jours, pour l'organisation d'un concile qui puisse clarifier la grave question de savoir comment distinguer, dans le fatras des programmes, les émissions « religieusement correctes » de celles qui ne le sont pas.

Dans l'immédiat, mon cher Joseph, je ne saurais trop recommander la prudence à ton fils. *Je connais son louable* penchant pour l'évangélisation des publicains et autres gens de mauvaise vie. Mais à trop vouloir jouer les prophètes-saltimbanques dans les cènes de province il risque de connaître des déboires analogues. On ne brave plus impunément les gardiens des dogmes cathodiques. Préviens Jésus *qu'ils seraient capables de lui* faire subir un calvaire...

Des satellites-espions pour l'Europe

L'Allemagne se joindra en mars à la France, l'Italie et l'Espagne pour concevoir un réseau spatial de renseignement stratégique

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Accompagné du ministre espagnol de la défense, Julian Garcia Vargas, et en l'absence de leur homologue italien, retenu à Rome par la crise politique que traverse le pays, François Léotard, ministre français de la défense, a présenté, vendredi 13 janvier à Toulouse, le projet de satellite d'observation optique Helios-1 à Volker Rühe, ministre allemand de la défense. A moins de six mois du lancement de ce satellite à Kourou par la fusée européenne Ariane, la présence de M. Rühe avait quelque chose d'incongru : l'Allemagne ne participe pas au programme Helios-1 – il s'agit de deux satellites militaires d'observation optique par temps clair – qui, outre la France (pour 79 % du coût), a reçu le soutien de l'Italie (14 %) et de l'Espagne (7 %).

En réalité, *la visite de M. Rühe* à Toulouse avait un sens éminemment politique. Depuis que la Cour constitutionnelle de Karlsruhe a légitimé, en juillet 1994, des interventions militaires au profit de l'ONU ou dans tout autre cadre international, l'Allemagne ne dissimule plus son ambition de s'associer à une nouvelle étape du développement de satellites-espions en Europe. Des actions extérieures supposent, en effet, des moyens autonomes d'observation spatiale à brève échéance.

Les Allemands se sont donné jusqu'à mars pour définir leur attitude face à deux programmes majeurs du début du siècle prochain : un satellite de reconnaissance Helios-2, qui doublera la technologie optique par la technologie infrarouge pour voir, malgré la couche nuageuse, des objectifs camouflés, et un satellite radar (baptisé Osiris par les Français), qui fonctionnera véritablement par tous les temps, de jour comme de nuit. L'Italie et l'Espagne, qui marquaient quelques hésitations à continuer avec la France pour des raisons essentiellement budgétaires, ont fait savoir, comme M. Garcia Vargas l'a confirmé à Toulouse, que l'engagement de l'Allemagne devrait les amener à reconsidérer leurs positions.

NÉGOCIATIONS SERRÉES

« La France, a dit M. Léotard, *a fait un choix résolument européen. L'espace est un élément fondamental pour une politique européenne de défense. »* Deux officiers supérieurs français, en charge du programme Helios à la délégation générale pour l'armement et à l'état-major des armées, avaient expliqué à des journalistes, avant le ministre, que *« voir ensemble, c'est comprendre ensemble pour agir ensemble »*.

Pour autant, les discussions, qui s'ouvriront la semaine prochaine au niveau des experts à Paris, ne sont pas faciles, puisqu'il faudra, sans négliger les intérêts des Italiens et des Espagnols, amorcer un processus de rapprochement étatique et industriel de part et d'autre du Rhin.

Dans le domaine étatique, d'abord. Il s'agit de financer de concert un programme Helios-2 *(11 milliards de francs) et un programme* de reconnaissance radar Osiris (13 milliards de francs) en tenant compte du fait que, déjà, la France a engagé quelque 11 milliards de francs sur Helios-1 et qu'elle peut s'estimer en droit de réclamer de son nouveau partenaire « un ticket d'entrée » pour compenser ses investissements et *les transferts de technologie* opérés d'un système sur l'autre.

Dans le domaine industriel, ensuite. Le groupe allemand DASA et le groupe français Aérospatiale, auxquels seront confiés les deux programmes, devront convenir de créer, au terme de longues et délicates négociations, une société commune sous le régime *de la stricte codécision*. Or, si les deux entreprises en question se ressemblent pour ce qui est de leurs activités satellitaires par leurs chiffres d'affaires et leurs effectifs, il demeure entre elles des différences importantes : la moindre n'est pas que l'une (DASA) relève d'un « patron » privé puissant, le groupe allemand Daimler-Benz-Mercedes, et que l'autre (Aérospatiale) s'appuie sur l'Etat pour ses capacités financières.

Cette discrimination n'empêchera pas les deux pays de parvenir à un *modus vivendi* sur la répartition des charges de travail. *Un principe* se dessine déjà, qui, s'il n'est pas aussi simple, reste néanmoins fondé sur le fait suivant : l'Allemagne pourra obtenir la maîtrise d'œuvre – qu'elle réclame – sur le radar, moyennant le versement d'un « ticket d'entrée » à définir pour sa participation au programme Helios-2.

Pour autant, l'organisation *juridique envisagée de part et d'autre* du Rhin aboutit, même si le gouvernement français le récuse, à encourager une privatisation partielle des activités satellitaires chez Aérospatiale. Les trois mille deux cents salariés du secteur « espace » et, singulièrement, les mille cent de l'usine de Cannes, qui fabrique les satellites, ne l'en*tendent pas de cette oreille.*

Jacques Isnard

Un « plan Marshall » en faveur du Mexique

Washington apporte 210 milliards de francs en soutien au « plan Zedillo »

WASHINGTON
de notre correspondant

Toutes proportions gardées, c'est un véritable « plan Marshall » en faveur du Mexique que les Etats-Unis ont annoncé, vendredi 13 janvier. L'ampleur de ce dispositif financier – 40 milliards de dollars de garanties de crédits, *soit l'équivalent de 210 milliards de* francs – manifeste la volonté américaine de tout mettre en œuvre pour réussir le sauvetage de l'économie mexicaine. Un échec, estime-t-on à Washington, aurait de graves conséquences pour l'ensemble du continent. Grâce à cette assistance financière, le gouvernement du président Ernesto Zedillo devrait avoir les moyens de faire face à ce que la Maison Blanche et le Trésor américain appellent une *« crise de liquidités à court terme »*.

En gagnant près de 100 points vendredi soir, tandis que le peso se raffermissait sur le marché des changes, la Bourse de Mexico a illustré l'impact positif de ces mesures. Dans un premier temps, il s'agit en effet de restaurer la confiance des investisseurs étrangers dans les capacités à long terme de l'économie mexicaine. Cette nouvelle intervention des Etats-Unis était rendue nécessaire par l'insuffisance des mesures prises par la communauté internationale, sous la forme d'aides à court terme d'un montant de 18 milliards de dollars. En dépit d'un léger redressement du peso, les investisseurs étrangers – notamment américains – ont manifesté leur défiance à l'égard des bons du Trésor mexicains (les *tesobonos*).

Or une part importante des quelque 28 milliards de dollars de *tesobonos* est exigible dans les prochains mois. Le système de garanties de crédit proposé par Washington va permettre à Mexico d'emprunter auprès des banques commerciales avec un faible taux d'intérêt, grâce à la garantie du gouvernement américain. En échange de leur « signature », les Etats-Unis percevront des « honoraires » enregistrés sur un compte bloqué. Ce système avait été utilisé dans le passé pour un plan de 10 milliards de dollars destiné à aider Israël à financer un programme de logements en faveur des réfugiés arrivant de l'ex-URSS. Le Mexique, qui compte utiliser cet argent pour transformer ses *tesobonos* en dette à long terme, propose, pour sa part, d'utiliser ses recettes pétrolières en garantie des crédits accordés, comme il l'avait fait au début des années 80.

Le caractère *a priori* indolore pour le budget fédéral du montage financier était indispensable pour obtenir le soutien de la majorité républicaine. Le Congrès devra en effet se prononcer sur un projet de loi *ad hoc*. La cohabitation entre l'administration démocrate et la majorité républicaine, mise pour la première fois à l'épreuve, a montré qu'une politique bipartisane est possible dès lors que les intérêts nationaux sont en jeu. Washington entend, en outre, faire la preuve que l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), associant le Mexique, les Etats-Unis et le Canada, fonctionne : des mécanismes de solidarité financière se sont rapidement mis en place. Enfin, les Américains peuvent faire valoir que, en proposant des pactes de coopération à leurs voisins du Sud, ils ne cherchent pas – ou pas uniquement – à faciliter la pénétration de leur industrie sur les marchés latino-américains.

Laurent Zecchini

Âpres discussions pour une centrale nucléaire française en Chine

PÉKIN
de notre envoyé spécial

Un an quasiment jour pour jour après la normalisation des relations entre Paris et Pékin, un accord devait intervenir durant le week-end des 14 et 15 janvier attribuant la construction d'une centrale nucléaire chinoise, Daya-Bay 2, à des entreprises françaises. Si rien n'était encore arrêté samedi en début d'après-midi, les négociateurs (Framatome, GEC-Alsthom, EDF, la BNP, les pouvoirs publics) avaient bon espoir d'emporter ce contrat de 12 milliards à 13 milliards de francs.

Samedi matin, avant de repartir à la table des négociations, Jean-Pierre Landau, directeur de la Direction des relations économiques extérieures (DREE) se disait confiant. José Rossi, ministre de l'industrie, affichait sur place un optimisme raisonné : *« Il m'a semblé, côté chinois, percevoir une volonté politique d'aboutir »*, confiait-il à la sortie de sa rencontre avec M. Ye Quing, vice-président de la commission du Plan, principal interlocuteur dans la négociation. Samedi, dans l'après-midi, il devait rencontrer le premier ministre, Li Peng. Après le succès d'une première centrale nucléaire française, (Daya-Bay 1 commandée en 1986), les autorités de Pékin ont demandé aux mêmes acteurs d'en concevoir une deuxième, installée à quelques kilomètres de la première *au sud de la Chine*, près de Hong-Kong. Ce contrat est négocié de gré à gré entre la France et la Chine, sans autres candidats. A partir du 15 janvier, si les discussions n'aboutissaient pas sur certains points, les travaux restant à réaliser seraient proposés sous forme d'appel d'offres international.

Cette date- butoir n'est pas fortuite. En effet, la France s'engage à financer ce projet au taux de l'OCDE actuel de 6,95 %. A partir du 15 janvier, il est relevé de 1,40 point et il passe à 8,35 % jusqu'au 15 juillet 1995. Samedi en début d'après-midi les discussions continuaient autour des prix à payer pour l'îlot nucléaire et concernaient également l'acompte que devra verser le gouvernement chinois pour valider son engagement.

Dominique Gallois

SOMMAIRE

SERVICES

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

LES « RAVAUDEURS DE TOXICOS » : Le cabinet de Clarisse Boisseau et Jean Carpentier, à Paris, est un havre pour les toxicomanes qui cherchent à briser leur dépendance. L'ordre régional des médecins leur a interdit d'exercer pendant un mois.

Tirage du *Monde* du samedi 14 janvier : 539 128 exemplaires

M. Le Pen lance sa campagne

Le président du FN rompt quatre mois de silence

PARTI le premier, dès septembre, dans la course à l'Elysée, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, est resté très discret depuis quatre mois. La constance des sondages, qui lui accordent, au minimum, un matelas de l'ordre de 10 % des intentions de vote, et la confusion de la situation de la majorité semblent l'avoir convaincu qu'il était préférable d'attendre que la situation se décante.

La convention « Le Pen président », organisée à Tours les 14 et 15 janvier, devrait donc marquer le véritable lancement de la campagne du chef de file de l'extrême droite pour l'élection présidentielle. La montée en puissance du premier ministre, Edouard Balladur, les difficultés éprouvées par le maire de Paris, Jacques Chirac, pour se faire entendre, et surtout l'entrée en lice de Philippe de Villiers, depuis le 8 janvier, incitent le Front national à hausser le ton.

Jusqu'à ces derniers jours, en effet, le FN caressait l'espoir d'attirer vers son candidat une partie des voix de la majorité qui s'étaient prononcées en faveur de M. de Villiers aux élections européennes, en juin 1994. La candidature du fondateur du Mouvement pour la France a donc assombri son horizon. Pourtant les responsables du FN veulent y voir un signe encourageant. Bruno Gollnisch, vice-président du Front national, estime que la présence de M. de Villiers, tout en rendant *« plus difficile la progression du FN auprès de l'électorat de la majorité parlementaire »*, va contribuer à diffuser ses thèses, ce qui le rend *« optimiste à long terme »*. De même, Bruno Mégret, délégué général du FN et directeur de campagne de Jean-Marie Le Pen, explique que *« Philippe de Villiers introduit un élément de parasitage qui sera compensé par le fait qu'il se comporte comme un porte-voix des idées du Front national »*.

Nul doute que M. Le Pen sera tenté de marteler, contre M. de Villiers, sa formule favorite : pour les idées d'extrême droite, *« mieux vaut l'original que la copie »*. Avec l'espoir d'en convaincre les électeurs.

Christiane Chombeau

Luc Alphand remporte la descente de Kitzbuehl

LE FRANÇAIS Luc Alphand a gagné la première des deux descentes organisées à Kitzbuehl (Autriche) samedi 14 janvier, devant l'Autrichien Ortlieb et l'Italien Ghedina. Après avoir réalisé le meilleur temps la veille à l'issue de la descente d'entraînement, le skieur de Serre-Chevalier est le premier Français à l'emporter à Kitzbuehl depuis vingt-huit ans. Il succède au palmarès à Jean-Claude Killy, dernier Français à avoir gagné sur la « Streif », la fameuse piste de Kitzbuehl, en 1967. Cette victoire, de bon augure à quelques jours des championnats du monde, est la confirmation de l'excellent début de saison de Luc Alphand qui, avant cette épreuve était troisième au classement général de la Coupe du monde.

■ ***PRESSE :*** **le plan de reprise de** ***L'Événement du jeudi***, présenté par l'éditeur Thierry Verret, a été approuvé, vendredi 13 janvier, par le tribunal de commerce de Paris.